





LE BON SENS

D'UN

HOMME DE RIEN,

OU

LA VRAIE POLITIQUE

A L'USAGE DES SIMPLES,

PAR

JOSEPH BERNARD.

SECONDE ÉDITION.

PARIS,
PERROTIN, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N° 1,
PLACE DE LA BOURSE.

1833.





LE BON SENS

D'UN

HOMME DE RIEN.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET,
RUE SAINT-HONORÉ, N. 315.

LE BON SENS

D'UN

HOMME DE RIEN,

OU

LA VRAIE POLITIQUE

A L'USAGE DES SIMPLES,

PAR

JOSEPH BERNARD.

SECONDE ÉDITION.

PARIS,
PERROTIN, LIBRAIRE-EDITEUR,
RUE DES FILLES-SAINT-THOMAS, N° 1,
PLACE DE LA BOURSE.

1833.

En me rendant le manuscrit, mon ami me dit : « Ce n'est pas cela !.... votre ouvrage ne peut réussir.... le fond est ce qu'on voit partout ; la forme est usée ; le ton peu convenable, plaisant, bouffon, et l'on veut aujourd'hui plus de sérieux... Et puis le style !... et puis vous arrivez six mois trop tard !...» Je fus étourdi, je l'avoue, car je m'attendais à autre chose ; et, comme Perrette, je vis mon lait à terre et mes châteaux en fumée... Quelle folie d'employer une année ou deux à élever un beau monument que mon ami jette à bas en un quart d'heure !...

Mais, rentré chez moi, et trouvant la soirée un peu froide, je fis bon feu ; après quoi je m'étendis dans une vieille bergère, avec un tabouret sous les pieds : là, les paroles de mon ami me revinrent, et je pris le manuscrit et le relus de nouveau. Le moyen d'être sévère envers soi-même quand on se sent bien à l'aise ! J'admirai donc mon œuvre... O cœur du faiseur de livres, n'es-tu donc en effet que vent et orgueil ?

Ne craignant plus de contradicteur, je me dis : « Mon livre..... Mais bon ! je vais approuver tout ce que mon ami a trouvé mauvais ; et j'ai beau

jeu, puisqu'il n'est pas là. Le livre pourtant en vaudra-t-il mieux, et le public n'est-il pas le vrai juge? Si le public est pour moi, que me faut-il? Sinon, tout est dit.

J'arrive trop tard, assure mon ami!..... Et pourtant je n'avais en vue tel temps ou pays : je songeais aux choses d'ici bas, à ce qu'elles pourraient être, à ce qu'elles seront un jour sans doute; je songeais à tant de gens qui auraient besoin d'apprendre ce que bien d'autres croient savoir.... Est-ce ma faute d'ailleurs si tout semble au mieux parce que tel ministre s'appelle Jean au lieu de Jacques, et si l'on ne craint plus le mauvais temps parce que le ciel est moins sombre? O les sages!..... »

Je me couchai après ce monologue; et le lendemain de bonne heure je portai le manuscrit chez mon libraire, qui est d'un autre sentiment que mon ami. Je me demande lequel a raison, et j'attends que le public en décide.

—

LE BON SENS
D'UN HOMME DE RIEN,

OU

LA VRAIE POLITIQUE,

A L'USAGE

DES SIMPLES.

. . . . Philosopher et ne sembler pas philosopher, et en jouant et riant faire tous offices de ceulx qui font à bon escient.

(PLUT., *Propos de table.*)

I. Je dis un mot sur le présent livre, pour entrer en matière.

Je dois prévenir que cet ouvrage n'était pas destiné au public. Mais les auteurs modestes ont toujours des amis indiscrets : si bien qu'on l'a publié, à mon insu, à Bruxelles ou à Londres ; et moi, pour remédier à cette publication, je l'ai publié à Paris. Si j'avais pu y mettre la dernière main !.... Aussi

ne faut-il pas le critiquer. Le mauvais, s'il en a, les pauvretés, lieux communs, ignorances et le reste, c'est le fait de mes amis, vu leur indiscrétion; le bon, c'est de moi; et je prie qu'on m'en loue.

On y trouvera d'ailleurs la vérité... La vérité!... Mais qui voudra l'accueillir? Les rois?..... Pauvre dame! le tabouret ne lui sied guère. Les grands!.... Moins encore : elle ne donne ni argent ni rubans. Le peuple?.... Mais le peuple a tant d'autres saintes!

Et voilà qu'on me querelle déjà : « Oh! oh! la vérité!..... Cela veut dire que tu vas faire le prêcheur, faire le rhéteur, l'entendu; que tu vas critiquer ceci, cela, les uns, les autres, peut-être tes gouvernants et maîtres. » — Pourquoi non? Nous critiquons au théâtre, sifflons même; et c'est un droit reconnu, s'il en fut, sauf les modifications apportées de nos jours par la charge à la baïonnette et les autres précautions de police; et je ne les veux blâmer : car est-il rien de mieux que d'estropier les gens pour les faire taire, et de leur percer le ventre pour qu'ils ne soient pas incommodés du bruit? Mais je vois un autre théâtre, où se jouent nos pièces de politique et de finances : là sont des comédiens aussi, s'affublant de costumes, et s'appelant, dans leurs rôles, au lieu de Rodrigue et de l'Empirée, Grandeur, Excellence (Dieu sait l'espèce!); parlant de leur justice, de leur économie, de leur amour des lois, comme les autres de leurs trônes et de leurs ba-

tailles de la coulisse. Mensonge des deux parts! Et moi, perdu sur quelque banc, j'entends et vois, et je siffle, car je paie. Je paie pour les grandes et petites farces; nous payons tous et pouvons siffler. Et si ces beaux messieurs se fâchent, je leur crie d'en-bas: « Pourquoi montez-vous là? pourquoi vous faites-vous grandes utilités, tyrans ou valets? Descendez plutôt, et nous applaudirons.... » Prenons garde cependant! Allemands et Suisses, gens bien famés et mieux payés, pourraient nous entendre, et joueraient aussi leur rôle.

Au reste, je m'effraie trop sans doute: on me laissera parler. Y prendra-t-on garde seulement? Qui m'écoutera, me voudra croire du moins?.... Pourtant qu'un homme dise: « J'ai dans mon sac dix pièces d'or », et qu'il les montre; qu'il dise encore: « La vipère peut s'élever en rampant aussi haut que l'aigle en volant »; cet homme, fût-il échappé d'un bagne (c'est un lieu pour corriger et rendre à la vertu), cet homme ne serait-il pas cru? Et pourquoi? parce que la preuve vient toujours à l'appui de son mot. Et au rebours, si tel éminent personnage, que certains vénèrent et saluent très profondément, s'écrie fièrement du haut d'une tribune de marbre et de bronze: « Nous sommes plus économes que nos devanciers, car nous dépensons plus et vivons mieux; les honnêtes gens sont ceux que nous régalons, et qui trouvent beau ce que nous disons et bon ce que nous faisons: Dieu punira à tout jamais quiconque refuse de nous baiser les ongles; » alors, malgré l'assurance et le maroquin du sire, moi je dis sans balancer: Il en

a menti par sa bouche, et je le crois comme l'escamoteur du coin.

Ainsi la foi aux paroles vient des paroles mêmes, non de celui qui les profère ; et je serai cru, moi, pour qui rien ne témoigne, si je parle de façon à convaincre, si je ne dis rien que de vrai, si je raisonne pertinemment enfin. Et c'est chose fâcheuse, il le faut reconnaître ici, que le raisonnement n'ait pas de règles certaines, qui, suivies, le rendraient parfait de tout point. Mais, quoi qu'en dise Aristote, raisonner ne s'apprend guère. Danser, oui ; escrimer, même publiquement, vu que c'est l'art de tuer le prochain. Dans les écoles aussi on enseigne à raisonner, sous l'invocation de la Sainte-Vierge ; affaire d'église sans doute, comme l'angelus, et ce n'est pas la mienne. Raisonner, est-ce procéder par majeure et mineure, par *or* et par *donc* ?.... Raisonner, si je l'ose dire, c'est apercevoir les choses telles qu'elles sont ; c'est avoir, pour en bien saisir les rapports, l'œil fin du maquignon et du peintre ; c'est connaître son monde bien plus que ses livres ; c'est tenir toujours bien nette la lanterne qui doit nous éclairer ici-bas, et surtout ne pas emprunter celle du voisin....

Mais on me parle encore : « Qui es-tu ? Cavalier, tête ronde, quaker ou juif ? — Qu'importe ?..... Au reste, s'il s'agit des rois, ma réponse est du bon temps : *J'estime Cottin*, partant je suis en règle ; si de religion, je dis comme les révérends : *Talis qualis ;* et le bon Dieu, qui sonde les reins et entend le latin mieux que Jouvency, ne s'y trompera pas.

Il faut finir, car voilà le jour, et j'entends souffler

mon feu..... Un mot encore ! Ce n'est qu'un mot : si le présent livre blesse monseigneur, ou Pierre ou Paul, c'est contre mon gré : marchant droit, il m'est difficile de ne coudoyer personne. Au reste, l'autorité a ses gendarmes ; et pour Pierre et Paul, auxquels je ne songe guère, ils m'excuseront sans doute, ou feront à leur guise ; je n'y puis rien.

II. Du peuple et des diverses définitions qu'en donnent les beaux esprits.

Par peuple j'entends tous ceux qui veulent l'être, roture ou vieux sang, hermine, casque ou froc, il n'importe : hommes, c'est assez, et tous me sont égaux. Par peuple il faut entendre aussi la gent imposable, gent nombreuse autant que devait l'être et ne le sera point celle de Jacob ; imposable, non cependant à miséricorde et merci, comme nos pères, mais seulement jusqu'à satisfaction complète de la gent imposante, autrement gent pesante et dévorante.

A propos de peuple, vient la question s'il doit obéir ou commander ; ou mieux, si la souveraineté est son lot. La souveraineté du peuple!........ Parole séditieuse, impie, sacrilége, qui fait dresser le poil à tout vrai preux, et vaut seule les sept péchés capitaux. Pauvres hommes!....

Pour qui la flatterie en ce monde ?.... Pour les seigneurs et maîtres, je crois; pour ceux dont on dépend, dont on attend. Or voyez comme les rois sont

partout bons flatteurs des peuples. « Si mon trône fut renversé, dit l'un, c'est une poignée de factieux qui fit le coup ; le peuple n'y est pour rien, et veut qu'on le relève. » Un autre s'écrie : « L'amour du peuple fait ma joie et ma force ; je ne pense qu'au bonheur du peuple. » Un autre encore : « Je suis le père de mon peuple ! j'ai pour lui des entrailles de père ! tous mes sujets sont mes enfants ! » Et les mots ne sont point assez : si le peuple est soldat, les rois s'habillent en grenadiers ; si marchand, ils s'asseoient sur des balles ; si dévot, ils courent aux églises...... O rois, n'êtes-vous pas flatteurs et courtisans des peuples !

Et voyez en outre : les courtisans sont payés par les rois ; ceux-ci par le peuple, qui paie ainsi tout le monde, et doit rire encore. Un ministre, raisonneur mal avisé, dit gravement : « Les gens en place appartiennent à qui les paie. » Et, dis-moi, visir, qui paie ton maître ? A-t-il trouvé le grand-œuvre ? et, sous ses doigts, quand tout se change en or, le doit-il à la Sainte-Ampoule et à l'oriflamme de ses pères ? C'est le marchand, le paysan, l'ouvrier, dont la sueur devient pour lui le Pactole ; c'est le peuple, vivant de pain noir, qui fournit à tes banquets, où fume l'aï et se vendent les consciences ; c'est moi qui te paie, visir, moi qui parle ! Et si tu nies, voilà ma quittance.

Mais ces vérités si simples effarouchent jusqu'aux sages. Et cependant, quand d'imbécilles esprits prennent à cœur de flatter le maître, jusqu'où ne vont-ils pas ? Un grand prince (cela veut dire que ses sujets lui donnaient beaucoup d'argent, et qu'il en don-

nait beaucoup à ses valets), un grand prince avait les yeux faibles, et prit la lumière en haine. Dans son palais, brillant d'or, le jour se glissait à peine; et les gendarmes (il y a des gendarmes chez tous les grands princes) eurent soin qu'il en fût ainsi partout. Le grand jour devint séditieux de soi; et, au sortir du prône, avis fut donné à son de trompe que qui en parlerait seulement serait étranglé tout d'abord. Gendarmes, et vous tous qui leur commandez, fermez bien les fenêtres du maître et les nôtres, s'il se peut: le soleil en luira-t-il moins? Et comment répondront les peuples à ces folies? Faudra-t-il qu'en un jour ils fassent disparaître tous les rois?....... L'Hellespont, quand Xercès, autre fou, le fit battre de verges et le voulut enchaîner, l'Hellespont le porta en Europe, le reporta en Asie, et continua de rouler sur ses abymes. Vint l'histoire, qui rendit le pauvre roi fort ridicule.

Si je demandais à un roi qui lui donna sa couronne, il ne répondrait pas, ou seulement: « Dieu et mon épée. » Soit! fier homme, et qui crois tenir là un beau langage; mais au peuple aussi dois-tu quelque chose. Le pain que tu manges, est-ce ton épée qui le pétrit, et taille-t-elle ton vêtement et ta chaussure? Dieu descend-il d'en-haut pour étriller tes mille chevaux, entretenir tes palais, battre l'argent et l'or où se voit ta face? Pauvre homme, malgré toute ta superbe, ainsi que moi, tu as besoin du boulanger, du tailleur, du maçon, du cordonnier: c'est l'orfèvre qui fait mes fourchettes et fait ta couronne; et tu ne saurais seulement la raccommoder, quand elle tombe.

Il n'est façon d'ailleurs dont le peuple ne soit défini par les beaux esprits de tous les temps. Suivant les uns, c'est une grande famille, dont le roi est le père. Oh! ne savent-ils pas ce que c'est qu'un père?... Quoi! lui dans l'opulence et les fêtes, servi par mille esclaves, vivant sous des lambris d'or; et ses sujets, en grand nombre, n'ayant ni feu ni lieu, grelotants, affamés!....— Un roi peut-il donc héberger tout son peuple? — A Dieu ne plaise que je lui reproche de ne pas y songer seulement! Mais pourquoi l'appeler d'un nom qui lui convient si peu? Les autres le traitent de berger, nous de troupeau : sotte image! et bonne au plus pour les tapis de haute lice et les poèmes épiques. Le berger prend soin de ses moutons pour les tondre, pour les manger : il en est ainsi de nous sans doute; mais pourquoi le dire? Ils représentent encore l'état comme un char, dont le roi tient les rênes. Et par qui traîné? Par le peuple, vieux cheval, qu'on déchire du fouet et du mors, mais qui se cabre parfois. A ses plaies s'attachent des mouches dévorantes, courtisans et grands, le suçant, le rongeant, vivant de sa substance. Ainsi est-il toujours assimilé à quelque bête de bon usage et profit.

Et moi je leur dis à tous, en vert et franc langage : « Misérables, qui ne cherchez qu'à remplir vos écuelles, tâchez de nous faire grâce au moins de vos pauvretés et de vos mensonges, qui ne trompent plus; et, si vous voulez enfin que nous puissions vous entendre, dites : Le roi est roi par la volonté du peuple, qui seul fonda ses droits et jura de les maintenir. » Alors nous parlerons comme vous. Mais ne

dites rien du ciel dans nos débats : il n'enchaîne nos bras ni nos âmes ; et si je m'incline devant ce roi, ce n'est pas parce qu'il fut oint d'un pape, et qu'il remplit vos mains toujours tendues, mais parce que je vois en lui le représentant d'un peuple libre.

Et j'ajoute, m'adressant à ce peuple lui-même : « Bonnes gens, ne croyez plus que vous soyez des enfants, des moutons ou des bêtes, de quelque espèce que ce soit. Vous êtes des hommes, tous égaux, tous citoyens d'un même état, qui n'est rien que par vous. Montrez, à votre manière d'obéir, que vous savez de quel droit on vous commande. Que partout le travail, le bon ordre, l'amour du bien public, que la conscience de votre dignité propre, que le profond respect pour les lois et pour celui que vous chargeâtes de leur dépôt sacré, remplacent désormais en vous ces idées étroites, ces aveugles sentiments et tous ces préjugés, bons guides d'esclaves, et que doit à jamais rejeter un peuple libre. »

III. Du gouvernement ; que du peuple seul en dépend la nature véritable.

J'ai lu quelque part : « Il y avait d'un côté dix hommes, de l'autre mille ; et les premiers dirent à ceux-ci : Vilains, nos amés et féaux, nous vous gouvernerons, c'est à entendre vous ferons travailler et

payer; ou, plus simplement, vous vexerons, pillerons et mépriserons. Les vilains se prirent à rire, disant entre eux : Ces dix ne veulent-ils pas être plus forts que mille! Mais les dix, haussant la voix : Vilains, de ces mille nous prendrons cinq cents, qui, battant les cinq cents autres, les feront travailler et payer; et ainsi sera comme nous voulons, car tel est notre bon plaisir. Les vilains ne rirent plus et ne répliquèrent mie. Et depuis furent-ils gouvernés, c'est à entendre vexés, pillés et méprisés. »

Ces lignes ne sont d'hier, comme on pense, et ne s'appliquent point au temps présent. Je ne sais pourquoi je les ai transcrites ici, si ce n'est que je n'y avais pas l'esprit.

Plus je médite sur les choses d'ici-bas, plus je vois combien il est difficile d'en parler pertinemment, avec profit pour les autres et sans dommage pour soi-même; et cela est vrai du sujet qui m'occupe plus que d'aucun autre. On a tant et tant dit sur les gouvernements, qu'autant vaudrait, pour le plaisir du lecteur, parler d'Achille et de son grand bouclier. De plus, les rois sont là, gens à ne pas heurter, et avec qui je tiens à bien vivre, quoique notre liaison soit peu étroite. Aussi tâcherai-je que tout leur agrée dans ce livre, si toutefois, comme s'expriment les serviteurs bien appris, *ils daignent* y jeter les yeux.

Parlant de gouvernement, je voulais d'abord en reconnaître l'origine; mais à quoi bon? Est-ce l'origine des choses qu'il faut chercher, ou le moyen de les rendre meilleures? Ce dernier point est le capital, je crois. Que le gouvernement vienne de Jacob

ou des Goths, qu'importe à nos droits? Qu'importe ce qui fut, pourvu que nous sachions ce qui doit être? Invoquez vos édits et capitulaires, fouillez vos archives, faites revenir mes grands-pères, pour m'enjoindre de lécher comme eux la main qui me frappe, et de trouver bon ce qu'ils reconnaissaient pour tel; moi, rétif, je dis que, puisqu'ils ont fait à leur guise, nous pouvons faire à la nôtre, et que je ne vois ici-bas que des hommes, et rien de plus; appelant d'ailleurs de ce nom tout ce qui est né de la femme, voire les courtisans, moines, capitaines à la traite et messieurs les héros et conquérants.

Cependant j'avais tant et de si beaux documents!... Ce sera pour le lecteur une perte véritable. J'aurais montré ce qu'étaient les rois jadis; comment Dieu, en les faisant..... — Fit aussi la prison. — Quelle est cette voix, quand je suis seul? — La voix de ta conscience, damnable esprit. (Et j'aperçus un saint homme qui s'était glissé près de moi.) — De grâce, révérend, détournez cet œil plein de colère: ma conscience est en repos, et ne me reproche pas même de vous trouver pour le moment tant soit peu brutal et familier. Je ne songeais à proférer aucun blasphème. J'allais dire seulement que les rois sont faits ainsi que vous et moi. Y a-t-il là sédition? Que toutes les créatures de Dieu se valent, ou à peu près. Voyez-vous quelque chose? Que dès lors dix millions de marchands, laboureurs, gens de lois, artisans, valent tout juste dix millions de fois un roi; et que, s'ils obéissent, c'est qu'ils veulent bien ne pas commander. Galilée fut condamné, au bon temps,

pour avoir dit que la terre tournait autour du soleil; le serai-je pour assurer aujourd'hui qu'un n'est pas cent, et que cent valent plus que dix ? J'allais dire peut-être que les rois sont véritablement rois par la grâce de Dieu.... — Oh ! oh ! (Ici la face du saint homme s'est épanouie.) — Pourquoi non, mon révérend ? N'est-ce point par la grâce de Dieu que j'écris ces lignes, et par elle aussi que vous les lisez ? Mais il y aurait mauvaise grâce à rire en un si grave sujet; et voici deux réflexions avant de passer outre.

En lisant les publicistes, philosophes, historiens, on voit, ce me semble, que les hommes, en presque tous les temps et pays, ont attribué à la forme du gouvernement leur bien-être ou leurs maux. Vérité, si l'on veut, mais dont il faut rabattre. « Donnez-nous des consuls, des présidents, disent quelques uns : c'est pour la république que Dieu nous mit sur terre. » — Cependant, leur répondrai-je, si des misérables, ne craignant Dieu ni les lois, s'emparent du pouvoir; si tout le reste, tremblant, se laisse décimer et conduire à la mort, comme au temps où je naquis, que sera-ce de vous et de votre république? Et que pensez-vous de cette Rome tant fameuse, quand le grand César (on dit aussi le grand Louis, le grand Napoléon), quand le grand César faisait main-basse sur les bons citoyens, et préparait les beaux siècles qui suivirent ? Voyez, leur dirai-je encore, voyez d'un autre côté les gens d'Angleterre, avec leurs rois et et leur paquet de vieilles franchises, où bien et mal chacun fouille au besoin; avec leurs lois barbares, leurs barons de l'heptarchie, leur bigotisme

qui sent le moisi, et leurs préjugés du temps de John et de Cœur-de-Lion : n'avancent-ils pas cependant, quoique tout les arrête, et ne sont-ils pas plus libres qu'on ne l'est en aucun pays autre de l'Europe? Cela vous donne à penser; vous cherchez le mot, et le voici : C'est qu'à Rome, quand apparut l'astre du grand César, comme chantaient Horatius et Virgilius, bons flagorneurs et valets, vrais types de valetages, il n'y avait plus de citoyens; que parmi vous il n'y en a point encore, et que, vers la Tamise, citoyens ou non, ils sont hommes au moins en quelque chose, et se mêlent de leurs affaires. Or écoutez une parabole : c'est une fleur dans les arides discours. Socrate l'Athénien les aimait, et plus encore Jésus le Bethlémite, celui-là même qui répétait sans cesse : « Aimez-vous les uns les autres ; c'est là toute la loi. » Il y avait un potier, bon ouvrier s'il eût voulu : la force ne lui manquait ni l'adresse ; mais il craignait sa peine, laissait là les moules et l'argile, partant vivait misérable. Un autre potier son voisin prospérait. Dès le matin il pétrissait sa terre et faisait tourner sa roue, qu'il avait disposée d'une façon nouvelle et meilleure. Or quelqu'un dit au premier : « Procurez-vous cette roue nouvelle, et vous prospérerez aussi. » Ce qu'il fit. Mais, lâche comme devant, il n'en resta pas moins misérable. Il se plaignit, et il lui fut répondu : « Les bons outils aident le bon ouvrier, parce qu'il s'aide lui-même : ce n'est point assez de bien monter sa roue, encore la faut-il mettre en branle. » Ainsi de vous, qui croyez avec une charte que tout va se faire à point, et voulez grand profit sans peine.

O peuple, qui parles de changer ceux qui te gouvernent, songe plutôt à te changer toi-même ! Ce n'est tel ou tel qui doit te rendre heureux ou misérable ; c'est toi seul. Triste chose si, pour vingt provinces, tout dépendait d'un pauvre malade qui se meurt, ou d'un enfant qui va naître !

Mais j'ajoute, et c'est ma seconde réflexion, que, la forme fût-elle en effet la seule et grande affaire, encore faudrait-il regarder à trois et quatre fois avant de la vouloir changer. La sagesse dit que le bien présent, quelque petit qu'il soit, vaut toujours mieux que celui après lequel on court. Elle dit encore, ou doit dire, qu'une révolution, belle dans les livres, est affreuse, effroyable, quand on s'y trouve ; n'offrant de certain que les malheureux qu'elle fait, que le sang qu'elle verse ; hors le cas cependant où il s'agit d'échapper à l'opprobre et aux fers : à tout risque alors il faut se débattre ; et baiser le talon qui nous écrase, c'est vertu dans le danois et le mâtin peut-être, non dans l'homme, indigne de lever la tête au ciel quand il la courbe sous un joug. O peuple, chéris la paix, et ne verse point le sang, car ce n'est jamais toi qui en reçois le prix ! Tuer un tyran, c'est préparer la place pour un autre : empêche plutôt qu'il ne s'en élève. Garde tes rois : avec eux tu seras libre, si tu veux l'être. Qu'ils conservent même le manteau de leurs grands-pères ; mais toi, ne conserve rien de la faiblesse des tiens. O peuple, veille, a dit Matthieu ; veille !.... et continue de lire les présentes raisons.

IV. Que les rois sont rois par la grâce de Dieu, et de la conséquence inattendue que j'en déduis.

Va pour la grâce de Dieu! Les rois nous viennent de lui. Où est le révérend, qu'il m'embrasse?... Oui, saint homme, par la grâce de Dieu; et je ne l'entends pas à demi: j'entends qu'ils ont tous les droits, qu'ils peuvent en user à leur bon plaisir; et je m'en vais chercher comment ils le doivent faire dans leur intérêt véritable: car du nôtre, que dirais-je?... C'est dans notre intérêt, assure-t-on, que nous sommes rançonnés, bâillonnés, sabrés même: je n'aurais pas cru vraiement.

Les rois étant faits pour commander, les peuples sont faits pour obéir: cela se voit. Le cheval aussi est fait pour être monté: cela se voit également, et quiconque galope est cavalier par la grâce de Dieu. Du moins faut-il se bien tenir en selle: car Dieu n'empêche pas d'en tomber, et les rois tombent aussi, et de plus haut. Si donc j'étais roi, je n'irais pas me dire, comme un garçon fait d'hier: « Ayons des entrailles, traitons les hommes avec humanité; rappelons-nous qu'ils sont sensibles, exposés à tous les maux, et qu'un peu de bien-être et de liberté n'est pas de trop dans une vie mêlée de tant de peine, et qui doit finir par la mort »; mais je me dirais, conformément au principe ci-dessus: « Je vais régenter ce peuple, donné à moi et à mes hoirs, de manière qu'il ne puisse et ne veuille seule-

ment secouer mon joug, et que j'en tire sans danger tout ce qui s'en peut tirer. »

Et cependant, avec le principe en question, ne semblerait-il pas que les choses devraient aller d'elles-mêmes, et sans que les rois eussent à en prendre de soucis : car voyez, les moutons sont faits pour être mangés par les loups ; or ceux-ci ont-ils jamais fatigué le ciel de leurs droits méconnus, ou les autres de leurs doléances ? Depuis la création, tout se passe entre eux le mieux du monde ; et, si l'agneau se plaint, ce n'est guère que dans la fable. Cette loi est générale : tout être est fait pour sa fin. L'homme seul, si beau chef-d'œuvre, serait-il moins parfait ? et quand à ses maîtres fut donnée la majesté, la grandeur et ce qu'il faut pour tout vouloir, comment n'a-t-il pas reçu la patience de tout souffrir ? Comment les seuls mots de sujet et d'esclave font-ils rougir mon front, bouillonner mon sang ?... Si je ne me défiais de moi-même, je dirais que, de celui-là qui veut être mon maître, ou du ciel, qui me crie que je ne suis pas fait pour le servir, l'un ou l'autre ment ; mais je pourrais me brouiller avec la police : j'aime mieux ne pas décider.

Comment donc feront les rois, avec leurs droits certains, divins même, si, pour en jouir, il faut craindre et se voir toujours en péril ? Comment feront-ils pour que les peuples leur restent soumis et à leur race ? Je vais le dire si je puis.

Dans leurs palais, c'est merveille, j'imagine, avec quelle promptitude tout se fait et s'ordonne ; si bien que rien ne manque pour les aises, le plaisir et la magnificence. (Il s'en faut de ces palais à nos mai-

sons.) Et d'où vient ce bel ordre, sinon de ce que, parmi tant de serviteurs, chacun sait à point quelle est sa tâche, et sent qu'il est soumis à une règle certaine et invariable? Mais si cette règle est mise en oubli ou n'existe plus, si les ordres se contrarient et changent chaque jour, si rien ne se fait que par le caprice des uns ou des autres, alors la confusion est partout; et le maître, au lieu du superflu, trouve à peine le nécessaire; et pour mille bras qui devraient le servir, c'est le plus peut-être si deux sont là pour le débotter au besoin. Ainsi de nous, gens du peuple, que je n'ai la témérité cependant de comparer à messieurs les laquais. Manquant d'une règle certaine, ne nous égarerons-nous pas sans cesse? Comment remplir nos devoirs de sujets, à moins de connaître nettement les droits du prince; et nous acquitter, comme il convient, du métier de gouvernés, si nous ne savons au juste en quoi le font consister les gouvernants? Car tous ne l'entendent pas de même, et ce qui est permis chez les Picards ou les Belges pourrait bien ne pas l'être à l'Escurial ou chez Sa Hautesse. Les temps d'ailleurs sont différents aussi; et, par exemple, nous autres en France sommes loin de celui où *nos pères étaient traités en maheutres, salés, fumés, enfermés en des fours, pendus en chapons rôtis, et où, par tous moyens, on tirait la quintessence de leurs bourses:* car c'est ainsi que faisaient sire de Pierrefont et moult barons et autres nobles seigneurs.

Ne craignez point, me dira-t-on peut-être; les rois ont désormais de bons clercs, et leurs édits vous

apprendront de reste ce qui vous est enjoint ou défendu. — Mais si les édits du jour remplacent ceux de la veille, et qu'ainsi, la poste arrivant, la chose permise au matin ne le soit plus le soir, que sera-ce de nous ?

Quand j'étais au bel âge, et que, pour connaître les lois de la France, il me fallait étudier celles qui gouvernaient les Romains il y a deux mille ans, j'entendais répéter que la volonté de l'homme est ambulatoire, c'est-à-dire changeante, et n'offrant rien de certain. Or les édits sont ce que veulent les rois; les rois sont hommes : dès lors sur quoi compter ? Et, quand le bon plaisir du lundi ne viendrait pas, pour nous confondre, changer le bon plaisir du dimanche, qui me dira si l'on tiendra plus à l'un qu'à l'autre ? Un saint prédicateur, et ami de la vérité, disait de Louis-le-Grand, en parlant à Louis-le-Bien-Aimé : « Il a su plus d'une fois faire céder son autorité aux lois, les prendre pour arbitres entre lui et ses sujets, et soumettre noblement ses intérêts à leurs décisions. » Style de sermon, haut style; mais entre nous cela ne veut-il pas dire simplement que le grand roi se moquait de son peuple, et tenait compte de ses propres lois comme nous autres aujourd'hui des brefs du pape ou des pirouettes d'un bonze. Ce grand roi d'ailleurs est cité toujours comme modèle, et bien peu en ont approché. Or voyez ! Si cinquante années durant il fit plus d'une fois ce que nous autres aurions cru qu'il devait en conscience faire chaque jour, voyez ce qu'il en a dû être de ses confrères, valant moins encore, et si j'ai tort de m'écrier avec

David, grand prince aussi, que le bon plaisir est chose peu stable de soi.

Et il ne saurait en être autrement. Qui peut établir une loi peut la détruire, en établir une nouvelle, une nouvelle encore, et ainsi chaque jour. Le peuple, de son côté, voyant qu'il n'y a de règle que le caprice et la force, les prend pour règle lui-même, devient lâche sous les coups, terrible quand il en peut porter; et, tremblant ou furieux tour à tour, se laisse décimer par ses maîtres, ou les traîne à grands cris aux gémonies. A Bysance et partout, voilà l'homme! Et, s'il est doux de digérer et fumer dans de beaux kiosques, ou de se voir adoré de vingt provinces, il est bien cruel aussi d'être jugé et mis à mort par des furieux qui se croient tout permis parce qu'on a voulu tout leur défendre.

Ainsi les rois, quoique brevetés d'en-haut, comme je le crois, feront bien de trouver un moyen de jouir tranquillement de leur emploi, bon à coup sûr. Ils conviendront d'ailleurs que, pour être leurs sujets, nous ne sommes pas des bêtes de somme qu'on puisse traiter sans façon, et que le moins sans doute est de nous apprendre une fois pour toutes, et bien nettement, ce à quoi nous sommes tenus et ce à quoi nous avons droit. Or ce moyen (en est-il un autre?) est une loi première, obligeant gouvernants et gouvernés, et qu'on ne puisse aucunement changer ni modifier que d'un commun accord; et, puisqu'il faut enfin l'appeler par son nom, c'est une charte ou constitution. Dieu m'est témoin que je n'y suis arrivé que par une déduction irréprochable.

V. De la charte donc, ou constitution ; ce que c'est ou devrait être.

Charte ou non !.... C'est aujourd'hui le grand jeu. Et que de sang pour décider la partie ! O hommes, mes frères, jouez plutôt à la roulette, puisque la police le permet ; ou mieux à la loterie, c'est un jeu moral.

Une charte !.... Oui, la fièvre jaune ! car on la voit partout entourée de cordons sanitaires, ou faisant quarantaine à son arrivée d'Amérique... Certains la disent fille de haut rang, fille de roi ; mal vue, je crois, des autres enfants, du père même. Qu'est-ce des amis, des valets, de bien d'autres ? Mais, hors de la maison, on lui fait fête ; le peuple bat des mains à son nom seul, l'invoque comme la sainte du jour, et promet très sérieusement de la défendre, serait-ce contre les douze preux de la table ronde.

Si tout cela ne montre pas clairement ce que c'est, écoutez ! écoutez !

Le roi est sur son trône ; le peuple devant lui, qui dit : « Sire, vos devanciers, se gênant peu avec nos pères, et les traitant au jour le jour, se sont fourvoyés le plus souvent ; et c'était grand' pitié de vivre alors. Nous vous supplions qu'il n'en soit plus de même, s'il se peut. Vos droits nous sont connus ;

mais enfin, puisqu'il faut le dire, le bon Dieu nous fit hommes comme vous, sauf respect, et nous donna même quelque peu de raison : veuillez donc nous traiter humainement et raisonnablement. Faites avec nous un pacte d'alliance, qui serve de règle commune, et qui nous permette de vivre tranquilles dans nos maisons et vous sur le trône. Et si vos gens se plaignent que vous posiez quelque limite à votre royale puissance, faites-leur observer que Dieu lui-même en posa jadis à la sienne; qu'il ne peut tout vouloir et tout faire ; qu'il ne peut faire par exemple que votre bâton royal n'ait pas deux bouts, et qu'un courtisan ne fasse pas la révérence. »

Le roi, homme de sens, et qui croit s'apercevoir que chez les requérants, au lieu de l'air soumis et béat de leurs grands-pères, se montre une mine assurée, un œil ouvert et quelque peu de savoir-vivre, répond : « Peuple, composé de gens qui me valez au bout du compte, et même mes gentilshommes et prestolets, si je l'ose dire, ce que vous me proposez étant juste, raisonnable et conforme à mon intérêt bien entendu, je ne saurais m'y refuser absolument. J'ai lu, en effet, dans ma Bible que Dieu fit jadis un pacte d'alliance avec son peuple, et lui octroya une charte. Cet exemple, que je pense, ne saurait être mauvais à suivre. Si le Très-Haut consentit à se lier tant soit peu les mains, j'en puis faire autant, moi, sa chétive et mortelle créature ; puisqu'il octroya, je puis octroyer, et jurer puisqu'il jura. J'espère au reste que mes gentilshommes et prestolets ne s'en fâcheront point. Je ne saurais être impie en suivant

l'exemple de Dieu le Père, ni déroger, quoique de bonne maison, en faisant ce qu'il a fait lui-même. » Voilà comment le roi parla.

Ainsi charte c'est simplement convention entre le gouvernant et les gouvernés. « Oh! mais alors, s'écrieront nos papelards, et avec eux certains sages à vue longue, si le peuple ne veut pas de cette convention, le forcera-t-on à la reconnaître? Il est souverain, dites-vous: il a donc tout droit; et, s'il peut établir une république, il peut aussi bien établir une monarchie à l'espagnole, à la turque, comme il lui plaît. — Prenez garde, mes maîtres! si vous parlez de volonté du peuple pour rejeter les chartes, nous en parlerons pour autre chose. Sans doute il a droit d'établir tel gouvernement qui lui semble bon; mais, s'il se trompe, son erreur doit-elle lui tourner à préjudice? — Oh, c'est bien mieux encore! vous voilà forcé de le reconnaître: le peuple est incapable de se conduire lui-même; il faut qu'on s'en charge, et c'est notre affaire. » Et mes papelards chantent victoire; et, pour m'achever, me jettent ce dernier mot, qu'ils disent sans réplique: « Ou le peuple est maître de lui-même, et se donne aux rois; ou il ne l'est pas, et ceux-ci le prennent. »

O papelards, votre raisonnement ne vaut pas mieux que vous!

Un homme cherchait un gîte. Il entra dans une prison, et prit un geôlier pour son hôte, comme don Quichotte autrefois prenait les cabaretiers pour des châtelains: est-ce à dire que cet homme fût de bon droit en prison, et qu'il dût y rester?

Au bon temps, pour obtenir des gens la vérité, on leur tenaillait les mamelles et les cuisses : « Dis oui, dis non, vilain, ou tu seras tenaillé encore ; » et le vilain disait. De même au huguenot : « N'est-il pas vrai, méchant, que tu as grand' honte et horreur de ton hérésie diabolique ? » et, pour qu'il parlât plus librement, on le couchait sur un chevalet ou sur un gril. Dans ce même temps, qui était celui des belles recettes, avait-on besoin de fantassins et de cavaliers, le clairet coulait à plein verre ; et, quand le compagnon avait laissé son libre arbitre au fond du pot, on tenait note de son expresse volonté de servir le roi. De nos jours encore, faut-t-il qu'éclate à tous les yeux l'amour du prince et des moines, on écrit aux uns, aux autres : « Prends-garde à ta direction, à ta préfecture, à ton bureau de tabac. » C'est plaisir alors combien de chapeaux en l'air, de chandelles aux fenêtres, de chapelets au poing. Répondez, mes maîtres, est-ce ainsi qu'on s'assure de la volonté d'un peuple ?

Le peuple veut toujours son bien, et choisit souvent son mal : c'est quand on lui fait violence ou qu'on le trompe. Alors il crie : « Vivent le bon plaisir et la sainte inquisition ! » Et, suivant vous, il en faut conclure que c'est là ce qui lui convient !... Oui, sans doute! comme il me convient à moi de tomber la nuit dans un fossé, ou de donner ma bourse au détrousseur qui me serre la gorge.

—Et quand donc enfin pourra t-on reconnaître cette volonté du peuple, et savoir si l'on doit y avoir égard ? — La réponse est facile ; quand il sera assez éclairé pour en avoir une, assez libre pour la déclarer. — Oui!

quand il sera composé d'académiciens et de docteurs! — Je n'en demande pas tant : que seulement il puisse dire du premier coup, en regardant ses cinq doigts : «Un, deux, trois, quatre, cinq; un et deux font trois;» qu'il sache bien que tous les festins de cour ne remplissent pas son écuelle, et qu'un bon chapeau sur sa tête vaut mieux pour lui que dix panaches sur celle d'un duc : c'est presque assez.

Au reste est-il besoin de tant chercher pour savoir au juste ce qu'il doit vouloir, c'est-à-dire ce qui lui convient en effet?

L'homme est toujours et partout le même ; et celui qui le fit ne s'y prit à deux fois. Lapon, Grec, Chinois, demande même chose en sa prière : «O bon Dieu, fais que je sois en aise et joie, j'entends bien abrité, bien nourri, bien vêtu; que j'aille et vienne comme il me plaît; que je vive sans crainte et puisse tirer parti de ce que tu as bien voulu mettre ici-bas pour moi!» Le meilleur gouvernement sera donc celui qui procurera tout cela. Or, si, parcourant les différents pays, je trouve dans les uns les champs en friche, les villes en ruines, les chemins impraticables, et partout des pauvres et des bandits; dans les autres au contraire de belles moissons, des habitations propres et riantes, des marchands qui vont et viennent sans cesse, des gens gais, parlant haut, vivant bien, ai-je besoin de m'enquérir des lois, des mœurs, de la religion, de consulter les livres et les monuments pour m'écrier aussitôt : Ceux-ci sont les heureux! ceux-ci sont les bien gouvernés!

Maintenant si, regardant de plus près ces différents

pays, je m'aperçois que les bons logis, les bons habits et le reste se trouvent toujours du côté des chartes et de l'*a b c*, ne suis-je pas induit à penser qu'il faut aux peuples des chartes et l'*a b c?* Et c'est là tout en effet. Avec ces deux choses, Hurons et Caffres deviendront bientôt de bons tourneurs de la rue de Cléry, de bons couteliers de Langres, des drapiers de Louviers et d'Elbœuf, et tout ce qu'on peut être en ce monde. Voyez le pays de la limonade, où n'ont pu s'acclimater les marquis et les ducs, attendu le grand soleil! Nous disions fi de ces têtes à laine, qui, Dieu aidant, pourraient à peine distinguer un jour la gauche de la droite: la charte et l'*a b c* leur sont arrivés un beau matin; et, pendant que nous autres, beaux diseurs depuis des siècles, chantons la liberté et la mettons en bonbons, eux, façonnés depuis vingt ans au plus, la tiennent, et, avec elle, auront bientôt ce qu'il y a de mieux sur terre, la paix, les arts, la richesse, et le *fay ce que vouldras*, souverain bien, s'il en est.

Mais les papelards ne se rendent pas; ils ajoutent: « Vos chartes et constitutions sont de l'an dernier, de l'autre siècle au plus; il n'en était mention chez nos pères: est-ce à dire qu'il n'y eut pour eux que misère et qu'ils aient vécu en bêtes fauves? »

Et vous-mêmes, qui me lisez présentement, si j'avance que sans constitution il n'y a point de gouvernement, vous vous étonnez. « Quoi! il n'y en avait point en ces pays si policés, si vantés, où se voyaient tant de grands rois, d'insignes ministres, de héros, de prélats, de gentilshommes, et tant de villes de re-

nom ? Il n'y avait point de gouvernements sur terre ! et qu'y avait-il donc ? » — De grosses fermes, bonnes gens, de grosses fermes ! Espagne, Autriche, France et les autres ; de grosses fermes, vous dis-je ! Lisez leur histoire, curieuse, il le faut dire. Je ne parle des siéges et batailles, ni des massacres, pestes, famines, choses courantes au bon temps ; mais considérez attentivement tous ces arrangements de famille, ces mariages de princes, les traités, les achats, donations, échanges de villes et de provinces ; et toujours des rois à qui tout appartient, et qui disposent des pays et des gens, comme nous de nos moutons et de nos volailles. N'est-ce pas là l'histoire de nos maisons, et tout ne s'y fait-il pas de même ? Seulement les sires y allaient plus grandement : entre eux pays entiers se donnaient à la main ; et si le gendre ou la veuve n'en trouvait pas assez, quelques milliers de nos grands-pères s'ajoutaient à la dot, au douaire, ou se donnaient pour épingles.

Or de si gros biens demandaient un peu d'ordre : il fallait des intendants, des régisseurs, des gardes, et que sais-je ? Ce n'aurait point été assez de trois garçons et de deux servantes, comme dans nos métairies du Perche et de Bretagne. Quelles récoltes ! quelles vendanges ! quelle tonte ! Aussi partout se voyaient des ouvriers bien payés, des piqueurs, commis et trésoriers, des ministres en sus, et le maître, jouissant du tout et tenant table.

Gouverner, si je l'entends bien, c'est gérer les affaires d'hommes réunis pour vivre plus sûrement et plus commodément ; et, comme il ne peut y avoir de

société sans convention, il n'y a point non plus de gouvernement sans constitution ou charte. J'y joins toujours l'*a b c*, mais qui va de compagnie. L'un et l'autre nous ont fait grand bien, de bêtes de ferme nous ont rendus fermiers, et citoyens, de vilains et sujets, ou, pour écrire plus doctement, *subjects*, c'est-à-dire *jetés dessous*.

VI. De la charte encore ; on n'en saurait trop discourir. De son établissement et de ses dispositions.

Non, je ne suis point de ces gens qui s'inquiètent bien plus de l'origine des choses que de leur usage. A quoi bon, quand on se rafraîchit en un courant, de savoir d'où il vient? Ne vaut-il pas mieux tâcher d'en tirer parti que d'aller en découvrir la source? Je ne suis pas non plus de ceux qui tiennent à rigueur en tout, et mesurent leur étoffe à l'ongle. « Nous avons droit! nous avons droit!.. » — Eh oui! chacun de nous a droit aussi d'arrêter le vent qui souffle, et de creuser jusqu'aux antipodes.

Vous répétez qu'une charte ne doit pas être octroyée par les rois, puisqu'ils ne sont rien que par elle. N'est-ce que pour raisonner?... D'accord! Mais cherchez-vous en tout cela le profit véritable? Qu'importe alors? Si vous en avez une, sachez en user: voilà le grand point! Qu'elle vienne de Grèce ou de Memphis, que Moïse l'ait faite au milieu des petards,

ou Numa causant avec sa nymphe, ou qu'elle ait été fabriquée aux halles par des sacripans en carmagnole, qu'importe encore une fois? Bonne, il faut la conserver soigneusement; sinon, la corriger et retoucher, mais avec prudence. C'est la pierre de l'angle : la retirer, pour en mettre une autre, ébranlerait vos toits et les ferait tomber sur vous peut-être. Prenez conseil en cela des confrères de la Tamise : ils réparent, réparent toujours, mais n'abattent point. Aussi sont-ils mieux logés dans leurs vieux murs que certains dans leurs palais tout neufs.

Et même toucher à cette charte est une affaire des plus graves. Je voudrais tant et tant de précautions, de formalités, de solennités, que la difficulté seule empêchât d'y songer : car il vaut mieux garder un abus que risquer tous ses droits. N'écoutez personne à cet égard! C'est moquerie (je manque de mot) que de traiter la loi première, et sur laquelle s'appuient toutes les autres, comme s'il s'agissait de l'octroi d'un bourg ou de moins encore. Je sais à cela ce que disent les clercs : « Nous ne voulons la toucher que pour la mieux soutenir. » — Ce soin nous regarde, ô clercs trop zélés; nous y avons l'œil. Ce fut pour soutenir l'arche aussi que le lévite y porta la main : ne vous souvient-il plus de ce qui fut fait de lui? Bon exemple à retenir pourtant.

Mais voyons ce qu'on peut dire de cette charte en elle-même.

Il n'est besoin, je crois, de chercher, comme on l'a fait trop souvent, si l'homme est né pour fondre des canons et des cloches, ou pour vivre dans les

bois, libre, insouciant et heureux ; du moins conviendra-t-on qu'il est le même dans ces deux états, et que sa nature véritable n'a pu changer en passant de l'un à l'autre. Or ce qui frappe d'abord en l'observant, c'est cette égalité parfaite entre tous ceux de son espèce : lièvres entre eux ne sont pas plus semblables ; et c'est un point désormais reconnu. Avant que le jour paraisse, les choses se distinguent à peine ; mais quand il est grand, tout se voit à clair ; et le chardon qui croît au haut des murs n'est rien de plus que celui qui pousse à terre. J'en dis autant de nous. Naguères, certains paraissaient hauts de vingt toises, et le reste de six doigts ; maintenant tous ont même taille et nature, et je ris quand j'entends parler encore de marquis, barons et comtes. Tout cela diableries et farfadets, qu'a chassés le grand jour, et bons tout au plus dans la *Belle au bois dormant* et dans *Ma mère l'Oie*.

Ainsi la première vérité (vérité, c'est plus que droit) écrite en nos chartes sera l'égalité des citoyens. De là égale participation aux avantages et aux charges de la société, c'est-à-dire que tous auront même droit aux emplois et honneurs, et que tous aussi contribueront également à la soutenir et défendre.

Cette égalité, bien établie, bien comprise, suffirait sans doute ; et chacun jouirait avec elle de tous les avantages communs, et de tous ceux qu'il pourrait se procurer lui-même. Mais en matière si délicate, il n'est de précaution superflue. Notre charte doit courir bien des hasards : armons-la de notre mieux. Le haubert et la cuirasse ne feraient-ils qu'un,

je craindrais encore que certains preux n'en trouvassent le défaut.

De ce qu'un homme est l'égal de tous les autres, il s'ensuit évidemment que nul n'a droit sur autrui, et n'en peut devenir maître, à moins de se faire conquérant ou loup. L'homme donc est libre; et cette liberté fut donnée à tout ici-bas. L'oiseau qui vole, l'insecte dans l'herbe, les arbres, la fleur, tout vit sans gêne et sans entraves; et c'est ainsi que le voulut nature, qui en sait plus qu'aucun de nous. O vous tous, petits et grands, je vous en conjure, maudissez les emprisonneurs, fussent-ils agents de police; et, du moins pour leur donner exemple, abstenez-vous, s'il est possible, d'emprisonner vous-mêmes les pauvres bêtes, de mettre vos mâtins à la chaîne et les serins en cage; surtout d'apprendre à ceux-ci la musique, car elle ne leur profite guère, et bien moins aux voisins.

Être libre sera donc le second point en nos chartes; et la liberté c'est le droit de faire tout ce qui n'est pas défendu par la loi, telle, bien entendu, qu'elle doit être faite.

La liberté ou le droit de faire comprend celui de parler, cela va sans dire, besoin qui n'est pas moindre pour quelques uns. Et, que ce soit avec la langue, avec la lettre écrite ou la lettre moulée, c'est toujours parler; c'est parler à dix, à vingt, à cent mille.

Elle comprend le droit de pratiquer, comme on l'entend, telle religion qu'on s'est faite ou choisie; droit offrant ce caractère particulier que vouloir en

défendre l'usage est plus encore absurdité que tyrannie.

Il en sera de même de l'exercice des professions et de l'industrie. Car il faut vivre avant tout, et l'on ne vit plus sans faire quelque chose de ses deux bras, dont il doit être permis à chacun de faire ce que bon lui semble, hors cependant des bras d'escroc et de malfaiteur.

Enfin, la liberté garantira l'indépendance absolue du juge ; c'est-à-dire qu'entre nous la loi seule décidera, jamais la force.

Ainsi, droit d'agir, de parler, de prier, de travailler à sa guise, d'être jugé comme il convient, ne voilà-t-il pas le plus important ? Et je mets en marge ici que ces droits, tenant essentiellement à notre nature, non seulement doivent former la base de toute convention première, mais qu'il n'est pas nécessaire même qu'elle les énonce pour qu'ils existent. Il ne se peut en effet que l'association, dont le but est de les assurer, eût pour résultat de les détruire. Ainsi que tel gouvernant vienne dire : « Ces droits, que vous réclamez, ne sont point écrits dans vos lois, » on lui répondrait : « Ils sont écrits ailleurs ! ils sont écrits au fond de nous ! Les lois ne disent pas non plus qu'il nous est permis de manger et boire ; et du moins n'avez-vous point encore songé à nous le défendre. »

Mais il ne suffirait pas que notre charte consacrât tous ces droits, si la jouissance n'en était assurée pleinement à chacun. Je vois bien que je puis agir, parler, prier, comme il me plaît ; mais enfin, si quel-

que malavisé m'en veut empêcher, que faire? Irai-je, affilant ma dague, le percer de part en part, afin qu'il me laisse vaquer à mes affaires?..... Il faut donc un pouvoir qui soumette à la loi commune toutes les volontés particulières. De plus, le peuple entier lui-même peut voir son existence mise en péril; il faut pourvoir à sa défense. Tous les avantages enfin que comporte l'association dépendent de la manière dont elle est fondée. Et c'est là, je crois, ce à quoi doit pourvoir la seconde partie de notre charte. Elle présentera la forme du gouvernement qui doit nous régir. Et, je l'ai déjà dit, roi, président, consuls, il n'importe, pourvu que nous autres sachions être citoyens. Supposons un roi, puisqu'il faut supposer quelque chose.

Ce roi sera-t-il chargé seul du soin de l'état? ou, comme on disait ci-devant dans les oraisons funèbres, *sa noble tête (et sa grande perruque) soutiendront-elles seules l'univers?* La charge est pesante; et, pour moi, je ne crois guère à ce géant qui porta le ciel sur son échine, non plus qu'à ces divins génies qui faisaient, en se jouant, le bonheur de vingt peuples.

Je vais donner une heure aux soins de mon empire,
Et le reste du temps......

Voilà d'un homme bien appris, d'un homme galant; si l'on veut d'un Turc, je les connais peu. La maîtresse devait être flattée; mais le bourgeois de Damas et de Jericho, qu'en disait-il? Un autre grand prince donnait ce reste de temps aux petits

vers, à la flûte, au bel esprit. Enfin c'est un point reconnu que, pour gouverner, il faut une volonté forte, une main ferme; sans doute parce qu'on entend toujours que gouverner c'est être monté sur quelque fougueuse bête.

Je veux bien reconnaître avec MM. les poètes que

Dieu met au front des rois un rayon de sa gloire;

mais qu'avec la majesté il leur infuse l'art de gouverner, cela n'est pas aussi vrai peut-être. Je lis même en de graves prédicateurs, panégyristes, et autres compères à la suite, qu'ils doivent en leur jeunesse étudier ce grand art; que tel d'entre eux l'apprit sous son illustre père, maître passé. De sorte qu'en naissant ils n'en savent pas plus que nous autres; et que, si on n'y prenait garde, au lieu de se montrer grands princes vers dix ans, ils ne seraient que des polissons bruyants et hargneux, comme nous l'avons été nous-mêmes. Or cet art de gouverner est-il, comme l'art de faire tant de choses, de faire des épopées, des grands hommes, de parler et d'écrire, et s'apprend-il en vingt leçons? Un roi doit veiller au bonheur de son peuple, c'est-à-dire qu'il doit faire ce qui lui convient le mieux en effet. Et comment savoir ce qui convient à tout un peuple? Par lui-même?.... Oh!.... Par ses ministres et conseillers?... Maisils verront doncde la Girondeau Rhin?... Cherchez bien, mes maîtres, cherchez, et vous ne trouverez qu'un moyen : c'est de se faire assister de ce peuple même, c'est-à-dire de gens envoyés par lui, connaissant ses besoins, et capables de les bien

exposer. Et nous voilà conduits aux assemblées représentatives, nationales, chambres de députés, comme il vous plaira.

Sans doute, si l'état n'était qu'un bourg, comme jadis en Grèce ou devers le Tibre, un roi pourrait à la rigueur suffire à sa besogne, qui ne serait plus alors qu'une besogne de sous-préfet ou de maire. Car Romulus était véritablement maire de Rome, et ne voulut pas de son frère Rémus pour adjoint. Il se montrait d'ailleurs superbe et volontaire, comme nos maires de campagne; comme eux, s'entourant, pour être plus imposant, de licteurs, de bédeaux et gendarmes, et, comme eux, aimant l'encens et l'eau bénite. Mais lorsqu'on a vingt provinces à régir, Grenade et Biscaye, Champenois, Gascons et Bretons, vouloir qu'il en soit de même, c'est proprement folie. Dès lors je trouve en faute sur ce point messer Aristote et tous ceux qui ont dit avec lui que la république convenait aux petits états, la monarchie aux grands : c'est tout juste au rebours.

Et que devient, s'il en est ainsi, ce propos tant rebattu, que le souverain bonheur ici-bas serait le gouvernement absolu sous un bon roi, sous un roi philosophe et véritablement chrétien, sous un Tite, un Marc-Aurèle ou tel autre?..... Le meilleur roi, ce me semble, comme le meilleur père, le meilleur ami, n'est pas celui qui fait le plus de bien, mais qui met le plus en état de se passer de lui et de se suffire à soi-même. Si tout mon bien-être dépend de vous, ma vie entière ne va-t-elle pas se passer à trembler pour la vôtre? Qui voudrait habiter le plus

riant palais, si les voûtes en étaient soutenues par un appui toujours chancelant? Voilà nos monarchies qui dépendent d'un homme! Il faut bien qu'il meure d'un jour à l'autre, et, s'il éternue, nous tremblons tous.

Un bon roi, dit-on..... Mais un bon roi, c'est un homme sensible, aimant, généreux, faisant du bien à quiconque l'approche ou l'implore. Près de lui, je l'avoue, la vie serait douce; mais à cent lieues, à vingt, à deux, est-ce lui encore, ou ne sont-ce plus que ses préfets, gouverneurs et procureurs? Dieu nous sauve alors! à moins cependant qu'eux aussi ne soient philosophes et véritablement chrétiens, et qu'il n'en soit de même de leurs commis et amis. Car autrement, Vivent les Tite, sans doute; mais s'il faut le bon plaisir avec eux, j'aime mieux pour moi bonne charte et mauvais roi.

Si d'ailleurs nous avons l'histoire de ces délices du monde, qui se chargea de l'écrire? Est-ce l'Africain, le Gaulois, le Sarmate, ou du moins le municipal des Sabins, ou le marchand du Janicule et des Esquilies? — « Ce sont des hommes qui en valaient bien d'autres, et qui connaissaient le prince et sa cour, car ils y vivaient. »—J'entends : le prince était bon pour eux, bon pour leurs enfants, parents, amis, et pour les amis de leurs amis; mais au loin, et seulement au-delà du Tibre, comment vivait-on, et comment s'y comportaient le préfet, le décurion, l'affranchi? De cela point de nouvelles. Et chez nous aussi, quand un roi danse avec les dames, on s'écrie : Le grand roi!

Un roi qui refuse de se faire assister du peuple

de prendre l'avis de ses députés, c'est un roi qui déclare par cela même qu'il voit de Paris en Aunis, en Auvergne, aussi bien que moi au bout de mon clos. Il y a là, dis-je, impertinence et folie. « L'état, c'est moi, prétendait le grand Louis. » — Oh bien! lui aurais-je répondu, l'état devant supporter les charges, c'est toi qui seras soldat, qui paieras la taille et la gabelle. Mais il eût fait claquer son fouet. « L'état, c'est moi quand il faut prendre; c'est vous, vilains, quand il faut payer. » D'ailleurs il était beau de sa personne, et chacun le comparait au soleil. C'était donc un grand roi; et moi je serai honni pour avoir dit cela.

VII. Mais ce n'est point assez d'avoir une charte, il la faut exécuter et conserver.

« Quoi! pas encore de charte, mon cousin! et vous refusez cette douceur à vos peuples! Ce n'est pourtant qu'un vélin, avec scel et paraphe. Les miens s'en amusent que c'est plaisir, et quand ils en font trop de bruit, on la retire pour un moment, comme aux enfants leur trompette. J'ai pour cela les gens du monde les plus adroits, vrais gobeletiers, vrais chevaliers de gibecière, qui troussent leurs manches, crient: Houp! et, pendant que les yeux sont en l'air, adieu la muscade! Ils escamoteraient, je crois, ma couronne; jugez du vélin! Il paraît, disparaît, reparaît; il est en morceaux qu'on le croirait entier encore. On prétend qu'ils se font des compères. Eh,

bon Dieu! peuvent-ils être sorciers? Au reste, mon cousin, nous avons d'autres moyens; et l'un de nos amis, il y a quelque vingt ans, se tira bien d'affaire. Il avait beau dire : Houp ! et remuer les bras ; voyant qu'il n'escamotait rien, il se mit à crier : « En avant « les bons grenadiers ! en avant les bonnes baïonnet-« tes ! » Alors au diable le vélin ! C'était comme feuille de la sibylle. La liberté, qui s'en était fait un bonnet, sauta par la fenêtre avec orateurs, questeurs, discoureurs, voire les huissiers; et la pauvrette s'alla cacher entre les jambes de muets, qui l'écrasèrent, ne la voyant pas seulement. Octroyez donc, mon cousin, octroyez. »

Et cependant nous prétendons que nos princes n'aiment pas les chartes. Et qui donc les empêcherait de dire : « Nous, par la grâce de Dieu, vu notre bon plaisir, c'est à entendre celui de nos amés et féaux, ne voulons plus ne chartes ne autres nouveautés aucunes, et, pour ce, l'envoyons de notre certaine science et puissance à tous les diables. Signé le roi. » Si tel édit, paraphé, scellé, registré, se proclamait par nos rues et carrefours, que ferions-nous?..... du bruit. Les moulins en font aussi, et les chaudrons, quand on les bat; mais les mousquetons en font bien plus. Sans doute les raisons ne nous manqueraient pas; mais de l'autre côté viendraient deux cent mille raisonneurs aussi, qui, nous taillant en tête, en queue, en flanc, auraient bien vite éclairci les termes et conclu.

Avoir une charte que nous ne puissions défendre des ministres et grands seigneurs, c'est avoir du bon

grain que dévore la vermine; c'est avoir une ombre de charte, une ombre de droits; c'est être des ombres de citoyens.

Nos enfants, nos frères et cousins, veulent des rubans au bouton, des plumets sur la tête, surtout des *carolus* en poche, et, dès qu'on leur a dit pendant six mois : « *Portez harme! présentez harme!* » ils ne rêvent plus qu'à conquérir le monde et toucher leur prêt. Chacun de nous dit de son côté : « Fi donc! monter la garde au lieu de bien dormir, au lieu de vaquer à nos affaires de marchands, de notaires, de banquiers! et surtout aller au loin pour être occis peut-être!..... » Restez, restez, bourgeois du bon Dieu, et qui croyez être citoyens! restez au coin du feu, et lisez, après boire, ce conte-ci du vieil Esope : que les mâtins, ayant guerre contre les dogues, dirent à des loups, gens maniant sabres et mousquets, et peu empêchés de famille : «Faites pour nous cette besogne peu avenante, et vous serez payés. » Les loups marchèrent bravement, tombèrent sur les dogues, puis sur les mâtins, et restèrent seuls maîtres. Bourgeois du bon Dieu, le dimanche après l'office, rasés et endimanchés, allez voir la parade : la belle tenue! la belle musique! les beaux fusils luisants et brillants! O bourgeois du bon Dieu, quel plaisir de voir les parades, et que ces quakers de Penn et Georgie sont à plaindre, qui n'ont ni parades ni grand'messes! Aussi damnés seront-ils dans l'autre monde, et leur vie est triste en celui-ci.

Cela étant, les chartes à la grâce de Dieu et des gouvernants. Ils les ont données, et ne les repren-

dront point. A quoi bon? Le profit qu'on en retire leur cause-t-il grand dommage? Du maintien donc de ces chartes n'ayons aucun souci; de l'exécution.... Oh! que leurs clercs s'y entendent! La lettre tue et l'esprit vivifie, a dit l'apôtre: aussi sont-ils pour l'esprit; et moi je dis: Soyons pour la lettre! La lettre ne tue ni ne meurt; la lettre reste, la lettre sauve, même la lettre moulée. Ecoutez plutôt. Dieu défend l'homicide: Tu ne tueras point; voilà la lettre; cela est simple et clair, et, qu'on s'y tienne, le monde est en paix. Mais voici l'esprit: Tu ne tueras point, c'est-à-dire tu tueras les gens avec lesquels je suis en guerre, ou ceux qui ne veulent pas m'honorer et payer; enfin tu tueras pour mon plaisir et service. La lettre dit encore: Aime le prochain comme toi-même, c'est la seule et vraie religion. L'esprit ajoute: Cela signifie qu'il faut maudire le prochain, l'emprisonner, torturer et rôtir. Enfin la lettre dit que nous serons libres de nos personnes; que chacun pourra publier ce qu'il pense, suivre le culte qui lui plaît, et que les honneurs et places appartiendront également à tous. Oh! l'esprit!.. Savez-vous ce que dit l'esprit?..... qu'il faut entendre par là qu'on nous emprisonnera provisoirement, sauf à nous emprisonner définitivement; que nous n'imprimerons ni peu ni prou, vu que cela porte malheur aux honnêtes gens; que les honneurs et places seront pour les blonds, non pour les bruns, et qu'on nous châtiera très exemplairement si nous n'adorons les images et ne mettons au tronc.

Et de là que conclure, sinon qu'en matière de

lois et de charte surtout il faut craindre la glose ou interprétation? Toutefois nous avons pour elle un vif amour. Dans les grandes et petites choses, c'est la glose qui nous mène, l'autorité, l'exemple; mais la raison peu. Nous essayons nos chausses à la jambe du voisin, et nous sommes surpris ensuite qu'elles nous gênent. Aussi les clercs, qui s'y entendent, quand ils veulent se débarrasser pour un temps de nos chartes, ne manquent pas de nous parler de l'ancienne Rome, de Londres l'hérétique, des uns, des autres..... Clercs bien appris! Un tailleur aussi, qui avait fait un habit trop étroit de deux mains, disait à Jean : « Il vous ira, ne craignez point, car il est tout juste à la mesure de Jacques. » O tailleur, mon ami, monte à cette tribune : ta belle logique sera digne des clercs, et tu seras écouté si tu dis : « Pour habiller celui-ci je prends mesure à celui-là; » et nous autres, pour voir ce qui convient aux gens du pays, regardons bien ce que font ceux d'Angleterre. S'ils suspendent leur charte, suspendons la nôtre; s'ils ont des hustings, ayons des tripots; s'ils paient leurs compères, payons les nôtres; faisons comme ils font, à moins, s'entend, qu'ils ne fassent bien, il ne faut pas cependant les imiter en tout. »

Sot plaisant! diront les sages : l'histoire ne montre-t-elle pas cette Rome dont tu parles sauvée plus d'une fois par ses dictateurs, et tel autre peuple n'échappant au péril qu'en renonçant pour un temps à ses droits? Prétendras-tu que les gens d'aujourd'hui en sachent plus et vaillent mieux que tous ceux qui les ont précédés?—Pourquoi non? Ne valent-ils pas

mieux en musique, optique et clinique? Pourquoi n'en serait-il pas de même en logique et politique? A Rome, il est vrai, je vois des Camilles; mais je vois des César aussi. Et vous semble-t-il que les premiers ne vainquirent que parce qu'ils étaient dictateurs, et que, si les autres ne l'avaient pas été, ils auraient ainsi opprimé, décimé, enchaîné le peuple? On en peut dire autant des autres états. Adieu des lois si quelqu'un est au-dessus d'elles.

Suspendre la charte!... et c'est l'histoire qui veut cela! Au lieu de l'écouter, raisonnons un moment: mieux vaut une bonne raison que cent chroniques.

Aux grands maux les grands remèdes, dites-vous: il faut bien, dans des cas extraordinaires, recourir à des moyens de même nature, et la suspension de quelques droits n'est rien quand on est menacé de tout perdre.—Mais qui donc vous menace? L'étranger?.... Ce serait simplement un cas de guerre, et il ne s'agirait alors que de se défendre. L'ennemi est-il au milieu de vous?... Et qui peut-il être? Votre gouvernement même? Non: vous n'iriez pas sans doute, quand il vous attaque, renverser le seul abri qui vous protége. C'est donc alors une partie du peuple qui en veut à l'autre? Une partie!.... Est-ce seulement une poignée de mécontents? Mais la force publique est là pour les arrêter, les tribunaux pour en faire justice. Serait-ce la majorité? Non pas encore: car ce serait le peuple même, et devant lui, il n'y a plus rien; ce qu'il veut, il le fait. Quel est donc enfin ce cas extraordinaire que je ne puis même découvrir? Et, s'il était à craindre en effet, ne serait-ce pas parce

qu'il menacerait vos droits ? Cependant, s'il se présentait, vous parlez de les suspendre vous-mêmes ! Singulière manière de les défendre, il le faut dire, et belle prudence ! N'est-ce pas se jeter à terre, de peur d'y être mis ?

Et qui choisirez-vous pour dépositaire de ce terrible pouvoir devant lequel tout va disparaître ? Est-ce un simple citoyen du moins, qui, n'étant rien que par lui, ne puisse le retenir lorsqu'il ne sera plus en droit de le conserver, et qui se rappelle sans cesse qu'en le déposant, il doit en rendre compte ? Encore ces deux garanties ne purent-elles sauver le peuple qui se les était données. Et vous, gens des monarchies, quelles seront les vôtres ? Vos rois une fois dictateurs, si le titre leur plaît, le lâcheront-ils? Et, s'ils en mésusent, qui les châtiera ? « Nous avons gouverné sans vous, diraient-ils, lorsqu'il n'y avait qu'embarras et danger; nous gouvernerons bien sans vous quand tout est tranquille. Vous défierez-vous par un beau temps du pilote qui vous sauva pendant l'orage ? » Que répondre à ce petit raisonnement s'il était notifié par un grave chancelier et deux cent mille arquebusiers ?

Croyez-moi, laissez là les beaux exemples et les Romains d'autrefois : c'est assez d'avoir affaire à ceux d'aujourd'hui, et, s'il faut, au lieu de raisonner, qu'on vous conte quelque chose, que ce soit des fables. Qu'on vous dise, avec maître Jean : Le cheval se laissa brider et seller ; bien vite il fut débarrassé du cerf, et ne l'est point encore du cavalier. Les poissons, craignant les filets, se confièrent au héron, bon

apôtre, qui les mit en lieu sûr; et depuis, ils n'ont eu rien à craindre. Voilà parler ! Et ces bêtes m'instruisent plus que vingt peuples du vieux temps.

Pour en finir, en quelque état que vous tombiez jamais, fièvre ou chaud-mal, ne recourez point au régime du bon plaisir : il n'y a santé de peuple à y résister. Ne souffrez point qu'on suspende vos droits, serait-ce pour un jour, serait-ce pour une heure : il ne faut grand temps pour faire de mauvais ouvrage. Vos maîtres si zélés ne veulent, assurent-ils, que vous sauver du péril. Nenni, de par Dieu ! c'est autre chose qu'ils veulent, et je me défie de quiconque enlève le gouvernail pendant le gros temps, ou éteint la lampe quand les malfaiteurs approchent. Ils ont tout ce qu'il faut pour bien faire. S'ils demandent plus, craignez-les : ce ne sont plus que hérons cherchant à mieux vivre. Quoi qu'ils puissent dire, tenez pour certain, et c'est mon mot, qu'il vaut encore mieux avoir affaire à des conspirateurs attaquant vos droits qu'à des rois que vous en auriez rendus maîtres.

VIII. Des différents droits sur lesquels est fondée toute charte ; et d'abord de l'égalité.

« Égalité, fraternité ou la mort. » Ce style est cru. J'aime mieux :

> O le beau temps où l'homme dit à l'homme :
> Soyons frères ! ou je t'assomme.

Cela est plus coulant, plus facile. Toutefois Dieu nous garde de cette fraternité ! Mieux vaut encore celle des rois, qui sont frères, comme vous, gens de tout état, êtes serviteurs les uns des autres. On écrit : « Monsieur, ce petit mot est pour vous prévenir que je vais aller incontinent vous mettre six pouces de mon épée dans le corps, parce que vous êtes un misérable. Croyez-moi votre très humble et très obéissant serviteur. » Il est clair que, si le misérable le croyait en effet, il ordonnerait à son serviteur de ne pas se déranger. Bonnes gens, n'abandonnerons-nous pas ces vilaines formules, comme nous avons abandonné la poudre à poudrer et notre amour pour les moines? Au lieu d'être serviteurs et humbles avec nos ennemis, ne vaut-il pas mieux être simplement hommes à l'égard de tous, bons voisins et concitoyens, et signer : Paul, Jean, Sébastien ? Nous ferons ainsi dans cinquante ans ; mais pourquoi si tard ?

Égalité..... Beau mot!.... *Restez avec vos égaux ; on n'est heureux qu'avec ses égaux. Le pot de terre était un glorieux qu'on ne saurait plaindre ; il méprisa ses égaux, et ne revit plus le coin du feu, où il eût aussi conté ses voyages.* Pourquoi donc tous les hommes ne le sont-ils pas ? Ce serait grand plaisir de vivre.... Pourquoi, pourquoi?.... parce que tous les estomacs ne le sont pas, ni tous les esprits, ni tous les bras ; parce que l'amour des honneurs et richesses n'est pas le même chez tous, non plus que la raison, le savoir. Et qu'y faire ? Un sot sera-t-il jamais qu'un sot ? sot prince ou sot chiffonnier, sot au conseil, aux champs ou à la ville ? Et tous les faiseurs

et instituteurs d'ici-bas empêcheront-ils que tel veuille rimer ou gouverner, ou tel manger en un jour ce qui suffirait à vingt autres pendant six mois? La nature le voulut ainsi; mais voulut-elle qu'il y eût des gentilshommes et des vilains? Causons-en! et parlons de noblesse à propos d'égalité, comme à propos de santé on parle de colique et de fièvre jaune. Je prie messieurs les gentilshommes de m'excuser si je les traite un peu familièrement ici : ils en comprendront bien vite la raison.

Je vois deux espèces d'hommes en ce monde, eux et nous. Cette division semblerait étrange, si on n'avait égard qu'aux ongles et aux vertèbres; cependant, puisqu'ils y tiennent absolument, j'y consens. Reste à savoir laquelle est préférable : car, suivant eux encore, elles sont loin de se valoir. Moi donc, vilain, si, comme tel, je ne puis me tenir pour grand'chose ici-bas, que me reste-t-il, sinon de soutenir que messieurs les gentilshommes sont moins encore? Je me serais contenté à coup sûr d'être l'égal de tout le monde; mais, tant qu'à ne pas être homme comme un autre, encore vaut-il mieux être plus que moins.

Et je trouve tout d'abord, pour m'assurer cette supériorité, une autorité grave, la sainte Bible, livre qu'on ne récusera point. Sans lui, le beau jeu pour les faiseurs de généalogies et de pures races! En cherchant bien, dans quelque coin du chaos, entre le sec et l'humide, entre le froid et le chaud, ils auraient découvert la noblesse et la roture, et de là tout fût provenu. Mais un père unique!... et ce père, il le faut bien dire, était un vilain : Adam tout court, sans

titre ni particule. Et voyez les conséquences! D'abord les vilains sont bien certainement les plus anciens, et dès lors messieurs les gentilshommes ne sont que nos cadets ; secondement, Dieu, qui ne travaillait pas à la légère, et qui s'entendait aussi bien qu'aucun prince en noblesse, ne voulut y être pour rien, pensant qu'elle arriverait assez tôt pour son plaisir et pour le nôtre. Il pouvait mettre en son paradis des nobles, et y mit des vilains: c'est évidemment qu'il jugea ceux-ci meilleurs, car il y aurait irrévérence à supposer qu'il voulût ou pût faire un mauvais choix. Une troisième conséquence, frappante aussi, c'est que les plus illustres maisons de France, d'Espagne, d'Autriche, même de Gascogne et de Picardie, *en remontant à travers la nuit des siècles*, comme on dit, de père noble en père noble, arrivent infailliblement à un père roturier, ce qui, pour des âmes généreuses, est une véritable déconvenue.

Or la noblesse, dont le bon Dieu ne s'était pas soucié, fut imaginée plus tard et mise au monde par un roi, pour récompenser de quelque important service ses sujets fidèles et leurs hoirs à jamais. Le grand point pour un gentilhomme, et le souverain mérite, c'est qu'il soit réputé fils de son père, et que celui-ci jouisse du même avantage, et ainsi successivement. Et certes on conviendra que ce grand point se trouve chez nous autres aussi, avec cette différence, néanmoins, que, quelque haut que nous remontions, nous ne pouvons découvrir de grand-père qui ait rendu service. De sorte que tout serait égal entre nobles et vilains, si ce n'est que dans la famille des premiers il s'est trouvé

un homme obligeant de plus que dans les nôtres. Est-ce la peine de ne pas s'entendre ?

Le roi qui fonda la noblesse fut un grand roi sans doute; mais ceux qui la voudraient maintenir de nos jours sont-ils de grands logiciens? Quand on a proposé de pendre les vilains, comme ci-devant, d'abord pour qu'il en revînt honneur à messieurs les gentilshommes, ensuite pour que sur les enfants de ces vilains retombât la honte de leurs pères, on s'est écrié : « Fi! Les enfants, qui ne sont pour rien dans le méfait, doivent-ils être pour quelque chose dans le châtiment? »—O logiciens, que Dieu bénisse, vous raisonnez bien quand il s'agit de potence; raisonnez donc de même quand il s'agit d'écusson, et ajoutez : « Les enfants de messieurs les gentilshommes ne sont pour rien dans le service rendu par leurs grands-pères : doivent-ils être pour quelque chose dans la récompense?» Et en effet, je dis, moi, que s'il est peu raisonnable de honnir les fils d'un détrousseur, il ne l'est pas plus de donner rubans et marquisats aux fils d'un serviteur obligeant; je dis qu'il fallait relever les gibets, ou ne pas relever les cimiers.

Et à quoi bon d'ailleurs? Les nobles ne se plaignent-ils pas de n'avoir plus qu'un vain titre, n'ayant plus de priviléges? Cependant, s'ils ne sont rien sans le privilége, qu'étaient-ils donc par eux-mêmes, et que se transmettaient-ils ainsi avec le sang de génération en génération? Un noble n'était donc noble que comme un marchand est marchand, lequel n'est plus rien sans la patente? Et si je demande ce qu'étaient ces priviléges tant regrettés, on me ré-

pond : « D'être seuls admis aux emplois et honneurs, de n'être tenus à aucune charge, et de traiter les gens du peuple comme gens d'une autre espèce. — Et le peuple consentait à cet arrangement? — Il fallait bien, car il n'osait ou ne pouvait résister.»—Ainsi, ces priviléges consistaient à prendre ce à quoi on n'avait aucun droit, à vexer, à piller.... Et être noble, c'est descendre de ceux-là mêmes qui agissaient ainsi !..... J'admire dès lors qu'un pareil titre puisse être contesté : on ne le prend sans doute que parce qu'on y est obligé ; et, pour se dire noble, il faut bien qu'on le soit.

Mais si le titre n'était rien, si même s'en prévaloir était indigne d'un homme d'esprit et de cœur, l'avoir mérité, n'était-ce pas au moins quelque chose? La nature de la récompense a-t-elle pu gâter le service, et l'abus que la noblesse a fait de ses droits suffit-il pour qu'on oublie ce qui les lui valut?— C'est bien! Mais dites-moi donc ce qui vous les valut, et quels si grands services vous avez rendus à l'humanité pour être placés tant au-dessus d'elle. L'industrie vous doit-elle ses progrès, les sciences et les arts de grandes découvertes? Nous avez-vous éclairés, enrichis, rendus plus heureux et meilleurs? —Par saint Denis et Montjoie, nous faisions mieux! Nous défendions l'état, c'est-à-dire le prince ; et cette noblesse, nous l'avons payée de notre sang. — Donc vous étiez en grand nombre pour défendre ainsi tout le pays, ou bien vous aviez encore ces terribles rapières, qui d'un coup tranchaient mille hommes? — Nous avions le courage, le dévoûment, le génie,

et, commandées par nous, les armées apprenaient bien vite à vaincre ou à combattre glorieusement du moins. — Des armées ?.... Oh ! oh !.... Et qui les composait ces armées ? Était-ce le peuple par hasard ? — Parbleu ! n'aurait-il pas fallu nous faire soldats ? — Si bien que vos grands-pères étaient officiers ; les nôtres grenadiers, tambours, pionniers, et portaient ainsi le plus lourd du fardeau. Et vous assurez que c'est à la guerre que vous avez si bien gagné votre noblesse ; c'est-à-dire qu'à la guerre vous aviez le meilleur lot, et que vous aviez le meilleur encore pendant la paix. O la belle et merveilleuse justice !... Et le service du prince que j'allais oublier ! Prendre soin de ses chambres, cuisines, écuries, chenils ; le saluer au matin, le soir encore, et tout le jour ; le flatter, flagorner, adorer lui et ses maîtresses..... Noble métier ! Car le bien-être du prince fait évidemment celui des peuples, et ceux-ci ne sauraient pâtir quand il a ses aises. Bon métier aussi ! L'or et les grâces pleuvaient sur ces dignes serviteurs ; et de plus, ils avaient la desserte. La desserte d'un roi !.... Nous en pouvons juger, nous autres qui payons les provisions. Mais enfin, n'était-ce point assez de tout cela, et fallait-il la noblesse en sus ?

Dieu merci, le temps, qui change tout, a changé ces belles choses : nous voyons des marquis encore ; mais s'ils sautent, ce n'est plus sur le ventre du peuple, qui ne le souffrirait pas. Les flatteries, lâchetés, bassesses et autres vertus, sont d'un moindre profit ; et, à vrai dire, il n'y a plus que l'écusson pour la fourchette. Est-ce la peine d'être fils de son père ? à

moins pourtant que certains d'entre nous ne continuent à rehausser ce peu par l'envie qu'ils en montrent, et à disserter gravement de la noblesse de tel ou tel, comme s'ils dissertaient de quelque chose. Je comprends bien *monsieur le président*, *monsieur le directeur*, *monsieur le docteur*; mais, *monsieur le comte*, *monsieur le duc*, qu'est-ce?... Rien, en vérité! Tournez, retournez un duc, un marquis, un comte; regardez-le de tout sens, par-dessus, par-dessous, ce n'est rien, vous dis-je. Dès lors, l'égalité n'en peut souffrir, pourvu que nous autres nous prenions toutes ces pauvretés pour ce qu'elles valent. Travail, instruction, vertus civiques et domestiques, bienveillance réciproque, voilà ce qui peut désormais nous distinguer les uns des autres; la fortune aussi, quand elle est, s'entend, bien acquise et bien employée. Pour ce qu'on appelle grand, je ne sais trop qu'en dire. C'est, je crois, un homme avec un palais, des officiers, des livrées; on visite le tout, et l'on dit qu'on a visité un grand. Ou bien c'est un homme avec un brillant équipage, des piqueurs, des coureurs; on se met à la fenêtre, et l'on dit qu'on a vu passer un grand. Quelquefois l'homme compose le grand à lui tout seul : ce n'est pas la peine alors de se déranger...O grands! n'est-ce pas nous qui vous faisons, comme nous faisons tant d'autres choses? Que je rencontre tel de vous en blouse, en frac; que je vive six mois avec lui, l'apercevrai-je seulement? Mais un beau jour son tailleur lui passe la main sur l'échine, son chapelier sur la tête, son bijoutier lui pend au cou cinq ou six preuves irrécusables de mé-

rite et d'honneur, alors ce n'est plus un bourgeois, ce n'est plus Jean comme devant: c'est *monseigneur*, c'est un grand... C'est un pauvre diable, vous dis-je, ô bonnes gens, qu'ont ainsi métamorphosé nos aiguilles, nos feutres, nos métiers.

Je le repète donc, veuillons que l'égalité soit, et l'égalité sera. Notre faiblesse lui est bien plus dommageable que l'impertinence de ceux qui cherchent à la biffer du rôle. Chacun est ici-bas ce qu'il veut être; et tel, n'ayant fortune, ni rang, ni emploi, reste l'égal au moins de tel qui jouit de tout cela. J'en vois qui se baissent d'autant plus que celui qui leur parle se tient plus haut: est-ce le moyen de s'entendre? «Ils nous regardent à peine, dites-vous!»—Comment vous apercevraient-ils seulement, quand vous vous faites si petits? Dressez-vous avec les fiers; penchez-vous vers les humbles: ainsi vous vous mettrez de niveau et causerez plus commodément. C'est la règle du bon sens; et ma devise à moi, si les présentes reflexions me valent, comme je l'espère, un champ de gueule ou d'azur, sera *Debellare superbos*: car je hais les superbes. J'en tiens l'espèce pour la pire et la plus sotte de ce monde. Qui relève la crête, si ce n'est l'oiseau de basse-cour? Qui s'enfle, si ce n'est le crapeau tout rempli d'un sale venin?

VIII. D'une petite question de grammaire touchant le mot *liberté*.

Et ils répétaient tous : « Nos libertés ! nos libertés !... » Moi, je leur dis : « Vous mettez donc libertés avec un *s* ? Prenez-y garde cet *s* gâtera vos affaires. Tiendriez-vous, comme les petits garçons, plus à la quantité qu'à la valeur ? Cependant des libertés, quel qu'en soit le nombre, ne valent pas la liberté tout court. Par *libertés* on entend familiarités, façons lestes, comme : Le saint roi David se donna de grandes libertés avec la femme d'Urie, Ruben avec Bala, Lot avec ses filles, etc. Ce sont des libertés bibliques et judaïques, qu'il ne faut blâmer. On dit aussi : Les preux et papelards prenaient jadis de grandes libertés avec le pauvre peuple, et en prendraient encore bien volontiers. Ce mot signifie, de plus, *immunités*, *franchises*. Cette ville a mérité qu'on lui retirât ou qu'on lui rendît ses libertés. Or immunités, c'est exemptions de devoirs et charges. De sorte que, lorsque vous parlez si haut de libertés de conscience et de la personne, cela revient à dire : « Nous n'avons pas le droit de prier comme il nous plaît ; mais nos maîtres veulent bien nous le permettre. Nos fortunes et nos personnes appartiennent auxdits maîtres, et nous ne pouvons agir que suivant leur bon plaisir ; mais ils veulent bien nous bailler et oetroyer exemption à cet égard. » Est-ce ainsi que vous l'entendez ?... Tenez-vous donc au singulier, et dites la liberté, comme on dit la santé, la beauté, le

bien-être ; dites : Sans liberté, foin de ce monde ! La liberté ne nous vient pas des rois, car ce n'est pas d'eux que nous viennent la barbe et les ongles. Sachons mourir pour la liberté, ou vivons pour le ventre ! Ces phrases sont correctes, et parler autrement ne peut s'excuser dans aucune langue. Il est bien sans doute, pour complaire aux grands princes, de manquer aux lois, au sens commun, à la conscience ; mais il ne faut pas manquer à Vaugelas.

IX. Comment je prouve aux clercs qu'il ne doit jamais leur être permis de nous emprisonner à leur caprice.

J'étais dans mon fauteuil de cuir noir, et je venais de lire une belle discussion sur le droit que nous avons, petits et grands, de faire ce que bon nous semble. Or, mon esprit étant tout plein de ce sujet, je me mis à parler avec moi-même, comme dans les comédies et tragédies, et voici ce que je disais, ou à peu près :

« Faire des livres et journaux, ou seulement les lire, n'est pas un besoin de première nécessité ; et la presse muette, c'est tout simplement les réverbères éteints, lesquels ne servent au bout du compte qu'à préserver des mauvais pas et des voleurs, et l'on s'en passait au bon temps. Suivre en paix sa religion n'est pas indispensable non plus : car ne suffit-il pas d'un peu de conscience et de complaisance pour se faire, au besoin, catholique ou Turc ? On peut vivre encore, quoique tous les moyens de bien vivre soient réservés

à ceux qui sont bien nés. Mais cela est-il possible, s'il faut craindre sans cesse d'être appréhendé au corps et emprisonné ?

Qu'est-ce qu'être homme ?..... N'est-ce pas aller, venir, reposer, travailler quand il plaît, manger à son heure, ne sentir rien qui gêne, qui arrête ? N'est-ce pas cela pour le sauvage, le bourgeois, le manant, pour tout ce qui a vie ? Et cette liberté est si bien dans notre nature que nous n'en sentons tout le prix que quand nous l'avons perdue : c'est comme la santé. Même je soutiens que n'être plus libre, c'est pis que nausées, colique, ou gravelle. Et cependant les maîtres d'ici-bas n'y regardent pas de si près ; et, au moindre vent qui fait rider la face de l'eau, ils s'écrient : « Vilains, plus de liberté pour vous ! Soyez malades pour trois, six mois ou plus, afin que nous autres nous nous portions mieux.

Comme je finissais cette phrase, je crus être entouré d'une assemblée nombreuse qui chuchotait à voix basse, et l'on disait à mes côtés : « Mon Dieu ! que cet homme a d'éloquence ! » ce qui me flatta. Puis je vis entrer sept à huit grands personnages, qui étaient de grands ministres, c'est-à-dire de grands clercs, suivis d'un gros d'orateurs et de claqueurs bien soldés et disciplinés ; et le chef de ces clercs monta jusqu'à moi, me mit un brevet dans la main, et sur le dos un habit brodé qui m'allait à ravir, quoiqu'il me gênât un peu. Après quoi, étant descendu à sa place, il dit d'un ton persuasif : « Il faut qu'on nous permette d'emprisonner les gens à notre gré, vu qu'il vient de se commettre un mauvais coup ; qu'il peut s'en

commettre encore, et que les esprits sont agités. »

Moi, je bénis le ciel, qui m'offrait cette occasion inattendue de rabrouer les clercs, et je répondis sans hésiter : « Non pas, messieurs... ! » Mais le malin que je crus entrevoir près de moi me tira rudement par les basques de mon habit brodé, et m'avertit qu'ainsi accoutré et breveté, je devais dire *messeigneurs*, et me montrer complaisant, soumis et poli. Je repris donc de cette autre manière :

« Dieu nous garde, ô clercs *messeigneurs*, de vous dire ; Non ! ce mot n'étant point parlementaire. Et, pour mon compte, je ne voudrais rien refuser à ceux qui peuvent me tout donner. La charte n'a pas prévu, il est vrai, le cas où elle ne serait comptée pour rien, ni réglé comment il la faudrait violer ; mais cette omission ne doit pas vous préjudicier. Seulement faudrait-il nous donner quelques raisons, s'il est possible, afin qu'en faisant tout pour vous, nous paraissions faire aussi quelque chose pour nos commettants. »

Et j'entendis le malin qui m'approuvait par-derrière et me promettait de l'avancement.

LE CHEF DES CLERCS.

Des raisons!... mais nous vous avons dit qu'il s'est commis un mauvais coup, qu'un autre se prépare peut-être, qu'il y a partout de l'agitation ; somme toute, que, les gens étant mécontents, il faut les emprisonner.

MOI.

Voilà qui commence à m'ébranler ; mais si vous aviez du meilleur encore, il y aurait plaisir à se rendre.

Nos devanciers vous ont-ils jamais mieux parlé, et, dans tous leurs discours, trouverez-vous rien de plus? si ce n'est pourtant ce petit et ingénieux argument, que nous devons vous répéter, et qui vous persuadera sans doute, à savoir, *qu'on ne peut retirer la liberté qu'autant qu'elle existe ; qu'ordonner sa suspension en est une reconnaissance authentique, et que dès lors tout bon citoyen, en se voyant emprisonner à notre caprice, doit se réjouir au fond de lui, et sentir vivement l'avantage du gouvernement représentatif sur le gouvernement absolu.*

MOI.

O clercs messeigneurs, vos intentions sont bonnes; mais vos raisons ne les valent pas. Afin de vous mettre sur la voie, et de vous aider à prouver que votre demande est raisonnable, je m'en vais vous montrer comment on prouverait qu'elle n'a pas le sens commun.

Ici le malin me tira une seconde fois par les basques de mon habit brodé, et grinça des dents; mais je n'y pris pas garde et je poursuivis :

Il s'est fait un mauvais coup, dites-vous : il est donc trop tard pour l'empêcher..... Il s'en prépare peut-être un autre : cela n'est donc pas certain.... Les gens sont mécontents: il ne faut donc pas les emprisonner, car ils seraient plus mécontents encore.... Et à qui d'ailleurs en voulez-vous? A ceux qui attaquent la vie des princes et préparent le renversement de l'état?..... Arrêtez-les, bon Dieu! nous vous en ferons tous compliment. La loi ne vous permet

elle pas de châtier quiconque refuse de chômer le dimanche, ou crie *Vive Jean!* au lieu de *Vive Jacques!* A plus forte raison vous donne-t-elle tout droit contre les conspirateurs et révolutionnaires.

LE CHEF DES CLERCS.

Oui dà! quand il y a moyen de les reconnaître pour tels et de les convaincre; quand il y a de leur part quelque acte, quelque écrit, quelque parole au moins. Mais, à défaut de tout cela, comment s'y prendre? comment mettre sur eux la main?

MOI.

Ne la mettez pas, ô clercs trop impatients. Si rien ne prouve qu'ils abusent de leur liberté, pourquoi les en priver? pourquoi supposer qu'ils songent à mal faire s'ils ne font rien de mal en effet?

LE CHEF DES CLERCS.

Ils n'aiment pas le gouvernement, qui le leur rend bien et les traite en conséquence: ils ont donc intérêt à le renverser; partant, on doit les considérer comme suspects, et mieux vaut pour eux être emprisonnés aujourd'hui que pendus plus tard.

MOI.

J'ai quelque chose, et mon voisin n'a rien: n'est-il pas certain qu'il a intérêt à troquer sa serge contre mon louviers, et à faire passer dans sa poche ce qui se trouve dans la mienne? Puis-je demander en conséquence qu'on s'assure de lui? car il doit m'être suspect, et mieux vaut pour lui être mis en prison aujourd'hui que demain dans un bagne. D'autant

que son méfait ne serait difficile à préparer ni à exécuter. Pour vol, meurtre, incendie même, deux bras suffisent, mais ne suffisent pas, je crois, pour renverser un état. S'est-il jamais vu de conspirateur faisant seul sa besogne? Ne faut-il pas des complices, des assemblées, des signes de ralliement, des armes, et bien d'autres choses? Faire à la dérobée des chapeaux, de la faïence, des maisons, me semblerait plus facile que de faire des conspirations; et j'admire toujours comment la police, dont l'œil perçant découvre jusqu'à l'aigle de nos boutons de culottes, a besoin de moyens extraordinaires pour découvrir des conspirations toutes prêtes à éclater.

De plus, messeigneurs, cette faculté d'emprisonner s'exercerait contre des individus seulement, non contre des villes et provinces. Or que sont des individus, que sont mille, cent mille bras même, si, comme vous le prétendez, vous avez pour vous le peuple entier? Il ne peut y avoir de danger véritable qu'autant que ce peuple entier soit mécontent; et, dans ce cas, tous vos châteaux et donjons y feraient-ils rien, et vos affaires en iraient-elles mieux?

Que s'il s'agit de princes menacés du poignard, votre moyen n'est pas meilleur. Je ne vois qu'une chose alors: c'est d'avoir des portes bien fermées, bien gardées, de bonnes camisoles de carton ou d'acier, fâcheux accoutrement dans les temps chauds, mais que rien ne peut remplacer, pas même l'emprisonnement de tout ce qu'il y aurait de suspects dans les deux mondes. Voyez la pitoyable histoire des rois assassinés Leurs meurtriers sont toujours ceux

dont ils se défient le moins, et seraient les derniers qu'atteindrait votre loi. Moi, qui, Dieu merci! ne songe à tuer les rois ni personne, j'en parle à mon aise et tout haut. Je dis de l'un, C'est un pauvre hère; de l'autre, Un sot prince; de l'autre, Un grand pendard. Mais quiconque a dans la manche le coutel de saint Clément ou de feu M. de Ravaillac se montre d'autre sorte; et, avant d'occir une majesté, c'est bien le moins qu'on lui fasse la révérence.

Or, messeigneurs, ne pouvant vous assurer des gens vraiment à craindre, s'il en est, et ceux-là ne vous craindront guère, il faudra que vous mettiez la main sur les gens paisibles, sur les gens qui ne vous salueront pas profondément, qui ne se feront pas vos serviteurs et valets, et que vous traiterez d'ennemis de l'état, parce qu'ils seront les vôtres. Ainsi, sans nous préserver des véritables séditieux, vous finirez par rendre tels tous ceux qui veulent en effet le bon ordre et la paix, et, si les conspirations que poursuit votre beau zèle sont imaginaires ou vous échappent, votre impertinente tyrannie ne manquera pas d'en faire naître de réelles.

Je ne voterai donc pas pour que vous ayez la faculté d'emprisonner à votre caprice. Les remèdes violents ne sont pas de mon goût; s'ils ne guérissent pas le mal présent, ils donnent souvent celui qu'on n'a pas encore, et n'agissent sur la machine qu'en l'usant terriblement.

M'étant interrompu pour reprendre haleine, l'assemblée cria : Bravo! bravo! et j'en fus flatté. Mais

le malin dit entre haut et bas : « Oh! le sot, qui aurait pu être des nôtres et se faire un ventre aussi! » Puis, sur un signe des clercs, il ramassa mon brevet, que j'avais laissé tomber, et me dépouilla de mon bel habit brodé, ce qui me mit plus à l'aise. Et les clercs firent la grimace à cause de ce petit discours, où j'avais mis pourtant de la réserve et de l'honnêteté. « Répondez donc! répondez! » leur criaient plusieurs voix. Mais ils sortirent, disant que ce n'était pas merveille de les réduire au silence quand on s'en tenait à raisonner. Alors je voulus parler à l'assemblée elle-même, et je me tournai un peu à gauche; mais je ne vis plus que le papier fond jaune qui tapisse mon cabinet, et le grand portrait de mon oncle, qui avait l'air de me regarder. C'est pourquoi je me tus.

X. Petite digression sur la lettre moulée.

Je viens d'acheter un petit imprimé tout frais, un petit pamphlet, un pamphlet révolutionnaire, qui ne coûte que 40 cent., et parle de droits, de liberté, de lois, de cent choses... Ne va-t-il pas jusqu'à demander si vraiment la lettre moulée a perdu ce monde, et si Caïn lisait les journaux chez son père? Que répondre? ma bible n'en dit rien. Mais, si je ne me trompe, la lettre moulée est venue bien après le déluge, et Caïn lisait tout au plus des nouvelles à la main. Encore n'écrivait-on pas de ce temps, ou

parlait seulement, et c'était trop : car, le serpent ne disant mot, Eve n'eût pas été séduite, ni nous damnés. Le serpent donc doit être maudit pour ne s'être pas tu. Et l'inventeur de la lettre moulée sera maudit aussi avec tous les typographes, qui sont des serpents comme lui, et chacun doit tâcher de leur écraser la tête.

Le petit pamphlet demande encore si la lettre moulée fut en effet le seul fléau qui manqua jadis à l'Egypte ? — Quoi ! ce pourrait être un aussi terrible mal que la famine, les sauterelles et le flux de ventre ?.... Mais bon ! c'est tout simplement le moyen de transcrire, à l'aide d'une machine, le contenu d'un papier, afin que chacun le puisse lire, si cela lui est agréable. Ce contenu, devenu livre, court le monde, servant à tout, à instruire, amuser, envelopper les pruneaux et le tabac : car beaucoup d'auteurs, comme on sait, font des livres pour que les marchands fassent des cornets. — « Oui, oui, me dit-on, voilà le beau ! Mais ce n'est pas tout : à l'aide de ces livres on corrompt la morale, on médit des rois, on plaisante des saints, voire des ministres, et le monde est poussé à sa ruine. » — C'est tout juste aussi, répondis-je, ce qu'on fait avec la langue, et la langue vient de Dieu, si la lettre moulée vient des hommes. Faire un livre qui a cent, deux cents lecteurs, c'est parler à cent ou deux cents auditeurs ; c'est parler d'une manière, au lieu d'une autre. Donc nous empêcher d'imprimer, c'est nous empêcher de parler ; et briser nos presses c'est couper nos langues, seulement la douleur est moins grande.

Même je soutiens que la langue est pire que la lettre

moulée. N'ai-je pas écrit à un grand ministre, il y aura tantôt trois ans, une lettre bien pensée, bien déduite, par laquelle je croyais le confondre à tout jamais. Il ne la lut pas seulement, ni le public ; et il n'en résulta qu'un déficit pour moi, et des cornets pour les priseurs, qui seuls verront mon œuvre : triste sort, au lieu de la gloire que j'attendais ! Quelle différence, si, courant chez la voisine, j'eusse dit : « Monseigneur s'enrichit vite ; monseigneur s'entend avec sa caisse, et lui fait pondre des œufs d'or, qu'il ramasse. » Le propos, je le demande, fût-il resté chez la voisine ?.. Et quelle besogne courante ! Point à concevoir, disposer, écrire; point d'épreuves à corriger, d'imprimeur à payer: composition, tirage et vente, tout se fait d'un coup, et la chose est consommée aussitôt qu'imaginée. Parlez après cela de pamphlets et de gazettes ! — Ne faut-il pas, pour les lire, du temps, de l'argent ; et le cinquantième d'entre nous y songe-t-il seulement ? Mais prêter l'oreille et répéter la nouvelle, qui s'y refuse ? Cela n'empêche pas de visiter un malade, de gronder un commis ou de régler ses comptes. Aussi pour vingt gazettes, le pays a cent mille faiseurs de brochures vocales, qui glosent, médisent, Dieu sait !.. Toutefois ils ont le champ libre, et l'on enchaîne les autres. J'aime Mahmoud ; c'est mon homme ! Chez lui, qui parle seulement est étranglé tout d'abord. Aussi, qu'il proscrive livres et pamphlets, je n'y trouve à dire, et cela procède. En plus d'un pays au reste on serait assez de ce goût. Voyez la France ! Pour causer, c'est trop de vingt ; non pour danser, si ce n'est au village, où l'on ne danse pas, comme à la ville.

comme à la cour, la robe ouverte et la gorge nue. Vingt, miséricorde!... Vingt hommes bien résolus et armés de bâtons, le trône y tiendrait-il?.. A Madrid, à Rome, c'est trop de trois : aussi vivent Rome et Madrid! et vive Mahmoud, qui prend l'uniforme et aura bientôt ses gendarmes! Il faut ici-bas des gendarmes! il en faut au théâtre, au temple, aux marchés, aux écoles! Sans eux, rien de bon : c'est la muscade du régime; on en a mis partout.

Quoi qu'on dise donc de la lettre moulée, moi j'y tiens; et j'ai mes raisons peut-être. Car, que nos droits, si bien reconnus, soient mis en oubli, violés même, que ferons-nous? Je ne vois que l'un de ces trois partis : souffrir patiemment ladite violation et la souffrir en vue de Dieu, ce qui est méritoire; nous en préserver par la force, en châtiant ceux qui l'oseraient commettre, ce qui serait sujet à des inconvénients; enfin tâcher d'y remédier par des représentations propres à ramener nos seigneurs et maîtres; et ce dernier parti me semblerait le plus convenable. Il faut donc pouvoir faire des représentations à ces seigneurs et maîtres. Mais s'ils refusent d'y avoir égard, qui les y obligera? L'opinion publique sans doute, le cri du peuple entier, qui a bien le droit de se plaindre quand il souffre. Il faut donc pouvoir parler au peuple entier. Et comment, sans la lettre moulée? Si on nous en interdit le libre usage, c'est donc qu'aucun droit ne saurait être méconnu, aucune erreur commise; que le pouvoir sera toujours confié à des hommes toujours prêts à se condamner eux-mêmes; que

le peuple, n'en pouvant recevoir aucun tort, n'a nul besoin, dès lors nul droit de se plaindre; ou bien que, ce cas échéant, ledit peuple doit s'armer de patience ou de baïonnettes, renoncer à toute justice ou se la faire lui-même? Je le demande à quiconque peut compter jusqu'à dix, y a-t-il en tout cela beaucoup de sagesse?

Et il ne s'agit pas seulement de corriger ou prévenir des abus, mais de proposer, de discuter les améliorations dont chacun peut avoir l'idée; et le moyen, s'il est défendu de s'exprimer librement? A moins pourtant que nos seigneurs et maîtres, se trouvant à eux seuls tout l'esprit de ce bas monde, n'aient aucun besoin de nos avis, ou que le mal doive nous devenir plus léger quand nous ne pourrons même en proposer le remède.

Je me demande toujours quel est le danger pour eux dans cette liberté de langage. « Nous faisons le bonheur du peuple, assurent-ils, et il nous aime de tout son cœur. — Pourquoi donc lui fermer la bouche? — Diable! il pourrait jeter les hauts cris. — Vous m'étonnez, mes maîtres! J'aurais cru que c'était pour vous épargner trop d'éloges; et c'est tout bonnement pour échapper aux malédictions!..... Et l'on vous adore!.... Il n'en est rien, si je m'y entends. Forcer le peuple à se taire, c'est montrer assez ce qu'il est prêt à dire, et partout un silence obligé équivaut à une condamnation. — Mais ce n'est pas le peuple qui écrit; sans quoi, au lieu de duretés, nous aurions des douceurs infinies: les méchants le trompent et l'égarent. — Le peuple n'écrit pas!..... Cela

viendra peut-être, grâce à votre beau zèle pour son instruction. Lit-il seulement?.... Au reste je vous en laisse le choix : s'il ne lit pas, qu'importe ce qu'on peut écrire ? mais s'il lit, et que vous empêchiez d'écrire, ô mes maîtres! c'est que vous avez peur qu'on vous confonde. — Quoi! faut-il souffrir que le gouvernement soit calomnié, les esprits excités ?..... — Allons, allons ! Les journaux et pamphlets sont-ils donc des baguettes de fées? fascinent-ils les yeux et font-ils voir la nuit en plein jour? Les pamphlets persuaderont-ils à vos amis qu'on est à jeûn quand on a dîné chez vous, et qu'on maigrit à votre service? Persuaderaient-ils au peuple que ses droits sont violés, s'il les voyait partout respectés? qu'on l'écrase d'impôts, si chaque année en diminuait le fardeau? qu'il n'y a pour lui que misère, s'il voyait partout l'abondance, le bien-être et la joie? Cela se peut-il? et se trouverait-il des fous pour le tenter seulement? A moins d'être ministre, qui s'amuserait à publier chaque matin de beaux mensonges, que personne ne lit? A moins de payer avec notre argent, qui voudrait perdre ainsi son temps et son papier?

Et il faut ajouter que pour un gouvernement le danger n'est pas ce qu'on dit de lui, mais ce qu'on en pense. Quand l'eau trouve à s'écouler, elle fait du bruit, et voilà tout : ce sont les obstacles qui la grossissent et causent les dégats. Le Mazarin, grand homme aussi, en savait quelque chose, et voulait qu'on chantât. On nous le défend aujourd'hui, même de causer, lire, danser, surtout d'imprimer. Et cependant, depuis qu'il y a dans ce monde des impri-

meurs, y voit-on plus de conspirateurs? Il semblerait au contraire que les gouvernants devraient bénir cette manie de barbouiller du papier. Par là ne sont-ils pas instruits à temps? n'apprennent-ils pas ce qu'ils ont à craindre, et comment ils s'en peuvent défendre? Ces vérités sont si grosses que c'est pitié de s'y arrêter, d'en parler seulement.

—Mais convient-il que les ministres d'un grand peuple soient exposés sans c sse à se voir reprendre par le premier quidam qui pourra se procurer des plumes et du papier? — Oui vraiment, cela convient; cela doit être même: et si ce quidam est citoyen du pays, et qu'il ait un peu de ce sang qui me colore les ongles, il dira aux gens qui se montrent si fiers: « Messeigneurs, plus je suis petit, et plus il m'en coûte de vous aider à paraître grands. Il faut que je porte un an de plus mon vieux frac, pour que vos laquais puissent en prendre un nouveau tous les six mois. Je suis un quidam sans doute; mais à qui vous tendez la main, et mon argent ne paraît pas salir la vôtre. Il me semble que vous écoutez fort l'envoyé du grand-seigneur, ceux du pape et des autres rois: écoutez-moi d'abord; je passe avant eux, même avant Alger et Madrid. Français, je suis chez moi en France; j'y ai voix, et quand je vous siffle, messeigneurs, j'use de mon droit et me mêle de mes affaires, qui ne les regardent point. »

Ce quidam parlerait à mon gré, et tout juste comme je parlerais moi-même; mais j'ajouterais: « Quoi! des ministres ont peur du grand jour: ils ont donc intérêt à se cacher? Ils empêchent d'examiner leurs

comptes : ces comptes ne sont donc pas clairs ? Ils ne veulent pas qu'on parle de leurs actes : ils agissent donc mal ? Cela est vrai du chancelier comme du chaudronnier. Pour moi, si je voyais un homme accusé d'un lâche méfait ne pas monter sur son toit, ne pas défier hautement ceux qui l'accusent, je l'aurais pour suspect ; mais si, au lieu de les confondre, il tâchait de les effrayer ou de les séduire, oh ! alors, moi, quidam, et de mon chef, je dirais à cet homme, eût-il sur le ventre vingt aunes de ruban et toute la bijouterie de ce bas monde : « Tu n'es qu'un malhonnête homme, si tu n'es pas pis. »

— Mais comment aussi échapper à tant de passions, à la haine toujours éveillée ? comment échapper aux langues ennemies ?

Hélas ! que la grandeur est un pesant fardeau !

— Messeigneurs, mettez-la par terre : nous vous aiderons de grand cœur. Et quant aux moyens d'échapper aux langues ennemies, je n'en vois qu'un, c'est de les laisser se remuer en toute liberté. Je doute même qu'on puisse consentir à les gêner en rien, quand on tient quelque peu à l'estime publique. Si chacun n'a pas le droit, en effet, de critiquer votre administration, comment prouverez-vous qu'elle ne mérite pas de l'être ? De quelque manière que vous vous y preniez, ne répétera-t-on pas à demi-voix que le temps découvre bien des choses ; que si les murs parlaient tout serait bientôt su, qu'un grand seigneur ne risque pas d'être pendu quand il ne peut être jugé ; et autres menues sentences, qui, bien que

tirées de la sagesse des nations, n'en sont pas plus agréables à entendre ? — Oh ! les faits parleront assez haut, et le temps tôt ou tard saura nous justifier. — Et pourquoi ne pas se justifier de suite ? En serez-vous mieux parce qu'on vous aura maudits et méprisés quelques années durant ? Il est bien sans doute de braver l'opinion publique ; mais c'est lorsqu'il y a impossibilité de l'éclairer, ou qu'on l'a tenté vainement. D'ailleurs, les faits parlant si haut, qu'importe ce qu'on en dira ? Et pourquoi vous donner l'air de malhonnêtes gens, quand il n'en résulte pour vous que le plaisir d'être jugés tels ? Ne vaut-il pas mieux passer de suite pour ce qu'on est, et forcer ses ennemis même à convenir qu'il n'y a rien à dire, puisqu'ils se taisent. Ainsi, messeigneurs, si vous m'en croyez, au lieu de vous agiter beaucoup, au lieu de faire beaucoup de lâchetés et de bassesses, de montrer beaucoup d'impudence pour empêcher les gens de parler, vous n'accepterez vos portefeuilles, et les honneurs, les palais, les gros appointements, et toutes les autres peines sans nombre qui y sont attachées, qu'à la condition expresse que chacun pourra gloser de vous, contrôler tous vos actes, vous calomnier même, et vous déchirer à l'aise.

— Quoi ! la calomnie, me crie-t-on de toutes parts, la calomnie, contre laquelle on a fait des odes, et qu'on représente sous la figure d'un satyre montrant la langue, elle va donc avoir le champ libre, et c'est vous qui lui prêtez la main ! — A Dieu ne plaise ! Je voudrais seulement qu'on la prît pour ce qu'elle est, et que nos sottes frayeurs ne la rendissent pas si ter-

rible. Quelquefois sans doute elle frappe rudement, et tue même ; mais le plus souvent qu'est-ce autre chose que sottise et pauvreté ? et le pis alors n'est-il pas l'ennui qu'elle cause ? Quoi qu'on fasse, les hommes s'occuperont toujours les uns des autres : ils connaissent le soleil et la lune , faut-il s'étonner qu'ils veuillent connaître le voisin ? Ils en parlent donc, et Dieu sait comment ! Mais rassurons-nous, il sera toujours moins facile de redresser une erreur sur le croissant ou le décours que de s'assurer au juste si le voisin est de bonnes vie et mœurs, ou s'il mérite d'être honni. Ce qu'en rapporte l'un est démenti par l'autre ; les dits et contredits laissent bientôt percer la vérité ; et ce parlage de chaque jour est comme l'eau des pluies, qui ne salit un instant la pierre que pour la rendre plus nette ensuite.

Cette calomnie courante, calomnie de rues et de salons, n'est donc pas si redoutable ; et quand elle prend un ton plus haut, et qu'elle a recours à la lettre moulée, c'est moins encore : car le moyen qui servit à la repandre sert aussitôt à l'arrêter. Qu'on publie dans un *in*-12 ou un *in*-32 que j'ai assassiné mes grands-pères des deux lignes, même que je n'assiste pas aux offices : si cela n'est pas en effet, ne m'est-il pas facile de le prouver à l'instant ? et si l'on m'appelle chat et fripon en *cicéro*, ne puis-je démontrer en *petit-romain* que je suis *Rolet* tout court ? Et remarquez que, sous ce rapport, la langue offre encore plus d'inconvénients, car je n'ai que la mienne pour repousser toutes les autres. Belle ressource ! S'il s'agit de journaux et de pamphlets au

contraire, je trouve pour me défendre tout ce qu'on employa pour m'attaquer; et les mêmes yeux qui la veille m'ont vu accusé, me voient justifié le lendemain. De plus, chacun, pouvant craindre pour soi-même, est intéressé à ce que la calomnie soit confondue, et se rangera naturellement contre elle. Ajoutez que la faculté d'agir devient le plus souvent un motif pour n'en avoir aucune envie. La loi défend-elle de faire la grimace aux passants et de les narguer de cent façons? Cependant qui s'amuse à faire la grimace?... Enfin souffrons le mensonge, puisqu'il tient à notre nature : c'est le mal dont il faut payer sans doute le plaisir de vivre ensemble; les hommes sont ainsi faits. Ils ne peuvent se réunir sans que la vérité, comme l'air, se corrompe.

XI. Le père Samson ayant voulu me convertir, je lui fais des objections qui l'embarrassent, et je défends de mon mieux la liberté de conscience.

Le père Samson, saint homme, vicaire de la paroisse, et mon ancien maître de catéchisme, vint l'autre jour chez moi, et, me trouvant la plume en main, me dit : « Vous voilà travaillant encore à des livres qui ne vous rapportent rien dans ce monde, et qui vous damneront dans l'autre, c'est sûr. Si du moins vous écriviez des choses édifiantes!... Tenez! j'ai résolu de composer un sermon pour le dimanche

de la Quinquagésime : ce sera sur l'instabilité des biens de ce monde. Le sujet est beau, j'espère ! Si vous vous essayiez là-dessus ? —Parbleu ! père Samson, répondis-je, vous arrivez on ne peut mieux ! Je viens d'écrire une demi-page qui semble faite pour vous. Écoutez... Ce sera votre exorde : « Chrétiens, mes frères.... » Écoutez - vous, père Samson ? — J'écoute, mon ami, j'écoute. » Et il appuya ses deux mains sur son parapluie, et me regarda d'un air d'attention. Moi je repris en élevant la voix, et en faisant les gestes convenables :

« Chrétiens, mes frères, admirez avec moi les vicissitudes de ce bas-monde, et comment tout y roule, les choses perdues pour un temps revenant dans un autre, disparaissant, reparaissant tour à tour! Voyez en France : les rois étaient tout, et un jour on les chasse ; chacun, le ciel aidant et avec un peu de conduite, y devenait marquis ou comte, et ce ne sont plus que des Romains, des citoyens, des Brutus ; on jurait par la Pompadour et la Poisson, et ce n'est plus que par la Liberté, belle femme aussi, malgré sa pique. Mais voilà qu'un soldat, son amoureux, l'étrangle ; et les poètes, qui chantent toujours, chantent un nouveau Charlemagne, que le pape vient oindre et que la sainte église reconnaît pour chef d'une dynastie quatrième. Et voilà qu'un beau jour aussi, traversant la Manche, la troisième revient, et c'est désormais vive la charte! vive la légitimité ! et toujours, s'entend, *vive le ventre !* Le terrible oint, qui ne se tient pour battu, prend son temps et reparaît ; la légitimité fait une culbute,

l'oint en fait une autre; et tous se disputant la poêle, le peuple tombe dans la cendre et se salit un peu. Mais, les alliés aidant et les capucins priant, on le ramasse, on le frit..... O peuple, tu seras frit toujours!... Vivons donc en bons chrétiens, mes frères: le ciel le veut, et cette fois l'emportera, car il est bien en cour, et la police est pour lui. Prions, afin d'être bien placés et considérés; prions et rejouissons-nous! car tout revient, le bon temps et les capucins. Et vivent donc les capucins et le bon temps! et toujours, s'entend, *vive le ventre!*»

Je m'arrêtai, et le père Samson me regarda d'un air pénétré. « Malheureux incrédule!... voilà les fruits!... L'apôtre l'avait dit : La langue de l'homme est pleine d'un venin mortel, *veneno.* » Et il prit son chapeau et s'en alla vers la porte. Moi, qui aime le père Samson, parce qu'il joue le trictrac comme un ange et qu'il est bon diable au fond, je courus vers lui. « Père Samson, père Samson!... — Job a dit que qui sème l'outrage moissonnera la honte.— Et saint Paul, père Samson, qu'il ne faut pas se coucher sur sa colère : aussi ne vous laisserai-je pas sortir fâché contre moi; cela me porterait malheur. J'aimerais encore mieux, s'il le fallait, recevoir votre ami Basset. — Plût à Dieu! —Eh bien! je le verrai. — Vous n'en ferez rien. — Je ferai tout, je suis prêt à tout faire.—Vous écouteriez le digne Basset?— Comme vous le dites...Allons! revenez, revenez, père Samson!» Et je l'attirai vers la cheminée. «Non : par mon saint patron, s'écria-t-il avec vivacité et faisant un nouvel effort pour sortir; non, à moins que

vous ne promettiez... Mais à quoi sert?... vous n'en ferez rien. — Et pourquoi non? Votre ami Basset ne me mangerait pas, au bout du compte. — Il vous sauverait! — Et vous n'êtes plus fâché? — Vous le recevrez donc? — S'il le faut absolument....; mais à une condition. — Voyons! — C'est que nous causerons d'abord de tout cela entre nous deux, et que nous continuerons à faire la partie de temps à autre. — Je suis indigne en vérité de précéder ni de suivre le digne Basset, et.... — Alors..... — Et bien! soit, mon ami! et que le ciel vous maintienne dans ces bonnes dispositions! — Encore une condition, père Samson. — Encore! — Que, pour sceller notre engagement, nous allons faire deux marqués. — Ce soir même?..... — Une heure suffit, et il n'en est que sept. — Soit encore, puisqu'il le faut!» Et nous nous mîmes au trictrac, en convenant que notre première conférence aurait lieu le jeudi suivant. Le père Samson fut d'un malheur achevé; les *sonnets* et les *carmes* ne lui laissaient aucun repos. Aussi lui gagnai-je soixante-deux fiches, et il était tout ému quand il sortit. «A jeudi, mon ami! me dit-il en soupirant. — A jeudi, père Samson!»

Il n'y manqua pas; et je le vis arriver au jour convenu, avec cinq ou six gros volumes sous le bras. «Qu'avez-vous là, mon digne père, que vous en suez? — Quelques bons livres, mon ami, qui m'aideront, avec la grâce de Dieu..... — Je ne veux avoir affaire qu'à vous, père Samson. — Sans doute,

sans doute....; mais.....— Non, non! je ne veux pas de livres!..... et de cette grosseur encore!..... Ne sont-ce pas eux d'ailleurs qui m'ont dévoyé? — Pas ceux-ci du moins!..... Ecoutez, mon ami: j'ai bien peu le talent de la parole, et j'aurais préféré..... — Non pas, non pas, père Samson! — Allons! qu'il n'en soit plus question, puisque vous y répugnez à ce point. Mais je ne puis vous parler qu'avec simplicité. — Et moi je vous écouterai et vous répondrai de même: car je vous répondrai, c'est bien entendu. — Oui, mon ami. »

Il déposa donc ses livres sur la table, et s'assit près de moi, devant un bon feu que j'avais préparé tout exprès, et qui flambait à faire plaisir. Il resta trois ou quatre minutes les yeux fermés et les mains jointes, après quoi il me dit: « Etes-vous bien disposé, mon ami? — Mais oui. » Et il fit une courte pause. « Or çà, je sais que vous croyez en Dieu et dans les autres articles fondamentaux: c'est quelque chose, si vous voulez; mais ce n'est point assez, ce n'est rien même, si vous rejetez les autres vérités. Il faut croire tout ce qui est enseigné: ne le voulez-vous pas? — Je ne demande pas mieux, si je puis. — Ah! voilà la grande raison! et depuis que cette malheureuse liberté de conscience.....— Comment, père Samson! vous aussi! vous!..... — Eh bien? eh bien? — Comment! vous voudriez qu'on nous contraignît encore! — Mais enfin, mon ami, puisque c'est un si grand bonheur d'être dedans, tous les moyens de faire entrer ne sont-ils pas bons? Et si même un peu de violence..... — De la violence, père Samson!.....

Et si votre violence n'empêche pas de rester à la porte ; si même elle en éloigne davantage ? — Elle en éloigne ! je ne vous comprends pas. — Ecoutez-moi.

« N'est-il pas vrai que, dans toute religion, dans la vôtre comme dans les autres, il y a deux choses bien distinctes ? Ce qu'il faut faire, comme d'assister à certaines cérémonies, de pratiquer certains actes : c'est le culte ; et ce qu'il faut croire, comme la révélation et les autres mystères : et c'est ce que vous appelez le dogme. — Il est vrai. — N'est-il pas vrai encore que l'un ne suffit pas sans l'autre, et que pratiquer sans croire ne serait rien ? — Très certainement. — Or on peut sans doute forcer un homme à pratiquer ; mais à croire ? — Pourquoi non ? — Pourquoi non !..... et qu'entendez-vous donc par croire ? — Mais le mot le dit assez, mon ami. — Non pas ! j'en veux avoir une idée plus nette, et voici la mienne, jusqu'à ce qu'on m'en donne une meilleure : Croire, c'est être affecté d'une certaine façon, par rapport à la chose dont il s'agit. Comprenez-vous, père Samson ? — Sans doute ! — Ainsi, je crois que votre soutane est noire, c'est-à-dire je suis affecté, par rapport à votre soutane, du sentiment de sa couleur noire, sentiment qui résulte pour moi de la manière dont elle agit sur mes yeux. Je crois que votre pape vit on ne peut mieux, c'est-à-dire je suis affecté, par rapport à votre pape, de la plantureuse et bonne vie qu'il mène, sentiment qui naît en moi à son nom seul, et qui résulte de tout ce que j'ai pu lire et entendre sur son compte. — C'est cela,

à l'exemple près ! c'est cela ! — Prenez garde, père Samson !... Vous reconnaissez avec moi que croire c'est être affecté de telle ou telle façon (et il serait difficile de le nier). Or la façon dont je suis affecté ne dépend pas de moi : donc je crois ou ne crois pas, sans que ma volonté y soit jamais pour rien..... — Oh ! vous allez bien vite ! — Donc aussi, père Samson, pour me faire croire autrement que je ne croyais, il n'est qu'un moyen : c'est de faire que je sois affecté autrement que je ne l'étais. Ainsi je croyais, voyant le soleil à ma gauche le matin et le soir à ma droite, qu'il tournait autour de la terre; mais on me démontre un jour que c'est la terre qui tourne, et que son mouvement est la seule cause des différentes manières dont se montre le soleil: alors la vue de celui-ci n'excite plus en moi le même sentiment, et m'affecte même désormais d'une façon toute contraire, c'est-à-dire qu'au lieu de croire qu'il tourne, je crois maintenant qu'il est immobile. — Et quand il en serait ainsi, mon ami, que pourriez-vous en conclure contre ce qu'enseigne notre sainte religion? — Je conclurai, père Samson, qu'exiger d'un homme qu'il croie telle ou telle chose, sans changer la manière dont il est affecté par rapport à cette chose, c'est, en d'autres mots, exiger qu'il éprouve telle ou telle sensation, indépendamment des objets qui la peuvent produire. Lui dire : Crois ceci ou cela ! c'est lui dire : Sens l'odeur de la violette ou entends le son de la corne à bouquin. Et, quelle que soit la manière dont on lui notifie cette obligation, peut-il s'y soumettre? Seraient-ce des

hommes vêtus de manteaux à ramages, parlant au nom du ciel, assistés de tous les rois de ce monde, et menaçant de toutes les peines de l'autre, sa pauvre nature, pour leur complaire, parviendra-t-elle jamais à sentir la violette, quand il ne la sent pas réellement?... Toutefois, si ces hommes, qui ont un si terrible caprice, ajoutent que, pour vaincre son obstination diabolique, on va le tenailler, écarteler, brûler vif, alors, comme il sait bien au bout du compte que lui seul est juge de ce qu'il sent, il s'écriera peut-être: « Oui, je sens la violette à plein « nez, et j'entends corner que la tête me fend. » C'est un mensonge évidemment, mais excusable: car, malgré Platon, il vaut mieux mentir qu'être mis sur le gril..... Et que serait-ce, bon Dieu! si ces hommes exigeaient une chose dont ils pourraient s'assurer en effet; s'il venait me commander, à moi par exemple, d'avoir tout à coup six pieds, au lieu des cinq que je tiens de mes pères? Alors j'aurais beau assurer que je suis ce que je ne suis pas, leur pied de roi, appliqué sur mon échine, découvrirait aussitôt le mensonge; et, si les six pieds étaient requis pour entrer au ciel, je me verrais perdu en ce monde comme en l'autre. — Aussi n'est-ce pas de tout cela qu'il s'agit, mon ami. — Il se peut, père Samson; mais que penser pourtant des religions qui ordonnent de croire le contraire de ce qui frappe les sens? qui ordonnent d'entendre des flûtes quand on est entouré de tambours, et de voir deux ou trois manchons là où il n'y en a qu'un en effet?.... Je ne veux me brouiller avec Omar, Calvin, ni votre pape

de Rome, et je dirai seulement qu'il y a sans doute deux manières de croire : l'ordinaire, la mienne, celle que je viens d'expliquer ; et puis une autre, dont je ne me fais pas une idée nette, celle du bon M. d'Hocquincourt peut-être, qui consiste à dire qu'on croit ce qu'il faut croire, c'est-à-dire ce qu'on ne croirait pas si l'on n'était pas obligé de croire ; ou, plus simplement, qu'on croit ce qu'on ne croit pas. — Vous allez trop loin, mon ami ! Comment ! vous voulez savoir mieux que moi ce qui se passe en moi, et, quand je dis que je crois, me soutenir qu'il n'en est rien ? — Dieu m'en garde ! et je ne parle que de moi-même, qui peut-être ne suis pas fait comme un autre. Toutefois, ô père Samson, si, lorsque je vous mets un charbon sur la langue, vous m'assurez avec d'horribles grimaces que vous croyez avoir là quelque chose d'agréable et de frais, puis-je savoir aussi ce qui se passe en vous ; et ne suis-je pas en droit du moins de trouver que c'est là un singulier genre de croyance ?

« Et tout cela au reste s'explique d'un mot : c'est que les hommes s'inquiètent peu de ce qu'admet l'esprit, mais seulement de ce qui sort des lèvres. Ils savent très bien qu'il ne suffit pas de ma volonté pour être réellement de telle ou telle religion, mais que rien ne m'empêche d'agir comme si j'en étais ; et quand Mahmoud par exemple m'oblige à être Turc, il n'entend pas que je cesse d'être catholique ou juif, mais que je dise mon chapelet et fasse le carême ; c'est-à-dire que je puis rester hérétique, pourvu que je me fasse hypocrite en sus. Je vous le demande, Mahmoud veut-

il en effet mon salut ? et, s'il est consumé de zèle, est-ce d'un zèle selon la science, même selon le sens commun ? — Vous conviendrez cependant, mon ami, que pratiquer un culte c'est déjà quelque chose : que l'obligation d'en suivre toutes les observations finit par en donner l'habitude ; que l'esprit... se rend à la longue, et qu'on ne peut fréquenter les églises et entendre les prédications... sans en retirer de grands fruits..., qui finissent... qui finissent... par ouvrir tout-à-fait les yeux. — Et vous conviendrez, de votre côté, père Samson, que la contrainte, comme je vous le disais tout à l'heure, ne change point la croyance ; que dès lors le prétendu converti reste dans son erreur ; que, de plus, cette contrainte doit augmenter encore l'aversion que lui inspirait la religion qu'on l'a forcé d'adopter ; de sorte que, si cette religion est en effet la véritable, au lieu d'avoir arrangé ses affaires pour l'autre vie, on les a rendues plus mauvaises ; et quant à la vie présente, on ne l'a pas rendue meilleure non plus : car, si l'ancienne religion, à laquelle il croit encore, condamne à une éternelle réprobation quiconque en pratique une autre, il se voit en même temps victime de la plus terrible violence en ce monde, et menacé des plus terribles châtiments dans l'autre. L'empêcher de suivre le culte qui seul le rendait heureux, c'est le persécuter ici-bas ; mais le forcer à en pratiquer un contraire, n'est-ce pas le condamner à tout jamais ? — Voilà qui est bientôt dit ; mais nous cependant, qui savons que notre religion est la seule véritable, que hors d'elle il n'y a pas de salut possible, ne sommes-nous pas obligés en conscience de

chercher par tout moyen à la faire embrasser? — Alors aussi tous ceux qui ont la même persuasion, c'est-à-dire tous ceux qui ont une religion quelle qu'elle soit, devront faire de même : alors vivent les potences, les roues, les bûchers ! Et cependant, sans rien rabattre de l'efficacité de ces moyens, peut-on se faire une grande idée des joies de l'autre monde, quand, pour y arriver, il faut commencer par être pendu ou brûlé vif en celui-ci? — Vous savez bien, mon ami, qu'on ne se sert plus de pareils moyens. — On reconnaît donc que tous ceux qui les ont employés, peuples, rois ou papes, ont été de bien abominables malfaiteurs? — On n'a recours aujourd'hui qu'à la prédication, au simple raisonnement, et c'est en cela qu'excelle le digne Basset. Comme disent les saints proverbes, sa langue douce rompt ce qu'il y a de plus dur, *durissimum quidquid.* — A la bonne heure! et je ne demande pas mieux qu'à raisonner. Mais qu'il y a de choses à vous dire, père Samson!... Vous me voulez convertir; c'est-à-dire que, si je suis turc, juif ou déiste, vous me voulez par exemple rendre catholique. — Oui, mon ami! oui, je le désire de tout mon cœur. —Bien! Mais, pour donner l'envie d'être converti, il faut d'abord en montrer l'avantage, car on ne peut rien désirer sans motif. — La réprobation de Dieu, la réprobation éternelle, ce châtiment qui attend les faux cultes, n'est-ce point assez ? — Sans doute! et, comme je suis persuadé de la vérité du mien, me voilà forcé de trembler pour vous, père Samsom (Le père Samson fit un mouvement involontaire ici.); et, si je n'avais une aversion singulière pour les conversions

je me verrais forcé d'entreprendre la vôtre. Vous prétendez, je le sais, que c'est votre culte qui est le véritable : alors le danger serait pour moi, et j'y verrais en effet un bon motif de vous écouter; mais il faudrait que cela me fût démontré, que je fusse bien persuadé de la vérité de votre religion, pour sentir le besoin de renoncer à la mienne. C'est-à-dire que, pour espérer de me faire croire ce que vous croyez, il faudrait que je le crusse déjà ; ou, en d'autres termes, qu'on ne peut convertir qu'un converti. — Ah ! vous voyez où vous arrivez avec votre belle philosophie ! — Que voulez-vous y faire ? La conséquence n'est-elle pas bien déduite, et y trouvez-vous à redire ?

« Mais je suppose que la chose soit faite, que vous m'ayez converti, je vous demande, père Samson, s'il n'est pas vrai qu'en rentrant en moi-même, je dois me dire : Avant ma conversion, j'étais persuadé de la vérité de mon ancienne religion ; or il m'a été démontré qu'elle était fausse. Je suis sans doute bien persuadé maintenant de la vérité de la nouvelle ; mais quelqu'un ne viendra-t-il pas me démontrer qu'elle est fausse aussi ? car je n'en ai d'autre garantie que ma persuasion, que j'avais également par rapport à l'ancienne. Voilà un cruel doute ! Et n'en dois-je pas conclure, comme vérité incontestable, que, pour tout homme qui a changé de religion, il n'y en a plus de véritable ? Et cette vérité m'en fait apercevoir une autre : c'est que, si, comme vous l'assurez, je me trompe en croyant ma religion véritable, vous pouvez vous tromper aussi en ayant la même opinion de la vôtre : car vous êtes homme comme moi ; vous n'êtes pas pour le nier. (Le

6

père Samson, pour toute réponse, se croisa les mains sur la poitrine et baissa la tête en signe d'humilité.) Et dans ce cas, tout ce que vous direz pour m'apprendre à me défier de moi-même m'apprendra en même temps à me défier de vous. Cela n'est-il pas vrai, père Samson? — Hélas! mon ami, je regrette que le digne Basset ne soit pas ici : car, comme dit Jérémie, il vous convaincrait que ce que vous prenez pour sagesse n'est que folie, *vera dementia*. — Eh! mon Dieu, votre ami Basset n'a que sa raison, comme le moindre d'entre nous, et je ne vois pas ce qu'il pourrait dire pour nous convaincre si vite. — Il vous dirait, soyez-en bien sûr, que cette raison, dont vous êtes si fier, n'est propre qu'à vous égarer; qu'il faut l'humilier avant tout, la faire taire. — Il me dirait là quelque chose de convaincant, ma foi!... Mais vous assuriez tout à l'heure qu'on n'avait plus recours aujourd'hui qu'à la prédication, au raisonnement; et voilà qu'il faut commencer par ne pas raisonner! faire taire ma raison!... Mais je ne vois en moi que la raison et la chair, père Samson: et, s'il faut renoncer à la première, je n'aurai donc plus que celle-ci; je n'aurai donc plus, pour m'élever à Dieu, que mes appétits charnels.

«Vous m'assurez qu'avec votre religion la raison est inutile : je le veux croire; mais prenez bien garde que votre religion n'est pas encore la mienne. Avec le grand jour, ma chandelle est inutile aussi : faut-il pour cela l'éteindre avant que le grand jour soit venu? Si j'abjure ma raison, lorsque votre religion ne la remplace pas encore, je me trouverai n'ayant ni

l'une ni l'autre, et tout juste au niveau de la brute: Est-ce là ce qu'il faut?—Il faut, encore une fois, mon ami, soumettre votre raison: autrement il est impossible de vous convertir. — Ainsi donc le grand jour a peur de ma chandelle, et l'éternelle vérité ne doit se montrer à moi que lorsque je n'aurai plus pour l'apercevoir que les yeux du corps, que les yeux du ventre et de la chair! — Mais enfin beaucoup d'autres vous valant peut-être se sont soumis; et les Newton, les Pascal, les Bossuet.... — O père Samson, c'est là un de vos arguments favoris, et j'en suis fâché pour vous, car il ne vaut rien. Les hommes dont vous parlez avaient sans doute une raison supérieure; mais, s'ils l'ont consultée avant d'embrasser votre religion, il faut donc, pour suivre leur exemple, que je consulte la mienne; et, s'ils ne l'ont pas consultée, qu'importe qu'elle fût supérieure? — Basset! Basset!.... Jérémie a dit: « Sa langue est comme un « feu, son souffle comme un torrent débordé, où l'on « se trouve jusqu'au cou, *ad collum*.... » Ainsi donc, mon ami, vous resteriez sans religion; vous continueriez à n'être qu'un fauteur d'hérésies, qu'un suppôt du mauvais ange, qu'un athée....—Athée, moi!... Tâchez donc de bien comprendre, père Samson, qu'on n'est pas athée parce qu'on n'est pas calviniste, ou catholique, ou juif, ou turc; qu'on n'est pas sans religion, parce qu'on n'est pas de telle religion; ou, si vous l'aimez mieux, qu'on n'est pas sans chausses, parce qu'on en porte qui sont autrement faites que celles du voisin. Quant aux noms honnêtes de suppôt d'enfer, de méchant

garnement, et autres que les croyants ont coutume de prodiguer à quiconque ne pense pas comme eux, je les trouve, à vous dire vrai, peu concluants, et n'annonçant un grand fonds de charité ni de logique. Les incrédules seront damnés, assure-t-on (et cela doit être); mais le danger d'être damné, c'est-à-dire de brûler à tout jamais, est plus grand que celui de tomber d'un sixième étage. Or pensez-vous, père Samson, qu'il y aurait beaucoup de politesse, d'humanité, de raison surtout, à traiter de méchant et de garnement le malheureux qui s'exposerait sans cesse à tomber de son grenier ?—Vous verrez Basset, mon ami, vous me l'avez promis, vous le verrez.—Oh! si les hommes voulaient m'entendre !...—Ils auraient grand tort : Dieu sait quels sermons vous leur feriez. —Je leur parlerais à tous un langage de paix et d'union. Je dirais aux uns, à ceux qui se contentent, comme Jésus le Nazaréen, de vivre soumis aux lois, d'aimer et servir leurs semblables : « Ne croyez pas « être seuls dans le bon chemin; respectez les senti« ments et les opinions de chacun, et regardez tou« jours comme un frère le dervis, le talapoin, le rab« bin, même le bonze qui s'enfonce des clous dans les « chairs. Plaignez-le seulement quand il les enfonce « trop avant, et avertissez-le sans aigreur qu'il n'est « pas probable qu'en déchirant ses fesses il cause un « grand plaisir à Dieu.» Je dirais à tous les autres, et au bonze lui-même : « Dieu a fait les incrédules, « comme il a fait les croyants et les saints : ils sont donc « vos frères, et il faut les aimer, car c'est là toute la « loi. Priez pour eux, plaignez-les même; mais ne les

« tourmentez point. Évitez surtout de jamais dire :
« Ces gens-là ne portent pas de chausses comme les
« nôtres, donc ils n'ont pas de chausses, donc ce sont
« des impudiques qui montrent leur derrière, donc
« il faut les pendre ou les brûler ; car votre zèle ne se-
« rait pas selon la science, ni votre raisonnement se-
« lon les règles. »

Je me tus, et le père Samson dit avec un soupir : « Je n'espéraispas vousconvaincre ; et, si j'ai consenti à cette entrevue, où vous avez bien plus parlé qu'écouté, mon ami, c'est parce que vous m'avez promis, à cette condition de recevoir le digne, et révérend Basset, auprès duquel je ne suis, comme dit le psalmiste, qu'un ver de terre, *vermiculus tanquam*. C'est lui qui dissipera, j'en suis bien sûr, les ombres qui vous... qui vous offusquent les yeux.... Ainsi, vous recevrez le digne Basset demain ? — C'est bien vite ! — Lundi ? — Un peu plus tard, s'il est possible. — Allons, pour jeudi, sans faute. Pour jeudi, vous entendez. — Soit donc pour jeudi ! mais à une condition. — Qu'est-ce encore ? — Deux marqués, père Samson. Nous avons le temps. Deux marqués...., votre revanche. — Mon ami.... — Je recevrai de mon mieux le digne Basset.... Allons, voilà le petit cornet. — Puisqu'il le faut !... » Et il prit le cornet....

« .... Diable ! ce ne sont plus plus vos dés de l'autre jour, père Samson ! — Il est vrai que je les amène assez beaux ce soir.... » O le cruel père Samson !.... je le donne à tous les joueurs de ce monde. J'avais

cinq trous et six points de mieux, le père Samson rien encore pour le marqué ; le seul terne pouvait le sauver. Il le tire, ma foi !.... et ce terne lui vaut le pavillon, deux trous pour son plein, dix pour la tenue, quinze pour un jan de retour.... Bref, le père Samson me regagne ses soixante-deux fiches de mardi, dix en outre, et me quitte le souris sur les lèvres. « Bon soir, mon ami ! — Bon soir, père Samson ! »

XII. J'explique au digne Basset comment je comprends la liberté de conscience, et il ne paraît pas de mon avis.

« Qu'est-ce, Jeanne ? — C'est M. Basset qui vous demande, monsieur. — Déjà jeudi !... — Faut-il qu'il entre ? — Il faut bien !... — Entrez, M. Basset... Par ici... » Et M. Basset entra, faisant la révérence, les yeux en dessous et le chapeau cachant à moitié sa figure... O cruel père Samson !... « Monsieur, je suis votre serviteur. » Il ment, le Basset « Monsieur, vous me faites honneur. » Ma foi je mens aussi ! « Approchez-vous donc du feu, M. Basset ; asseyez-vous... Et le digne père Samson ? — Mais il est assez bien... Il m'a dit, monsieur... » Et M. Basset s'arrêta... « Il m'a dit, monsieur... — Quoi ! vous aurait-il dit qu'un terne maudit, l'autre jour, me fit perdre vingt trous dans un quart d'heure ? — Monsieur !... — Jouez-vous le trictrac, M. Basset ? — Oh ! monsieur ! — Ma foi ! c'est un jeu qui en vaut un autre. — Je ne dis pas ; mais..... — Quand on a le dé mauvais, je

conviens... Oh ! quel terne, M. Basset ! quel terne !
— Monsieur, ce n'est pas là ce que j'avais en vue. M. Samson m'a dit que vous désiriez, je crois...» M. Basset fit une nouvelle pause. « Hélas ! M. Basset, je désire beaucoup de choses, beaucoup trop peut-être; mais l'homme est ainsi fait. » Ces derniers mots mirent en jeu les muscles du révérend; son front se contracta, ses narines s'ouvrirent, ses lèvres tremblèrent; il paraissait vraiment à la gêne, et je me hâtai de l'en tirer : car enfin il est aussi mon frère, puisqu'il n'a que deux pieds et qu'il est sans plumes. « Ah! m'y voilà ! Le père Samson vous aura parlé peut-être de mon désir de conversion ? — Il est possible, monsieur, » fut toute la réponse que j'obtins, et encore fut-elle prononcée d'un air digne et sec. « Mais vous a-t-il dit précisément que je voulais me convertir ? — Je ne sais, monsieur...; quelque chose d'approchant...; que vous consentiriez... — A lui faire plaisir ? Oh oui ! de tout mon cœur ! car, voyez-vous, le père Samson est un bon prêtre plein la main, un véritable Samaritain, qui n'aurait écrit peut-être le *Petit Carême* ni réformé le calendrier, mais qui est toujours prêt à secourir le voyageur et l'affligé, qui aime tous les hommes, qui vous aime, M. Basset ! » M. Basset s'inclina légèrement. « Je n'ai point d'ailleurs de plus vieille connaissance. C'est lui, s'il m'en souvient, qui me fit chrétien jadis; c'est lui qui me fit faire mes premières pâques et ma première partie de trictrac, et je ne lui connais qu'un seul défaut, qui est de ne pas aimer les exordes de ma façon. » Ici le jeu de muscles du digne Basset devint plus animé.

« Mais, monsieur, s'écria-t-il presque tremblant, ce ne serait donc pas sérieusement...? Pourtant mon caractère..., l'habit que je porte...! — M. Basset, je vous raconte la chose naïvement. Le père Samson, qui a une confiance infinie en vous, me tourmente depuis long-temps pour que je vous entende; et, l'ayant fâché l'autre jour par une lecture qui n'était pas de son goût, je n'ai trouvé d'autre moyen pour l'apaiser que d'y consentir. Y a-t-il en cela quelque chose de criminel? — Mais cette promesse n'était donc que pour le jouer lui-même, si je l'ose dire? — J'ai promis de vous écouter, M. Basset, et je suis tout prêt; à la condition, bien entendu, de répondre. — Cette condition, monsieur, était inutile: je n'ai jamais prétendu fermer la bouche à qui que ce fût; et j'ose croire qu'avec la grâce de Dieu, cela n'est peut-être pas nécessaire. — Alors ce serait pour nous jeter dans des discussions sans fin; et saint Paul a dit, vous le savez, dans sa première aux Corinthiens, que c'est une méchante habitude que celle de discuter. — Mais il a dit aussi dans sa seconde que nous devons réduire en servitude tous les esprits, et nous efforcer de les convaincre. — Vous voulez donc me convaincre, M. Basset? — Monsieur... — Je vous sais gré de l'intention à coup sûr; mais que pouvez-vous espérer d'un homme qui ne veut point humilier sa raison, ni la réduire au silence, ni la maltraiter en quoi que ce soit, attendu qu'il ne croit point avoir à s'en plaindre?... Au reste, j'achève en ce moment même un petit chapitre où seront consignés mes sentiments sur cette matière; et je vous le communiquerai, si cela

vous est agréable, M. Basset. — On me l'avait bien dit!... Ainsi, monsieur, vous ne trouvez pas qu'il y ait assez de livres contre les serviteurs de Dieu?... — Moi, je n'écris contre les serviteurs de Dieu ni contre personne! J'écris en faveur de tous et de la vérité, et j'examine simplement comment il faut entendre la liberté de conscience. — Liberté de conscience, liberté de conscience!... Ah!... (à demi-voix et avec un petit mouvement convulsif) *coge intrare*. —Fi! M. Basset, c'est là du mauvais latin!—Je ne conteste pas cette liberté, monsieur; et, puisque les lois humaines... Les lois humaines l'emporter sur la loi de Dieu!... — La loi de Dieu, suivant saint Luc, c'est, lorsqu'on a deux habits, d'en donner un à celui qui en manque. — Eh! monsieur, saint Luc, ou quelque autre, dit-il jusqu'où doit aller cette liberté de conscience? Dit-il que nous devions entendre mettre en doute et nier même, c'est-à-dire outrager, tout ce que nous tenons pour sacré. — Écoutez une parabole, M. Basset (M. Basset était fort agité.) : Il y avait un chaudronnier qui faisait grand bruit et incommodait ses voisins. Ceux-ci se plaignirent, et il leur répondit : Si je puis être chaudronnier, je puis donc travailler mes chaudrons. Ce n'est pas moi qui inventai mon métier et les vôtres. Mon voisin le chandelier m'incommode aussi, et, quand il fond ses graisses, le cœur me manque. Souffrons-nous donc les uns les autres : ainsi le veut celui qui a fait les chandeliers et les chaudronniers.

«Vous semble-t-il, M. Basset, que le chaudronnier parle si mal, et trouverez-vous que j'aie tort moi-

même d'émettre dans mon petit chapitre les propositions suivantes : que l'égalité dans l'exercice des cultes emporte pour les uns le droit de dire et faire tout ce que disent et font les autres ; que si, pour propager votre croyance, vous pouvez attaquer la mienne, moi, pour propager celle-ci, je puis attaquer la vôtre ; que je ne saurais même défendre celle que je professe, sans montrer en quoi elle est bonne, et, par conséquent, en quoi les autres sont mauvaises : car il serait mal qu'on vous permît, pour renverser mon culte, ce qui me serait interdit pour le soutenir. Voyez-vous réponse à cette petite argumentation, à moins que ce ne soit un réquisitoire, des gendarmes, et quinze mois de cohabitation avec des filous qui ont la gale. Là du moins on apprend à pousser la navette, au lieu de raisonner pertinemment ; ce qui est toujours fâcheux pour les bonnes mœurs.

— Ainsi donc, monsieur, dans un pays catholique on pourrait nier la présence réelle, l'autorité des saints conciles, et faire pis encore.

— Sans doute, monsieur Basset (M. Basset ne put se défendre d'un mouvement de surprise.), et vous auriez grand tort de m'en vouloir pour le déclarer ainsi. Si les choses sont mal, ce n'est pas ma faute ; et je ne saurais être plus coupable en les montrant telles qu'elles sont, que le naturaliste qui, parlant du lapin, assure qu'il ne rumine pas et qu'il se nourrit de laitues et de choux.

—Mais, si on ne vous oblige pas à suivre telle ou telle religion, ne peut-on exiger au moins que vous ne disiez ou n'écriviez rien qui lui soit contraire ?

— Il faudrait donc que nul croyant n'écrivît non plus contre le culte qui n'est pas le sien. Au reste, que fait celui qui parle contre une religion ? Prouve-t-il en effet qu'elle soit fausse ? Alors, au lieu de le blâmer, on devrait le bénir : car quel plus grand bien peut-on faire aux hommes que de les retirer de l'erreur ? et, s'il ne prouve rien, qu'y a-t-il à craindre, et quel mal feront ses livres?

— Ils peuvent égarer le peuple.

— L'égarer !.... Prenez garde ! si on peut l'égarer aujourd'hui en parlant contre la religion qu'il suit, on a donc pu l'égarer autrefois en parlant pour la religion qu'il ne suivait pas encore.

« Et puis, je ne saurais concevoir vos craintes à cet égard ! Je vous entends répéter sans cesse que la vérité de votre religion est plus claire que le jour : pourquoi donc ne voulez-vous pas qu'on écrive contre elle ? Défendriez-vous les livres où l'on chercherait à prouver que le soleil ne luit pas ?... Vous dites encore que votre religion est l'ouvrage de Dieu ; que c'est lui qui l'a fondée et qui la soutient : pourquoi donc craignez-vous qu'on l'attaque ? Empêcheriez-vous d'attaquer la lune, qui est aussi son ouvrage, ou de vouloir jeter à bas le Saint-Gothard ? Votre religion est-elle moins solide que le Saint-Gothard ? Avouez, monsieur Basset, que, si Dieu était, comme quelques uns le prétendent, un être colère et qui n'aimât pas les impertinences, il serait fort courroucé de celle-là. S'en peut-il imaginer une plus grande ? Oser dire que celui qui créa les mondes et les conserve ne saurait se défendre seul ! que même il

peut être attaqué !... Eut-il donc besoin de gendarmes et de procureurs du roi pour foudroyer jadis les diables? Or les diables me sembleraient d'autres champions que les philosophes et typographes ; et les montagnes qu'ils lançaient contre le Ciel étaient plus terribles que nos *in*-32 et nos *in*-4°, quoiqu'il y ait de terribles *in*-4°.

— Eh ! monsieur, quel besoin avez-vous de faire des livres petits ou gros? N'est-ce point assez de pouvoir prier en toute liberté, sans aller vous occuper de la manière dont prient les autres? n'est-ce point assez de pouvoir être anglican en France, et catholique à Londres? Que vous faut-il de plus?

— Rien, sans doute! Cependant considérez bien ceci, monsieur Basset. On permet que je sois catholique, et non que je médise de Calvin : n'est-ce pas permettre que je batte Calvin, et non que je le traite avec impolitesse? Abjurer un culte, n'est-ce pas pis que d'en mal parler? Se peut-il rien de plus contre le catholicisme que d'aller au prêche ; contre le christianisme, que d'être juif ou turc? N'est-ce pas, dans le premier cas, soutenir hautement qu'on ne reconnaît ni le pape, ni les conciles, ni la messe, et que tout cela n'est que sacrilége et impiété? N'est-ce pas, dans le second, nier la divinité de Jésus-Christ, et tous les mystères?... Il y a donc beaucoup d'inconséquence à punir celui qui parle mal d'une religion, et à ne pas punir celui qui en pratique une autre. Dans le bon temps on brûlait les livres des philosophes et les philosophes aussi ; mais on n'épargnait pas les huguenots. A la bonne heure! et, si c'était

bien faire, ce n'était pas du moins mal raisonner.

—Vous parlez beaucoup de religion, monsieur: cependant si l'on vous demandait quelle est la vôtre!... Êtes-vous protestant, turc, quaker, juif? car encore est-ce être quelque chose peut-être.

—Je suis homme, monsieur Basset; et mon grand-prêtre, mon primat, mon pape, c'est Dieu: ne vaut-il pas le vôtre? et puis-je mieux l'honorer qu'en suivant la raison que lui-même me donna pour guide?... Mais ce n'est pas ainsi que l'entendent certaines gens: car qu'y a-t-il à espérer d'un raisonneur? Qu'il raisonne? oui! Qu'il mette au tronc et soit compère? non! D'un juif on fait un turc; d'un turc, un brame ou mieux: il ne faut pour cela que l'habitude de croire quelque chose qui ne soit pas croyable. Sous ce rapport les religions se rapprochent, et Jagrenat n'est pas si loin peut-être de saint Paul et du Vatican. Porter au cou la fiente du grand lama, encore est-ce porter quelque chose; mais un raisonneur ne porte rien, pas même la *Philosophie de Lyon*, qui est cependant pour apprendre à raisonner. Un raisonneur est tout juste en religion ce qu'est en politique celui qui ne veut que repos et liberté: fagot d'épines, et bon pour le four! On connaît la réponse de ce digne gentilhomme à qui l'on reprochait de servir l'usurpateur. « Que voulez-vous? il faut bien servir quelqu'un. » Voilà le mot! Il faut être échanson, chambellan, grand-veneur. Or tout maître a son verre à boire, ses palais et ses chiens; et, après l'affreux malheur de voir tomber un prince adoré, il n'y a qu'une consolation pour les âmes généreuses, c'est de servir celui qui le remplace.

— Monsieur, laissons là les princes, qui sont l'image de Dieu ici-bas ; et tâchez de répondre au raisonnement que voici :

— Je vous écoute, monsieur Basset.

— Vous voulez que chacun dans l'exercice de son culte jouisse d'une liberté absolue : c'est là, je crois, ce que vous dites.

— Sans doute !

— Or écoutez bien ceci (Je me rapprochai de monsieur Basset, et un peu du feu.) : mon culte m'ordonne avant tout de le propager, et de recourir pour cela à quelque moyen que ce puisse être, même à la contrainte. Vous me défendez cependant d'user d'aucune contrainte ; vous m'obligez même à respecter des cultes que je dois, en conscience et sous peine de damnation, chercher à détruire. Que dis-je ? vous exigez que je souffre patiemment tout ce qu'on dira contre le mien !.... Et vous appelez cela m'en laisser l'entier et plein exercice ! N'est-ce pas bien plutôt me l'interdire et l'anéantir en effet ? (Et M. Basset attendit ma réponse avec une fierté modeste.)

— Monsieur Basset, lui dis-je, votre cas est fâcheux, et votre culte peu commode. Manger est sans doute une chose innocente et convenable ; mais si, comme Polyphème, vous cherchez à manger les gens, votre appétit devient effroyable, et on doit le réprimer. De même honorer Dieu est ce qu'il y a de plus respectable ; mais l'honorer en rouant, brûlant, empalant, est effroyable aussi. C'est assez de haïr et maudire son semblable, de le damner même pour mieux gagner le ciel ; mais le persécuter et

tuer, c'est trop, et la liberté ne peut aller jusque là..... Quant à la nécessité de souffrir ce qu'on dira de votre culte, elle résulte de la nature des choses, et je n'y puis rien ; si ce n'est de vous faire observer qu'il y a loin de parler mal d'une religion à l'interdire, comme il y a loin de blâmer un homme à l'assommer ou le pendre.

— L'on pourra donc impunément tout dire de la religion ! Que n'en dira-t-on pas alors ?

—On peut tout dire du soleil et de la lune, même de la terre où nous sommes, monsieur Basset : qu'en dit-on cependant ?.... Mais voulez-vous qu'il en soit autrement ? Défendez d'en rien dire ; défendez de dire que la terre ne saurait demeurer en place, que la lune aide parfois à de vilains coups : à l'instant chacun va préparer des pamphlets, peut-être de gros livres. Tel est l'homme ! Chose défendue n'en vaut que mieux, comme dit le saint Prophète au chapitre *de la Défense*. Et ne croyez pas que ce soit malice, malice d'écolier ou de femme : c'est tout simplement cet instinct de liberté qui tant vous chagrine, et que rien ne peut étouffer en nous. Enfreindre une sotte défense, c'est presque recouvrer un droit. Aussi y a-t-il maladresse à la loi de prescrire ce qui se ferait sans elle, même de se trop montrer : moins on la sent, plus on la respecte.

« Il est donc vrai qu'on s'inquiéterait assez peu de tel ou tel culte, si l'on pouvait en tout dire. N'ayant plus à le craindre, on n'aurait plus à s'en occuper ; et chacun, pour qu'on respectât le sien, aurait inté-

rêt à ne pas attaquer celui d'autrui. Et puis les bonnes raisons sont bientôt déduites, et il faudrait se taire, car nul ne veut parler pour ne pas être écouté: en tout pays c'est un sot métier, et dont on se lasse vite.

« Et non seulement cette liberté absolue ne saurait offrir de danger réel, mais j'y vois même de grands avantages. Chaque culte pouvant montrer en quoi il est bon, et ce que les autres ont de mauvais, le meilleur l'emporterait bientôt sans doute. Quiconque est persuadé de la vérité du sien doit s'efforcer de la faire briller à tous les yeux. Craindre la discussion, c'est montrer qu'on se défie de ses raisons, et l'on ne recourt à la force que lorsqu'on tient moins à convaincre qu'à opprimer; et il ne faut opprimer personne.

« Je vois également que cette liberté maintiendrait toutes les religions dans un état de surveillance réciproque et continuelle, et tendrait à en purifier sans cesse la morale. Or un des moyens les plus assurés d'avoir raison sur le dogme, c'est d'avoir raison sur la morale : ce qu'on croit est toujours assez vrai, si ce qu'on fait est sans reproche. Je voudrais seulement qu'avec la faculté de parler, comme il plaît, de la croyance du voisin, on ne se permît rien qui en pût contrarier le libre et tranquille exercice.

— Et vous croyez, monsieur, que l'exercice de notre sainte religion se pourrait concilier avec cette liberté sans règle et sans frein!... Ainsi rien ne contiendrait plus les faux cultes; et, pour les mettre plus à l'aise, vous iriez jusqu'à fouler aux pieds la loi : car la loi

reconnaît du moins une religion de l'état. Et que veut-elle dire par là, s'il vous plaît?

— Rien, Monsieur Basset! et ni vous, ni moi, ni personne, ne peut comprendre une pareille disposition. Il ne faudrait pas s'obstiner dès lors à l'expliquer à tout risque, ou ce devrait être du moins en la conciliant avec les autres dispositions, dont le sens est incontestable. Mais lui faire dire le contraire de ce que disent évidemment ces autres dispositions, ce n'est montrer beaucoup de bon sens ni de bonne foi. Que si l'on a égard à l'auteur de cette loi, il me semble peu révérencieux pour lui et peu raisonnable à la fois de supposer qu'il s'est joué de nous, qu'il n'a reconnu nos droits que pour nous en dépouiller aussitôt, et qu'il n'assure, par un premier article, une égale liberté à tous les cultes, que pour déclarer dans l'article suivant que cette liberté ne sera pas égale pour tous.

— Allons, monsieur, c'est très bien! Et nous pourrons voir ainsi les protestants tenir leurs prêches jusque devant la porte de nos églises, et les juifs nous imposer leur sabbat, et promener dans nos rues leur autel des parfums et leur chandelier à sept branches, devant lesquels il faudra sans doute aussi s'incliner.

— Vous allez vite, monsieur Basset! Pour moi, si les juifs élevaient de pareilles prétentions, je leurs dirai: « O juifs, pour suivre en paix votre culte, est-il nécessaire de faire violence au nôtre? Vous voudriez, assure monsieur Basset, nous empêcher de travailler le jour du sabbat, parce qu'il en résulterait pour vous du scandale; mais vous pourriez

donc aussi nous empêcher de chanter la messe et les complies, qui doivent vous scandaliser bien plus encore. Et faites attention que, si chacun prenait ainsi son jour dans la semaine, nous serions obligés tous tant que nous sommes de nous croiser les bras le long de l'année, ce qui ne nous aiderait pas à vivre. Vous voudriez, assure-t-il encore, célébrer vos cérémonies dans les rues, et que chacun de nous se découvrît et s'agenouillât, s'il était possible, devant votre autel à cornes et votre chandelier à sept branches; mais cet hommage ne serait-il pas un sacrilége de notre part?.... Que si vous ne pouvez vous faire à l'idée de nous voir passer le chapeau sur la tête devant ces ustensiles, il faut les laisser dans vos synagogues, où vous pourrez les adorer tout à l'aise; mais ne nous forcez pas à les adorer nous-mêmes, car ce serait nous forcer à être juifs, ce dont Dieu nous garde! »

« Voilà, monsieur Basset, le petit discours que je leur adresserais... »

Mais M. Basset avait l'air préoccupé, et ne répondit pas. Il se leva un instant après en disant: « Je vois bien en effet, monsieur, que nous pourrions discuter long-temps sans nous entendre. — Vous retirez-vous déjà, monsieur Basset? — Si vous le permettez, monsieur.... » M. Basset me fit la révérence comme à son arrivée; mais avec un souris moins gracieux, et je la trouvai cependant plus de mon goût que la première.

XIII. Comment j'ai occasion de lire plusieurs petits écrits sur le monopole et sur le droit que chacun de nous a de gagner son pain comme il l'entend.

Mangez tout ce qui vous sera servi, a dit l'apôtre. Or il me fut servi de la fouace chaude, et j'en mangeai ; et je vis que l'apôtre avait poussé trop loin le précepte, et moi trop loin le scrupule, car la nuit suivante j'eus des rêves pénibles. Il me semblait voir tous les animaux de l'Apocalypse, que j'avais lu précisément la veille : c'étaient des sauterelles d'un rouge foncé à queues de scorpions, des chevaux pâles à têtes de congres, des dragons à figures de taupes ; la grande bête elle-même, qui jurait de m'étrangler, et un hibou de mauvaise mine, criant sur ma droite : « Venez et assemblez-vous pour être au grand souper de Dieu, où l'on mangera au premier service la chair des rois, au second la chair des officiers et des puissants, au dessert des fouaces chaudes ! » Ce dernier mot me remplit de frayeur, et j'appelai, en poussant un cri qui ne put sortir de ma gorge ; et je sentis que tous ces animaux me faisaient passer sous des roues de moulins, qui me serraient le ventre et la poitrine avec un bruit terrible.... Mais enfin, trouvant quelque chose de fort escarpé, je me mis à grimper avec d'incroyables efforts, et je grimpai tant et tant, que j'arrivai tout juste au haut de la grande pyramide de Ghizé. Alors je vis l'Égypte, que j'avais tant envie de voir, ses belles campagnes

sablonneuses, et le Nil tout couvert d'ibis, de crocodiles, de momies et autres curiosités; mais ce qui me ravit, c'est qu'un monde infini poursuivait la grande bête qui avait juré de m'étrangler. Elle fuyait à toutes jambes, et l'on criait: «Houra! houra! C'est le fisc! c'est la police! c'est Ignace! c'est le monopole!.... Oui! oui! c'est le monopole! Il faut l'assommer!» Et moi j'étais très impatient de voir assommer la bête; mais on la manqua, ce qui me fit trouver l'Égypte un pays triste et sans agrément. J'allais donc m'en retourner, quand la foule accourut de mon côté disant: «Vous, monsieur, au nom de Dieu, faites justice de la bête, ou lisez du moins ce qui est écrit dans nos rouleaux de papier.» Et ils jetèrent autour de moi les rouleaux qu'ils tenaient à la main, et il s'en trouva un tel nombre que le pays en fut couvert, et je ne vis plus que des rouleaux de papier. Ne pouvant les lire tous, je jugeai convenable d'en lire le moins possible, et j'en lus huit, ni plus ni moins, qui étaient ainsi conçus:

—

D'un vieil et profond interprétateur d'hiéroglyphes, logogryphes et autres antiquités précieuses.

La grande bête, c'est le monopole: je viens de le découvrir au bout de quinze ans. Car il est dit qu'elle a sept têtes: or c'est le tabac, le sel, les cartes à jouer, la poudre à tirer, la poste aux lettres, la loterie et les quatre facultés. Quant aux dix cornes, je n'en tiens pas compte, comme il est d'usage dans les interprétations pour les choses qu'on ne peut expliquer. Il est dit que la bête a une bouche qui pro-

nonce des discours pleins de sottise et de vanité : or le Moniteur est là. J'ai mis cinq ans deux mois et dix-huit jours à le lire, et j'y ai trouvé nombre de discours comme ceux spécifiés par l'apôtre. Il est dit que la bête obligeait tous les hommes à prendre une marque : or c'est la marque des cartes à jouer, de la poudre à tirer, du tabac à fumer et à priser. Il est dit que personne ne pouvait vendre, que celui qui avait la marque ou le nom de la bête : or je n'en dis pas plus, vu que le jour est court et l'œuvre longue, comme dit rabi Josué, fils de Lévi.

—

Recette pour échapper aux capucins et à la faim.

Raisonner et *fabriquer*, voilà l'homme ! En raisonnant, il apprend à tout connaître, depuis le bon Dieu, s'il est possible, jusqu'au courtisan, qui est le dernier animal de la création ; il apprend à se connaître lui-même et à supporter et adoucir les misères attachées à sa nature. En fabriquant, il se procure une nourriture abondante et convenable, des maisons commodes, de bons habits et toutes les douceurs qui font le bien-être d'ici-bas. Pour qui raisonne, les rois, les moines, les preux même, ne sont plus que ce que nous sommes les uns et les autres, de pauvres diables bien souvent; pour qui fabrique, il n'y a plus à craindre ni le froid, ni la faim, ni les autres misères du bon temps. Le *raisonner*, c'est la colonne de feu qui montre la route, et le *fabriquer* fait pleuvoir la manne. Raisonnons donc et fabriquons! ainsi nous échapperons aux capucins et à la faim.

—

Plaintes d'un citoyen honnête qui a souffert diverses tribulations.

O la belle providence que celle de nos seigneurs et maîtres!...Voyez plutôt! Je voulais confier mon fils à un homme de bien, instruit, sage, patient... Mais il n'a pas le brevet : donc il doit mourir de faim. Et moi cependant, au lieu d'élever mon fils près de moi, à peu de frais, il faut m'en séparer pendant long-temps, l'envoyer au loin, payer bien cher, pour qu'il apprenne, en dix années, le rudiment, le péché d'Onan et la messe.... Voyez encore! un Anglais apporte au rivage de belles mousselines et du drap fin : sans dépenser beaucoup, j'allais habiller moi et les miens; mais un douanier survient et me traîne devant le juge, m'accusant du crime diabolique de préférer des étoffes que je payais vingt pistoles à d'autres ne les valant pas et qu'on me laisse à quarante... Voyez encore! dans mon clos, un matin, j'aperçois cinq ou six choux, du moins je les prenais pour tels; mais c'est du tabac, que George, mon jardinier, avait planté là, comptant plus tard le sécher, rouler et mettre en sa pipe. Crime encore, attentat! Il faut l'arracher vite, ou l'huissier fera la récolte... Cependant là-bas, à cinq ou six lieues, on voit des champs de tabac, comme ici des champs de froment et d'orge! C'est que là-bas on permet ce qu'on défend ici, attendu que nous sommes tous égaux et libres, ce que je crois en conséquence.

—

Avantages du monopole.

Monseigneur est sabotier, grand sabotier, et nul autre n'a le droit de nous faire des sabots. Partant,

peuvent-ils être mauvais, et le bois et la forme y font-ils rien, même le prix ?... D'ailleurs si les sabots sont chers au pays, les souliers ne le sont pas chez le voisin : chacun donc est chaussé, et monseigneur content.

Si le marchand nous trompe, on le châtie ; si c'est monseigneur, qui le châtiera? Il se charge de nos lettres, qu'il lit; de notre argent, qu'il vole: et qu'y faire?.. Si pourtant nos lettres pouvaient se tranporter librement, comme nos personnes, en serait-il encore ainsi? la crainte du bagne, qui est une crainte salutaire, arrêterait peut-être les bien-intentionnés. Or monseigneur ne sera jamais mis dans un bagne ; il le sait.

—

Pourquoi les gouvernants ne peuvent être bons fabricants.

Il semble que les gouvernants s'inquiètent assez peu de mal raisonner, pourvu qu'ils ne soient pas tenus d'agir mieux. Ils disent au peuple : « Tu vois bien que nous sommes riches par l'argent que nous te prenons, puissants par les bras que nous te forçons de mettre au bout des nôtres ; qu'en conséquence nous devons être capables de faire bien mieux que toi-même. Trouve donc bon que nous fassions, et que nous fassions seuls, ne serait-ce que pour t'en épargner la peine. »

Mon Dieu oui ! ils ont argent, et crédit, et pouvoir; ils ont tout, hors ce qu'il faut pour réussir ici-bas ; hors cet intérêt propre, qu'on attaque avec de si beaux mouvements dans les discours d'académies et de colléges, et sans lequel nous serions encore logés, nourris et vêtus comme on l'était du temps de Childebert et de Childebrant.

Ils choisiront, pour les assister dans leurs opérations et fabrications, l'homme le plus capable en chaque chose : on le doit croire, et c'est facile, comme on sait. L'homme choisi consentira aussitôt à devenir leur agent, et à laisser là ses affaires pour se charger des leurs : cela est certain encore. Il faudra seulement qu'il y trouve des avantages, auxquels il s'attachera sans doute. Or le moyen de les conserver ne sera-t-il pas d'agréer à ceux qui en disposent ? Dès lors le plus important pour lui ne sera pas de bien faire, mais de ne pas déplaire. Il pourra découvrir d'excellents procédés, des recettes merveilleuses ; mais si l'intérêt d'une belle dame, d'un marquis, ou de monsieur Tartufe en est menacé, approuvera-t-on? Un ministre aussi peut avoir des idées, ou son commis, ou son laquais; et, s'il les propose, l'agent, homme expert, mais homme enfin, c'est-à-dire tenant à sa place en même temps qu'à son art, refusera-t-il? dira-t-il que monseigneur n'y entend rien, ni monsieur son laquais?

Il faut ajouter que cet agent, lorsqu'il travaillait pour lui-même, reposait à peine ; car son zèle faisait tous ses profits. Vingt rivaux alors le tenaient en haleine, et la moindre négligence pouvait lui coûter cher. Maintenant... il ne va pas se croiser les bras peut-être... Cependant que lui reviendrait-il de trop de fatigues? Pour reposer moins, en gagnera-t-il plus, et les veilles rendront-elles ses comptes meilleurs? Le traitement n'est-il pas toujous prêt?... Il laisse donc venir le jour ; et, qu'il dorme ou non, l'intérêt ne le jette plus hors du lit, à moins que ce ne soit l'intérêt du devoir, de la conscience ; car n'est-ce pas vertu pour lui

de nous fabriquer de bonne poudre ou de bon tabac ?

—

Trois objections en faveur du monopole, et réponses.

Je me proposai cette première objection : « Si le peuple souffre du monopole, il en profite aussi : car ce qu'on lui attrape par ce moyen, on ne le lui attrape plus par l'impôt. » Et je répondis aussitôt : « Bien ! ce n'est en effet pour lui que payer d'une manière au lieu de payer d'une autre ; mais si c'est payer de la manière la plus fâcheuse, doit-il le trouver bon ? Que l'autorité ne fasse plus mon tabac, peut-être ne me coûtera-t-il pas moins, puisqu'elle doit recevoir autant en définitive ; mais s'il est meilleur, n'est-ce rien, ô vous tous qui remplissez vos nez en ouvrant les yeux, et préférez une prise à tous les songes ! »

Et je me proposai cette seconde objection : « Si l'autorité ne retire aucun profit du monopole, et que cependant elle le maintienne, peut-on lui supposer un autre motif que l'intérêt public ? » Et je répondis sans hésiter : « Il n'est pas besoin de supposer ce motif ; on le voit bien vite : c'est que les hommes chargés par elle d'exploiter le monopole se trouvent dès lors dans sa dépendance, et ne peuvent songer à défendre leurs droits et les nôtres quand ils ont à conserver leur pain : car déjà nous fournissons 300,000 soldats pour nous rendre l'obéissance plus facile ; est-ce trop de fournir en outre 100,000 employés, formant une autre milice, pour que nous soyons mieux servis, c'est-à-dire mieux gardés et muselés ? »

Et je me proposai cette troisième objection : « En supposant qu'il en fût ainsi, faudrait-il blâmer pour-

tant un ordre de choses qui fait vivre tant de familles? »
Et je répondis : « Oui, sans doute, il faut le blâmer : car le bien général passe avant celui des individus, et je ne comprends pas ce qu'il y a de charitable et de juste à en gratifier dix pour en léser cent, ou plutôt pour nous asservir tous. D'autant que ces familles vivraient mieux si on s'occupait moins d'elles, et si, au lieu d'être réduites à servir, elles pouvaient travailler pour leur propre compte. L'autorité assure à la vérité leur existence ; mais c'est en compromettant la nôtre, en les privant elles-mêmes de ce qu'il y a de meilleur ici-bas, la liberté et la sécurité. Toujours dépendantes du moindre caprice, il faut qu'elles obéissent et tremblent toujours. La belle vie ! et comme cela nous profite à tous! »

Et je ne me proposai pas de quatrième objection.

Histoire d'un docteur et d'un licencié.

Il y avait un licencié en droit qui crut qu'avec le diplôme il allait avoir grand nombre de clients; mais il n'en eut point, et il s'en plaignit à un docteur en médecine, qui lui dit : « Hélas ! et moi aussi depuis cinq ans je suis tout ce qu'il faut être, et je n'ai pu encore ordonner un julep ou passer le moindre médicament. » Et tous deux se plaignirent entre eux et se mirent à compter ce qu'il leur en avait coûté : tant pour l'école et les grades ; tant pour la chambre, pour la table, pour les voyages ; tant pour les bonnes connaissances, pour le punch, et l'anisette, et la roulette, et les amourettes... ; et le tout n'a produit qu'un parchemin, enrichi de signatures et d'un timbre sec! Et ils

s'écrièrent douloureusement : « A quoi un diplôme est-il bon sur terre? » Mais un homme sage, les ayant entendus, leur dit : « Sans ce diplôme, le public ne pourrait deviner qui vous êtes, et rien ne lui aprendrait qu'il doit avoir confiance en vous; il serait exposé, en s'adressant au premier venu, comme il n'y manquerait pas, à être mal guéri et mal défendu. Or le diplôme met à l'abri de ce danger; et il y a d'ailleurs moins d'inconvénient à être ruiné et tué quand on l'est par un homme qui a reçu ses grades. Dans les autres professions, il est vrai, on n'en demande pas tant; mais c'est qu'elles n'exigent ni savoir ni garantie, et le mal n'est jamais grand de se tromper sur le compte de ceux qui les exercent : car peut-il arriver, par exemple, que l'ignorance d'un architecte expose les gens à être écrasés, ou la mauvaise foi d'un banquier à être ruinés?... Et voyez que de sages précautions par rapport à vous, et combien elles doivent vous être avantageuses et au public! Non seulement on tient à ce que vous ayez les connaissances requises (et l'on n'est pas difficile à cet égard, vous le pouvez dire), mais on tient encore à ce que vous les ayez acquises en tel espace de temps, en telle ville, avec tels professeurs, de telle et telle manière, et toujours, bien entendu, de la manière la plus dispendieuse et la moins profitable : car c'est là l'important. Or que voulez-vous de mieux et de quoi vous plaignez-vous? Soyez ce qu'il faut être avec le diplôme, et le ciel vous aidera. »

Le docteur donc et le licencié comprirent cet homme sage, et se convertirent. L'un devint médecin d'un grand hôpital, l'autre procureur du roi; et depuis ils

ne se plagnent plus de rien, si ce n'est de voir que certainesgens se plaignent encore.

—

Observation sur le droit qu'a tout homme ici-bas de faire ce que bon lui semble dees deux bras, pourvu qu'il n'en fasse des bras d'escroc ni de malfaitur.

Les chrtes et autres garanties ne nous garantiront point tan qu'on pourra, en dépit d'elles, fermer nos usines, briser nos métiers, nous interdire tel travail ou tel commerce. Car à quoi sert-il de parler hautement, d prier à sa guise, d'aller où il plaît, si l'on est exposé à mourir de faim? Il est très beau de vivre libre, mis encore faut-il vivre, ce qui devient difficile quand on nous en retire les moyens.

Si cetaines professions exigent une surveillance propre, cette surveillance appartient aux citoyens eux-mênes : car ils peuvent y suffire, et chacun de nous offe même à cet égard des garanties que n'offre point le fonctionnaire public, quel qu'il soit. Comme industries (et nous le sommes tous plus ou moins), nous avons intérêt à ce que l'industrie jouisse de la plus grande lberté, et, comme citoyens, à ce qu'elle ne blesse en rien les droits et les intérêts du corps entier. Le fonctonnaire est bien l'un et l'autre; mais il est fonctionnaire avant tout, c'est-à-dire ce qu'il faudrait ne pas être pour bien juger ce que nous voulons et ce qui nous est dû.

Toute intervention de la part de l'autorité est une violation ou du moins une diminution de nos droits: cette intervention ne doit donc avoir lieu que pour

prévenir un danger réel et grave. Ainsi, que le premier venu se fasse apothicaire, et me donne du laudanum au lieu d'un jus d'herbes, il me tue, et c'est chose sérieuse : il est bon d'y prendre garde, mais voilà tout, je pense... Pour le reste, l'intérêt de chacun ne serait-il pas assez clairvoyant?

Le moyen pour l'autorité de nous bien servir, c'est de nous laisser faire. Que d'ailleurs elle favorise l'instruction, encourage les essais et les recherches, rende plus faciles nos communications; qu'elle offre enfin tous les secours qui dépendent d'elle, mais en nous laissant libres de les refuser : car obliger les gens malgré eux, c'est avoir un peu l'air de n'obliger que soi-même.

—

Question touchant le patrimoine et la profession.

Certaines professions semblent aux yeux des gouvernants comme des faveurs qu'ils peuvent retirer à leur caprice. Cela n'est-il pas étrange? Il y aurait attentat et vol à dépouiller un homme de son champ; et voilà que c'est un acte légal et honnête de le dépouiller de sa librairie, de son notariat, de son office ou de sa place!...

On propose cette question : « Lequel doit passer avant l'autre, ou du patrimoine qu'on a reçu de ses pères, ou de la profession qu'on s'est créée soi-même? » Et l'on propose cette réponse aussi : « La propriété étant d'autant plus sacrée qu'elle est plus nécessaire à celui qui en jouit, et qu'il a plus fait pour l'acquérir, c'est la profession qui doit passer la première. » Et

l'on ajoute « que l'héritier en effet n'a eu qu'à ouvrir la main ; que son droit n'est qu'une fiction de la loi, qui confond sa personne avec celle du propriétaire dont il hérite ; que cette propriété n'est elle-même qu'une fiction; qu'il n'importe aucunement à la société qu'elle soit entre ses mains plutôt qu'entre celles de tout autre ; que, s'il vient à en être privé, ses deux bras lui restent du moins ; que la profession au contraire exige un savoir-faire qu'on n'acquiert pas sans frais ; qu'elle nécessite même quelquefois des sacrifices et de grands efforts ; que sa perte peut laisser sans ressources celui qui y a consacré une partie de sa vie ; que l'exercice en est un bien pour la société entière, en même temps que pour celui qui lui doit son existence et celle de sa famille ; enfin que, si nul ne doit être dépouillé de son patrimoine, nul à plus forte raison ne doit l'être de son état, et que, la confiscation étant abolie, on ne peut pas plus confisquer nos boutiques que nos moulins..... » Mais on rira de la question, de la réponse ; et les gouvernements n'en continueront pas moins à confisquer, et les larrons à dérober.

XIV. N'ayant rien de mieux à faire un soir de lundi gras, je cherche, pour passer le temps, ce que c'est que la loi.

C'était le dix-huit février dernier, et je n'avais été invité à aucun festin ni bal ; ce qui ne laissa pas de m'être sensible. Mais comme je me trouvais seul au

coin du feu après dîner, je résolus de passer la soirée de mon mieux. Je pris en conséquence un beau papier raisin; je débouchai une bouteille d'encre de la petite vertu, qui avait un bouquet très suave; je taillai ma plume, et je me mis à chercher ce que c'est que la loi... Qu'est-ce que la loi?... j'écrivis cela au haut de la page. Après quoi je fus obligé de m'arrêter et de chercher en moi-même. Et, ne trouvant pas, je regardai mon feu presque éteint, où je vis la figure d'un gros dogue et celle d'une vieille femme à tête branlante; et, cette tête étant tombée presque aussitôt, ce ne fut plus qu'un tronc sans formes... Mais la loi!... qu'est-ce que la loi?.. Je croyais plus facile d'y répondre.. Ma foi, c'était lundi gras, et la table n'était pas encore desservie! je bus donc un second demi-verre d'un petit vin doux et petillant, dont je ne sais pas le nom, mais qui me parut délicat. Et je fis bien, car mon esprit s'illumina et il me vint une idée heureuse: «Puisque j'ai tant de peine, me dis-je, à trouver par moi-même ce que c'est que la loi, ne puis-je le demander à ceux qui le savent? N'ai-je pas là-haut bon nombre de publicistes et de sages?» J'allai donc en chercher une douzaine, que j'apportai sur la table, au milieu des plats et des bouteilles; et Platon, s'échappant avant les autres, tomba tout juste dans une sauce qui m'a gâté la moitié de sa République.

Je vais donc savoir ce qu'il en est!... Commençons par ces vieux (1)... : « La loi, c'est l'invention de ce qui est et doit être véritablement...» « C'est, dit un

(1) Platon, Aristote, Cicéron.

autre, une certaine oraison, prescrivant à chacun comment il doit agir... » Suivant un troisième, « c'est une raison suprême qui prend sa source dans la nature et qui a reçu sa perfection et son accroissement dans l'esprit de l'homme». Tout cela me parut peu satisfaisant pour un jour gras. Mais ce maroquin usé (1), que dit-il? « Les lois sont les rapports nécessaires qui dérivent de la nature des choses... » Je comprends. Oui! les rapports nécessaires... Cela est profond et vrai... Cependant lorsque mon percepteur me demande dix francs pour mes portes et fenêtres, ou qu'un huissier me force d'aller *comparoir* à cinquante lieues de chez moi, est-ce en vertu des rapports naturels?

Et ce petit broché en papier lie de vin (2)...? « La loi est un acte de la volonté générale... » Ah! voilà qui me plairait fort, car je m'y trouve au moins pour quelque chose; pour bien peu sans doute! mais enfin, si la loi exprime la volonté de tous, elle exprime la mienne aussi... Cependant!... C'est donc moi qui veux qu'on prenne une partie de mon nécessaire pour augmenter le superflu de tel riche, dont toute la besogne est de faire le sot...; c'est moi qui veux qu'on nous traite en peuple conquis; qu'on tue quiconque aura bu dans un calice... Oh!... Et sont-ce mes parents, mes amis; sont-ce les Provençaux, les Picards, les Bretons, qui veulent tout cela? Sont-ce les gens ayant un peu de sens et d'âme?.... C'est donc la volonté

(1) Montesquieu.
(2) J.-J. Rousseau.

générale, moins toutes les volontés particulières!

Ce grand livre neuf (1) doit m'apprendre du nouveau. « *Des sociétés.... du gouvernement...* » Ce n'est pas cela. « *Du souverain.... de la loi.* » M'y voilà!... « La loi est une règle prescrite par une autorité à laquelle nous reconnaissons le droit de faire cette loi. » Cela me paraît plus clair, plus simple. Voyons! « La loi est une règle.... » Sans doute! Une règle, c'est ce qui sert à conduire, à diriger : la loi nous dirige ici-bas, indiquant ce qu'il faut faire ou éviter. Elle me dirige une fois l'an vers mon percepteur, en m'indiquant ce qu'il faut lui compter, et me défend de manger les figues du voisin, à moins qu'il n'ait la politesse de me les offrir; et, comme ces règles me sont prescrites par l'autorité, c'est-à-dire par des hommes qui ont une force supérieure de beaucoup à la mienne, si j'y manque, je sais qu'ils vont m'y contraindre sans beaucoup de façons : aussi je n'y manque pas; mon percepteur et mon voisin sont pour le dire.... Mais s'ensuit-il que tout commandement ou toute défense de l'autorité soit une loi? Si l'on me défend par exemple de manger des petits pois au printemps ou de sortir avant midi...—L'autorité, me dira-t-on, ne fait pas de telles défenses. — Qui sait?.... Pour la sûreté de l'état, pour la conservation des mœurs, pour d'autres raisons!.... Enfin, je le suppose, sera-ce un loi?.... Dans ce cas elle me paraîtrait fort haïssable..... Et cependant on la dit chose sainte, sacrée, et à laquelle c'est vertu d'obéir.

(1) Destutt de Tracy.

Quoi ! vertu de se passer de petits pois et de garder la chambre ?... Allons ! c'est un jour de licence, et j'ai bu deux petits verres de vin blanc, moi je dis que ce ne serait pas une loi... Comment donc distinguer ?... Mon Dieu ! que tout cela est embarrassant, et quel passe-temps j'ai choisi là !...

Et puis qu'est-ce que cette autorité, à laquelle nous reconnaissons le droit de faire des lois ? Faut-il entendre par là un ou plusieurs hommes, à qui nous connaissons actuellement le pouvoir suffisant pour nous forcer d'obéir à ce qu'ils nous commanderont ?... Alors quiconque a soldats ou gendarmes devient un bon faiseur de lois : les Pisistrate, les Auguste et tant d'autres gens de bien ; et c'est une loi aussi que l'invitation de vider ma bourse, sous peine d'être éventré ou meurtri tout au moins.... Mais je vois une autre explication : l'autorité à laquelle nous reconnaissons le droit, cela veut dire à laquelle nous l'accordons, nous le transférons. A la bonne heure !.... Nous accordons ce droit !.... Nous !.... nous, bourgeois, laboureurs, marchands, peuple enfin !... Tout dépend donc de nous ? Nous voilà donc souverains !... Où en suis-je, bon Dieu !.... Passons vite !

Si, au lieu de chercher ce que c'est que la loi (et Dieu sait où cela me conduira !), je m'amusais à en faire une, là, de ma pleine et certaine science.... A quoi bon ?.... Mais pourtant si je rencontrais bien, et que chacun obéît aussitôt ; s'il n'était besoin même d'aucune crainte, d'aucun effort pour décider le peuple entier à s'y soumettre, ne serait-ce pas vraiment

une loi ?... Je le crois pour moi.... Tandis qu'au contraire ce qu'ordonne roi, parlement ou sénat, quand personne n'obéit, ce n'est pas une loi, ce n'est rien... Je comprends donc que l'essentiel pour la loi ce n'est pas d'être faite par tel ou tel, de telle ou telle manière ; mais d'être exécutée, et avant tout d'être exécutable, c'est-à-dire de convenir aux besoins actuels, aux sentiments, aux habitudes du peuple auquel on la destine.

N'ai-je point un livre (1) qui envisage ainsi la chose?.... Un bon livre, ma foi! que j'ai donné à relier, et qu'on m'a rendu avec deux feuilles transposées et des filets de travers.... Le voilà!.... Quelle tournure de livre!.... Il est vrai qu'il n'y a que deux ou trois siècles au plus qu'on relie en France, et dans trois autres on s'y prendra mieux.... Au reste l'habit ne fait rien, comme on dit, et le livre n'en vaut pas moins.

..... J'en conviens, tout cela est bien pensé, bien et sagement dit ; et pourtant!.... voyons. La loi, suivant lui, c'est l'usage reçu, c'est la manière d'être de tous ; et son texte, c'est la description de cette manière d'être, comme un traité de sciences n'est que la description des faits naturels. Soit!... Mais n'est-il pas vrai d'abord que la description d'un fait naturel est sans influence sur ce fait en lui-même, et qu'elle peut seulement changer l'idée que nous nous en formions : or en est-il ainsi du texte de la loi par rapport à la loi? Alors à quoi servirait ce texte?.... De plus, que les gouvernants soient chargés de cette description,

(1) Comte.

ne la feront-ils pas plutôt comme il leur conviendra, que suivant la vérité, toujours si difficile à découvrir, surtout dans ce cas? Que chaque citoyen ait le droit de la donner à sa manière, et que plusieurs usent de ce droit, comment choisir entre ces descriptions différentes; et laquelle devra être préférée par le juge?...Que les gouvernants adoptent une description, les gouvernés une autre, qu'arrivera-t-il?.... L'usage variant plus ou moins suivant les lieux, chaque province, chaque ville, chaque bourgade n'aura-t-elle pas sa loi; et, pour les intérêts les plus graves, la règle sera-t-elle plus certaine que pour le deuil et les noces?... Voilà des questions que je ferais volontiers à l'auteur du livre s'il était là, et je lui ferais celle-ci encore :

L'usage reçu peut être mauvais sous bien des rapports; le législateur qui en fait la description, doit-il consacrer cependant cet usage tel qu'il le trouve établi? Alors quelles belles lois pour le Turc, l'Espagnol, le Romain et bien d'autres! Alors, au lieu d'aider ces misérables à sortir de leur état, il les y plonge davantage, et je le vois attisant le feu où l'on jette les mauvais paroissiens à Madrid et les pauvres veuves au Malabar.

L'auteur du livre me dira-t-il que si la loi n'est pas l'interprète fidèle des sentiments et des habitudes du peuple, le peuple n'y aura point égard, et qu'en conséquence elle restera sans effet? Je lui demanderai alors quel pourrait donc être cet effet? Car enfin, sans la loi, c'est-à-dire, d'après lui, sans la description de ce qui est, ce qui est en sera-t-il moins? Qu'on décrive de vingt manières comment se font parmi

nous les testaments et partages, s'en feront-ils autrement et mieux, si d'ailleurs on ne prescrit rien à leur égard ? Et à quoi peut en un mot nous servir la loi si, au lieu d'y trouver une règle pour notre manière d'être, c'est notre manière d'être qu'elle doit suivre aveuglément elle-même?

Mais après ces questions et quelques autres peut-être, par exemple, comment dans ses idées pourrait jamais s'organiser un gouvernement, ce qui n'est pas une petite question vraiment, je lui dirais : «Votre ouvrage, mon cher monsieur, est encore une fois d'un penseur, d'un observateur et raisonneur, et nous en pourrions tirer grand profit. Voici, pour moi, ce qu'il m'aide à bien voir: c'est que la loi, quoi qu'en puissent penser et dire les gouvernants, n'existe en effet que par la force et la volonté du peuple, soit qu'on l'ait consulté, soit qu'on ait agi sans lui : qu'elle doit si bien convenir à ses mœurs et à ses besoins actuels, que chacun des citoyens, en s'y soumettant, croie céder plutôt à sa volonté propre qu'à une règle qui le contraigne ; que, lorsqu'il s'agit d'établir des lois nouvelles, il faut avant tout que le peuple sente bien leur utilité, et voie clairement qu'elles conviennent à ses intérêts véritables. Et comme il ne peut reconnaître ces intérêts qu'autant qu'on lui apprenne à voir les choses telles qu'elles sont, il s'ensuit qu'il est impossible d'améliorer sa législation, si on néglige d'améliorer son instruction ; que celle-ci est le fondement véritable de la première, et pourrait même la suppléer ; car chacun sentant ce qui convient, que serait-il besoin de le prescrire ? Je vois encore

que les besoins et les intérêts actuels d'un peuple ne pouvant être bien appréciés que par lui seul, lui seul aussi par ses mandataires est habile à déterminer les règles qu'il entend suivre, et qu'il donne à l'autorité le droit de faire exécuter. Et que dire après cela des prétendus gouvernants qui, tout confits de suffisance, ne consultent qu'eux seuls et leurs valets pour savoir ce qui convient à tous, et font les lois comme un méchant tailleur ses habits, sans s'inquiéter de la mesure. Et au fait, qu'importe ? Les baïonnettes aidant, il faudra bien passer un bras, puis un autre, se pouiller enfin. Reste à savoir si, gênés à ce point, nous pourrons tarder beaucoup à faire sauter les coutures, et à nous débarrasser de cette odieuse défroque.

C'est grand dommage qu'il se fasse tard ! Que de choses j'aurais pu voir encore !...Car y a-t-il un meilleur sujet que la loi pour se donner carrière, pour faire le parleur, le discoureur ?.... Il faut qu'elle ait un pouvoir qui oblige de lui obéir : c'est clair, ou, dès qu'elle gênerait, on ne l'écouterait plus. Il faut qu'elle se conforme autant que possible à notre manière d'être actuelle : sans doute, ou ce ne serait qu'une nécessité brutale, qu'une tyrannie véritable. Il faut qu'elle augmente nos moyens de bien vivre: cela est évident encore ! autrement elle ne produirait que la moitié de son effet, qui doit être non seulement de régler et assurer nos relations, mais de les rendre plus avantageuses ; car je la considère réellement comme un moyen de nous faire arriver le plus promptement possible à l'état qui convient le mieux à notre bien-être véritable. Ainsi vous, Anglais,

Français ou Belges, n'êtes pas ce que vous pourriez être : il s'en manque ! Mais les gens de Stamboul, de Rome et de Madrid le sont beaucoup moins encore. La liberté cependant, les richesses, le repos, les lumières leur conviennent comme à vous, puisqu'ils sont de même nature ; mais, pour les amener au gouvernement qui assure ces biens, le gouvernement de la raison, de l'intérêt bien entendu, il faut s'y prendre avec eux autrement qu'avec vous. Voilà mon idée !

Et la loi naturelle, le droit naturel dont je ne dis rien ?.... Mais à quoi bon ?.... N'ai-je pas vu que la loi n'est rien sans un texte qui l'énonce, sans un pouvoir qui la fasse exécuter ? Or, pour la loi naturelle, où est ce texte, ce pouvoir ?... Aussi chacun l'énonce-t-il, l'explique-t-il à sa façon ; et bien inutilement au reste : car, saurait-on au juste ce qu'elle prescrit, rien n'est là pour obliger à la suivre.

.... Cette loi (j'entends la positive, l'ordinaire) me donne toujours à penser !.... Il faut un pouvoir qui la fasse exécuter : elle oblige donc à faire quelquefois ce qu'on ne ferait pas sans elle ? Elle gêne donc la liberté ?.... Ce pouvoir qui la fait exécuter est accordé aux uns et n'est point accordé à tous : elle trouble donc l'égalité ?.... Elle n'oblige à faire que ce qui est bien ; mais l'obligation de faire est toujours pour l'homme un motif de faire avec répugnance : elle fait donc faire le bien avec répugnance ?.... Je m'arrête, j'irais trop loin peut-être ; mais ne puis-je conclure au moins qu'elle est un mal en soi, et qu'il faut en user avec discrétion ?

Voici d'autres belles raisons pour finir :

La loi est une règle qu'on est tenu de suivre ; or peut-on suivre la règle qu'on ignore ? Il faudrait donc la connaître, ou bien qu'elle n'obligeât que ceux qui la connaissent.... C'est un point que je ne déciderai pas ce soir.

Si du moins elle était écrite et que chacun pût la lire, ce serait quelque chose déjà. On ne la connaîtrait pas sans doute, mais on la pourrait consulter au besoin. Il faudrait donc que chacun sût lire ici bas. J'ai toujours pensé qu'après Dieu, c'est la lettre moulée qui doit sauver le monde.

A quoi bon cependant si les lois sont tellement nombreuses, tellement confuses que la vie suffise à peine pour les lire ; et que, pour en expliquer une, il faille presque les consulter toutes ? Aussi me demandé-je toujours pourquoi tant de lois ?... Si l'on n'a égard qu'à nos intérêts réels, sont-ils donc infinis?

Il arrive souvent qu'on fait une loi nouvelle pour en modifier une ancienne : ne pourrait-on abroger cette dernière aussitôt, ou signaler du moins bien nettement les dispositions qu'on en conserve ? Mais se contenter de déclarer qu'on maintient de l'une tout ce qui n'est pas contraire à l'autre, n'est-ce pas ajouter sans cesse aux difficultés, au lieu d'y apporter remède ? n'est-ce pas obliger à étudier les lois abrogées pour connaître les lois en vigueur, c'est-à-dire à chercher ce qui ne nous est plus permis, pour savoir ce qui ne nous est pas encore défendu ? Belle méthode, comme on voit, et qui doit nous mener loin ! Dix chevaux bientôt porteront à peine tous nos livres de

lois ; le moyen qu'un homme ne soit pas accablé sous le faix ?

En tout pays les lois les plus nombreuses sont celles qui règlent les rapports des gouvernés aux gouvernants : j'en vois la raison. Ceux-ci répugnent toujours plus ou moins à respecter nos droits ; et, comme ils ont du savoir-vivre, ils ne veulent pas nous en dépouiller sans quelques formalités : ils se donnent en conséquence la loi dont ils ont besoin, pour ne pas se passer de celle qui leur manque..... Or ne serait-il pas bon de remédier à cette fureur de régler et d'ordonner sans fin ? Mieux vaudrait, si je ne me trompe, suivre le bon plaisir. Ce ne serait que mépriser les lois ; mais en établir pour le moindre caprice, c'est les corrompre jusque dans leur source. Qu'un tyran les foule aux pieds, elles se relèvent dès qu'il tombe ; mais s'il s'en aide, lui mort, elles servent à celui qui le remplace. Nous en savons, je crois, de beaux exemples.

Il faudrait aussi que leur texte fût clair ; et par là j'entends qu'elles parlassent toujours le langage le plus simple, et celui qui convient au plus grand nombre. De la syntaxe même je ne m'inquiéterais qu'autant qu'elle ne gênât en rien l'évidence du sens : un solécisme ne m'effraierait pas, si par lui je me faisais mieux comprendre ; mais aussi partout où l'expression propre et correcte suffirait, je me garderais de conserver ces barbarismes de ci-devant, vieil argot, bon pour la Tournelle et Petit-Jean, et qui n'est propre qu'à donner un air de grimoire aux choses qui devraient être les plus simples. Il faudrait surtout que

ce texte, mis à la portée de chacun, fût préservé de la glose, son ennemi capital, et qu'on ne fût pas tenu, après s'être assuré de ce que la loi décide, de savoir encore ce qu'en disent tous ceux qui veulent en dire quelque chose....

Quelle heure sonne là?.... Onze heures! Ramassons nos livres.... Mort de mon âme! Mais quand j'y pense, je n'ai fait que la moitié de la besogne : et la justice, les juges?... Onze heures! Il faut aller au lit; et là chaudement, j'y verrai. Demain, mardi gras, est encore un bon jour pour écrire : si donc je suis content de mes élucubrations de cette nuit, je continuerai à les coucher sur mon papier grand-raisin.

XV. Je donne le mardi gras aux juges et à la justice.

Le lendemain, mardi, comme je me levai, entra M. Pipus, l'homme de loi. Ayant vu mon travail de la veille, il se mit à rire; et puis prenant un air grave, il me prouva que c'était folie de m'ingérer dans des matières que j'entendais si peu; que le passe-temps était innocent à la vérité, mais qu'il eût été facile d'en trouver un plus convenable.

Il parla on ne peut mieux; et quand il fut sorti, je couchai par écrit les pages suivantes, qu'on trouvera dignes, je l'espère, de celles qui précèdent et du jour où je les ai mises en lumière.

Si, comme je le disais hier au soir, la loi était une règle simple, claire, connue de tous, il semble que tous également la pourraient appliquer.... Mais il faut avoir longuement étudié, médité, il faut connaître à fond les lois anciennes et nouvelles, les commentateurs, praticiens, arrêtistes... Dieu nous sauve!

Et pourquoi les juges doivent-ils être versés dans la connaissance des lois?.... Oh! pour en bien saisir l'esprit, pour les interpréter même au besoin. Or interpréter une loi, c'est choisir entre les différentes manières dont elle peut être entendue; et suivant que l'une ou l'autre de ces manières est préférée, les droits qui en résultent peuvent différer beaucoup aussi. Les juges donc achèvent pour ainsi dire la loi et participent à la puissance législative. Seulement leurs décisions, au lieu de concerner les intérêts généraux de l'état, n'ont rapport le plus souvent qu'aux intérêts privés des citoyens; mais ils n'en sont pas moins comme le complément de l'assemblée de nos députés; et puisque nous choisissons les uns, ne devrions-nous pas choisir également les autres? Voilà qui m'accommoderait; car ma prépondérance politique s'en accroîtrait d'autant. Nommer ceux qui font la loi et ceux qui l'appliquent!... Que pourrais-je désirer de plus ici bas, si surtout mon voisin me voulait céder sa petite prairie du bord de l'eau?....

Les juges au reste, de quelque manière qu'ils le soient, et pourvu qu'ils ne puissent cesser de l'être au caprice du premier commis ou laquais, me paraissent encore pour le peuple les meilleurs soutiens et défenseurs. Tirés de son sein et vivant au milieu de lui,

leurs sentiments, leurs intérêts, leurs besoins sont les siens ; et son estime, qui est un bien de tous les moments, vaut peut-être la faveur de l'autorité, chose précaire. Les études qui les occupent habituellement élèvent à la fois leur esprit et l'éclairent ; et leur montrent partout ce peuple victime de ses prétendus maîtres, et ne souffrant de l'inexécution des lois que parce qu'il craint de les violer lui-même. La lâcheté dès lors, la bassesse ne serait-elle pas trop grande chez eux de l'accabler à l'aide de ce qui doit le soutenir ?.... Leur nombre d'ailleurs les garantit de séduction et de violence.... Et puis ce plaisir de si bon, de si haut goût que donne l'indépendance à tout ce qui a un peu d'âme ici-bas !.... Allons! Je pourrais, s'il le faut, renoncer à la nomination de nos juges! et je crains bien qu'il faille aussi renoncer à la petite prairie !....

Après avoir écrit ces deux pages, voyant que le ciel était pur et le soleil dans son plein, je suis descendu pour faire un tour le long de mon grand mur au midi, et là j'ai aperçu nettement, ou à peu près, tout ce qui a rapport à l'application de la loi.

Juger, c'est appliquer la loi; et quand elle est claire, il y a plaisir sans doute : mais quand elle ne l'est pas ?... Je crois avoir entendu dire à M. Pipus, dans sa démonstration un peu longue, que l'usage était alors de remonter au principe de la loi, de la rapprocher des lois anciennes, de consulter l'intention présumée du législateur, de se conformer autant que possible aux décisions des tribunaux supérieurs, enfin d'examiner

les différentes explications données par ceux qu'on répute les plus capablesde s'y bien entendre. Et tout cela, suivant M. Pipus, s'appelle du nom général d'interprétation.

Et moi j'ai commencé par me dire, le long de mon grand mur au midi, que le principe d'une loi c'était sans doute l'utilité dont elle pouvait être, ou si l'on veut sa convenance aux besoins actuels ; mais il m'a semblé que M. Pipus, étendant ses deux longs bras, s'écriait : « Non pas! non pas! Le principe de nos lois, c'est dans les vieux livres qu'il le faut chercher ; c'est dans ceux de Rome, jadisconquérante du monde, et maintenant son flambeau. » Oh ! voilà des phrases qui m'auraient fait plaisir à quinze ans, même à vingt, bel âge, que je ne donnerais plus, si je le rattrapais, à Justinien et Papinien.... Mais adieu les illusions, même celles du Digeste ! Et j'admire aujourd'hui, puisqu'il le faut dire, que ces Romains, si grands en paix et en guerre, aient pu, tout en pillant etmassacrant, si bien deviner de leur temps ce qu'il fallait au nôtre : j'admire que nos lois, en les supposant issues en effet des leurs, s'aillent vanter d'une pareille origine, et que tous tant que nous sommes, nous consentions à rien avoir de commun avec les plus insignes bandits qui aient désolé le monde. On dira que c'est le prodigieux ennui des Pandectes qui m'a ainsi indisposé ; mais non : car, grâce à mon instinct, j'en appris dans le temps le moins qu'il me fut possible, et encore m'en est il resté au-delà de mes besoins. Je puis donc assurer que ces réflexions ne m'ont été suggérées par aucun ressentiment, et je dois déclarer

que je m'y complais, que même j'y ai ajouté depuis peu, tant est perverse ma nature.

Je me suis dit, par exemple, qu'adopter les lois d'un autre peuple, c'est reconnaître qu'on lui est semblable absolument; ce qui ne saurait être néanmoins, surtout si ce peuple appartient à un siècle reculé; que dans ce cas on ne peut emprunter à ses lois que les dispositions générales qui conviennent également à tous les temps; que si on y trouve des règles particulières propres aux besoins actuels, on doit ne les considérer que par rapport à ces besoins, et n'avoir aucun égard dans leur application à la manière dont elles étaient entendues autrefois; que dans tous les cas ce peuple ne pourrait avoir, quant à la législation qu'il aurait établie le premier, plus d'autorité que s'il s'agissait d'une découverte faite par lui dans un art quelconque. Je me suis dit que les lois doivent être en harmonie avec l'état actuel; que cet état se modifie sans cesse en raison de ses progrès; que si les lois refusaient de suivre ce mouvement, il faudrait ou qu'elles l'arrêtassent ou qu'on les mît en oubli; que s'efforcer de les rendre inaltérables, c'est vouloir qu'un peuple ne marche plus, ou ne soit jamais mieux qu'il n'est; que c'est au juste comme si moi je donnais à mon fils, jeune encore, un pantalon qu'il ne dût plus quitter, et d'une trame si solide que ses cuisses grossissant n'en pourraient faire céder l'étoffe. Et de ces propositions téméraires j'ai déduit cette conséquence mal sonnante, que le grand Licurgus n'était pas maître passé en législation: car que pouvait-il attendre de cette impossibilité de rien changer, sinon un état de violence continuelle

et de plus en plus intolérable ? Aussi ces terribles trapistes se trouvaient si bien au pays qu'ils ne pouvaient y vivre, et préféraient se faire tuer au loin. Et le mal n'était pas pour eux seuls ; le pauvre peuple, qu'ils appelaient ilotes, en eut, suivant l'usage, la plus grosse part, et les voisins ne furent oubliés. En tout cela, je vois le plaisir de manger au refectoire et de se coucher sans chandelle ; et de plus, ils pouvaient se dire en trépassant que, s'ils avaient beaucoup pâti, leurs fils et petits-fils ne pâtiraient pas moins. Ajoutez que pendant qu'ils vivaient ainsi dans les entraves et s'obstinaient à ne pas faire un pas, les autres peuples marchaient toujours, et devenus grands mangèrent en un matin tous ces malheureux, qui depuis longues années n'étaient plus que des ci-devant. De ces vérités, j'ai tiré une autre conséquence, c'est que si un peuple ne peut sans folie véritable conserver pendant un siècle les mêmes lois, il ne peut sans une folie plus grande aller chercher, dans l'application de ces lois, comment un autre peuple les appliquait il y a vingt siècles et plus.

Le juge, dit encore M. Pipus, doit examiner quelle a été l'intention du législateur. Mais quoi ! le législateur est-il quelque chose, et faut-il chercher dans la loi ce qu'a pensé tel ou tel, ou ce qui convient à tous? Et qu'entend M. Pipus par législateur? Sans doute l'assemblée qui a fait la loi. Sans doute aussi c'est l'intention de cette assemblée qu'il veut qu'on recherche : or, comment et où la découvrir ? Il n'y a point eu de déclaration à cet égard, et il n'en reste aucun témoignage officiel, à moins qu'on ne donne

pour tel, suivant l'usage, les opinions particulières de ses membres. Or ces opinions offrent-elles aucun caractère ?

Supposerais-je même que cette intention du législateur pût être connue, qu'en résulterait-il ? Ou elle concorderait avec le sens le plus naturel du texte dont il s'agit, ou elle en différerait évidemment. Dans le premier cas, à quoi servirait-elle ? Dans le second, que devient la loi, si l'intention de qui que ce soit, même de son auteur, doit l'emporter sur elle ? Le législateur, quel qu'il soit, n'a, quant aux lois, que le pouvoir de les fonder : sitôt qu'elles le sont, il n'a plus ce pouvoir, il n'est plus rien.

Je ne passerais pas plus à M. Pipus, s'il était là, sa jurisprudence des arrêts et ses *in*-4°, que toujours il fouille et refouille. Un juge, lui dirais-je, doit écouter la loi et sa raison ; rien de plus : la conscience est son affaire, non l'obéissance. Je vois en outre qu'invoquer devant lui la décision d'un autre juge, quel qu'il soit, c'est supposer que cette décision portait sur un fait absolument semblable. Ce qu'il faut examiner d'abord ; et comme cet autre juge n'est pas infaillible, il faut examiner de plus s'il n'a point failli en effet. Voilà deux besognes longues, difficiles, toujours inutiles à l'affaire présente, et cependant toujours indispensables, à moins qu'on ne tienne pas à juger, mais simplement à prononcer un jugement, ou quelque chose qui en ait l'air.

Et les commentateurs, dira M. Pipus, les commentateurs qui ont tout débrouillé, arrangé, expliqué..... J'admire combien nous aimons peu dans ce

monde à faire par nous-mêmes, à penser surtout. Il faut qu'on nous traîne, qu'on nous pousse ; que l'un ou l'autre toujours nous prête ses yeux, son esprit, son vouloir ; et il importe peu que notre tâche s'en allonge, pourvu que nous ne la fassions pas seuls. Je suis juge, et devant moi viennent deux plaideurs, invoquant chacun une loi que je n'entends guère. Il faut l'entendre cependant. Je l'étudie donc de mon mieux, et surtout leur affaire. Mais voilà qu'ils appellent à leur aide tous les Romains du vieux temps et les sages d'aujourd'hui : l'un me cite ce qu'a dit Gaius l'homérique en ses Institutes; l'autre me parle du vieux Scævola, de l'aigre Paul, de Pomponius, Ulpianus, Javolenus...... Je n'avais qu'un sentiment à examiner : j'en ai dix maintenant : ma besogne en est-elle plus facile?

Et c'est là mon grief contre les interprétateurs, glossateurs, commentateurs. A un texte qui n'est pas clair ils en ajoutent quatre ou cinq autres qui le sont moins ; s'ils diffèrent, il les faut concilier ; choisir entre eux s'ils se contredisent; en tout cas, les avoir lus au moins, les pouvoir comparer, expliquer, et bientôt qui ne connaît que la loi ne connaît rien. Avec ce qu'ont décidé nos députés, il faut savoir ce qu'en pensent nos docteurs, lesquels n'ont besoin de notre mandat et se le donnent eux-mêmes, en taillant la plume; puis, écrivant à plaisir, pour un article de loi, font un volume de glose. S'ils s'accordaient du moins ! Mais le grand mérite n'est il pas d'apercevoir ce que nul n'avait montré ? On veut du neuf, et chaque jour en donne. Les nouvelles raisons

ne seront pas meilleures peut-être, mais différentes : c'est quelque chose.

J'aurais cru cependant que la loi, étant faite pour tous, devrait, en cas de doute, être entendue dans le sens que tous lui donneraient le plus naturellement. On ne contestera pas, je pense, que, si l'unanimité des citoyens se décidait pour une interprétation, elle ne fût, je ne dis pas la meilleure, mais la seule vraie. Si donc il était utile d'interpréter la loi, ne devrait-elle pas l'être au moins par des hommes d'une intelligence ordinaire, comme nous le sommes tous, et qui les entendraient comme nous les entendrions tous nous-mêmes ? Quant aux grands esprits, ne m'en parlez pas pour un tel métier. Voyant les choses autrement que nous ne pouvons les voir, ils y trouveraient des rapports sensibles pour eux seuls, et, au lieu de les faire mieux comprendre, achèveraient de les rendre inintelligibles.

Mais ce que je conçois le moins en tout cela, c'est comment le juge fait usage des commentaires. Je ne vois pour lui que deux façons : ou il les adopte aveuglément, ou seulement après les avoir examinés. La première est impraticable : ce serait mettre la glose à la place du texte. Reste la seconde, reste à décider si le sens proposé par le commentateur est le véritable : et je ne vois qu'un moyen, c'est de déterminer bien nettement d'abord le sens de la loi, et puis d'en rapprocher le commentaire, pour voir s'il y est ou non conforme. On aura beau tourner et retourner, voilà comment se passent en définitive les choses dans l'esprit du juge, et il en faut toujours venir là. Or,

s'il est obligé avant tout de déterminer lui-même le sens de la loi, que lui importe, après, le commentaire, à moins que ce ne soit pour le juger aussi et décider de son mérite ? — Mais, dira-t-on, les recherches d'un esprit sage et droit ne peuvent-elles en effet éclairer le juge, et lui faire apercevoir des raisons qui ne se présentaient point à lui, et qui cependant étaient les bonnes ? —Soit ! Mais il lui faudra décider qu'elles sont telles ; et comment, encore une fois, s'il ne commence par bien entendre la loi ? N'est-il pas évident que, ces raisons ne s'étant pas présentées d'abord, c'est qu'elles s'éloignaient plus ou moins du sens le plus naturel ? Doit-il dès lors les admettre sans précaution, et quelle autre précaution que de les rapprocher du texte même ? Ainsi, quoi qu'on fasse, il y aura toujours nécessité de revenir et de s'en tenir en effet à ce texte. Je laisse de côté le danger de contracter l'habitude si douce à la paresse de ne jamais décider par soi-même, ou de céder à l'autorité du nom, ou d'avoir plutôt égard à de vaines abstractions qu'aux intérêts réels, ou de sacrifier, suivant une règle barbare, les droits les plus incontestables à des formalités imaginées, dit-on, pour les protéger. — Et comment donc enfin s'y prendra le juge, quand une loi lui offrira des difficultés insolubles ? Faudra-t-il, comme Bridoye, décider avec les dés ? —Ce serait bien la vraie manière, n'était qu'offrant aux deux parties des chances toujours égales, chacun pourrait impunément réclamer ce à quoi il n'a aucun droit, et l'obtenir même. Dans l'impossibilité donc d'y avoir recours, ce qui est fâ-

cheux, voici quelle serait la mienne : je commencerais par me conformer à ce que la loi offrirait de clair et d'incontestable ; pour le surplus, je consulterais les actes et l'intention des parties, j'aurais égard à leur intérêt respectif et à l'intérêt général ; et n'écoutant d'ailleurs que ma raison, je prononcerais comme s'il s'agissait de deux de mes enfants qui m'auraient pris pour arbitre. Et si les avocats venaient avec de gros livres me conter ce que pensent de la chose Paulus et les autres, je leur dirais : « Messieurs (non pas *maitres* tel et tel : car, aucune loi ne m'obligeant, je pense, à parler ainsi, je ne voudrais par là ni me déclarer leur serviteur, ni me donner l'air de les traiter comme tels) ; je leur dirais simplement : ***Messieurs***, permettez que je m'en rapporte à moi-même pour juger ce dont est cas. Vouloir m'assister de la raison d'autrui, c'est douter de la mienne ; ce qui n'est pas poli : vouloir que je décide de telle façon, parce qu'un autre a décidé ainsi, c'est exiger que je mette cet autre à ma place, et qu'il juge au lieu de moi ; ce qui n'est pas convenable : vouloir qu'en jugeant votre affaire, je juge encore tous les livres dont il vous plaira de m'entretenir, c'est augmenter de beaucoup ma tâche, et je n'y puis consentir en vérité. Contentez-vous de raconter avec bonne foi et de raisonner pertinemment, et moi je vous écouterai de mon mieux. »

Ce petit discours serait pour la plupart peut-être un grand sujet de risée. Et cependant ce n'est rien au prix de ce que j'ai osé penser quelquefois, et notamment dans ce jour même du mardi gras. J'ai été jusqu'à me dire, en marchant le long de mon grand

mur : « S'il n'y avait de lois que celles qui règlent nos principaux droits, comme chez les peuples anciens ; si la raison devenait le seul guide, si le juge, enfin débarrassé de tant de subtilités misérables, n'avait plus à suivre que les simples règles de l'évidence et de l'équité, les mêmes pour tous les hommes !..... O polichinelle, arlequin, vous tous, beaux masques, saints du jour, est-ce donc vous qui me soufflez, et tout cela ne serait-il en effet que folies ?... Et pourtant plus j'y pense, et plus il me paraît qu'on en viendra là..... Et voyez au reste, avec toutes vos lois et leur cortége, comment vous décidez en définitive. Ou la question ne présente rien de difficile, et alors le simple bon sens suffit (et moi je voudrais qu'il suffît toujours) : ou bien il faut pour la résoudre un profond examen ; et, après avoir long-temps écouté, recherché, médité, le bon droit est si bien étouffé par tout ce qui devait le montrer mieux, que vous ne savez plus où le prendre. Et que faites-vous alors, sinon ce que je vous engageais à faire, sinon de consulter la simple raison ? Que ne commenciez-vous par là ?....

J'entends dire qu'il n'y a point de tribunal, quelles que soient ses lumières et son intégrité, qui ne se trompe bien souvent : M. Pipus en convient, et la moitié tout juste des plaideurs a bien ses motifs pour le croire. Que sert donc tant de science, de formalités, de faconde ?.... Soumettez au contraire l'affaire la plus délicate, la plus embrouillée, à quelques hommes d'un esprit et d'une instruction ordinaires, n'est-il pas évident que le bon droit, quoique difficile à

bien voir, se montrera plus d'un côté que de l'autre; que sans doute il est en effet du côté où ces hommes le verront, et que dès lors on peut regarder comme certain que leur jugement sera ce qu'il doit être? Et en supposant que la difficulté se trouvât au-dessus de leurs lumières, c'est-à-dire de la simple raison, y aurait-il plus à craindre de leur part que de celle des plus savants juges, et peut-il leur arriver pis que de se tromper? Mais avec eux du moins les procès ne sauraient être longs, et n'entretiendraient plus ce beau zèle d'arguties et de disputes, qui coûtent ici-bas tant de temps et d'argent, et ne rendent pas la vie meilleure.

Ces vérités au reste sont reconnues; et déjà n'a-t-on pas fait la moitié de ce qu'il faut? Vos tribunaux de commerce. . . — Holà! s'écrierait sans doute M. Pipus, c'est autre chose! — Quoi donc! ce qu'on leur soumet est-il moins important, et leurs décisions pourtant vous semblent-elles si mauvaises? Et vos arbitres. . . — Autre chose encore! Bons pour tel cas, non pour tous. Voyez le Digeste, que j'aime: Certaines causes demandent de plus dignes, de plus grands juges, *ut majores judices habeant*. — J'entends; le Digeste l'a dit! . . Et vos jurés. . . . — Autre chose! Dans les affaires criminelles, il ne s'agit que d'un fait. — Oh! le terrible homme! Et de quoi, s'il vous plaît, s'agit-il dans toutes les affaires de ce monde? Une demande peut-elle avoir lieu sans un fait quelconque qui la motive? La question de droit, à moins d'être, comme dans les livres, une pure théorie, ne dépend-elle pas toujours plus ou moins

de l'appréciation de ce fait? N'avons-nous pas vu que l'interprétation avait pour effet immédiat et certain d'ôter tout caractère aux lois? que celles-ci devaient être entendues dans le sens le plus rapproché de la lettre, dans le sens le plus naturel et le plus simple, et comme les entendrait l'esprit le plus ordinaire? N'avons-nous pas reconnu que la difficulté de leur application ne résultait que de leur grand nombre et de leur confusion; et que, si elles étaient ramenées à ce qu'elles devraient être, cette difficulté disparaîtrait, ou à peu près?.. Je vous le dis, monsieur Pipus, parleriez-vous pendant vingt siècles, vous ne sauriez me faire comprendre vos distinctions, ni comment, lorsque six heures suffisent pour décider que ma tête sera coupée, ce n'est point assez de six moix, de six ans pour décider si ma haie doit l'être. Que voulez-vous? Dieu sans doute, ou l'Esculape qui me donna la main pour entrer ici-bas, me comprima le cerveau tout juste à l'endroit par lequel j'aurais pu admirer ce bel ordre des choses. Je n'admire donc pas, et trouve heureux d'ailleurs que nos maîtres l'aient changé en quelques points, et qu'on n'envoie plus de la même manière un homme à la potence. Mais si rien n'avait été changé, je demande comment serait accueilli le projeteur qui oserait le trouver mauvais, et qui dirait par exemple: « Quoi que vous pensiez, ô mes maîtres, du profond savoir et de la longue expérience nécessaires, suivant vous, pour juger les assassins et les voleurs, moi je dis et soutiens que la simple raison suffit, et qu'une douzaine de bourgeois pris au

hasard, pourvu qu'ils ne soient imbécilles ni vauriens eux-mêmes, conviendraient mieux que vos plus savants criminalistes. » Je le demande, y aurait-il assez de foudres et de risées pour accabler ce pauvre projeteur? Et toutefois ce qu'il proposerait se trouve accompli en effet, et ce que je dis présentement s'accomplira un jour. Nous en viendrons, Dieu aidant, à concevoir que les mêmes gens qui sont propres à décider des intérêts les plus graves, le sont aussi quand il s'agit de simples intérêts pécuniaires : que toutes ces difficultés, dont on fait si grand bruit, disparaîtraient devant la simple raison, comme les revenants et fantômes quand le jour se montre; qu'il ne faut pas plus d'expérience et de savoir pour décider si un homme a prêté, vendu, payé, ou s'il a injurié, battu et volé; s'il a suggéré un testament, ou s'il l'a falsifié; s'il a brûlé sa maison pour en duper les assureurs, ou pour en rôtir les locataires. J'imagine même que dans quelque cinquante ans toutes ces distinctions paraîtront plaisantes, et qu'on parlera des subtilités juridiques comme nous parlons aujourd'hui des subtilités scolastiques et canoniques. Les belles choses dans l'histoire de ce monde que les entités du maître, et la lumière du Thabor, et le *parlant à* . . . ! Mais voilà l'homme! Les grelots lui plaisent, les pantins, les grimaces; en tout la surface et la forme, le fond peu. La religion, ce n'est pas, comme disait Jésus si simplement, de s'aimer les uns les autres : c'est de chanter, de parler, de s'habiller de telle façon; et pour que je vive, moi, en bourgeois sans reproche, il a fallu,

voyez ! que Moïse se montrât lumineux au milieu des tonnerres ; que le roi David composât, il y a trois mille ans, cent cinquante complaintes ; qu'il y eût un pape à Rome, et dans ma paroisse un bedeau, lequel me maudira pour ce livre. Le gouvernement, c'est le petit-lever, la chasse, des gens qui font la cour, des soldats, et notre argent qu'on ramasse ; la justice, c'est s'assembler en beaux costumes, avec huissiers, greffiers, pour juger en deux ans ce que les voisins jugeraient en deux heures ; la vie même, c'est faire la révérence, projeter, rêver comme je rêve présentement . . . . Maître Amyot assure que *c'est une bien laide et malplaisante farce*.

XVI. D'une conférence intéressante sur la prison et les malfaiteurs.

Il est bien vrai qu'on est emporté quelquefois plus loin qu'on ne pense. Après avoir parlé de lois et de justice, n'ai-je pas été me persuader qu'il fallait parler de ce qui y tient de si près, de la prison ?... De la prison !... Peut-être devrais-je attendre, car si j'y étais mis, ce serait le moment de m'en occuper.... ; ou bien j'en puis dire de suite quelque chose, sauf à m'assurer plus tard par moi-même si j'ai bien dit.

Ce mot de prison me rappelle mon jeune temps, et comment j'étais enfermé dans une maison d'éducation toute voisine d'une maison de détention. Ces deux excellentes maisons n'étaient séparées que par une

rue étroite, si bien qu'on aurait pu s'y tromper. Un jour donc que j'allais faire une partie de billard avant d'aller à mon cours de philosophie, je vis beaucoup de monde devant la porte de la maison de détention, et j'appris qu'on venait d'y amener un marchand colporteur, prévenu d'un mauvais coup. Comme la foule paraissait fort courroucée contre lui, un bourgeois de moyen âge monta sur la guérite placée à gauche de la porte et s'y assit commodément. Je crois le voir encore, malgré le temps qui s'est écoulé depuis, et je me rappelle jusqu'à la moindre de ses paroles. « Bonnes gens, dit-il après avoir obtenu silence, voulez-vous causer un moment avec moi? — Oui! oui! cria-t-on. — Eh bien! répondez à ceci: vous paraissez fort en courroux contre le marchand qu'on vient d'arrêter; c'est donc que vous trouvez la prison trop douce pour ce qu'on lui reproche? — Oui! oui! — Y pensez-vous, et savez-vous bien ce que c'est qu'emprisonner un homme? — Oh! nous le savons de reste; on nous emprisonne assez. — Bon! reprit le bourgeois de moyen âge: est-ce assez pour en avoir une idée nette?... Écoutez-moi! bonnes gens.

« N'est-il pas vrai qu'entre quatre murailles, voir, entendre, respirer à l'aise, marcher, courir, est assez peu praticable? Emprisonner un homme, c'est donc lui interdire tout cela; c'est donc, pour bien dire, lui couper bras et jambes et lui ôter ce qu'on appelle proprement les cinq sens de nature. Je sais qu'on lui restitue le tout à sa sortie; mais jusque là ce n'en est pas moins une mutilation véritable.

« De plus, le patient, jusqu'à cette restitution,

qui n'est pas toujours complète, reste séparé de sa famille, de ses amis; car un geôlier n'en tient pas lieu. Ainsi, en perdant sa liberté, il perd ce qui lui est plus cher encore. Emprisonner un homme, c'est donc lui dire : Tu n'auras plus ta femme, ni tes enfants, ni aucun autre...

« Voyez encore : l'établi ne s'emporte point à la geôle, ni la forge, ni les clients et la pratique; et, s'il faut y rester des années, adieu le métier! Quand donc on emprisonne un homme, on lui déclare qu'il ne sera plus charpentier, forgeron, avocat, pharmacien; et l'on dit à sa famille : Tu mangeais du pain blanc, mange du pain noir maintenant, ou n'en mange pas du tout.

« Je demande si cette famille dès lors ne souffre pas autant que l'emprisonné lui-même? et, en la supposant de trois personnes, ce qui est le moins, je vois qu'emprisonner un homme, c'est en punir quatre. O bonnes gens, tout cela ne vous montre-t-il pas que la prison est une bien plus terrible peine que vous ne pensiez, et le plus souvent hors de proportion avec le crime qu'elle doit punir? Emprisonner un malheureux pendant dix, vingt ans, pour avoir escaladé un mur! l'emprisonner pendant sa vie entière, pour avoir volé six francs sur une route! l'enchaîner comme une bête féroce, le marquer d'un fer rouge, l'outrager, le torturer, l'avilir jusqu'à sa dernière heure!... oui! je le dis hautement de cette guérite où je suis, j'aimerais mieux être l'auteur du vol même, que de l'abominable loi qui lui inflige un tel châtiment. Punir ainsi, c'est manquer à la nature, c'est n'avoir

pas d'entrailles ou n'avoir pas de raison, c'est être barbare ou fou !... et je n'en saurais dire moins. »

Le bourgeois de moyen âge s'arrêta un instant pour se moucher, et cinq ou six des auditeurs en firent autant, après quoi il reprit en ces termes :

« N'est-il pas vrai encore, bonnes gens, que la prison, peine grave ou non, en est une au moins? Or doit-on infliger la peine avant de s'être assuré du crime? Pourquoi donc, si le bruit se répand, comme tout à l'heure, qu'un marchand colporteur a fait un mauvais coup, le mettre aussitôt en prison!... »

A ces mots les assistants parurent fort agités, et un homme sur le retour, qui avait le teint rouge et une veste puce, dit avec beaucoup de véhémence : « Quoi donc! ne faudrait-il pas qu'un malfaiteur restât libre, et, parce qu'on ne l'aurait pas vu faire son coup, qu'on ne pût mettre la main sur lui?

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

Calmez-vous! bonnes gens, calmez-vous!... Ne serait-ce point assez de l'appeler devant le juge, et . . . .

L'HOMME A LA VESTE PUCE.

Oh! sans doute il ne manquera pas d'accourir.

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

Pourquoi non, s'il est innocent?

L'HOMME A LA VESTE PUCE.

S'il est innocent!...

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

Ne peut-il l'être? et n'est-ce pas un avantage déjà de le mettre, pour ainsi dire, dans la nécessité d'avouer son crime en refusant de s'en justifier?

L'HOMME A LA VESTE PUCE.

Vous le tiendrez donc pour convaincu s'il ne se présente pas?

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

Cette preuve en vaudrait bien une autre : car refuserait-il de se justifier si cela lui était possible? Cependant, quoiqu'il renie la loi, je voudrais qu'elle le protégeât jusqu'au bout, et qu'on le jugeât comme s'il était présent.

L'HOMME A LA VESTE PUCE.

Et vous croyez qu'après sa condamnation il viendra vous apporter ses mains à garrotter ou sa tête à couper!... Ainsi bonjour de son jugement, et les voleurs, faussaires, meurtriers même, en seront quittes pour passer l'eau.

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

Du moins en seriez-vous débarrassés, et c'est un grand point. Qu'ils aillent en l'autre monde par la voie de vos guillotines, ou dans un autre pays par la diligence et les bateaux à vapeur, qu'importe au bout du compte?... Et croyez-vous d'ailleurs qu'il soit bien facile de s'en aller ainsi? On voyage vite quand le cœur est en paix, quand rien n'arrête; mais que cent pas doivent être longs quand il faut se détourner à chacun, baisser la tête, prêter l'oreille, trembler toujours! Le malheureux qui vous échappe n'échappe point à sa peine : l'effroi, qui rend fou, qui tue; la faim, qui force à se dévorer soi-même, ne lui laissent plus de relâche; et, s'il se traîne mourant vers quelque habitation écartée, le moindre bruit le fait fuir aussitôt, égaré, pâle comme les spectres qu'il voit partout. Est-ce là

vivre ? . . . . Et ne dites point que j'exagère, quiconque fuit le bourreau doit être dans cet état.

Mais je veux qu'il ne rencontre aucun obstacle et que, condamné dans son pays, il puisse en sortir librement : est-il bien certain que de l'autre côté des montagnes ou de la mer on s'accommodera de lui, quand vous n'en voulez plus? Les étrangers en auront-ils plus de pitié que vous-mêmes ?.... Que ferait-il d'ailleurs parmi eux, étant banni pour jamais ? Se promener chez les autres est un plaisir sans doute ; mais il faut être sûr de revenir au pays ; et qui même, à moins d'être chanteur ou pâtissier, peut vivre long-temps éloigné du sien ? Encore, après avoir bien chanté et enfourné, les pâtissiers et les chanteurs comptent-ils y retourner enfin : tant est grand pour l'homme le besoin de mourir aux lieux qui l'ont vu naître !

Ainsi, en vous engageant à ne pas commettre une énorme injustice, c'est-à-dire à ne point emprisonner avant d'avoir jugé, je suis loin d'assurer l'impunité du malfaitenr : l'exil et le mépris de l'étranger, si l'étranger ne le repoussait pas, voilà ce qu'il pourrait espérer de mieux. Croyez-vous donc que, préservés désormais de ses attentats, vous n'en seriez point assez vengés par une peine qui doit durer sa vie entière ? Croyez-vous même, si vous aviez le bon esprit de renoncer à vos échafauds, qu'il consentît à la supporter long-temps, et ne lui préférât pas un châtiment quel qu'il fût, et qui du moins lui offrirait l'espoir de revenir au bien et de mourir tranquille ?

Or dites maintenant : si l'emprisonnement avant

la condamnation est injuste, inutile même, quand il s'agit des plus grands attentats, que faut-il en penser quand le malheureux qu'on soupçonne ne peut avoir aucun intérêt à fuir? Vous semble-t-il facile de qualifier cet acte qui consiste à s'emparer d'un homme, dans la crainte qu'il ne préfère l'exil pour toute sa vie à quelques années, peut-être à quelques mois de prison? N'est-ce pas supposer bêtement et méchamment qu'il n'a plus sa raison pour lui ôter encore sa liberté? Et du prévenu qui commencerait par s'enfuir, ou du juge qui commence par l'arrêter, lequel doit-on le plus admirer? La folie de l'un n'égalerait-elle pas la barbarie de l'autre?.... Et que serait-ce si ce prévenu offrait une garantie suffisante, et qu'on eût la certitude de le trouver toujours au besoin?... Ma foi, il faut le dire, l'arrêter dans ce cas aurait quelque chose de diabolique. Et que serait-ce encore si des ordres d'en-haut, si des raisons d'état, si des lettres de cachet.... Ah! peignez-moi tout ce qu'une révolution peut offrir d'horreurs, tout le sang versé... Non, bonnes gens, j'ai tort! C'est mon antipathie pour les emprisonnements qui m'emporte ainsi. Non, ne faites point de révolutions! Commencées pour n'avoir plus de donjons, elles finissent par des échafauds; et le pain de la geôle vaut bien au moins la guillotine.

Que je vous dise encore quelque chose!... La prison ne saurait être une peine égale pour tous; et tel y trouve des compensations et des soulagements qui manquent à beaucoup d'autres. Pour celui qui

marche, qui s'agite, qui court la poste, qui vit au grand air, le repos absolu auquel on le contraint tout à coup doit être une torture véritable. Pour le tailleur au contraire, le tisserand, l'horloger; pour celui qui fait des souliers ou des livres, être sur son derrière en prison ou sur son derrière au logis, n'est-ce pas la même chose quant aux intérêts de sa machine? Même ces derniers peuvent-ils continuer leurs métiers, tandis que le charretier, le maçon, l'avocat, le médecin, sont obligés d'y renoncer, et en perdant, comme les autres, leur liberté, perdent encore leur fortune et leur santé. Oh! qu'il y a de bon sens et de justice ici-bas!

Ajoutez que plus l'emprisonnement se prolonge et moins il est efficace. Car vous ne songez pas, quoi qu'on dise, à vous venger, à venger la société, les lois, la religion: ces mots sonnent bien dans un beau réquisitoire; mais ce qu'ils signifient, je n'en sais rien encore. Vous voulez corriger le coupable en le châtiant, et par son exemple empêcher qu'on le devienne. Or il y a deux façons de corriger: il faut ou produire une impression vive, profonde, et qui laisse un souvenir propre à détourner du mal une autre fois; ou, par un régime convenable, changer les idées, les sentiments, la manière d'être, et ôter tout intérêt de retomber dans le péché.

Quant à la première, n'est-il pas évident que l'impression, pour vive qu'elle soit d'abord, s'efface avec le temps, jusque là que ce qui semblait d'abord un supplice se change enfin en habitude, par conséquent en besoin, et qu'on a vu des misérables deman-

der, après une longue détention, à rentrer dans leur bagne, ou commettre quelque nouveau méfait pour n'en plus sortir. Quiconque en effet souffre pour une sottise, petite ou grande, doit commencer par se repentir, c'est-à-dire par se désoler beaucoup du mal qu'elle lui cause; ce qui est naturel: et puis il ne songe, il n'aspire qu'à échapper à ce mal et aux mains de son geôlier, avec un ferme propos de n'y plus retomber. Aucun travail, aucune fatigue ne le rebute alors; c'est le moment d'en tout obtenir. Mais si son pitoyable état se prolonge, il s'attriste, il se décourage, et sa pauvre âme, abattue par la servitude et l'ennui, meurt enfin à tout espoir et perd jusqu'à la force de désirer un sort meilleur. Aussi ne craindrais-je point d'assurer que si huit ou dix mois de prison peuvent être de quelque profit pour le pécheur et la société, dix ans ne sont bons qu'à lui tuer l'âme, quand ils ne tuent pas son corps. Dans ce dernier cas il est corrigé du moins; je ne saurais le nier.

Quant au second moyen, qui consiste à faire de lui un homme de bien, à restaurer son esprit, sans détruire ni endommager sa machine, voici ce que je puis vous en dire pour le moment.

N'avez-vous point observé quelquefois le caractère et les mœurs de tous ces animaux qui peuplent avec nous la terre? Ceux-ci ont l'adresse ou la force, ceux-là une patience que rien ne fatigue; les uns épuisent tout ce que la ruse a de détours, les autres montrent une prévision qui n'est jamais en défaut, ou exécutent de longs et pénibles travaux, et tous, soit qu'ils vivent isolés, soit qu'ils se réunissent,

exercent une industrie quelconque. Or, savez-vous, bonnes gens, ce qui les excite ainsi, et à quoi ils sont occupés uniquement ? . . . A trouver quelque chose qui se mette entre les deux mandibules. Panurge l'a dit, je m'y tiens : c'est le ventre qui régit le monde, c'est *messer Gaster* qui est le grand-maître d'ici-bas et met en jeu bêtes et gens. Ceux-ci pourtant n'ont point assez du boire et du manger ; il leur faut bien d'autres aises, et Dieu sait de combien de façons ils cherchent à se les procurer. De plus ce qui convenait hier ne suffit plus aujourd'hui ; et de ces appétits toujours croissants, des besoins, des sentiments, des habitudes qu'ils produisent incessamment, doivent résulter des combinaisons sans nombre et impossibles à bien saisir. Aussi la besogne serait-elle plus facile de connaître les moyens de vivre de tout ce qu'il y a de pucerons dans les deux mondes que ceux des bourgeois de Nanteuil et Pontoise.

Il y a pourtant une chose certaine en tout cela, c'est que, comme on l'a dit, bourgeois du pays, ou lapons ou chinois, veulent d'abord le nécessaire et puis le superflu ; c'est l'ordre. Or le nécessaire, et le mot l'indique, est ce dont nul ne peut se passer ; il appartient à tout ce qui a vie. Je suis de chair et de sang, donc j'ai droit à ce qui entretient la chair et le sang, donc il faut que je mange, comme il faut que je respire, que je transpire, que je bâille, que j'éternue... Et serait-ce trop en outre d'un manteau contre le froid, d'un refuge pour les nuits ? Mais las! je n'ai patrimoine ni métier! Et pendant que tout me manque, tout abonde à mes côtés : je me sens nu devant

un magasin de bons habits, et je jeûne, ayant un boulanger à ma droite, un rôtisseur à ma gauche. Tantale fut-il jamais dans un pire état? car, si les morceaux lui échappaient, du moins pouvait-il tâcher de les saisir : mais un affamé d'ici bas, ô bon Dieu! doit se croiser les bras, quand il suffit de les étendre pour attraper de meilleurs morceaux que n'en préparèrent jamais tous les cuisiniers d'enfer! Pour moi, je vous dis en vérité que, sur dix misérables comparaissant devant vos tribunaux, il y a cinq ou six Tantale au moins, dont le crime est de n'avoir pu résister à l'envie de ne pas se passer de tous au milieu de tout ce qui peut aider à bien vivre. Et si j'avais à défendre l'un d'eux, je tâcherais de glisser sous le caleçon de son juge une once de quelque poudre malfaisante, et, le voyant se gratter en dépit du décorum, je lui dirais : O juge, tu ne peux résister à ces démangeaisons qui tourmentent tes reins, et tu vas condamner un pauvre homme qui n'a pu résister à bien d'autres démangeaisons, dont la poudre qui t'incommode ne donne qu'une faible idée! »

Un épicier-droguiste, placé au pied de la guérite, prit ici la parole et dit : « Par là corbleu, monsieur, voulez-vous pas qu'on fasse encore compliment aux détrousseurs et qu'on les encourage peut-être? »

Et le bourgeois de moyen âge lui répondit avec douceur : « Non, non! mais je voudrais qu'on leur apprît à vivre autrement qu'aux dépens du prochain; qu'on fît en sorte qu'ils pussent être tisserands, maçons, laboureurs, et alors ils ne deviendraient pas

fainéants et voleurs; car, à moins d'avoir Satan au cœur, on ne va pas préférer à un métier profitable et honnête, un autre métier, bon seulement à conduire en prison. Je voudrais au moins que pendant qu'ils y sont, on les mît en état de ne plus y revenir; autrement, les mêmes besoins se faisant sentir de nouveau, il faudra bien qu'ils les satisfassent de la même façon, si on ne leur en a enseigné une meilleure. On les emprisonna parce qu'ils ne savaient pas comment vivre; il serait donc raisonnable de le leur apprendre avant de les congédier, ou de leur dire alors: « Vous êtes venus ici, parce que, ayant faim, vous n'avez pas su vous satisfaire à l'aide de nos recettes honnêtes; et, comme vous aurez faim encore et que nous ne vous avons appris aucune de ces recettes, il est infaillible que vous y viendrez de nouveau, à moins que vous n'appreniez à vous passer de tout, ce qui serait bien le mieux.

L'ÉPICIER-DROGUISTE.

Mais ceux qui, ayant un métier, ont péché cependant?...

LE BOURGEOIS DE MOYEN AGE.

C'est, alors, que ce métier leur profitait assez peu, ou qu'avec ce qu'il faut pour remplir l'estomac et mettre à l'abri du froid, ils n'avaient rien de bien substantiel dans le cerveau; c'est qu'ils étaient tout pleins de cette ignorance déplorable qui fait lâcher la proie pour l'ombre et mesurer les choses à l'envie qu'on en a; c'est que dans leurs âmes en friche l'erreur et les mauvais sentiments avaient poussé comme ronces. Car, je vous le demande à vous tous qui

m'entourez et à vous autres qui m'écoutez de vos fenêtres et boutiques, y a-t-il d'autres causes du péché que le besoin, l'ignorance ou la passion, et ne dépend-il pas évidemment de nos gouvernants et maîtres de détruire, ou à peu près, les deux premières? Si dès lors on pèche autrement que par la troisième, la faute en est à eux seuls et à leurs lois. Il ne suffit donc pas de mettre chacun à même de vivre et de bien vivre à l'aide de ses deux bras: il faut de plus faire luire dans tous ces ténébreux esprits quelques rayons de pure lumière; leur montrer ce qu'est en effet la vie et le parti qu'on en peut tirer; leur enseigner, et par le simple raisonnement et par tant d'exemples qui frapperont partout leurs yeux, qu'il n'est besoin de beaucoup de richesse, et que le travail, l'ordre, la bonne conscience suffisent pour être heureux; leur enseigner surtout que la véritable et seule religion consiste à traiter les autres comme on voudrait être traité soi-même, et qu'aimer le prochain vaut mieux que prier et chanter du matin au soir. J'imagine que les prisons alors, dont le nom même serait changé, et pour lesquelles on ne choisirait plus les repaires les plus incommodes et les plus sales, pourraient devenir bientôt, avec un peu de savoir-faire et d'humanité, des écoles de paix, de travail et de bonnes mœurs; et que ceux qui en sortiraient, au lieu d'être des misérables plus dangereux, plus endurcis qu'en y entrant, vaudraient mieux désormais que tant d'honnêtes gens faisant la grimace, et qui paraissent bien doux par dessus pour n'être au fond que fiel et vinaigre. Il est vrai que vous n'auriez plus

vos bagnes, ces bons établissements de Belzébuth, où les gens sont traités comme des loups et des ours, et où ils apprennent à valoir un peu moins encore; mais..... »

Là tout juste se termina la conférence, et trois mouchards, six agents de police et douze gendarmes, étant arrivés pour dissiper l'attroupement, saisirent le bourgeois de moyen âge, qui fut mis incontinent en prison pour en avoir si bien discouru..... Moi je voulus aller à ma leçon de philosophie; mais il était trop tard. Je la manquai donc et n'y perdis rien, car j'entrai dans l'estaminet le plus voisin, où l'on me fit jouer deux poules et fumer trois cigarres.

XVII. S'il convient de décoller, pendre, fusiller le prochain.

J'avais fait un grand travail pour savoir si l'homme peut en conscience se permettre tout cela. Je remontais un peu avant le déluge; puis, après avoir débrouillé les hiéroglyphes, qu'on ne débrouille pas facilement, je passais en revue l'opinion des brames, celle des papas grecs et latins; je fouillais dans le vieux droit, que je n'entends point, dans le nouveau, que je n'entends guère.... Mais, relisant ce bel œuvre, j'ai vu avec douleur que j'y comprenais peu de chose; et, craignant que le lecteur y comprît moins encore, j'ai renoncé à le transcrire ici.

Ne pouvant donc décider s'il est permis de mettre le prochain à mort, je me suis contenté de voir si cela est utile : car, en aurions-nous le droit, sans doute nous n'en voudrions pas user, à moins qu'il ne nous en revînt quelque avantage et profit. N'ai-je pas été d'ailleurs me mettre dans l'esprit que le droit, quand il ne résulte pas d'une convention expresse, n'est rien que l'utile. On s'est récrié, quand j'ai dit cela : on m'a opposé les principes, les traditions, les doctes traités, Thémistocle, Aristide, tous les savants, tous les sages... J'ai bien compris que j'avais tort, et j'ai voulu voir autrement; mais je n'ai pu.

Cependant, par rapport à ce droit ou à ce qu'on appelle ainsi, voici un petit alinéa du beau travail dont je parlais tout-à-l'heure : c'est le seul que j'en aie conservé : « Nos saints prédicateurs assurent que la guerre plaît à Dieu, et que c'est pour cela qu'on l'appelle Dieu des armées; que dès lors on peut la faire en sûreté de conscience : or déclarer la guerre à un peuple, c'est, comme il a été dit, condamner à mort tout ce qu'on pourra dépêcher de ce peuple dans les siéges et batailles, ce qui monte ordinairement à plusieurs milliers. Si donc les rois ont le droit de condamner ainsi des innocents par milliers, à plus forte raison les juges ont-ils celui de condamner quelques malfaiteurs une fois le temps. Ce serait grand'pitié, quand on se trouve si bien des boulets et de la mitraille, de se passer de la guillotine. »

Ce petit alinéa me semble bien raisonné. Il est évident en effet que, puisqu'on répute honnête de pointer un canon contre des Allemands ou des Belges, dont

pas un seulement ne nous a regardé de travers, il ne saurait y avoir grand mal à décapiter le manant qui a fait un mauvais coup: d'autant que c'est le moyen qu'il n'en fasse plus... Mais l'inconséquence est reine de ce monde, et j'ai lu qu'un roi, vrai sage, volait des provinces, et n'avait osé voler un moulin.

On assure que la guillotine (si du moins c'était la potence!) est utile, même nécessaire, et que par conséquent on doit continuer à en user. Il semble toutefois que nos exécutions, quelque variées et récréatives qu'on les suppose, ne produisent pas les beaux résultats que nous croyons. C'est même un point reconnu que plus il y a de bourreaux qui exécutent, et plus il y a de malfaiteurs qui se font exécuter. C'est un autre point reconnu que, dans tous les pays où l'on a renoncé à tuer un homme pour dédommager la société d'en avoir perdu un autre, on s'en est bien trouvé; et j'ajoute que ce devrait être un troisième point également reconnu que, puisque les deux raisons précédentes ne suffisent pas pour qu'on cesse partout et à tout jamais de mettre les gens à mort, c'est qu'il y a sans doute dans notre nature un fond de stupide obstination et de méchanceté diabolique.

Qu'une exécution agisse sur nous et produise même une vive et profonde impression, j'en conviens; mais n'en est-il pas ainsi du spectacle de toute autre mort violente? Cette impression d'ailleurs dépend, quant à son intensité, de la sensibilité plus ou moins vive de chacun; quant à son effet moral, de la situation propre où l'on se trouve. Plus il y a de rapports en-

tre l'état du patient et l'état de ceux qui le voient exécuter, et plus cet effet doit être grand et certain. Ainsi le condamné qui se serait échappé pendant qu'on le conduisait lui-même à l'échafaud, et que dans sa fuite le hasard rend témoin d'une exécution, est sans doute dans la situation la plus favorable à cet égard. Le spectateur au contraire, qui n'a rien à craindre, n'y trouvera qu'une émotion violente et sans résultat : la leçon ne saurait être pour lui ; et la Grève avec les malheureux qu'on y dépêche, c'est tout bonnement le théâtre, où les héros et conquérants nous donnent de si beaux exemples, et parlent un si beau langage. Or jamais aucun de nous a-t-il fait un retour bien profitable sur lui-même en voyant Sylla qui ne peut dormir, ou la veuve Clytemnestre que son fils met à mort ?

Il faut donc avant tout examiner la situation morale de ceux qui assistent à une exécution ; et j'en aperçois deux différentes : ou ils n'éprouvent aucune tentation de s'y exposer eux-mêmes ; ou, si cette tentation existe, ils n'y ont pas succombé encore.

Je crois pour moi que la première est celle de la plupart des assistants, que même il en est très peu dans la seconde ; et si j'avançais qu'il n'y en a pas un centième, serait-ce trop dire ? Or, d'après ce qui précède, en voilà donc quatre-vingt-dix-neuf sur cent pour qui ce beau spectacle est inutile ! — « Qu'importe, s'écriera-t-on, pourvu qu'il arrête tous ceux qui ne pourraient être arrêtés autrement ! » — Voyons donc s'il a cet effet, voyons si les bourreaux nous préservent des meurtriers.

Il semblerait d'abord qu'il en est ainsi, et que la vue du misérable qu'on décolle devrait guérir de toute tentation ; je tiens même pour certain que dans ce terrible moment le bandit le plus déterminé est loin de songer à mal : reste à voir comment cet effet est produit, et quelles en peuvent être les suites. Résulte-t-il d'un changement qu'ait opéré l'image plus vive du châtiment, ou l'idée qu'on ne saurait y échapper? Ce bandit déterminé s'est-il fait tout-à-coup d'autres sentiments, d'autres besoins, d'autres habitudes? A-t-il seulement, par un raisonnement tel quel, aperçu bien nettement que désormais le plus sûr était pour lui de s'amender? J'en doute, et crois simplement que l'échafaud fait taire pour le moment la passion qui le maîtrise, quelque impérieuse qu'elle soit; car il est impossible d'entendre le dernier cri d'un homme, de voir son sang qui jaillit, sa tête qui tombe, sans éprouver un trouble inexprimable. Alors on a bon marché de la tentation, on la repousse facilement, moins parce qu'on sent le danger de s'y livrer, danger qu'on connaissait tout aussi bien auparavant, que parce que ce danger frappe seul maintenant, et que la tentation se trouve, pour ainsi dire, suspendue. Mais, cette émotion si vive une fois dissipée, la passion revient, et ne trouvant d'obstacle qu'un souvenir, le détruit bientôt et reprend tout son empire.

Pour que ce souvenir, sur lequel on compte, fût efficace, il faudrait qu'il conservât toujours sa vivacité première, et que la passion qu'il doit réprimer ne fût point assez forte pour l'effacer, c'est-à-dire

qu'il faudrait avant tout détruire cette passion ou l'empêcher de se développer ; et comme elle est la seule cause du crime, n'est-il pas évident que, dès qu'elle aurait cessé d'exister, on n'aurait plus besoin d'échafauds pour la contenir ? D'où l'on voit que ceux-ci sont toujours insuffisants quand ils ne sont pas tout-à-fait inutiles.

Quoique la gravité du crime ne dépende pas absolument de la force de la passion, puisque tel peut-être fera pis pour se procurer vingt pistoles que tel autre pour monter sur un trône, cependant il est vrai en général que les passions les plus violentes doivent produire aussi les plus grands excès. Ce sera donc contre ceux-ci, d'après ce qui précède, que l'exemple des châtiments sera le moins profitable, la violence même de la passion s'opposant à leur effet. Et dès lors il sera vrai de dire que la prison prévient plus de vols que l'échafaud d'assassinats.

Remarquez maintenant que les plus grands crimes se commettent quelquefois sans avoir été projetés, et se trouvent être la conséquence forcée de ceux qu'on avait seuls en vue. Un malheureux qui ne songeait qu'à dérober est surpris tout à coup, et pour s'échapper tue celui qui l'arrête : à ce larron brutal qu'importaient vos échafauds ? Ils lui montraient sans doute qu'il ne faut point assassiner ; mais c'était son moindre soucis. Ne pensant qu'à voler, pouvait-il prendre pour lui l'avertissement ? Car ce n'est pas même la passion qui l'a poussé ; c'est le trouble du moment, l'instinct de sa conservation ; et son action,

de quelque manière que l'envisagent les lois, n'est en effet que celle de tout homme menacé d'un danger imminent : s'il ne se fût fait voleur, il n'eût pas été meurtrier. On le traite comme tel pourtant, c'est plus tôt fait, et la guillotine est commode en cela : quand la tête est coupée, on n'a point à chercher si elle appartenait à un bandit achevé ou à un pauvre pécheur, que vingt mois de bons soins eussent ramené au bien.

Remarquez en outre que si la passion empêche l'effet de vos beaux châtiments, ce n'est pas seulement en effaçant jusqu'au souvenir qui en peut rester, mais surtout en les faisant envisager de manière à n'en être gêné en rien. On a dit qu'elle était moins violente qu'adroite et perfide (c'est au juste comme tant de grands ministres), et l'on a bien dit en cela. Le caractère propre de tout pécheur est de se faire illusion plus encore sur le danger auquel il s'expose que sur l'avantage qu'il a en vue. Si bien qu'en voyant châtier un autre pécheur il le considère le plus souvent, non pas comme un coupable qui subit une peine inévitable, mais comme un maladroit qui s'est laissé prendre ou qu'a trahi le hasard. La passion, c'est la lorgnette du chat, qui lui montre tout près le rat qu'il convoite, et bien loin le mâtin dont il est poursuivi lui-même.

Mais la mort au reste, quand aucune illusion n'empêcherait de la craindre, suffirait-elle pour arrêter ? Ne savons-nous pas qu'elle est sans cesse à nos côtés, qu'elle nous suit comme l'ombre, et y prend-on garde dès que parle quelque grand intérêt ? Le soldat en rit,

le matelot, le couvreur et tant d'autres : effraiera-t-elle l'assassin, dont l'âme est sans repos? effrayait-elle le gladiateur, si lâche d'ailleurs? le nègre toujours tremblant, en a-t-il peur? et n'avons-nous pas vu jusqu'à des femmes s'en faire un jeu?

L'usage même, le préjugé suffit pour qu'on la brave. Voyez le duel! on voulut aussi le réprimer par des échafauds : qu'arriva-t-il? qu'on ne se battit pas moins. On ne se bat plus tant aujourd'hui; et cependant le danger est moindre de moitié : mais le préjugé a perdu de sa force... Il en sera de même de tant de crimes : ils diminueront quand on n'aura plus autant de motifs de les commettre.

Et il y a bien d'autres preuves de l'inutilité de l'exemple, surtout quand la passion nous pousse.... Quel joueur, quel amant, quel ambitieux ne s'est maudit cent fois, et n'a vu de reste les châtiments qu'il se préparait? Les chaînes, les roues, les gibets sont-ils de plus terribles supplices que des cartes contraires, que l'indifférence d'une maîtresse ou celle du maître? Tout cela n'arrête pas cependant, et, malgré tant de périls, les malheureux se laissent aller. Ainsi la vie entière n'est qu'une longue suite d'exemples perdus. Il semble même que plus on en met sous nos yeux et moins nous en profitons. Car n'est-ce pas une chose digne de remarque que, si quelque inclination fâcheuse couve dans l'âme d'un pauvre diable, le moyen le plus assuré de la faire éclore et grandir vite est de le diriger vers quelque ville, où il soit frappé chaque jour des dangers auxquels va l'exposer cette inclination, s'il s'y abandonne? Pour peu seulement que

trois ou quatre joueurs se ruinent ou se tuent devant lui, le voilà ne rêvant plus que roulette et passe-dix. De même pour les enfants : quand on veut developper en eux quelque vice, il n'y a qu'à les châtier et rudoyer avec soin : les plus corrigés deviennent toujours les plus incorrigibles. Mais j'ai tort de blâmer cette méthode ; quoi de mieux pour de pauvres enfants que les injures, les coups, la prison, et n'est-ce pas le moyen de les rendre malheureux pour l'instant et méchants à tout jamais?

Mais enfin les guillotines ne produisent-elles donc aucun résultat? J'en demande pardon : elles augmentent le nombre des malfaiteurs.

Voyez comme s'empresse tout le peuple au premier bruit d'une exécution! les ouvriers, les femmes, les enfants courent au pied de l'échafaud! Et qui les pousse ainsi? la curiosité, me dira-t-on : bien! et que revient-il de la curiosité satisfaite? un plaisir, que je crois ; et voilà donc les lois procurant au peuple le plaisir de voir égorger un homme!... Or moi je propose de remplacer, à l'occasion, les affiches de Franconi par l'affiche suivante :

AVEC LA PERMISSION DES AUTORITÉS.

Spectacle à l'instar de l'ancienne Rome.

Le public de cette ville est prévenu que demain, à midi précis, sur la place du marché, on verra un homme en saisir un autre, le coucher et garrotter sur une planche, et là

lui couper la gorge. Afin que personne ne soit privé de ce spectacle intéressant, il sera donné *gratis*, et les petits garçons et petites filles même y trouveront place. Le théâtre sera d'ailleurs assez élevé pour qu'on ne perde rien de ce qui se fera. Chacun pourra jouir à l'aise des derniers moments du patient, et voir le couteau lui abattre la tête, tout aussi bien qu'on voyait jadis à Rome un gladiateur en éventrer un autre.

—

Cela vous fait horreur!... Pauvres hommes! c'est que vous êtes trop sensibles. Rappelez-vous donc, pour vous remettre, que ce spectacle est moral, et qu'il inspire le dégoût du sang et l'amour des plaisirs purs.

Ecoutez cependant.

On ne tue point de sang froid (excepté le bourreau bien entendu), et, pour un pareil acte, il faut une exaltation qui ne laisse ni sentiment ni raison. Or le spectacle en question, comme tout ce qui émeut fortement, est éminemment propre à faire naître cette exaltation, toujours à craindre, à moins qu'elle ne se dirige immédiatement vers quelque fin utile, et d'un intérêt assez puissant pour lui suffire. Autrement elle dégénère en une sorte d'affreux plaisir, endurcit l'âme et lui fait un besoin de la violence. Ce ne fut ni le luxe ni la servitude qui plongèrent Rome dans son abominable dépravation; car l'histoire nous montre vingt nations esclaves et riches conserver au moins l'humanité sous leurs tyrans; mais pouvait-il en rester à des

gens qui ne sortaient de leurs murs que pour aller massacrer au loin, et n'y rentraient que pour assister aux jeux du cirque? et le poignard et le poison devaient-ils leur répugner beaucoup dans les affaires importantes, quand, pour leurs plaisirs seulement, ils avaient besoin de combats et de sang?

Le grand nombre des exécutions produit un autre effet. S'il prouve, et j'en doute, qu'on échappe difficilement aux lois, il prouve en même temps qu'on s'en joue assez volontiers, et que si tuer est un cas grave, ce n'est pas du moins un cas rare. Or la nouveauté, l'étrangeté d'une action est peut-être le motif le plus puissant pour s'en abstenir; on est moins frappé de ce qu'elle est en elle-même, que de la voir pour la première fois. De là cette constance des peuples dans certains usages qui, reconnus pour absurdes, pour nuisibles même, n'en continuent pas moins à être respectés, parce que personne n'ose s'en affranchir le premier. Tâchez de persuader que l'on ne tue point, et l'on ne tuera point; et cette garantie en vaudrait bien une autre. Cependant chaque fois que vous dressez un échafaud, vous travaillez à la détruire. Que sera-ce si, comme on le prétend avec trop de raison peut-être, les hommes sont soumis entre eux à une sorte de sympathie, parfois irrésistible? Le moyen alors de pousser un malheureux au crime n'est-il pas de lui en offrir le tableau?... Aussi admiré-je avec quel empressement on nous instruit chaque matin de tous les méfaits de la veille! Est-ce donc que nous prenions grand plaisir à de si dégoûtants récits, ou qu'on croie purifier nos mœurs en nous en-

tretenant sans cesse de ce qu'il y a de plus immoral? Certes, ou je me trompe, ou, si dans le trou de Gil-Blas on se fût abonné à quelque journal, c'eût été sans doute à celui qui ne raconte que des histoires de voleurs et d'assassins. Je conçois que, lorsqu'il s'agit de quelque coup fourré de nos excellences ou de nouvelles recettes de filous, il soit bon de nous tenir au courant; mais, hormis ce cas, qu'espère-t-on par de pareilles publications, sinon de nous familiariser avec tout ce qu'il y a de plus sale dans notre nature?

On parle du danger; du danger d'être pris et mis à mort, et c'en est un très réel; mais, mon Dieu, qu'est-ce que le danger!..... Que dans une situation d'esprit ordinaire il détourne de certains actes, je n'en fais aucun doute; mais qu'il produise le même effet, lorsqu'il devient la condition d'une situation violente et propre à entretenir l'exaltation dont nous parlions tout-à-l'heure, c'est ce que je nie. La vie militaire, en temps de paix, est plus fatigante qu'aucune autre : ajoutez-y les insomnies, les marches forcées, les privations, la rendrez-vous meilleure? Mais voulez-vous lui donner un attrait qui la fasse préférer à tout, donnez-lui le danger. Le danger est une alternative continuelle d'espérance et de crainte, une sorte d'ivresse, et, quand on y est fait, on ne peut s'en passer. La mer, la guerre, le jeu, y a-t-il trois pires choses en ce monde? Pourquoi donc inspirent-elles une telle passion, qu'après elles on ne trouve plus de plaisir à rien? N'est-ce pas le danger qui leur donne ce haut goût dont notre nature est si friande?

Car l'homme est ainsi fait : jeune surtout, il aime ce qui l'agite, ce qui le trouble, ce qui lui donne des vertiges : l'eau-de-vie, les naufrages, les batailles, la rouge ou la noir ; tout le reste est fade. Or l'échafaud est-il autre chose pour les brigands ? Y monter n'est pas sans doute le plus amusant pour eux ; mais le craindre n'est pas non plus le moins piquant du métier, qui du reste en vaut d'autres.

Oh ! je le sais, vous vous effrayez à l'idée de ne pas tuer celui qui a tué. Vous voyez pourtant que c'est un méchant remède. — Et que faire donc ? demanderez-vous peut-être. — Diable ! comme disait un grand homme, c'est une autre paire de manches !

Ce que je puis vous dire, c'est que nous n'avons pas de bons livres d'éléments, parce que ceux qui les font ne savent pas se mettre à la place de ceux qui les doivent lire ; ni de bonnes lois criminelles, parce que nos législateurs se mettent encore moins à la place du misérable auquel on les appliquera. Je les vois de sens rassis, bien causant, bien raisonnant, sans crainte pour le lendemain ; et il semble que le misérable, suivant eux, soit dans le même état ; qu'il raisonne et calcule au juste, avant de pécher, ce qui doit lui en revenir de mal et de bien. Il semble qu'ils lui disent : « Nous ne nous inquiétons pas que tu sois tenté, pourvu que tu résistes à la tentation, ni que tu aies des motifs de mal faire, pourvu que tu ne fasses pas mal en effet. » Or le misérable ne pourrait-il pas leur répondre : « C'est pourtant ce dont vous devriez vous inquiéter ; car le plus sûr moyen d'empêcher de mal faire serait d'en ôter les motifs. A moins d'être poussé du dé-

mon, qui voudrait pécher, même avec la certitude de l'impunité, si rien d'ailleurs n'y engageait ? »

Comment on empêche les crimes ?.... Eh, mon Dieu ! demandez aux gens de bien ce qui les en détourne. Vous diront-ils que ce soit la crainte du châtiment, ou celle d'un repentir, dont on se fait une confuse idée peut-être, mais qui enfin ne précède point la faute, ou quelque autre considération fondée sur les suites qui pourraient en résulter pour eux ?... Ce n'est pas cela! mais bien une certaine habitude de sentir et de voir, qui non seulement ne leur laisse envisager qu'avec dégoût tout acte criminel, mais ne leur permet pas même de regarder ces actes comme possibles pour eux : c'est le besoin de l'estime publique, non de ce sot public vivant de vains propos et de mensonges, mais de celui chez lequel on trouve de la raison, des lumières, des entrailles; c'est le respect de soi-même et la crainte de souiller son âme; c'est cette bienveillance si douce pour les hommes et cet amour de l'ordre qui augmente le bonheur propre de tout celui dont on voit jouir les autres; c'est un sentiment religieux profond et vrai, et dégagé de folles rêveries; c'est l'inutilité même du crime, quand un patrimoine ou une industrie quelconque assurent des moyens suffisants d'existence; c'est enfin l'intérêt personnel bien entendu, lequel montre clairement que toute sottise se paie tôt ou tard, et que la meilleure recette encore pour être heureux ici-bas, c'est tout bonnement de ne point chercher à l'être aux dépens d'autrui.

Ayant achevé ce morceau sur les guillotines, je le communiquai à plusieurs personnes, et l'une d'elles écrivit au bas la note suivante :

« L'auteur a oublié trois autres raisons de ne point guillotiner les gens :

« 1° Il n'est point de châtiment humain comparable à l'enfer, et les bourreaux ne sont rien auprès du diable. De plus la certitude de ce châtiment est complète pour celui qui croit. Y a-t-il cependant beaucoup de dévots qui ne fassent chaque jour pour être damnés bien plus que ne fait un bandit chaque mois pour être décapité? L'enfer n'arrêtant pas les uns, faut-il s'étonner que la guillotine n'arrête pas les autres?

« 2° Jusqu'à ce qu'on ait découvert pour nos juges le beau secret d'être infaillible, convient-il que les condamnations soient irrévocables; et prononcer une peine sur laquelle on ne peut revenir, n'est-ce pas déclarer qu'on ne peut se tromper? Or le pape seul a cet avantage. Il y a donc, pour quiconque raisonne, deux grands motifs de ne point condamner à mort : d'abord que cela est inutile, même nuisible; ensuite que nul n'a les lumières suffisantes pour condamner toujours justement. Rien parmi les hommes ne doit être réglé que sauf erreur : aussi ne trouvé-je aucunement à redire contre la prison, les amendes et quelques autres peines, car du moins peut-on rendre l'argent et la liberté; mais rend-on la vie, rend-on une tête coupée? O juges, couper un tête, sauf erreur!...

« 3° L'histoire de ce monde est pleine de scélératesses ; on a peine à la lire. Or j'ai pensé que, pour la rendre moins vilaine de moitié, il suffirait d'en ôter les échafauds et les condamnés à mort. Et voyez, depuis ces exécutions hébraïques de rois hachés menu, de peuples mis au four, jusqu'à ce pauvre colonel, dont on s'est débarrassé naguère à l'aide de soldats devenus mouchards pour obéir à la discipline, et du télégraphe, qui, comme un muet du sérail, faisait signe avec ses grands bras de tuer vite, de tuer avant de juger ; voyez quelle liste ! liste de sages, de héros (comme on dit), de rois, de saints, et Jésus lui-même s'y trouve!....... Le beau rôle donc qu'a joué la peine de mort en ce monde, surtout pendant les quarante dernières années ! et nos lois l'appellent à leur aide !... Il faut tout dire cependant : en la conservant il y a un avantage, c'est de préparer à nos neveux une belle histoire aussi, de belles scélératesses, de beaux sujets de tragédies et de romans pour les Walter-Scott à venir, s'il en vient, ce qui n'est pas sûr au bout du compte, rien n'étant sûr parmi les hommes. »

Voilà la note de cette personne que j'avais consultée. Ses trois raisons ne me semblent pas bien nouvelles, et les miennes ne le sont pas beaucoup plus ; et peut-être nous trompons-nous tous deux, et peut-être les guillotines sont-elles pour le mieux...... O hommes, continuez donc à vous aimer et guillotiner ! Bien des sages vous approuveront, et les bourreaux aussi.

XVIII. De la représentation nationale.

L'autre nuit, ne pouvant dormir, je pensai à la conversation de la veille sur nos députés, et m'échappai à dire ce qui suit :

« Un peuple entier, j'entends un grand peuple comme celui de France ou d'Espagne, ne saurait expédier lui-même ses affaires. A moins que le diable ne lui fabriquât un autre Pandémonium, où se logeraient, pour les discuter, cinq ou six millions de citoyens et plus ? comment s'entendraient tant de discoureurs et d'orateurs ? que deviendraient pendant ce temps la ferme, l'atelier, la clientèle ? Et il y a bien d'autres difficultés... Or la conclusion qu'en ont tirée certains sages est curieuse : c'est que le peuple, ne pouvant exercer lui-même ses droits, n'en a point... De là ces beaux et profonds apophthegmes, que la république convient aux petits états, la monarchie aux moyens, le despotisme aux grands ; ou, en d'autres mots, que, si nous sommes trois associés, nos droits sont incontestables ; si trente, ils deviennent douteux ; si trois cents, c'est crime d'en parler seulement... Que je dise pourtant à quelque roi : « Nous « autres bourgeois, qui possédons deux maisons, trois « fermes, un taillis et quelque épargne, pouvons régir « le tout ; mais vous, sire, qui comptez les arpents au « millier, et par cent les châteaux et palais, comment

« ferez-vous, et le moyen d'administrer tant de biens? « C'est donc que vous ne devez rien posséder et que nous « devons prendre tout. » Le roi ne répondrait-il pas : « Holà ! mes amis, la difficulté d'exercer mon droit « ne suffit pas pour m'en priver : si je ne puis adminis- « trer mes biens par moi-même, j'en chargerai des hom- « mes de confiance qui feront pour moi et en mon nom. »

« Ainsi de nous, ce me semble. Comme nous ne pouvons, tous tant que nous sommes, voir aux finances, à la guerre, aux traités, nous en chargeons des hommes qui font pour nous et en notre nom : qu'ils s'appellent députés, représentants, parlement, congrès ou diète, il n'importe.

« Ces hommes seront choisis par nous-mêmes : voilà qui va sans dire et qui ne doñne lieu à aucune difficulté ; mais comment doivent-ils l'être, et quels sont leurs droits et obligations ?....

« Les gouvernants et les gouvernés sont dans un état ce que sont, dans une société de commerce, les administrateurs et les intéressés... » Ici j'ai cru entendre un rire perçant...; mais bon ! les oreilles me tintaient sans doute..., et j'ai repris : « Un peuple n'étant qu'une simple association... » Un nouvel éclat de rire est parti de l'embrasure de ma fenêtre ; cette fois je l'ai bien entendu, et regardant de tous côtés, à la lueur de ma lampe presque éteinte, j'ai aperçu le rieur... « O follet, qui te balances comme un singe, le long de ces rideaux déjà vieux, et que tu vas m'achever si tu n'y prends garde, qui te fait rire ainsi?... Ce que je viens de dire te semble-t-il donc si fou? — Du moins, a répondu le follet d'une voix argentine,

il est un peu matin pour le dire.—Soit !... ceci te convient-il mieux : Il y a dans l'état le gouvernement et le peuple ; l'un est absolument distinct de l'autre, et chacun d'eux a des droits reconnus et garantis par tous les deux : l'exercice et le maintien de ces droits, voilà tout en politique. Qu'en penses-tu ?...» Le follet, qui avait arrangé un des cordons de rideaux en guise d'escarpolette, fait deux culbutes sur lui-même, et deux signes de tête, pour montrer qu'il approuve. « Et moi, follet, je n'approuve pas les conséquences que tirent de tout cela les gouvernants et certains d'entre les gouvernés. Ils disent que, l'assemblée des députés formant un des pouvoirs de l'état, c'est d'elle que dépendent en grande partie les droits dont il s'agit ; que dès lors l'autorité doit pouvoir, autant que le peuple, se ménager de l'influence sur cette assemblée ; que, dans un acte politique aussi important que le choix des députés, elle ne saurait être moins que le plus simple citoyen ; que rien enfin n'est plus raisonnable et plus juste que cet accommodement qu'elle nous propose : « Faites de votre mieux pour nous en-
« voyer les hommes qui vous conviendront ; mais ne
« trouvez pas mauvais que de notre côté nous tâchions
« de faire nommer ceux qui nous conviennent aussi. »
Et nous, éblouis de ces beaux mots, comme des fusées qu'on nous tire aux fêtes, nous disons : « A la bonne heure !... » O follet, pendant que les fusées nous amusent, les baguettes ne nous tombent-elles pas sur le nez ?...

« Que je demande à ces raisonneurs si le peuple, comme peuple, est un pouvoir dans l'état, ne vont-

ils pas crier que non , et qu'à ce titre il n'est capable d'aucun acte politique, si ce n'est de l'élection de ses députés ? Bien ! Mais il ne faut donc pas le considérer indépendamment de l'assemblée de ces députés, puisqu'il n'est rien que par elle , puisqu'elle et lui ne sont qu'un ; il ne faut donc pas chercher à cet égard de rapports entre lui et le gouvernement, à moins qu'on ne regarde cette assemblée comme un pouvoir également supérieur à l'un et à l'autre. Dans ce cas seulement et le gouvernement et le peuple auraient un intérêt et un droit égal à sa formation.»

Et le follet a fait deux autres culbutes en signe d'approbation. Puis, se balançant à plusieurs reprises, comme une pierre que va lancer la fronde , il a sauté jusqu'au ciel de mon lit; de là, se laissant glisser le long des franges, qu'il remuait à peine, il est venu s'asseoir gravement sur le coin de mon oreiller, mettant les mains dans ses poches et croisant les jambes, comme un homme qui écoute. Moi , j'ai continué de cette manière :

« Si les ministres se mêlent du choix des députés, il est évident que leurs candidats ne seront pas ceux que le peuple aurait nommés lui-même : sans quoi les ministres se donneraient une peine inutile, et leur droit serait illusoire. De sorte que le peuple, qui ne peut rien dans l'état que par l'assemblée qui le représente, se trouverait représenté par les représentants des ministres ; et comme le pouvoir, dont ils sont les instruments, agit déjà en vertu de ses droits propres, il agirait encore en vertu de droits qui ne sont pas les siens : il serait tout, et le peuple disparaîtrait. Je verrais à un gou-

vernement représentatif ainsi constitué un avantage sur ceux de Stamboul et d'Alger : c'est qu'il serait plus difficile aux gouvernés de le détruire.

« Ce prétendu droit sur les élections n'aurait donc pour effet que de les rendre vaines, et ce serait à la fois une tyrannie et une absurdité. Mais si de plus la loi fondamentale était positive à cet égard, et elle ne pourrait manquer de l'être sans tout laisser dans l'incertitude et la confusion ; si elle disait expressément que l'élection appartient au peuple, ne s'ensuivrait-il pas que l'autorité, en y prenant part, commettrait une usurpation manifeste : que tout député qu'elle aurait fait élire se rendrait, en acceptant, complice de cette usurpation : que sa présence au milieu des députés véritables serait un attentat ; le serment qu'il prêterait, un mensonge ? Je conçois au reste qu'il fonde sur tout cela l'espoir de sa fortune et la joie de son ventre ; mais qu'il parle après de conscience et d'honneur, ma foi, follet, je m'en étonne, et ne conçois guère ce que signifient de tels mots dans sa bouche.

« Mais je suppose que l'autorité ait en effet ce droit, et qu'elle l'exerce ; voyons ce qu'on en peut conclure.

« Certes, si elle était bien sûre que nous ne choisirions pour députés que des gens qui lui fussent dévoués, elle ne se mêlerait pas de leur élection : si donc elle s'en mêle, c'est par la crainte que nous ne fassions d'autres choix ; et la moindre tentative à cet égard est un aveu formel que nous ne voulons pas d'elle, et que nous n'obéissons qu'à la force. — « Vous n'y êtes pas, s'écrient de petits personnages que je vois

sortir du fond de mon éteignoir, portant de petits crachats, de petits rubans, de petits plumets; vous n'y êtes pas! Le peuple aime son gouvernement; mais, étant peu éclairé, il se laisserait égarer par des factieux, et il a besoin qu'on le guide. Nous sommes loin de lui contester ses droits : nous voulons seulement qu'il n'en abuse pas contre lui-même. » — J'admirais beaucoup que ces petits personnages parlassent si fièrement, et j'allais leur répondre avec politesse, car il faut être poli avec les petits personnages à crachat, quand le follet me prévint que tout cela n'était que cousins et frelons, qu'une fausse lueur m'avait fait prendre pour des personnages. En effet, il s'élança sur eux en sifflant, et je les vis s'envoler aussitôt; même il en attrappa un, qu'il m'apporta enfilé d'une épingle. Je le reconnus pour un bourdon à gros ventre, et le jetai dans mon vase de nuit. « O follet, mon ami, que tu as bien agi en me débarrassant de ces vilains insectes! Mais, puisque je suis en humeur de discourir, je m'en vais leur répondre.

Le peuple, prétendent-ils, risque à être trompé par des factieux.... Et les gouvernants ne peuvent-ils l'être par les flatteurs? Que dirait un roi si on lui retirait tout pouvoir, dans la crainte qu'il n'en fît un mauvais usage? que dirait-il si on lui coupait les deux jambes pour le préserver des faux pas?...... L'exercice d'un droit, quel qu'il soit, ne pouvant être déterminé d'une manière absolue, est toujours susceptible d'abus; mais nous parler d'abus pour cacher le plus énorme de tous, c'est mieux que tyrannie, c'est effronterie. Et nos chartes, à cette belle

façon d'en jouir, me sembleraient tout-à-fait comme le dîner de Sancho, dont on ne lui laissa toucher aucun plat, de peur qu'il n'en fût incommodé.

« Et du moins le docteur de ce pauvre homme en savait-il plus que lui sur les indigestions, et s'il l'empêchait de manger, ce n'était pas pour manger lui-même davantage. Or voyez nos seigneurs et maîtres! Ils tremblent que nos choix ne pêchent en quelques points, et, pour les rendre parfaits, veulent en être seuls chargés. Ce zèle est louable ; mais qu'il nous profite, j'en doute. Et quelle garantie nous offrent-ils en effet? Si nos lumières sont insuffisantes, les leurs valent-elles mieux, et se trouvent-ils dans une position à faire plus que nous-mêmes? Il s'agit d'intérêts à régler entre eux et nous ; ce sont nos députés qui doivent défendre les nôtres, et ils prétendent choisir nos députés: cette prétention est naïve. Pour moi, si j'avais une contestation avec le voisin, fût-il Cujas ou le grand Albert même, je ne m'en rapporterais point à lui pour choisir le patron qui serait chargé de mes droits ; j'aimerais mieux le choisir, au risque de me tromper.

« Autre chose, follet! Messeigneurs touchent l'argent et le dépensent : ce sont nos régisseurs. Les députés contrôlent le tout, et se trouvent ainsi, sous ce rapport, les juges des premiers. Or que penserais-tu d'un régisseur qui ne voudrait rendre ses comptes qu'à des juges choisis par lui-même, qu'à des amis et compères? que penserais-tu si, ces amis et compères dépendant de lui, il les traitait bien ou mal, suivant le plus ou le moins de complaisance qu'il trouverait

en eux? Les gens bien appris et qui mettent une fleur à tout diraient peut-être que ce régisseur serait bizarre en cela, peu raisonnable, qu'il s'exposerait à des soupçons.... Moi je dis simplement que ce serait un fripon. Le mot est cru; mais il rend l'idée, et dispense des périphrases. Je ne lui vois qu'un défaut: c'est, en montrant la bassesse de l'homme, de n'en point montrer assez l'impudence. Comment! ô Monseigneur, l'or t'est donné à pleines mains, et quand on te demande des comptes, tu ne veux les rendre qu'à des gens que tu puisses châtier s'ils ne les approuvent!... Follet, mon ami, trouve donc des mots pour qualifier de pareilles pratiques, et conviens avec moi que quiconque a, le jour durant, la main dans les sacs d'autrui, doit, en la retirant, se trousser jusqu'aux coudes. A moins d'avoir vaincu Carthage, je ne vois pas d'autre moyen de rendre ses comptes.

«Et si je te disais les procédés ordinaires pour se procurer les compères et amis! c'est là vraiment une sale affaire... La ruse, le mensonge, la violence, la corruption, tout ce qui se fait entre larrons et malfaiteurs, voilà ce qu'on fait hautement parmi nous. Après quoi, l'on se donne encore pour homme de bien, et l'on est accueilli, même par beaucoup d'entre nous!... Et moi je cherche et me demande comment, lorsqu'on refuserait de voler sur un chemin public, on consent ainsi à faire pis?... Follet, répétons avec Jérémie, qui était d'une humeur triste, que l'homme est un profond abyme.»

Après ces mots, je me tus, et le follet se mit à cou-

rir par ma chambre, faisant la roue, la cabriole, grimpant le long des cordons de sonnette; feuilletant mes livres; et je prenais grand plaisir à le voir... Mais mon esprit revint bientôt malgré moi à ce qui l'occupait tout à l'heure, « Il est bon, me disais-je, que nos députés soient nombreux : ils en auront plus de force et il sera plus difficile de les acheter ou de les séduire. Nous ne devons pas chercher en eux d'ailleurs des Hortensius ou des Cicérons : les belles phrases ne sont leur affaire, et moins encore la nôtre; mais de bien ouvrir les yeux, d'additionner, de soustraire surtout, de veiller à ce que la lampe ait son huile et rien de plus. En certaines choses vraiment, pour mal faire, il faut le vouloir.

« Comme ils doivent, avant tout, maintenir l'ordre établi, aussi convient-il qu'ils y aient intérêt, c'est-à-dire que leur bien-être propre en dépende. Maintenant, que ce bien-être soit fondé sur le revenant-bon d'un patrimoine ou sur une industrie quelconque, il n'importe évidemment. Et n'est-ce pas une idée bien étrange, une bien méchante et déraisonnable idée que celle qui s'est glissée parmi nous à cet égard, et que nos chartes même ont consacrée? C'est, dit-on, la propriété qui doit être représentée; elle seule offre les garanties suffisantes... Mais quoi! est-ce donc la propriété qui doit être libre, qui a besoin d'aller et venir, et vivre comme il lui plaît, qui a des sentiments enfin et des droits à défendre? ne sont-ce pas plutôt les citoyens? et ne sont-ce pas eux dès lors qui doivent être représentés? et n'est-il pas évident en outre que, les meilleurs représentants étant ceux qui, pour le

maintien de l'ordre, offrent le plus de garanties, l'industriel est préférable au propriétaire?..» Ici le follet, qui était venu se rasseoir sur le coin de mon oreiller, a fait un signe d'étonnement. «Tu t'étonnes, follet! Ecoute :

«N'est-il pas vrai que l'industriel, et j'entends par là quiconque vit à l'aide d'un travail quel qu'il soit, a besoin de tout ce dont l'état a besoin lui-même, du repos, de la paix, du respect des lois et de l'autorité? Si l'ordre est détruit, qui le préservera du pillage et de la ruine? s'il veut agir au loin, qui le remplacera dans son cabinet ou son usine? s'il veut s'éloigner, où trouvera-t-il des acheteurs ou des fermiers? que devient sa fortune, son avenir, son pain?... Le propriétaire, au contraire, n'exploite pas lui-même; ses champs seraient-ils dévastés, encore ne peuvent-ils être détruits : libre toujours, il agit et se déplace à son gré, sans que ses revenus en souffrent; et, s'il faut quitter le pays, il a bientôt vendu; ou, gardant ses titres, retrouve le tout au retour, à moins cependant de quelque révolution, comme il ne s'en est pas vu cinquante depuis Adam, le plus gros propriétaire foncier que jamais Dieu ait fait, d'autant que ses biens étaient nets d'impôts. Ajoutez que la chronique et les vieux livres nous montrent partout les maîtres des terres et châteaux comme des tracassiers vivant d'intrigues et de troubles, toujours ennemis ou flatteurs du prince, toujours opprimant le peuple, et, dans le bon temps, guerroyant pour leur propre compte, et détroussant dans la banlieue. Tandis que les maîtres d'ateliers, ne pouvant rien sans ordre et sans lois, s'entendaient de leur mieux pour les soutenir. Ajou-

tez encore que ces derniers sont essentiellement péres de famille et administrateurs; qu'ils entendent mieux l'économie véritable; partant, qu'ils seront meilleurs ménagers pour nous. Peut-on nier que ce ne soient là des vérités bien grosses, et qu'en cela, comme en beaucoup d'autres choses, nos faiseurs et penseurs n'aient juré haine à toute raison? Mais je vois de reste que cette préférence donnée au patrimoine sur le métier est, ainsi que notre duel, un reste de ci-devant. O follet, toi qui de tes yeux brillants dois percer l'avenir le plus lointain, n'aperçois-tu pas le jour où nous serons débarrassés de ces vieilleries malheureuses? et n'en viendrons-nous pas à comprendre nettement qu'un fabricant de bons draps, de chapeaux, de faïence, vaut mieux pour défendre nos droits que celui qui ne sait, comme moi, que consommer le tout et manger ce qu'il n'a point gagné?... Ne pourrons-nous comprendre même qu'il n'est besoin de garanties dans le député, s'il s'en trouve de suffisantes dans l'électeur? que celui-ci, intéressé au maintien de l'ordre, ne saurait choisir des hommes qui le détruisent? que s'il donne sa confiance à tel ne payant foncier ni mobilier, c'est que ce tel vaudrait mieux en effet que tous les rentiers et chatelains? qu'une grosse cote n'est pas la vraie marque, n'est pas la seule du moins d'un esprit droit et d'une âme comme il en faut?...

« Mais voici un autre point. L'on veut que nos députés soient intéressés à maintenir l'ordre établi; et moi je voudrais qu'ils ne le fussent pas à complaire à l'autorité, c'est-à-dire qu'ils en dépendissent le moins

possible. Car c'est trop à la fois de se dévouer pour qui ne peut rien, et de lutter contre ceux dont on a tout à craindre ou à espérer : n'y comptons pas. Or l'autorité peut agir sur nos députés de deux façons : par ses faveurs et par ses disgrâces; en leur donnant ou en leur ôtant. Il le faudrait empêcher, et cela n'est pas possible. De donner titres et places, oui ; mais un sac ou deux, ou quelques bons billets, non! Qui le sait même, hormis Dieu, monseigneur et son obligé, qui ne viendra pas nous le dire? Il faudrait des ministres non corrupteurs, des députés non corruptibles : c'est beaucoup peut-être. Cependant, si nous ne pouvons éloigner de ces derniers la tentation, éloignons-en du moins ce qui la rendrait plus dangereuse; tâchons qu'en refusant le superflu, ils aient le nécessaire et ne soient pas obligés de donner au peuple, lorsqu'ils ne reçoivent rien de l'autorité... Oui, de donner au peuple! Ne lui donnent-ils pas leur temps? ne parlent-ils pas pour lui au lieu de travailler pour eux-mêmes? Or, si, pendant un tiers de l'année ils laissent leurs affaires afin de s'occuper des siennes, n'est-ce pas tout juste un tiers des profits qu'il leur en coûte? D'autant que pour certaines professions la perte de temps n'est pas le pis dans l'absence. L'absence ravive l'amour, mais non la clientèle. De plus, si la recette diminue d'un côté, la dépense augmente de l'autre. A Paris, à Londres, l'eau coûte, et le vin plus encore ; et, pendant que la marmite reste au feu pour la femme et les enfants, le père a besoin, pour vivre aussi, de quelque chose de plus substantiel que son dévoue-

ment et notre confiance. Le tout donc bien calculé, on voit que le métier de député n'est pas le meilleur pour s'enrichir promptement, à moins de se donner au diable ou à ses clercs, à moins de se damner ou de se vendre ; et, comme il ne faut ni l'un ni l'autre pour nos députés, il faut qu'ils soient indemnisés : la justice et notre intérêt bien entendu le conseillent. Et qu'on ne vienne pas faire de belles phrases contre cette proposition raisonnable ! dire que c'est ravaler un titre si haut, si noble !... Quoi ! parce qu'ils seraient payés ?.... Mais, bon ! les rois ne le sont-ils pas, et voyons-nous que pour cette raison on en fasse moins de cas ?... Je renvoie les phraseurs dans les académies et colléges. Quoi qu'ils disent, il n'y a jamais à rougir de ce qu'accorde la loi. Si le premier droit de quiconque rend un service est d'en pouvoir refuser le prix, ce n'est pas quand il est offert par tout un peuple. Refuser d'un peuple serait une impertinence, comme recevoir d'un ministre est une lâcheté. Je dis en outre que si nous n'indemnisons pas nos députés dans notre intérêt, d'autres sauront les indemniser à nos dépens.

Pour les places, j'aimerais fort qu'on ne pût leur en offrir, ou du moins qu'en se faisant les hommes de l'autorité, ils cessassent aussitôt d'être les nôtres. — Par la lune, s'écria le follet en tirant les mains de ses poches, c'est aller loin !... Comment ! si le peuple juge un fonctionnaire digne de sa confiance, il ne pourra la lui accorder ; et se montrer capable de servir l'état, ce sera ne plus mériter de servir son pays ? Ainsi, pour être fonctionnaire, on ne sera plus citoyen ! —

Holà ! follet, je te croyais faiseur de gambades et non d'objections !... mais voici ma réponse :

Le peuple ne saurait regarder comme une atteinte à ses droits la règle qui ne les restreint que pour les mieux assurer. S'il lui importe évidemment de ne pas choisir de fonctionnaires, il s'interdira cette faculté, comme un homme maître de ses actions s'interdit celles qui pourraient lui nuire. Est-ce là rien perdre de sa liberté ?

Messieurs les fonctionnaires ne seraient pas bien venus non plus à se plaindre. Ou le gouvernement et le peuple ne font qu'un, leur dirais-je, ou leurs intérêts sont différents. Dans le premier cas, servir l'un, c'est servir l'autre ; et se plaindre de ne pouvoir être à la fois fonctionnaire et député, c'est se plaindre de n'avoir pas deux titres, deux places, de ne pouvoir se rendre utile de deux façons. En supposant que le pur zèle fût la seule cause d'une pareille doléance, encore y aurait-il à dire que le nombre des emplois étant bien loin du nombre de ceux qui les peuvent remplir, il est bon que chacun se modère à cet égard et laisse un peu à autrui le moyen de se rendre utile aussi.

Si, au contraire, les intérêts du peuple et ceux du gouvernement sont différents, je dis que vouloir les servir à la fois, c'est vouloir tromper l'un ou l'autre ; car je ne comprends pas du tout que l'obéissance du fonctionnaire se puisse jamais concilier avec l'indépendance et le haut rang du député ; que c'est au moins s'exposer à l'alternative ou de sacrifier ses avantages propres à ceux du peuple, ou de trahir

celui-ci pour se servir soi-même; que si l'on n'a en vue que l'intérêt public, on doit avant tout se soumettre à la règle qui le protége, et que c'est quelquefois faire beaucoup de mal aux gens que de leur faire du bien malgré eux; qu'on n'est point privé des droits de citoyen, pour ne pouvoir être à la fois fonctionnaire et député, par la raison bien simple qu'être fonctionnaire, c'est exercer pleinement ces droits; que la confiance de l'autorité doit être réputée assez honorable, sans prétendre en outre à celle du peuple, et qu'il faut prendre garde de ravaler la première en paraissant trop désirer l'autre; qu'enfin le peuple, se fût-il réservé en effet la faculté de choisir un fonctionnaire, aurait grand tort d'en user, vu qu'il s'exposerait ainsi, pour obtenir un bon député, à perdre un bon administrateur, tandis qu'il peut conserver l'un et l'autre, en ne les cherchant pas tous deux dans le même homme.

Et vois, follet, la belle conséquence de la cumulation des deux titres! Le fonctionnaire, quel qu'il soit, excepté le juge, est serviteur des ministres, et n'agit que par leur volonté, qu'il est obligé sans cesse de mettre à la place de la sienne. Le député, au contraire, non seulement en est indépendant, mais leur est supérieur, et, comme membre d'un pouvoir, égal en tout à celui dont ils ne sont que les agents, et comme approuvant ou condamnant leurs actes et pouvant les condamner eux-mêmes. De sorte que le même homme se trouve à la fois et leur serviteur et leur supérieur. N'est-ce pas maître Gilles, maire de M. le marquis aux champs, et son laquais à la ville?

Je sais que, suivant le métier, on prend l'écharpe ou le galon; mais enfin se peut-il rien imaginer de mieux que maître Gilles, montant à la tribune comme député et disant avec autorité à un ministre: « Monsieur, je vous accuse pour la dernière instruction partie de vos bureaux, et qui est une violation de toutes les lois; » puis, lui écrivant aussitôt, comme préfet: « Monseigneur, je m'en vais exécuter de point en point l'instruction que votre excellence a bien voulu transmettre à son très humble serviteur.» On voit encore maître Gilles tonner à la tribune contre une mesure nouvelle qui, suivant l'usage, entrave et ruine l'industrie; et puis courir, comme inspecteur ou directeur, la faire exécuter de son mieux..... Tu fais la grimace, follet!..... J'exagère peut-être, et ce que je dis là ne se voit guère. Et en effet maître Gilles aime son ventre, mais il n'aime pas le scandale. Si donc il est prêt à tout faire comme préfet, il se garde bien de rien dire comme député, et partant ne mérite aucun reproche.

Mais veux-tu l'idéal du genre?... Il a été décidé qu'un ministre pouvait être lui-même député. Entends-tu? Un ministre député!... Il y a aussi un farceur de comédie qui chante, en se tenant debout: « Monsieur, vous avez une fille. » Puis, s'asseyant, répond lui-même: « Parbleu! monsieur, je le sais bien! » Ce n'est point de la fille qu'il s'agit ici, mais de la cassette; et monseigneur se demande, comme ministre, beaucoup d'argent, qu'il s'accorde ensuite comme député. Mais je me trompe: ayant de la conscience, il se recuse dans ce cas, et s'en rapporte à maî-

tre Gilles, son compère, qui, buvant son vin, comprend qu'il ne saurait être cher, vu que c'est nous qui le payons.

Veux-tu d'autres belles conséquences? Écoute encore. Il est reconnu que tout fonctionnaire doit voter pour le candidat du gouvernement. Et en effet la conscience, étant peu de chose, va toujours par dessus le marché. Ainsi on écrit au directeur: « M. le directeur, que vous soyez calviniste, déiste ou juif, ce n'est là, comme vous pensez, ce qui nous importe beaucoup; mais veuillez bien, au reçu de la présente, contracter l'habitude d'assister aux offices et de vous y montrer convenablement. » Le pauvre directeur est tiré par là peut-être d'un grand doute; le voilà pourvu d'une religion, et c'est quelque chose après une place. Arrive le temps des élections, et on lui écrit encore: « Monsieur le directeur, que vous jugiez Paul le plus capable de représenter le pays, il n'importe pas; mais ayez soin de déclarer que c'est Jean. » Le pauvre directeur, qui, pour obéir à monseigneur, assistait le matin même à un sermon où l'on disait qu'il ne faut point mentir, s'en va mentir le soir pour obéir à monseigneur. Et je l'approuve; car, s'il est obéissant, quels biens, quelles vertus même lui manqueront; et peut-il être bon directeur, sans être à la fois bon catholique et sujet fidèle?

Or, si le fonctionnaire-électeur doit voter pour le candidat du ministre, le fonctionnaire-député ne doit-il pas voter pour sa loi? — Fi donc! s'écriera peut-être quelque beau personnage: un député vote pour ce qu'il croit utile, et rien de plus. — Mon ami, tu

es bien fier!... Tâche cependant de répondre à cette petite argumentation que t'adresse le ministre, ton seigneur : « Électeur, tu as voté pour mon candidat, parce que tu craignais d'être destitué ; député, tu voteras pour ma loi par la même raison. Il y aurait de ma part une grande inconséquence à ne pas l'exiger, et de la tienne une bien grande à n'y pas consentir. Si c'était bien fait d'abord, ce sera bien fait de nouveau ; et, si c'était mal, tant pis, car le seul moyen de tirer parti de ta première lâcheté, c'est d'en commettre une seconde. » Eh bien! mon ami le personnage, que réponds-tu?..... Oh oui! que c'est une atteinte à la dignité de la représentation ; que j'insulte les députés en paraissant douter de leur conscience....... Mais, mon ami, la conscience d'un électeur est-elle moins que celle d'un député? et pourquoi veux-tu que monseigneur fasse meilleur marché de l'une que de l'autre? Pourquoi, s'il est honnête que l'électeur se parjure, ne le serait-il pas que l'élu en fît autant? J'admire en vérité ton scrupule!....... Mais peut-être vient-il de ce qu'il n'y a point encore de circulaire à cet égard, et que tes maîtres n'ont pas décidé le second point comme ils ont décidé le premier. Sois tranquille, cela viendra. En attendant, sois bien persuadé que tout ceci n'est pour médire de personne, et que je suis prêt à reconnaître que, si maître Gilles vote toujours avec les ministres, c'est que les ministres ont toujours raison.

Follet, mon ami, nous n'y prenons pas garde! Le jour va paraître, et je tremble pour ton corps si

léger. Échappe-toi vite; je te conterai le reste une autre fois.

XIX. Je continue à discourir de la représentation nationale avec le follet, qui baille bien souvent en m'écoutant.

Follet, follet, minuit sonne! viens encore t'asseoir près de moi, et me défendre des petits personnages à crachats. Si mes discours te fatiguent, n'y prends pas garde: c'est ce que je fais à l'occasion, et je m'en trouve bien.

Je causais l'autre nuit, je crois, de l'élection de nos députés, et je veux ajouter quelques mots sur leurs droits et fonctions quand ils sont assemblés.

Il me semble d'abord qu'ayant pour mission expresse de parler, ils doivent avoir le droit de parler comme il leur plaît. Aurions-nous foi en ce qu'ils disent, s'il ne leur était permis de tout dire?... Et leur liberté à cet égard ne saurait être trop absolue. Même, comme les raisons ne manqueraient pas, si, pour des raisons, on pouvait attenter à leurs personnes, elle doit être déclarée inviolable. Leur impunité, quoi qu'il arrive, ne sera jamais aussi dangereuse que leur dépendance: à moins, s'entend, qu'il n'y ait de leur part quelque énorme et flagrant délit. Car il ne faut pas qu'ils puissent user, pour nous traiter en misérables, des droits qui leur sont accordés pour nous défendre. Il était bien que les décemvirs eussent leurs coudées franches, non qu'ils violassent les filles: c'est partout un cas pendable.

Nos députés auront-ils un mandat exprès, et seront-ils tenus de suivre en tout nos instructions ? — Bon, s'ils allaient traiter avec le shah de Perse ou quelque glorieux prince de Tunis ou de Maroc ! Mais, restant au milieu de nous, ils savent ce que nous voulons, et peuvent toujours s'en assurer. Nos intérêts, nos besoins, nos sentiments sont les leurs ; et le mandat ne servirait à rien dès lors qu'à les gêner et à nous nuire.

S'il est bon que personne ne puisse les empêcher de parler, il est bon aussi que tous puissent les entendre ; car tous y ont intérêt. Mais entendre de nos oreilles ne se peut, et dix millions d'hommes ne se logent pas plus facilement pour écouter que pour délibérer. Le moins même qu'il y aura d'assistants sera le mieux, puisque le peuple entier ne peut assister. Sa présence ferait sans doute grand bien ; mais une partie du peuple seulement, quelque nombreuse qu'on la suppose, peut n'être que l'organe d'une faction. De plus cette faculté ne profiterait qu'à une ville, et le reste du pays n'y serait pas moins étranger. Si donc il existait un moyen de nous faire entendre ces discussions, sans qu'elles cessassent d'avoir d'autres témoins que ceux qui ont le droit d'y prendre part, il faudrait bénir Dieu, et bien vite en user. Or la lettre moulée est précisément ce moyen... O follet, bénissons Dieu et la lettre moulée !...

Et que faudrait-il pour en tirer le meilleur parti?... — Ne serait-ce pas que l'assemblée fût disposée de telle manière qu'on pût retracer fidèlement tout ce qui

s'y passe, et que la liberté la plus entière fût accordée à cet égard ? Il faudrait même que chaque citoyen trouvât partout sous sa main la relation de ces discussions ; que dans chaque ville, dans chaque hameau, un lieu public fût consacré à la lecture des feuilles qui la contiendraient : car, remplaçant absolument l'assemblée dont elles retracent les débats, payer pour les lire, c'est payer pour se mêler de ses affaires et pour jouir du droit le plus incontestable.... Mais n'en demandons pas tant ! Plaise à Dieu que nous ayons le nécessaire, si tant est qu'on nous l'accorde ! Seulement il est essentiel que, sous quelque prétexte, ou même pour quelque grave et réel motif que ce soit, on ne se permette de porter la moindre atteinte à la liberté de publier ces débats. De la part de nos députés ce serait une usurpation véritable. Car, s'ils peuvent régler comme ils l'entendent l'ordre et la police de leurs discussions, ils ne peuvent rien faire pour nous en dérober la connaissance : avec le droit de tout dire, ils n'ont celui de rien cacher.

Formeront-ils une ou deux assemblées, ou même trois, comme il s'est vu quelquefois ?.... Affaire de pure forme, et je n'en vois pas l'importance. Si nous avons l'esprit qui convient à la liberté, c'est nous qui constituons en effet notre gouvernement, et nos représentants ne sont chargés que de ce que nous ne pouvons faire nous-mêmes. Dans le cas contraire, il se peut qu'une certaine combinaison de pouvoirs et les différentes attributions qui leur sont affectées soient plus ou moins favorables à l'ordre de choses appelé gouvernement ; je n'en dispute pas, et je re-

marque seulement que le nom donné à l'effet de cette belle combinaison en est tout-à-fait digne. C'est, dit-on, un *équilibre*.... Follet, si tu ne m'as point échappé pour aller danser sur un rayon de la lune, admire donc avec moi ce que c'est qu'un gouvernement *en équilibre* !... J'ai vu des Hercules tenir sur leur nez des tables, des chaises, des essieus, même la charrete, je crois, et j'y prenais grand plaisir ; mais les affaires d'un peuple sont d'un autre poids, et tous les nez de nos excellences me rassurent peu. *L'équilibre des pouvoirs!* voilà qui remplit la bouche et qui paraît beau. Mais traduisons dans notre langage, et nous aurons : deux pouvoirs sont en équilibre, lorsque le moindre surcroît de force suffit pour rendre l'un supérieur à l'autre. Et alors, si notre plateau a le dessous, garre la prison, le sabre, la guillotine et les dépens en sus !... Il est vrai que nous pouvons l'emporter aussi. Et alors, à la guerre comme à la guerre, et chacun son tour ! N'est-ce pas là du beau ?.... Et le mieux de l'affaire, c'est qu'en aimant si fort *l'équilibre*, nos sages ne peuvent souffrir la *bascule*. Et cependant est-il de plus proches parents? et comment, l'un étant excellent, l'autre peut-il être si mauvais ?... Je vois ce que tu veux me dire, follet : je vois que tu vas me demander ce que serait devenu tel état, si l'une des assemblées prenant une fausse route, l'autre ne l'eût arrêtée aussitôt ?..... Ma foi, je n'en sais rien, et m'en inquiète peu. Je crois seulement qu'il eût été meilleur pour cet état d'être débarrassé de la première. Car, s'il faut que l'une ou l'autre soit mauvaise pour que

les deux soient nécessaires, ne vaudrait-il pas mieux n'avoir que la bonne?

Au reste, quelque parti que nous prenions à cet égard, les attributions de nos députés n'en sont pas changées. Tous nos intérêts leur étant confiés, rien d'important ne doit se décider sans eux. Rien!... car faut-il renvoyer avec l'équilibre cette autre belle idée, valant autant, que le vote de l'impôt est leur principale affaire, et qu'ils n'ont à se mêler aucunement de certains actes, tels que les traités relatifs au commerce, à la paix, à la guerre... Oui! criez bien haut que les traités demandent de l'à-propos, de l'adresse, même du mystère; moi je dis que, faits dans l'intérêt du peuple, ils doivent lui convenir, c'est-à-dire être discutés et consentis par les hommes chargés de sa confiance. Quant à l'adresse et au mystère, j'en vois l'utilité pour les marchands à faux poids, pour les filous et malfaiteurs, non pour les nations, qui ne sont pas obligées sans doute à moins de bonne foi et de dignité que les simples citoyens. Lorsque les gouvernements, comme ceux de ci-devant, et comme il s'en voit encore, ne sont que des associations de bons compagnons, s'entendant pour exploiter un pays, il est naturel qu'ils se traitent entre eux comme ils traitent ce qu'ils appellent leurs sujets, et tous les moyens sont bons. Mais désormais entre les peuples, quand ils se donnent leur foi, le soleil n'est pas de trop: et se cacher, quoi qu'on dise, ne conviendra jamais qu'aux fripons et aux lâches. Et j'ajoute à ce propos qu'il n'y a point deux morales, l'une pour la

vie publique, l'autre pour la vie privée. Tromper un peuple est pis que de tromper un client ou une pratique; et, si j'appelle malhonnête homme le marchand qui ment à son comptoir, c'est bien le moins que j'appelle malhonnête homme aussi le ministre qui ment à la tribune. D'ailleurs je leur rends justice à tous les deux, gardant pour le second mon mépris le plus parfait, vu qu'il est le plus malfaisant et le plus lâche.

Voici, quant aux délibérations de guerre, deux ou trois réflexions auxquelles j'aimerais beaucoup, follet, que tu ne trouvasses point à redire.

C'est une opinion reçue qu'elles ne nous regardent en rien, et que le prince doit seul en décider. Et cependant le prince la fait-il seul?... Que je demande lequel est le plus à craindre de la peste ou de la guerre, ne répondra-t-on pas que c'est la guerre? L'autre en effet peut être arrêtée par des cordons sanitaires, comme on sait; et d'ailleurs, si elle tue, c'est là tout. La guerre en outre ravage les champs, brûle les villes et rend esclaves des peuples entiers, quand elle ne va pas jusqu'à les faire disparaître d'ici-bas. Aussi les juifs, qui s'y connaissaient, forcés de choisir, choisirent-ils la première. Je suppose au reste qu'il n'y ait point de différence; me dira-t-on, dans le cas où il s'agirait de décider s'il faut ou non que nous ayons la peste, que cette décision ne nous regarde en rien, et que le prince seul est capable d'en bien juger? Mais le bon Dieu du moins consulta les juifs; et c'est quelque chose, quand on se sent mourir, pourri de fièvre, de songer qu'on avait la faculté

de préférer la famine, le flux de ventre ou les massacres. — Mais, dit ici le follet, vos seigneurs et maîtres ne prétendent-ils pas que vous n'avez aucun besoin de vous mêler des déclarations de guerre, puisque vous pouvez refuser les fonds pour la soutenir? — O nos seigneurs et maîtres, jusques à quand, *quousquè*, abuserez-vous de notre simplicité, et jusques à quand serons-nous simples à ce point!.... Vous commencez la guerre, c'est-à-dire vous vous mettez à piller, égorger, incendier chez le voisin; et lorsque, pour se défendre ou se venger, il en vient faire autant chez nous, vous proposez de l'arrêter tout court en ne lui résistant point. Nous lui dirons donc que le budget n'étant point encore discuté, il est incertain si vous pourrez continuer la partie, et que nous le prions de la remettre à une autre fois. Votre procédé n'est-il pas vraiment tout plein de noblesse et de loyauté? Vous nous empêchez de rien voir aux déclarations de guerre, parce que nous pouvons refuser les fonds pour la soutenir, et puis, en la commençant, vous nous mettez dans l'impossibilité de les refuser. Le moyen de n'avoir pas raison à la chambre, quand vous vous faites assister par cent mille ennemis aux frontières!

Si je vous demandais pourquoi le peuple vote l'impôt, vous ne manqueriez pas de me répondre que c'est lui qui fournit l'argent, et que le moins dès lors est qu'on le consulte avant de le lui prendre. Et qui fournit le sang, s'il vous plaît, qui fournit tant de milliers de cadavres pour les champs de bataille?... O le grand scrupule! On craindrait de décider sans nous com-

bien de millions doivent manger nos maîtres, et sans nous on décide combien ils peuvent faire hacher d'hommes pour une fille à marier ou des lauriers à cueillir !...

Je conviens que la guerre est indispensable dès qu'on a plaisanté du ventre d'un roi, ou qu'on l'a refusé pour gendre ; mais elle est bonne aussi dans bien d'autres cas. Les vilains deviennent-ils trop nombreux ; la paix leur permet-elle de s'enrichir, de s'éclairer ; trop de bien-être les enfle-t-il : quelques années de guerre les font dégorger et les remettent au point. Et puis, tant qu'elle dure, nos seigneurs ont meilleur jeu : on ne parle que de ses chances ; et comment songer aux abus, quand on craint les défaites et l'invasion? Nos seigneurs le savent, le bon moyen de dépouiller au dedans, c'est de faire tuer au dehors.

Il y aurait encore à dire sur nos députés ; mais n'en as-tu point assez, follet ?... J'ajouterai que, pour payer leur dévouement et leur zèle, nous ne pouvons leur offrir beaucoup sans doute : l'estime et le mépris, voilà tout ! Cependant, si nous savions en user !.... si nous savions estimer et mépriser comme il faut !... Pour l'estime, passe encore : un mot, un regard, et je ne sais quoi suffit. Mais, mépriser un homme, est-ce l'appeler misérable par derrière, et, quand il paraît, lui prendre la main, et tenir à grand honneur de lui faire politesse ou d'en recevoir de lui?

Nommez-le fourbe, infâmé et scélérat maudit,
Tout le monde en convient, et nul n'y contredit.
Cependant sa grimace est partout bien venue,

On l'accueille, on lui rit; partout il s'insinue.
Tête-bleue ! . . . .

Oui, tête-bleue, bonnes gens!.. Aussi de votre estime certains font de jolis mots chez nos seigneurs, y buvant le vin que vous payez, et vous narguant encore. . . Et que faire, demanderez-vous?... Que faire ? L'un des *trois cents*, échappé seul, osa reparaître dans sa ville : les femmes le tuèrent à coups d'aiguilles.... Que vos mépris aient des pointes mortelles qui tuent les lâches ! Que vos yeux, que vos lèvres, que tous vos traits se gonflent de ce dédain qu'aucune âme humaine ne brave long-temps : soyez comme le dieu quand il lance ses flèches. Et il n'est besoin d'être un Apollon pour tuer les serpents qui vivent dans la fange. Tournez la tête, vous dis-je, sans daigner répondre, et tel paiera bien cher alors le plaisir de vous trahir et de se vendre.

XX. Mémoire du licencié Sébastien Pic sur l'administration, contenant cinq parties.

Qui n'a connu madame Oliotte, qui avait un débit de tabac à l'encoignure des rues Saint-Benoît et Saint-Honoré, en face de l'hôtel Saint-Paul? On reconnaissait de loin sa boutique à une gerbe de cornets, qui s'élevait aussi haut que la pique du grand Goliath, qu'elle avait pris pour enseigne. Un soir donc, étant entré chez elle, je la priai de remplir ma tabatière, et lui demandai s'il n'y avait pas quelque

chambre garnie dans le voisinage. — « J'en ai une à votre service, Monsieur ; très agréable, peu chère : elle est au sixième, et c'est la plus belle vue du quartier. » Je la remerciai, et ne cessai pas cependant de fréquenter sa boutique, qui du moins était de plain-pied. Quand la connaissance fut bien faite entre nous, c'est-à-dire la troisième ou quatrième fois que je la vis, elle me demanda si je m'entendais en mémoires et plaidoyers. — « J'en ai lu quelques uns, madame Oliotte. — Oh bien ! vous me feriez plaisir de me donner votre avis sur ceux que j'ai ici.» Mettant alors son tricot sur le comptoir, elle passa dans la pièce de derrière, et en rapporta un assez gros paquet. — « Voilà, me dit-elle, tout ce que m'a valu, pour quatorze mois, la chambre que je vous offris l'autre jour. Je vous serais obligée de me dire si je puis en tirer quelque chose, comme l'assure le pauvre M. Pic, de qui je le tiens. » A la prière de cette bonne dame, j'emportai le paquet dans lequel se trouvait une lettre ainsi conçue :

A madame veuve ***OLIOTTE***, *née* ***LEONARD***.

« MADAME,

« Vous savez que ma place ne me donne pas tout-à-fait assez pour payer mon logement, après que j'ai payé ma pension et mon tailleur. Je prends donc le parti, connaissant votre obligeance, de vous faire la proposition suivante :

« Je vous dois, pour quatorze mois de loyer, à raison de 14 francs 50 centimes par mois, 203 francs. Il m'est impossible de vous payer comptant, n'ayant point d'argent ; mais vous n'y perdrez rien, madame Oliotte, et voici mes moyens de libération :

« Je vous laisse un paquet de manuscrits, pesant vingt livres au moins ; vous y trouverez :

« 1° Un mémoire sur l'administration, lequel mémoire est le fruit de trente-cinq ans de travail et de recherches. En le faisant imprimer sur du papier fort, avec petite justification, gros caractères, beaucoup de blancs, ou, comme on dit, de *queues* et de *têtes*, vous aurez deux volumes fort raisonnables. Le tout rapportera, suivant mon calcul, sept à huit mille francs aux éditeur, imprimeur et libraire, si les journaux y mettent un peu de conscience et de bonne volonté ; partant, je ne crois pas exagérer en mettant pour l'auteur, vu qu'il est peu connu, de cinquante à quatre-vingts francs, ci. . . 80 fr.

« 2° Cent soixante-dix-neuf plaidoyers, dont pas un n'a été prononcé, et qui par conséquent sont des plus nouveaux. Je vous fais observer, madame Oliotte, qu'ils contiennent une foule de citations du droit romain, du droit canon, du droit naturel, public, étranger, des commentateurs, publicistes, arrêtistes, et de presque tous les poètes et prosateurs tant anciens que modernes. Est-ce trop de vous les coter à cinquante centimes pièce ? ci donc, pour les cent soixante-dix-neuf plaidoyers.... 89 f. 50 c.

« 3° Pour achever la somme de 203 f., je vous offre un moyen de porter le prix de votre chambre,

de 14 francs 50 centimes, à 16 francs au moins. C'est de faire boucher la grande crevasse qui se trouve dans le mur nord, à droite de la fenêtre; le plus sûr, je crois, sera de relever le pignon en entier. Après quoi, tapissant les quatre murs, et changeant les meubles, je ne doute pas que vous n'obteniez facilement l'augmentation dont je vous parle, laquelle au bout de vingt-deux mois et dix jours, vous donnera juste 33 francs 50 centimes pour compléter les 203 francs.

« Après ce solde de compte, je crois pouvoir prendre congé de vous, madame Oliotte, et emporter tous mes effets, qui, comme vous le savez, ne sont pas d'une grande valeur. Recevez d'ailleurs mes remercîments pour les bons soins et les attentions dont j'ai toujours été l'objet dans votre maison. Saluez pour moi à l'occasion monsieur et mademoiselle Le Gô, et croyez-moi votre très humble et tout dévoué serviteur.

« Sébastien Pic, *licencié en droit et employé au ministère de l'intérieur.* »

Cette lettre me donna de M. Pic une idée assez favorable: j'y trouvais un esprit d'ordre, une conscience telle qu'elle, et l'entente des affaires. Je me mis donc à lire son mémoire...... Mais, mon Dieu! M. Pic avait le cerveau malade, et son œuvre est une confusion véritable, une fantasmagorie, une diablerie, comme on n'en vit jamais. On en pourra juger au reste par les morceaux qui suivent, et qui m'ont paru les seuls un peu intelligibles.

Après de longues recherches sur l'organisation des bureaux dans les anciens ministères égyptiens et persans, et plusieurs digressions et récits auxquels je n'ai rien compris, il continue en ces termes, sans s'inquiéter de la transition, dont au reste il s'inquiète toujours assez peu :

« Moi Sébastien Pic, licencié en droit, employé depuis trente-huit ans au ministère de l'intérieur, dont je sais tous les êtres, je dis et soutiens qu'il ne faut des grâces d'en-haut ni un étonnant génie pour expédier les affaires d'ici-bas, et que la besogne de ministre n'exige point une mystérieuse et profonde nécromancie, à laquelle les profanes ne puissent rien entendre. Voyez cependant la superbe de Monseigneur et son air digne, quand on l'interroge ou qu'on veut faire un peu l'entendu soi-même !.... O Monseigneur ! sache donc que se montrer modeste est louable, surtout quand on n'est rien que par le bon plaisir d'autrui ; sache que les affaires allaient tant bien que mal avant toi, qu'elles n'iront pas mieux après, et que tu peux dès lors, sans préjudice pour l'état, donner une heure ou deux à la lecture de ce présent mémoire. Tu y trouveras des vérités utiles, et que ne te disent pas ceux qui t'entourent et qui te caressent les jambes.

« Sache également, Monseigneur, que Caton-le-Censeur était un grand homme, quoiqu'il ne portât habituellement ni rosaire ni culottes ; qu'il avait les cheveux rouges, les yeux verts et les hanches fortes : car c'est un point reconnu ; c'est un point reconnu

aussi qu'en mourant il alla tout droit en enfer : car il était païen, ce que personne ne conteste. Or le gril et la poix bouillante ne l'ont point corrigé de son mauvais caractère ; et il y a peu de temps, qu'ayant eu une altercation violente avec le diable, celui-ci voulut lui traverser le ventre d'une fourche ardente. Le Romain, comme on pense, tourna le dos et s'enfuit au plus vite, courant à travers tous les coins et recoins d'enfer, et il courut si bien qu'il arriva tout juste à la poterne du Gergocé, à deux petites lieues de Clermont en Auvergne. Alors il revit le soleil, qu'il avait perdu de vue depuis tant d'années, et faillit mourir de plaisir en se retrouvant sur terre ; d'autant qu'un professeur de mathématiques, qui se promenait près de là sur les bords de la Tiretaine, et qui fut frappé de surprise en le reconnaissant, l'emmena chez lui, et, ne lui voyant pour tout vêtement qu'une moitié de toge roussie, mit à sa disposition toute sa garde-robe. Le Censeur se contenta du nécessaire, et choisit un frac marron qui était le plus large, quoiqu'il le gênât encore aux emmanchures.

«Dès le lendemain, le bruit se répandit d'un si grand événement ; l'Auvergne en fut émue, le Bourbonnais et le Périgord ; et la France entière apprit bientôt que Caton-le-Censeur était logé chez un professeur de mathématiques de Clermont en Auvergne.

« Or une députation d'Auvergnats et de Périgourdins se rendit auprès de lui, et arriva au moment où il se mettait à table. Elle lui annonça que le roi de France, sur sa grande réputation, voulait le faire

ministre de la guerre, de la marine ou des affaires ecclésiastiques à son choix. Caton s'excusa sur ce qu'après sa course de la veille et déjà vieux, il avait besoin de repos. Mais la députation insista avec tant de politesse qu'il consentit à la suivre jusqu'à la porte Saint-Denis; et là, les Auvergnats et les Périgourdins se placèrent avec lui sur des fauteuils, qu'on y avait préparés d'avance.

« Voici quelque chose de la conversation qui s'engagea entre eux, et à laquelle, suivant les journaux du temps, assista une foule immense, qui s'étendait d'un côté jusqu'au quai Morland, de l'autre jusqu'au petit palais Mauresque qu'on doit élever en face des Invalides. Il est à présumer que Caton et les autres interlocuteurs parlaient d'une voix très forte.

CATON-LE-CENSEUR.

Mes citoyens, vous m'avez fait grand tort en m'empêchant de dîner.... Au reste, puisque me voilà, je suis prêt à vous répondre, pourvu que vous me mettiez au fait.

UN AUVERGNAT.

La chose est toute simple : il paraît certain que vous allez être nommé ministre, et nous désirons savoir en conséquence comment vous entendez administrer ?

CATON-LE-CENSEUR, *avec assurance.*

Administrer, c'est mon affaire ! Et, s'il s'agit d'une province d'Asie ou d'Afrique....

PLUSIEURS VOIX.

Eh ! non ! non !

CATON-LE-CENSEUR.

Si c'est d'une maison, je suis votre homme encore ; et eût-elle mille esclaves....

UNE FOULE DE VOIX.

Il n'y a plus d'esclaves !

CATON-LE-CENSEUR, *étonné.*

Il n'y a plus d'esclaves !.... Et qui donc vous sert, mes citoyens ?

L'AUVERGNAT.

Il s'agit, Monsieur, d'administration publique.

CATON-LE-CENSEUR.

C'est différent ! et je crois m'y connaître : car, dans les temps difficiles, les pères conscrits avaient toujours les yeux sur moi, comme, dans la tempête, les passagers sur le pilote. Il faut d'abord que le sénat.....

UNE FOULE DE VOIX.

Il n'y a plus de sénat !

CATON-LE-CENSEUR, *plus étonné.*

Il n'y a plus de sénat !.... Et qui donc vous gouverne, mes citoyens ?.... (*Regardant de tous côtés.*) Aussi-bien tout a furieusement changé ! et je veux que Jupiter me confonde si je reconnais rien de Rome et de la place.....

PLUSIEURS VOIX.

Au diable Rome ! nous sommes en France !

CATON-LE-CENSEUR.

Par Pollux ! je m'embrouille de plus en plus, et ne suis point accoutumé qu'on m'interrompe ainsi... (*S'adressant à l'Auvergnat.*) Vous, mon citoyen, qui paraissez connaître ce peuple et qui m'avez con-

duit ici je ne sais pourquoi, parlez, je vous en prie, car je me trouve un peu fatigué de la route.

PLUSIEURS VOIX.

Oui ! oui ! que l'Auvergnat parle ! Et s'il parle bien, il sera donné pour secrétaire-général à Caton-le-Censeur, qui est un peu rouillé.

L'AUVERGNAT, *s'inclinant.*

Pourrai-je oser, messieurs ?....

LES MÊMES VOIX.

Si ! si ! parlez ! oui !... parlez ! parlez !...

L'AUVERGNAT.

Puisque vous le voulez absolument, et que Caton-le-Censeur le permet, voici, pour moi, ce que j'en pense :

Administrer, c'est faire exécuter les lois fidèlement et de la manière la plus profitable pour tous. Si ces lois sont ce qu'elles doivent être, et prescrivent tout ce qui convient le mieux aux besoins, aux sentiments, aux intérêts véritables du peuple, il est évident que leur exécution assurera son bien-être, autant que cela est possible en ce monde.

(Ce début fut accueilli avec un murmure d'approbation.)

CATON-LE-CENSEUR.

C'est bien dit ! et j'aurais dit de même, si l'on m'eût laissé parler.

PLUSIEURS VOIX.

Eh bien, parlez donc ! parlez !

CATON-LE-CENSEUR.

Je ne demande pas mieux, mes citoyens! Écoutez :

il convient en effet que les intérêts de la république. . . .

UNE FOULE DE VOIX.

Il ne s'agit pas de république !

UN DES PÉRIGOURDINS DE LA DÉPUTATION.

Ma foi, Monsieur, prenez-y garde ! Si vous parlez de république, vous aurez affaire à la police, c'est sûr.

(Caton-le-censeur parut extrêmement choqué de cette nouvelle interruption, et ses yeux verts devinrent brillants comme ceux d'un chat tigre. Mais il se contint, et dit à l'Auvergnat : « C'est à vous de parler, mon citoyen.... Je n'y conçois plus rien.....! O Jupiter, que ce peuple a changé depuis ma censure !... »)

L'AUVERGNAT, *continuant*.

Si l'administration ne consiste vraiment que dans l'exécution fidèle des lois, l'essentiel est donc d'en établir de bonnes, c'est-à-dire de bien s'assurer des besoins et des sentiments du peuple, c'est-à-dire de veiller à ce qu'il choisisse, seul et sans aucune influence, ses représentants, et à ce que ceux-ci jouissent de la liberté la plus entière dans leurs discussions et délibérations. Après cela il n'y a plus rien de difficile pour l'administrateur quel qu'il soit ; même sa responsabilité en devient presque nulle : car il aura d'autant moins à prendre sur lui qu'il connaîtra mieux la volonté de ceux pour lesquels il agit. Et nous pouvons conclure de là que l'autorité montre pour le moins autant de sottise que de malice quand elle demande et parvient à extorquer des lois contraires à l'intérêt

public. Il lui est toujours bien difficile, sinon impossible d'en tirer parti; et, comme elle s'est rendue odieuse en les obtenant, elle se rend plus odieuse encore en tâchant de les faire exécuter.

(Cette explication fit grand plaisir à l'assemblée, et nombre de voix crièrent : « Bien! bien, l'Auvergnat! » Ce qui enhardit l'Auvergnat; et il reprit en ces termes :)

Mais si le peuple seul (j'entends par ses représentants) peut faire ses lois, ne serait-ce pas lui aussi que regarderait leur exécution, ou du moins ne devrait-il pas y participer? car il est clair que moins l'autorité se réservera dans cette tâche, et mieux elle pourra s'en acquitter; et que d'un autre côté le peuple, dont ces lois doivent exprimer les sentiments et les besoins, est plus capable que qui que ce soit de les bien entendre et de les bien exécuter. Reste à savoir comment il peut procéder à cet égard.

Or je vois que dans le choix de ses députés il se divise en autant de corps ou d'assemblées différentes que l'exigent l'étendue et la population du pays; et ce choix, quoique dirigé dans un esprit commun et pour un but unique, devient une affaire propre à chacune de ces assemblées. C'est là seulement en effet comment peut agir le peuple; et dès lors il a droit à tout ce qui dans l'administration se concilie avec le mode d'action qui lui est propre, c'est-à-dire qui peut être fait par des assemblées particulières. On conçoit tout d'abord que ce droit se borne aux choses d'intérêt local, et qu'il ne peut jamais s'étendre au-delà; et il serait absurde toutefois que le peuple

entier s'opposât à rien de ce que veut faire une partie de ses membres, quand il n'en résulte pour lui aucun tort ni dommage.

Donc, pour que la besogne soit bonne (et même c'est le seul moyen qu'elle le soit), il convient de distinguer dans l'administration celle du pays entier, qui regarde l'autorité, et celle des différentes parties de ce pays, provinces, départements ou villes, lesquelles seraient chargées de leurs intérêts propres et locaux.

(Ici les assistants, pour montrer leur satisfaction, firent entendre un grand bruit, des bravos, des vivat, et il y eut surtout de nombreux applaudissements du côté des Innocents et aux fenêtres de l'Ambigu. Quand ce grand bruit eut cessé, Caton-le-Censeur se leva et dit :)

S'il est difficile, mes citoyens, de parler à un ventre qui n'a pas d'oreilles, il ne l'est pas moins de parler quand on a le ventre vide, et c'est le cas où je me trouve. J'aperçois bien clairement d'ailleurs que vous n'êtes plus ce que vous étiez de mon temps, et il faudrait avant tout que je me misse au courant. Ce qui, grâce aux dieux, ne me demandera pas de grands efforts. Le plus pressant est de dîner, et je m'en vais incontinent, si vous le permettez, retourner chez mon hôte, après quoi, je serai tout à vous, et j'espère que vous serez contents.

«Et petits et grands battirent des mains, et le reconduisirent en pompe le long des boulevarts, pour ga-

gner le chemin de Clermont en Auvergne. Mais il se ravisa ; et, arrivé au coin de la rue Richelieu, pensa qu'il valait mieux dîner chez les Frères-Provençaux; et il se rendit donc chez les Frères-Provençaux, où, de son aveu, il dîna mieux qu'il n'avait jamais fait chez Quintille, sa première femme, ni même chez le pythagoricien Néarque ; et l'on chanta pendant le repas un chœur en huit parties, où il était dit que Caton-le-Censeur ferait un grand ministre, et que le lendemain à deux heures il retournerait à la porte Saint-Denis avec les Auvergnats et le Périgourdins.»

XXI. Suite du manuscrit de Sébastien Pic. Caton-le-Censeur retourne en effet à la porte Saint-Denis avec les Auvergnats et les Périgourdins, et discourt de l'administration générale.

Le manuscrit que j'ai payé vingt-cinq francs à madame Oliotte, après de longs détails sur le dîner des Frères-Provençaux, continue de cette manière :

« Cependant Caton-le-Censeur, ayant bien dîné et pris son café, commença à sentir vivement au fond de lui quel désagréable rôle il avait joué durant cette journée, et il résolut de se relever dans l'opinion publique, et de se montrer digne de sa grande renommée. Au lieu donc d'aller passer la soirée à l'Opéra ou aux Variétés, il fit venir près de lui nombre de savants, de publicistes, de politiques, d'économistes,

et il travailla et médita pendant toute la nuit avec tant d'ardeur que le lendemain matin il eût pu remplir les fonctions de secrétaire perpétuel de quelque académie que c'eût été, ou une chaire d'histoire, d'administration, même de droit civil et canon. Nous n'avons plus aujourd'hui d'esprits de cette trempe ; du moins en ai-je vu fort peu dans les différents ministères, depuis quarante ans bientôt que j'y suis.

« A deux heures précises, suivant l'annonce, il se rendit à la porte Saint-Denis, où il y avait une foule beaucoup plus grande que la veille. Il y trouva les Auvergnats et les Périgourdins, qui lui souhaitèrent le bonjour, et il se plaça au milieu d'eux, en répétant ce verset du trente-deuxième chapitre de Job : « Je suis « gros de parler, et les pensées de mon cœur me « pressent. » Ce qui redoubla l'attention. Alors deux huissiers du haut de Saint-Nicolas-des-Champs et quatre autres du haut de Saint-Germain-l'Auxerrois crièrent silence, et il commença en ces termes :

Mes citoyens, j'étais hier très fatigué et peu au courant de votre histoire et de vos affaires ; mais je n'ai pas perdu le temps, et vous allez voir que j'en puis parler aujourd'hui comme un autre.

LA FOULE.

Voyons ! voyons !

D'AUTRES VOIX PLUS ÉLOIGNÉES.

Plus haut, s'il vous plaît ! plus haut !

CATON-LE-CENSEUR, *élevant la voix.*

Mes citoyens, si, pour être heureux ici-bas c'était assez de la table, du logis et de l'habit, et que d'ail-

leurs on n'eût jamais à craindre le voisin, la moindre ville se suffirait, et vous n'auriez besoin de grands rois ni de grands ministres. Encore me trompé-je : car pour dîner, comme je l'ai vu hier, que ne faut-il pas ? Du poivre et du girofle pour le potage, beaucoup d'autres épices pour les ragoûts, du vin de Bordeaux, des jambons de Mayence et le café, liqueur valant mieux, je dois le dire, que l'eau chaude de mon temps. Ainsi le plus modeste repas met à contribution les deux Indes, et voilà le commerce nécessaire; partant les traités, la marine, les grands chemins, la poste aux lettres et les diligences et auberges pour messieurs les commis-voyageurs. Si à la table vous ajoutez l'habit et le logis, je vois arriver tout ce qui tient aux métiers et fabriques, les arts physiques, chimiques, mécaniques, métallurgiques, et que sais-je !.... Or, dites-moi ce que deviendrait une ville, même une paroisse, si elle se trouvait tout à coup séparée du reste du monde ? On y aurait à peine autant que Robinson dans son île, lequel sauva du moins les débris de son vaisseau, débris de vingt nations peut-être. Il faut donc que les hommes s'assistent réciproquement, et cette assistance, pour produire tous ses effets, demande à être protégée et aidée par des lois générales, ce qui regarde évidemment et uniquement les rois et ministres.

UN DES AUVERGNATS, *à demi-voix.*

Oh !

CATON-LE-CENSEUR, *sans prendre garde à cette exclamation.*

Et vous voyez dès lors, mes citoyens, que pour

bien vivre ici-bas il faut évidemment des rois et des ministres. Heureusement que ce sont toujours les plus grands et les plus excellents d'entre vous.

UN PÉRIGOURDIN.

Mais, s'il vous plaît, Monsieur, en quoi pensez-vous que doive consister précisément ce bon métier qu'ils ont pris là ?

CATON-LE-CENSEUR.

Le voici, ce me semble : ils se chargeront de tout ce qui concerne les relations du peuple entier avec les autres peuples, et celles des différentes provinces entre elles ; ils veilleront à ce que chaque ville, chaque village même, profite immédiatement de toutes les ressources nouvelles que procure l'industrie du monde entier ; à ce que l'administration locale soit uniforme, de façon que les citoyens trouvent partout, sous ce rapport, les avantages dont ils jouissent dans leurs foyers ; à ce que les arts, qui ont surtout pour objet l'amélioration de l'existence, soient entourés de tous les moyens de se développer que peut fournir une grande association, laquelle par cela même est de beaucoup préférable à une association peu nombreuse....

LE PÉRIGOURDIN, *l'interrompant.*

Pardon, Monsieur ! Mais vous croyez donc que plus l'état a d'étendue, et plus les citoyens y ont d'avantages ?

CATON-LE-CENSEUR.

Sans doute, je le crois !

UN DES AUVERGNATS.

Cependant ne pourrait-on pas alléguer la difficulté

d'administrer un grand pays ; et, pour un petit, l'avantage de faire tout par lui-même, et de ne pas dépendre le plus souvent, dans ses moindres intérêts, du caprice d'une autorité, qui, par l'éloignement de ceux qui l'exercent, lui est comme étrangère ?

GATON-LE-CENSEUR, *à l'Auvergnat.*

Votre erreur, mon citoyen, vient de ce que vous supposez qu'un gouvernement doit tout gouverner, et que vous confondez ainsi l'administration du peuple entier avec celle de ses différentes parties ; et sous ce rapport il n'y a pas seulement pour un grand état difficulté de s'administrer, il y a impossibilité véritable. Mais supposez les deux administrations bien distinctes, et tout embarras disparaît. Vous avez bien fait au reste de me proposer l'objection : parce que, en y répondant, je vais sans doute mieux expliquer ma pensée à tout ce monde qui nous entoure.

L'autorité, chargée de l'administration générale, établit et maintient une similitude parfaite, quant au mode d'action, dans l'administration particulière de toutes les parties du pays. Sa tâche dès lors ne se complique pas en raison du nombre de ces parties, puisque les dispositions propres à l'une d'elles sont par cela même applicables à toutes les autres. En général, ce n'est ni l'étendue ni la quantité des choses qui ajoutent à la difficulté, mais leur défaut de liaison et d'ordre. Il est plus facile de conduire toute une armée bien disciplinée que cent hommes ramassés au hasard ; et, qu'il s'agisse de vingt provinces ou de deux ou trois, il ne faut pas plus de savoir faire, mais seulement plus de main d'œuvre et de commis ; c'est-à-

dire qu'au lieu d'écrire deux ou trois lettres, on en écrit vingt. D'un autre côté, chacune des parties du pays, chaque ville même, ayant son administration particulière, on conçoit que leur plus ou moins grand nombre ne peut nuire en aucune manière à leurs intérêts propres. De sorte que l'administration serait ainsi également facile et assurée, soit qu'il fût question d'un grand état, ou d'un pays de peu d'étendue.

« Caton-le-Censeur ayant fait une pause pour se rafraîchir, tout le monde cria : « bravo ! bravo, Caton-le-Censeur ! Voilà de ce coup le vrai Caton, le grand Caton, le Caton de la chanson ! » Mais trois jeunes gens, qui n'étaient venus là que pour s'amuser et chercher aventure, dirent entre eux que la chose était peu amusante. Un opticien leur fit observer qu'elle était au moins fort importante, et qu'on ne pouvait en discourir comme d'un déjeuner à la fourchette. Alors les trois jeunes gens proposèrent à l'opticien une partie de billard et un bol de punch ; ce qu'il accepta de grand cœur. Pour Caton, à qui il restait encore trois cent mille auditeurs, il continua de cette manière :

Maintenant, mes citoyens, voyez l'avantage du grand état sur le petit. D'abord le premier trouve en sa force des garanties de sûreté qui manqueront toujours à l'autre. C'est là d'ailleurs une considération que je mets la première, sans la tenir pour très-importante, attendu qu'avant cinquante ans il n'y aura plus de guerre possible ici bas, si l'on veut user de ma recette.... »

— « La recette ! la recette !...... Vivat !... la recette pour n'avoir plus de guerre! la recette ! la recette !...» Ces mots retentirent comme un tonnerre, et la porte Saint-Denis en trembla, et trois églises voisines tremblèrent aussi, quatre magasins de comestibles et nombre d'édifices; et les trois jeunes gens et l'opticien qui commençaient leur partie sortirent précipitamment et se mirent à crier avec la foule : « la recette ! La recette !... » Or Caton-le-Censeur dit gravement :

Mes citoyens, il ne s'agit pas de recette pour le moment; je vous l'enseignerai quelque jour, et vous la trouverez au reste dans le chapitre XXXV d'un livre que je vous recommande, et qui se vend chez Moutardier, libraire, rue Git-le-Cœur.

(Et les trois cent mille auditeurs formèrent la résolution en eux-mêmes d'acheter ce livre qui se vend chez Moutardier, libraire, rue Gît-le-Cœur; même de le lire, et ils continuèrent à prêter une oreille attentive.)

CATON-LE-CENSEUR.

De plus, le grand peuple trouve encore dans la force que lui donnent sa population et son étendue, aussi bien que dans sa richesse, le moyen d'établir les relations les plus avantageuses avec les autres peuples; et c'est là un point fort important. Les citoyens seront bien accueillis au loin, pendant qu'au dedans ils trouveront, avec toutes les ressources que peut offrir seul un grand état, le repos, la liberté et le pouvoir politique, dont est si fier, sous le bon plaisir des rois étrangers, le républicain de Genève et de Saint-Marin. Chacune de ses villes, sans avoir à s'occuper

en rien de ses relations avec les autres peuples, profitera de tous les avantages qui leur sont propres : si quelque malheur inattendu vient la frapper, à l'instant, pour le réparer ou en prévenir le retour, les secours et l'or lui sont prodigués. En un mot, le moindre hameau dans cet état jouit à la fois de tous les biens qu'assurent l'indépendance et la liberté, et de tous ceux qui résultent d'une vaste aggrégation de forces, de richesses et de lumières.

« Un des Auvergnats qui n'avaient encore rien dit voulut faire une observation ; mais la timidité l'arrêta, et il ne put jamais prononcer de sa première phrase que le premier mot, qui était : Monsieur. Il le répéta cinq fois, et un autre Auvergnat, trouvant que c'était assez, prit lui-même la parole :

Monsieur, dit-il au Censeur, mon compatriote, qui est un homme d'esprit et de résolution, mais qui n'a pas le don de la parole, convient que l'administration serait une belle chose, si elle produisait tous les résultats dont vous parlez ; mais Dieu sait ce qu'elle est chez la plupart des peuples ! un chaos, un tohu-bohu, comme était ce monde avant qu'on y mît un peu d'ordre. Nos ministres cependant font les entendus : à les en croire, ils savent au mieux leur affaire, et la grande preuve apparemment, c'est qu'ils le disent. Aussi vous puis-je assurer, Monsieur, que ces ministères sont des machines véritables, des tournebroches, qui vont pourvu qu'ils aient un poids, et que ce poids soit d'or ou de fonte, il n'importe : si le rôt est cuit à point, et qu'il y ait beaucoup de bons plats en sus

et du vin qui y réponde, le ventre est en joie, et monseigneur un grand homme.

Et l'on entendit alors la voix de vingt-trois mille mouchards, postés sur les toits voisins, dans les trous de gouttières, le long des conduits d'aisance, qui se disaient entre eux : «Cet Auvergnat parle mal de nos seigneurs; il faudra mettre la main sur lui à quelque coin de rue écartée. Et quant au Romain, nos seigneurs le dénonceront à notre saint père le pape, qui en fera justice.» Dans le mouvement que se donnèrent les mouchards, trois ou quatre tombèrent de la corniche de la porte Saint-Denis sur la manche du censeur; et, à cette vue, le pauvre homme eut de grandes nausées, et on fut obligé de lui apporter un verre d'eau sucrée. Quand il se fut remis, il fit compliment aux Parisiens sur la beauté de leur ville et des environs, mais se plaignit beaucoup de leur vermine; il voulait même retourner chez son hôte de Clermont en Auvergne, tant il était dégoûté. Ce ne fut qu'à force d'instances qu'on put le retenir. Sa manche fut brossée et frottée d'eau de Cologne; et, pour empêcher qu'il ne tombât encore sur lui des mouchards ou d'autres ordures, on le couvrit d'un grand parapluie rouge du marché des Innocents, et on le pria de dire sa façon de penser sur les ministres.

CATON-LE-CENSEUR.

Sur les ministres?

UN GRAND NOMBRE DE VOIX.

Oui! oui!

Ecoutez donc ceci : *Le pouvoir est au ministre comme le ministre est au sujet, ou le père est à la mère comme la mère est à l'enfant*, *ou* a *est à* b, *comme* b *est* à c.

« Et chacun tâcha de comprendre et ne comprit pas; et chacun pensa que la vue des mouchards lui avait fait perdre l'esprit ou tout au moins que le verre d'eau sucrée lui avait dérangé la tête ; et lui, s'apercevant de l'étonnement général, reprit ainsi :

Ces paroles, mes citoyens, sont tirées d'un de vos plus profonds ouvages de politique, que j'ai lu la nuit dernière, et tout y est aussi profond ; mais puisque vous avez l'air de n'y rien comprendre, voici autre chose :

Les ministres sont les agents de l'un des pouvoirs : vos députés forment l'autre pouvoir même. Les premiers donc, malgré leur suffisance et leur haut ton, bien loin d'être supérieurs aux autres, ne sont pas même leurs égaux : car il y a loin de cinq ou six hommes qui en servent un autre pour de l'argent, aux représentants de tout un peuple. Il est vrai que ces cinq ou six serviteurs vous coûtent fort cher, ont de beaux équipages, des palais, se font servir et adorer par mille autres serviteurs ; même se font-ils appeler *seigneurs*, *grandeurs*, *excellences*, et sont sérieux, malgré cela, comme les petits garçons qui jouent la parade. Je ne saurais vous dire combien ces noms m'ont paru singuliers dans le premier moment, et je suis encore à me demander comment vous vous y prenez pour dire certaines choses; pour dire par

exemple, quand il le faut, que monseigneur est un misérable, que sa grandeur n'est que bassesse, que son excellence n'est bonne à rien. Je vous assure, mes citoyens, que, dans cinquante ans on aura peine à le croire, comme on a peine à croire aujourd'hui qu'un bourgeois de Pontoise ou de Paris eût si grand peur autrefois d'être excommunié par un pape. O les plaisantes gens que le très bon Jupiter a mis en ce monde! ô les farceurs et trouveurs de beaux noms! par Hercule! je donnerais volontiers tout ce que j'ai valant à qui m'apprendait lequel vaut le mieux de nos Césars, qui étaient divins, ou de vos ministres, qui sont excellents!

Je vous disais donc, mes citoyens, que vos ministres sont bien payés : j'aurais pu dire trop payés, ou point assez peut-être. Si l'on veut en effet que la dépense soit chez eux en raison du rang qu'ils prennent, il faut leur donner et leur donner toujours; sans quoi tel marchand ou banquier les va laisser bien loin derrière lui. Si l'on veut au contraire ne les payer qu'en raison de la besogne...... calculons : la journée n'est pas plus longue pour eux que pour tous tant que vous êtes ; dès lors ne font-ils pas plus que le moindre de leurs commis. Même un peu moins, à y regarder de près ; car si vous retranchez les receptions, visites, dîners, soirées, hableries, flatteries, intrigues et les devoirs du chrétien, que reste-t-il ? Trois heures peut-être pour déjeuner et se montrer aux chambres : ce reste n'est-il pas bien payé ? »

« Dans ce moment on entendit un assez grand bruit

vers le haut du boulevard Bonne-Nouvelle, à l'entrée de la rue de la Lune, et la foule s'y agitait avec violence. Le bruit devint plus fort, approcha, et enfin, au milieu des cris confus de gens poussant, poussés, culbutés, un petit homme extrêmement crotté arriva près du Censeur ; et ce petit homme avait perdu les deux basques de son frac dans la mêlée, et son chapeau était applati comme les claques qu'on portait il y a vingt ans. Caton lui demanda la cause de tant d'empressement, et le petit homme répondit avec véhémence : « Je dîne six fois l'an à l'office de monsieur le secrétaire de la police, et je prouve dans dix-huit traités que la dignité d'un grand état exige impérieusement que les premiers fonctionnaires aient un train brillant, qu'ils soient magnifiquement logés, servis, voiturés, et qu'ils fassent et donnent des dîners copieux et délicats : je prouve dans quatre appendices et deux volumes de supplément que la misère du peuple, le déréglement des mœurs et le mécontentement général proviennent évidemment de ce que lesdites excellences, messieurs les directeurs et autres, ne sont point assez rétribués. »

« A ces mots, il se fit un si terrible haro, qu'on l'entendit de Peau en Béarn et de toute la Navarre. Au bout de trois quarts d'heure, le tumulte commençant à s'apaiser et le petit homme à se remettre, le Censeur allait lui répondre ; mais un fabricant bonnetier, qui se trouvait derrière son fauteuil, déclara qu'il ne souffrirait pas qu'un censeur et un triomphateur se ravalât à ce point, et demanda à répondre lui-

même. Caton ayant fait signe qu'il consentait, le fabricant bonnetier parla ainsi au petit homme crotté: « Mon ami, je ne lirai pas pour moi tes dix-huit traités et tes quatre appendices, et je connais assez peu d'ailleurs l'estomac d'une excellence et le reste de sa personne; cependant j'ai peine à croire que, pour remplir ses fonctions, il lui faille de beaux équipages et des ragoûts fins: je crois qu'à tout prendre, un peuple peut être bien gouverné sans que ses ministres soient entourés de chasseurs, coureurs, cochers, laquais, huissiers et de vingt autres valets, sans compter les amis. Je crois que la dignité dont tu parles, et dont tu ne parais pas être le type, consiste surtout dans le savoir et le mérite véritable et dans l'estime des gens qui s'y entendent. Et, à ce propos, je te citerai ce qu'on lisait l'autre matin dans *le Globe*, qui est mon journal de prédilection, quoique terriblement sérieux parfois; c'est l'histoire d'un envoyé, jugeant son monde sans doute, comme les dévots leurs saints, aux perles et pompons. Cet envoyé donc s'étant présenté chez le président d'une république, et ne trouvant qu'un homme sans courtisans ni valetaille, le prit pour un commis; mais quand l'homme parla, et parla en chef de gens libres, la pauvre excellence fut étourdie, et depuis elle a confessé qu'elle ne s'était jamais sentie si petite, même à la vue des trônes, des chambellans et de tous les oripeaux des rois. Je crois encore, mon ami, que, si cette dignité, que tu fais consister dans un bel appareil, doit être comptée pour quelque chose, encore faudrait-il ne la donner qu'au fonctionnaire et point

à l'homme. Que nos ministres donc, quand ils agissent comme tels, aient un palais et des pompons, soit, puisque cela nous plaît si fort; mais quand il s'agit du dîner, du coucher, de la promenade et du reste, ne pourraient-ils faire comme tout le monde et redevenir hommes; car c'est un rôle aussi, et qui, bien rempli, en vaut un autre. Je crois enfin que, vu le grand appétit des titres et places, il serait bon de gratifier moins largement ceux qui les veulent remplir: l'exemple de la modération dans les chefs en répandrait la mode peut-être, et chacun deviendrait moins difficile, s'ils ne l'étaient pas tant eux-mêmes. »

« La harangue du fabricant bonnetier fut accueillie par des bravos unanimes, qui retentirent aussi jusqu'à Peau en Béarn et dans toute la Navarre. Et le petit homme, qui mangeait six fois l'an à l'office de monsieur le secrétaire, fut mis dans la toile rouge du grand parapluie; et les Auvergnats et Périgourdins, qui étaient de bons compères, balançant cette toile et se roidissant sur leurs jarrets, le lançèrent à une hauteur prodigieuse. Il tomba dans le ruisseau de la rue Papillon, qui le porta au grand égout Montmartre, où il se rajusta de son mieux, pour aller faire la révérence à monsieur le secrétaire. » . . . . . .
. . . .

Ici le manuscrit de Me Pic offre une lacune assez considérable; car, de la page 153 à la page 182, je ne trouve qu'un morceau de la 168e, dont le recto

contient ce qui suit : « . . . . quitta (il me quitta sans doute) après cette explication , et laissa sur ma table de nuit un *in*-12 , intitulé : *Manuel du grand fonctionnaire*, avec cette épigraphe : *Far niente.* Ce manuel est divisé en quatre parties : la première offre un aperçu général sur l'art de la cuisine et sur les meilleurs vignobles de France et des pays étrangers. La seconde est enrichie de plusieurs gravures en taille-douce , représentant les trente-six manières les plus nouvelles de faire la révérence , avec un formulaire..... »

Sur le verso est écrit : « . . . Il m'assura que Caton-le-Censeur ne retournerait que le surlendemain à la porte Saint-Denis , et qu'ainsi nous avions tout le temps d'aller faire un tour à sa jolie maison de Brentfort dans le Connecticut. J'y consentis. Nous descendîmes donc au port Saint-Nicolas ; et, y trouvant *le Tonnant*, vaisseau de quatre-vingts , chargé de harengs et de recollets , nous mîmes à la voile par une légère brise qui , en vingt minutes , nous poussa jusqu'à la hauteur des Canaries..... »

XXII. Suite du manuscrit de Me Pic. Il converse avec le quaker Kit Ob'Adiah sur les gens en place.

Le manuscrit reprend ainsi à la page 182 : « Il était grand jour quand le bon Kit m'éveilla pour aller respirer le frais. Je m'habillai au plus vite et l'accompagnai sur le pont, où nous nous promenâmes pendant quelque temps, en continuant notre conversation de la veille. Mais les recollets faisaient tant de bruit en jouant au Colin-Maillard, que Kit m'engagea à le suivre. Et aussitôt, troussant sa houplande et attachant son large chapeau d'un mouchoir qui lui prenait sous le menton, il monta au grand mât avec la vitesse d'un chat sauvage. Il était déjà tranquillement assis sur la pomme qui surmonte la girouette, et je cherchais comment il me serait possible d'arriver jusqu'à lui. Les recollets, voyant mon embarras, se mirent sur les épaules les uns des autres, et, me faisant passer de main en main, me placèrent à la droite du bon Kit, qui se rejouissait à l'aspect du soleil levant. Il se recula un peu pour me faire place; et il fallait en vérité qu'il n'eût pas les fesses plus larges qu'un écu de trois livres pour se tenir ainsi sur un espace aussi étroit. Pour moi, je me mis à trembler extrêmement, en me voyant dans une pareille situation. Je m'accrochai à lui de mon mieux, mais difficilement, vu que sa houplande n'avait ni boutons ni

plis ; et je compris alors qu'il n'y a jamais sûreté complète à fréquenter les hérétiques. Le bon Kit s'aperçut de mon angoise, et me dit avec beaucoup de tranquillité que l'endroit où nous nous trouvions était le meilleur pour respirer le grand air, et qu'il l'affectionnait particulièrement : « D'autant, ajouta-t-il, que c'est une image fidèle de la vie du chrétien sur la terre, et du juste et ferme équilibre dans lequel il doit tenir son âme. » J'étais trop peu à l'aise pour le contredire en rien, et cependant je sentais confusément au fond de moi que j'aurais préféré de beaucoup ma situation ordinaire de chrétien. « Sébastien, me dit le bon quaker, tu ne parais pas disposé à la contemplation : conversons donc. La conversation est pour les sages comme les festins bruyants pour les fous ; elle charme l'âme et fait passer les heures. Du reste ne crains plus ; car Kit Ob'Adiah, de Brentford, te tient par la ceinture de ton pantalon. » Je sentis en effet sa main me saisir fortement, et ma frayeur se dissipa aussitôt ; et je me trouvais même aussi commodément assis que dans mon fauteuil de la chambre de madame Oliotte. « M. Ob'Adiah, parlons de Caton-le-Censeur, puisque... »

KIT OB'ADIAH.

Non pas, ami, s'il te plaît ! C'était un Romain ; par conséquent un tueur d'hommes.... J'avoue qu'il a parlé sensément hier ; mais enfin il a fait, durant sa première vie, un méchant métier. Laissons-le, et parlons plutôt de toi qui ne deviendras jamais un tueur, grâce à Dieu.... Tu n'es donc pas content de ton sort ?

SÉBASTIEN PIC.

Comment le serais-je, n'ayant qu'une chétive place qui me donne du pain et voilà tout. Aussi vais-je exécuter mon dessein, qui est de publier un livre contre messeigneurs et leurs suivants.

KIT.

Oh ! oh ! et que mettras-tu dans ton livre ?

PIC.

Pardieu, la matière...

KIT.

Mon ami, ne jure pas, je t'en prie ; cela ne peut avancer tes affaires.

PIC.

Sans doute !... Je voulais dire que la matière ne me manquera point. Je parlerai de leurs gros appointements, de ceux des directeurs, receveurs, préfets, tandis que nous autres du bas de la liste nous vivons à grand'peine.

KIT.

Et crois-tu qu'on n'ait pas écrit cent fois tout ce que tu vas écrire, et que ton livre sera plus utile et plus convaincant que tant d'autres? Regarde par exemple combien il serait facile de repousser tes premiers griefs. Les ministres, diras-tu, ont de gros appointements : eh bien, te répondra-t-on, n'est-il pas juste que ceux qui les suivent immédiatement en aient de gros aussi, et qu'il en soit de même de quelques autres. Mais pour tous les subalternes, à moins d'une prodigalité ruineuse, il est évident qu'on doit leur donner le moins possible. Les uns recevant beaucoup, il faut, pour se retrouver, que les autres aient

à peine le nécessaire ; et il y aurait inconséquence à ne pas rétribuer légèrement ceux qui travaillent, puisqu'on rétribue si largement ceux qui ne font rien. De plus, que servirait l'argent à de pauvres diables occupés du matin au soir? Il faudrait trouver le temps de le dépenser, et les affaires en souffriraient ; tandis que messieurs tes ministres, directeurs et autres, sont dans la position la plus favorable à cet égard. Ayant du loisir, les bons dîners ne les gênent point, et ils peuvent faire honneur à leurs appointements, sans que l'état s'en trouve plus mal. Il est important d'ailleurs pour la province que certains fonctionnaires qui y résident aient de beaux hôtels, et qu'ils fassent noces et festins. Sans eux que deviendraient beaucoup de gens et comment passer l'hiver? que deviendraient les filles à marier, les jeunes gens à former, les pères qui aiment les cartes et les raffraîchissements? Au reste, si le peuple en souffre, il est clair qu'eux en profitent du moins, et qu'il y a de l'argent plus mal dépensé.

PIC.

Mon bon ami Kit Ob'adiah, quoique vous parliez d'un air sérieux, je vois que vous êtes en belle humeur. Mais votre ton est amer, et vous allez plus loin que je n'irais moi-même ; et si l'on voulait seulement doubler mon traitement, je trouverais bien peu à redire. Car qu'il en soit en France comme chez vous, où le moindre employé, assure-t-on, reçoit presque autant que les premiers fonctionnaires, cela n'est pas à proposer. J'oserais dire même que vous êtes peu raisonnable sur ce point, et qu'il y aurait à changer aussi dans votre système.

KIT.

Ajoute, ami Pic, que les motifs dont nous appuyons ce beau système en sont dignes de toutes façons. Nous disons par exemple que toutes les fonctions ne sont remplies que dans l'intérêt public; que tous les fonctionnaires dès lors ont, comme tels, des droits égaux, c'est-à-dire devraient être également rétribués en pouvoir, en argent, et en considération; qu'à la vérité cela est impossible; mais qu'il est tout-à-fait monstrueux, au lieu de rétablir l'égalité par les avantages pécuniaires, de la blesser plus encore, en les prodiguant à ceux qui ont déjà les autres. Nous disons que le traitement accordé aux fonctionnaires doit être considéré comme un dédommagement pour le temps qu'ils sacrifient, non comme le prix du dévouement et du talent, qu'on ne saurait payer; que si ce traitement en conséquence pouvait être différent pour les uns et pour les autres, on devrait le fixer, non en raison du rang que donne l'emploi, mais du travail qu'il exige, du péril auquel il expose et des besoins de celui qui en est chargé. Nous disons que ceux qui fixent la quotité de ces traitements, étant en même temps ceux qui touchent les plus gros, jouent en cela un jeu fort doux peut-être, mais difficile à qualifier chrétiennement : car ne demandant point le consentement du peuple qui paie, et le forçant même à payer, leur manière de procéder à cet égard revient tout-à-fait à s'emparer, au moyen de la violence, d'un argent qui ne leur est pas dû; acte, te dis-je, ami Pic, que la charité évangélique défend de qualifier. Nous disons encore (tu trouveras peut-être que nous disons

bien des choses) que, donner beaucoup aux uns et si peu aux autres, c'est tenter la probité de ceux-ci et vouloir qu'ils se dédommagent à tout risque; enfin....

PIC.

Par Dieu ! nos ministres et grands employés vous donnent un beau démenti sur ce point : ils prouvent assez que les gros appointements n'y font rien ; car, pour être bien payés, en valent-ils mieux ?

KIT.

Ami, Pic, il n'y a pas grand mal à m'interrompre ; mais il y en a à jurer. Ne jure pas, je t'en prie.

PIC.

J'ai tort sans doute..... Mais, mon bon ami Ob'Adiah, puisque vous parlez ainsi de l'inégalité des salaires, que ne direz-vous donc pas de la dépendance dans laquelle nous tient l'autorité, jusque là qu'au moindre soupçon même elle nous chasse comme des laquais.

KIT.

Congédier un laquais qui manque à son service ou qui déplaît, c'est user d'un droit ; et il ne saurait s'en plaindre. Si donc chez vous l'autorité traite de même ses fonctionnaires, c'est qu'elle se prend sans doute pour le maître. Mais nous autres ne l'entendons pas ainsi. Débarrassés du droit divin, grâce à Dieu, nous ne voyons plus dans un gouvernement, quel qu'il soit, que des hommes chargés par le peuple d'expédier ses affaires : rien dès lors ne leur appartient ; ils font ce qui importe à l'intérêt général, non point au leur propre. Nous croyons d'un autre côté

que les fonctionnaires ont droit, comme citoyens, aux fonctions qui, conférées par le pouvoir, n'en sont pas moins payées par le peuple ; de sorte que voilà tout d'abord, entre le maître qui congédie son laquais et le gouvernement qui congédie son employé, deux différences notables : la première, que ce gouvernement n'a point le droit du maître ; la seconde, que l'employé a un droit que le laquais n'a point.

PIC.

On dit à cela, Kit, que le gouvernement paie, et que dès lors....

KIT.

Ami Pic, ton gouvernement, comme tous les autres, reçoit, je veux dire prend ; mais c'est le peuple qui paie. Ainsi fais-moi grâce de cette pauvreté, qu'il serait bien temps de ne plus répéter.

PIC.

On dit encore que les fonctionnaires sont ses agents, qu'il répond d'eux, et qu'il doit lui être permis en conséquence, et de les choisir à son gré, et de les congédier dès qu'ils n'ont plus sa confiance.

KIT.

Ceci est au moins spécieux. Je conviens en effet que certaines fonctions tiennent de si près à l'exercice immédiat de l'autorité, et demandent un degré d'habileté si ordinaire, qu'il ne peut y avoir beaucoup d'inconvénient à laisser aux gouvernants le choix de ceux qui les doivent remplir. Mais certaines autres fonctions au contraire exigent une capacité qui ne saurait être constatée trop publiquement ; et parce que

la manière dont elles seront exercées en dépend, et parce que cette publicité peut seule assurer la confiance qui leur est nécessaire. De plus, si tous les citoyens ont un droit égal aux emplois, la distribution de ces emplois ne peut être fondée sur un choix arbitraire et qui rendrait tout droit illusoire, mais bien sur le plus haut degré d'aptitude à les remplir ; et chacun dès lors doit être admis à faire preuve de cette aptitude.

PIC.

Mais qu'importe la façon dont le choix est fait, s'il tombe toujours sur le plus digne ?

KIT.

Ce serait beaucoup sans doute qu'il en fût ainsi; mais ce n'est point assez : il faut encore que tous en soient persuadés, et comment le seront-ils si le choix se fait clandestinement, sans aucune épreuve, et si le plus souvent ils voient préférer les moins capables ? ne seront-ils pas portés à croire qu'on cherche bien plutôt la complaisance que le savoir-faire ? sinon, repousserait-on avec tant de soin les moyens de s'éclairer ? et voudrait-on, en respectant vraiment tous les droits, avoir l'air de les violer tous, et s'exposer à la défiance générale, quand on pourrait si facilement ne mériter que des bénédictions. Cela ne saurait être, te dis-je, ami Pic ; et, puisque l'autorité ne consulte que ses seules lumières, c'est qu'elle ne songe qu'à son seul intérêt. On assure d'ailleurs, et je ne sais trop comment il pourrait en être autrement, que vos ministres, appelés si plaisamment par vous *vos seigneurs*, ne sont pas les seuls à se mêler de l'affaire ; qu'il faut

solliciter le commis, les amis, les cousins, les valets et...

PIC.

Et la maîtresse, ami Kit.

KIT.

C'est toi qui l'as dit, ami Pic, et ta langue est légère. Mais, ô peuple, n'es-tu donc vraiment que de l'herbe, comme l'assure Isaïe en son chapitre quarantième?

«Et le bon quaker devint rêveur. Il promenait au loin ses yeux sur la mer, puis les élevait au ciel et soupirait. Pour moi, baissant la tête et entr'ouvrant les jambes, j'admirai ce plancher glissant sur les eaux, ces voiles gonflées, tous ces milliers de cordages et surtout cette énorme perche, au haut de laquelle je me tenais assez bien, grâce à la main de Kit Ob'adiah. Je crus sentir pourtant qu'il me serrait avec moins de force, et j'en pris quelque souci. O bon Kit, lui dis-je, ne vous endormez pas, au nom de Dieu! ou c'est fait de moi et de l'un de ces récollets, sur lesquels je tomberai infailliblement si vous m'abandonnez.

KIT.

Il est vrai que ce balancement du mât et la manière commode dont je suis assis me feraient sommeiller assez volontiers. Continuons donc à causer... De quoi s'agissait-il?

PIC.

De cet usage, Kit, où est l'autorité de nous congédier quand bon lui semble.

KIT.

Eh bien?

PIC.

Ne vous paraît-il pas que si ce droit lui était retiré, les fonctionnaires petits et grands abuseraient de son impuissance, et finiraient peut-être par entraver sa marche?

KIT.

Non, Pic, non! c'est là un mauvais prétexte. Ceux qu'elle ne peut déplacer ne font rien de semblable; et la raison est facile à donner. Si, comme citoyens, ils ont un intérêt général à ce que l'autorité n'étende pas ses droits, ils ont, comme fonctionnaires mêmes, un intérêt particulier, c'est-à-dire plus grand, à mériter la bienveillance de cette autorité, dont ils dépendent toujours plus ou moins. Il leur faut donc des motifs graves, tout-puissants, pour se mettre dans le cas de lui déplaire; et la voix de la conscience parlera bien haut chez eux si elle l'emporte sur celle du supérieur.

Je tiens pour certain, en conséquence, que le droit de congédier ses employés n'est point nécessaire à l'autorité, et qu'ils auront toujours assez de raisons de lui obéir pour ne s'y refuser que lorsque la résistance leur semblera un devoir rigoureux. Cependant comme il importe aussi que le service public soit pleinement assuré, elle doit avoir le droit de les suspendre, sauf à recourir en définitive aux moyens déterminés par la loi pour leur retirer une confiance qu'ils auraient cessé de mériter. C'est-à-dire que nul ne doit être privé de sa place, sans les formalités propres à consta-

ter son incapacité ou son indignité, et à le mettre à l'abri d'une décision arbitraire.

Car remarque bien, Pic, qu'il s'agit pour lui de perdre non seulement ses moyens actuels d'existence, mais même la considération et l'estime, sans lesquelles il est si difficile de s'en procurer de nouveaux. L'inconduite aussi bien que l'incapacité pouvant être le motif de sa destitution, si elle a lieu sans que ce motif soit publiquement constaté, on doutera naturellement laquelle de l'une ou de l'autre est le véritable, ou si ce ne sont pas toutes les deux à la fois. Le malheureux alors se verra privé en même temps de sa réputation et de son pain : à moins cependant, ce qui n'est pas rare, que l'autorité soit elle-même si bien famée, qu'un congé de sa part ne devienne, pour celui qui le reçoit, une preuve incontestable de talent et d'honneur.

PIC.

Vous parlez bien, Kit; mais comment mettre en pratique ces belles idées?

KIT.

Sans doute il est plus commode et plus expéditif de pendre un homme que de le juger; mais vois la justice d'ici bas! dix magistrats se réunissent avec un grand appareil, examinent, discutent longuement pour savoir si tu dois reculer ta borne, ou payer quelquelque menu dommage; et, d'un autre côté, un ministre ou son commis, ou sa femme, ou son laquais, décide à lui seul que tu dois perdre ta fortune entière. Cette méthode a plus de dignité et ne sent pas, comme l'autre, l'insuffisance et le doute; un petit mot, que

signe l'excellence, tient lieu de tout; et tel qui se voyait heureux et honoré n'est plus qu'un pauvre diable sans feu ni lieu. Et puis plaignez-vous des cadis et du fouet! O John Bull, ô Jacques Bonhomme, ô Belges, soyez bien fiers de vos constitutions et de vos chambres; et moquez-vous surtout des sauvages qui se percent le nez, car vous vous percez les oreilles, ce qui est différent.

Je veux bien croire au reste que vos ministres en tout cela ne font que céder à leur instinct malfaisant, sans se rendre compte d'ailleurs d'une pareille façon d'agir. Que je les accuse d'abuser de la dépendance de leurs employés au point de les maltraiter, ils vont crier au mensonge: et cependant est-il un pire traitement que de réduire les gens à la misère et au désespoir?... Sais-tu, Pic, ce qu'ils font, en renvoyant un malheureux dont l'existence ne dépend que d'eux seuls? Ils envoient prévenir son boulanger de ne plus lui fournir de pain, le propriétaire de sa maison de le congédier, ses créanciers de ne plus attendre.

PIC.

Ils répondent à cela, Kit, qu'il n'y a plus désormais de maîtrise ni de corporation, et que le malheureux conserve ses deux bras et tous ses droits civiques.

KIT.

Oh! qu'ils ont bonne grâce encore à plaisanter!... Que ne vont-ils donc aussi détrousser les voyageurs et leur offrir cette consolation? Car je leur dis, moi, que la bourse n'appartient pas plus au voyageur que la place à celui qui la remplit, à moins qu'il ne devienne incapable de la bien remplir. Elle lui appar-

tient surtout lorsqu'à la capacité il joint une longue possession, et que sa vie entière a été consacrée à un service dont il n'a retiré d'autre avantage peut-être que de vivre au jour le jour, et d'élever avec peine sa famille. Quoi ! les années ne lui ont encore rien ôté de son talent et de l'habitude des affaires, mais le rendent incapables de se créer désormais d'autres moyens d'existence, et c'est alors que, pour satisfaire un ressentiment ou pour complaire à quelque valet ou favori, on le chasse sans pitié! et sa vieillesse, qui pouvait être utile à l'état, ne sera plus en proie qu'à la misère et à l'opprobre!.... O visirs, ne devriez-vous l'entendre que de moi, vous l'entendrez du moins : Kit Ob'adiah de Brentford vous déclare, au nom de tout ce qui sent et pense, qu'agir ainsi est plus coupable et plus lâche que de se faire détrousseur, même mouchard, même censeur.... O visirs, baisez les pieds de vos maîtres, mais ne foulez pas sous les vôtres la justice et l'humanité!....

«Le bon Quaker était fort ému, et je m'efforçai de le calmer. Croyez bien, excellent Kit, que si les ministres nous traitent avec tant de brutalité, ce n'est du moins par haine ni par goût du mal, mais simplement pour être plus maîtres du peuple, pour le mieux vexer et tyranniser, ce qui est naturel et les excuse peut-être. Vous sentez en effet que l'existence de tous les fonctionnaires dépendant de leur bon plaisir, ils les font mouvoir à leur gré, comme le faucheur sa faucille; et la faucille ne doit point refuser de faucher. Or Isaïe, dites-vous, assure que

le peuple est de l'herbe ; il faut donc que le peuple soit fauché, et je ne m'étonne plus que David, autre juif, chante si fréquemment sur son psaltérion que nos jours passent comme la marguerite et le bouton d'or.

Considérez en outre, excellent Kit, que nos juges sont inamovibles, et qu'en cela du moins l'autorité agit convenablement et reconnaît la moitié de nos droits : c'est toujours autant.

KIT.

Sans doute; mais pourquoi, suivant tes maîtres, vos juges sont-ils inamovibles ?

PIC.

Oh ! parce qu'il y aurait trop de danger pour les justiciables s'ils dépendaient du pouvoir !

KIT.

Et y en a-t-il moins pour les administrés, quand l'administrateur en dépend lui-même ? Qu'un préfet méconnaisse tes droits, ou que ce soit un tribunal, y vois-tu beaucoup de différence; et trouves-tu plus gracieux d'être lésé, dépouillé, honni par un arrêté que par un jugement ? Tu t'applaudis beaucoup cependant qu'on vous accorde une chose en vous refusant l'autre : je t'approuve. Mais va, je te prie, vers ton collecteur, et refuse de payer ta cote mobilière par la raison que tu paies ta cote personnelle, ne te dira-t-il pas qu'il faut payer l'une et l'autre ? Et moi je dis aussi que ce n'est point assez que l'autorité ne puisse vous vexer par les tribunaux, et qu'il faut encore qu'elle ne le puisse par ses autres agents.

PIC.

Et que pensez-vous, bon Kit, de la cumulation des emplois?

KIT.

Que c'est également un vilain abus, ami Pic.

PIC.

Mais encore?

KIT.

Mais encore!... Il est donc besoin de te dire tout?... Ne vois-tu pas qu'il faut que chacun vive? et convient-il, pendant qu'on trempe deux écuelles pour les uns, que les autres soient là, soufflant dans leurs doigts et dînant du grand air? Ne vois-tu pas qu'il y a beaucoup moins de places que de gens pour les remplir, et que tous y ayant un droit égal, il s'ensuit qu'avoir deux places, c'est avoir quelque chose qui appartient à autrui; et que, si elles permettent de manger un plat de plus, c'est un plat qu'on prend sur la table du voisin pour mettre sur la sienne? Ne vois-tu pas encore que le peuple souffre toujours plus ou moins de cette cumulation; car si la même personne ne peut vraiment suffire aux deux places, il est mal servi; et, si elle y suffit, et que chacune de ces places soit rétribuée autant que celles qui demandent tout le travail d'un homme, alors il paie le double de ce qu'il devrait payer? Cela n'est-il pas incontestable?

PIC.

Incontestable, Kit!

KIT.

Mais voici, Pic, ce que j'admire surtout: Il a été

décidé qu'on pouvait exercer une fonction dans un endroit, et passer son temps dans un autre; ou, ce qui est mieux encore, qu'on pouvait exercer une fonction dans deux endroits à la fois, être préfet ici, et député ou conseiller d'état ailleurs!... Mais, mon ami, pourrait-on dire à ce cumulateur merveilleux, si les affaires se font également pendant ton absence, c'est que tu es inutile, et alors il ne faut pas te payer; ou, si elles ne se font pas, tu manques à ton devoir et tu dois être châtié. Être préfet ici et quelque chose ailleurs!.... Mais cela est impossible, autant que d'arracher des dents en Pensylvanie, pendant qu'on fait la barbe dans le Maryland! Qui que tu sois, mon ami, préfet ou perruquier, Américain ou Basque, sache que la première condition pour exercer un emploi est d'être dans l'endroit où il s'exerce. Or tu ne peux être dans deux endroits à la fois, et, si tu le dis, tu en imposes très certainement, et ceux qui le croient sont très simples. Mais tu touches les deux salaires! Cela ne prouve rien, mon ami, sinon que tu en voles un, et peut-être tous les deux.....

« J'allais répondre à Kit, c'est-à-dire l'approuver, lorsque le vent ayant fraîchi, une bouline du grand perroquet se cassa et vint frapper le pauvre Quaker sur la joue gauche avec tant de violence, qu'il en poussa un cri et lâcha la ceinture de mon pantalon. Et je ne sais plus ce que devint Kit, que je commençais à goûter. Je tombai, de vergue en vergue, au milieu de cent cordes, de cent poulies, de cables,

cablots, amarres, écoutes, haubans, et finalement dans la gueule d'un requin qui m'attendait là. Mais je m'y pris si bien que j'évitai ses dents, ce qui est un grand point, et lui entrai tout droit dans le ventre. J'y passai cinq à six jours assez commodément, quoique sans lumière, et j'eus le temps de mettre la dernière main à une belle description de l'intérieur de cet animal, laquelle paraîtra par livraisons, de mois en mois; et pour cette fois les dernières vaudront les premières, s'il est possible.

XXIII. Troisième et dernière entrevue de Caton-le-Censeur et des Auvergnats et Périgourdins. On continue à discourir du ministère et notamment de celui de l'intérieur.

« Après déjeuner, Caton-le-Censeur alla faire un tour au Luxembourg, qui était sa promenade favorite.....

« Cependant, la députation des Auvergnats et Périgourdins entra bientôt par la grille de la rue Vaugirard, suivie de vingt-quatre pompiers-canuliers, avec leurs canules ornées de lauriers, pour servir de licteurs, de quinze huissiers-audienciers pour faire faire silence, et de quatre cent mille personnes de tout âge et de tout sexe. Caton-le-Censeur ne voulut accepter, suivant l'usage, que douze pompiers-canuliers; mais la députation lui ayant fait observer

qu'il était hors de Rome et qu'il avait droit aux vingt-quatre, il ne répliqua pas.

« Le cortége traversa le Luxembourg dans le plus grand ordre, descendit la rue d'Enfer, puis celle de la Harpe, passa la Seine au pont Saint-Michel, et allait arriver au Pont-au-Change, quand on s'aperçut que la place qui le précède et tous les quais adjacents étaient occupés par la gendarmerie à pied et à cheval, et par les vingt-trois mille mouchards de la veille. Le Censeur demanda ce que signifiait cet appareil et on lui répondit que c'était une mesure de police, et qui tenait à notre état de liberté. Peu habitué à reculer, sa première idée fut de continuer à tout risque; mais considérant qu'il ne s'agissait en tout cela que de causer commodément, et que la porte Saint-Denis n'était pas le seul endroit, il fit signe de tourner par la rue de la Calandre et de gagner le parvis Notre-Dame. On y arriva à deux heures et demie; et Caton-le-Censeur fut placé dans l'embrasure de la grande porte, sur un fauteuil en point de Hongrie, que prêta une bonne dame de la rue des Marmousets: les Auvergnats et Périgourdins se procurèrent des chaises dans le voisinage, et les vingt-quatre pompiers-canuliers, avec leurs canules ornées de lauriers, furent distribués de manière à relever la dignité du consul. Quant aux quatre cent mille auditeurs, ils occupèrent la place et les rues voisines, les quais de l'archevêché, l'île Saint-Louis et les chantiers de l'île Louviers, dont on avait débusqué un parti de trois cents mouchards. La grande porte de Notre-Dame avait été décorée d'ail-

leurs assez proprement, quoique fort à la hâte, et l'on voyait au-dessus un grand tapis de Turquie, représentant la tentation de saint Antoine, ce qui fut un sujet d'édification.

«Caton-le-Censeur, ayant pris place, demanda de quoi il s'agissait; et un huissier répondit, en tirant son chapeau, qu'on désirait entendre encore quelque chose de lui sur le métier de ministre. Caton déclara qu'il avait la migraine, et qu'il ne pouvait rien dire pour le moment. Il invita les Auvergnats et les Périgoudins à prendre la parole; mais ceux-ci s'excusèrent aussi, n'étant pas suffisamment préparés pour une improvisation. Alors toutes les personnes qui croyaient s'y entendre furent engagées à se présenter; et il s'en présenta une foule, parmi lesquelles on en choisit deux: la première d'un tempérament bilieux tirant sur le satyrique; la seconde d'un tempérament lymphatique pur. Et pour que tout le monde pût les bien entendre, on demanda au bedeau la chaire de Notre-Dame, qu'il se fit un plaisir de prêter, moyennant rétribution; on obtint de même celle de Saint-Gervais; et les deux chaires furent placées en face de la grande porte, et à peu près au milieu du parvis. Les deux tempéraments y étant montés, moi, Sébastien Pic, qui me trouvais sous le porche de l'Hôtel-Dieu, j'entendis le dialogue suivant, que je rapporte fidèlement.

LE TEMPÉRAMENT BILIEUX.

Caton-le-Censeur, ici présent, a fort bien discouru l'autre jour, à la porte Saint-Denis, sur nos seigneurs

les ministres, et il est fâcheux qu'il ne puisse, à cause de sa migraine, nous donner la suite de ses idées sur cette matière. Pour moi, puisqu'il faut en dire ici mon sentiment, je pense que lesdits seigneurs ministres, vu les droits et le pouvoir qui leur sont accordés, ne peuvent manquer, quoi que nous fassions, d'exercer une grande influence sur notre manière d'être. Or je veux, avec l'agrément du glorieux Censeur, de l'assemblée et du lymphatique, que j'ai là devant moi, examiner dans quel esprit cette influence doit être exercée, et en quoi consiste précisément la besogne de chacun desdits seigneurs ministres, que nous appelons aussi *excellences*.

L'un d'eux est chargé de l'intérieur du pays, et c'est le ministre véritable; car les autres n'ont, à vrai dire, que des parties accessoires ou dépendantes jusqu'à un certain point de la sienne. Or pour savoir comment il doit procéder, il faut voir simplement ce qui peut assurer le mieux nos intérêts à tous, et nous procurer les avantages que comporte notre état de société.

Ou je me trompe, ou le bon Dieu, en nous mettant sur terre, entendait que chacun pût vivre; c'est le moins: et sans doute, il en était ainsi dans le principe. Mais depuis, les choses ont bien changé; et désormais il faut reconnaître ici-bas deux espèces de gens: ceux qui ont et ceux qui n'ont pas; espèces qui, sous un rapport, diffèrent entre elles plus que chiens et loups. Ceux-ci en effet ont à peu près même patrimoine et métier; et, quoique nous entravions leur industrie, encore trouvent-ils le nécessaire, et le temps en ou-

tre de goûter le frais et de reposer quand bon leur semble. Or faut-il qu'il en soit pis de nous dans cet état de société si vanté ? Faut-il que nous soyons exposés à manquer du vivre et du logis ? Nous l'aurions dans les bois, et la liberté par-dessus ; ne devrions-nous pas l'avoir dans les villes, et avec notre beau titre de sujets ou de citoyens, serons-nous plus mal que si nous n'étions que sauvages, ou même que singes ? Cela ne saurait être, et je prétends en conséquence que si un seul d'entre nous, ayant des bras et de la bonne volonté, est exposé à manquer du nécessaire, c'est que notre affaire est mal menée, et que nos maîtres n'y entendent rien. Et sans doute le lymphatique, que j'aperçois là aussi droit qu'un cierge, ne songera point à me démentir.

LE LYMPHATIQUE, *en lui-même.*

Oh ! oh ! Le bilieux veut-il me narguer ? Je m'en vais tâcher de le contredire dès que l'occasion sera favorable.

LE BILIEUX.

Mais à cet égard l'indifférence des gouvernants n'est pas petite, et Dieu sait combien ils s'occuperaient de tant de millions d'hommes, dont ils se disent tendrement les pères, n'étaient la milice et les taxes. Mais pour ces deux points *Vivat!* Un père ne sait pas mieux le compte de ses fils, et nul n'est oublié quand il s'agit de servir ou payer.... On a soin d'ailleurs que nos promenades soient bien plantées, nos moines bien dotés, nos chemins praticables au beau temps. Quant aux misérables qui ont froid et faim, Dieu les assiste !

LE LYMPHATIQUE, *d'un ton décidé, sans regarder cependant le bilieux.*

Ma foi, chacun pour soi !

LE BILIEUX, *fort ému.*

Chacun pour soi !...... Pourquoi donc accourir quand on enfonce la porte d'un boulanger? Si chacun pour soi, qu'il se défende !

LE LYMPHATIQUE, *bas.*

Il me la donne belle, le bilieux ! (*Haut.*) Allons donc ! la société ne doit-elle pas empêcher qu'on soit volé ?

LE BILIEUX, *toujours fort ému.*

Et ne doit-elle pas empêcher qu'on meure de faim? La faim vaut-elle mieux que les voleurs? Et tant qu'à ne nous préserver que de l'un de ces deux fléaux, faut-il nous préserver du moindre? ou plutôt c'est ne nous préserver de l'un ni de l'autre ; car la faim engendre les voleurs, aussi sûrement que la malpropreté engendre la vermine et la police les mouchards.

(Ce dernier mot fit faire au censeur une légère grimace comme s'il eût ressenti quelque dégoût, et toute l'assemblée éprouva également un instant de malaise.)

LE LYMPHATIQUE.

Mais est-il donc possible d'assurer à chacun des moyens de bien vivre ? Y a-t-il ?.....

LE BILIEUX.

On me criera tout à l'heure, si je parle de commerce et de fabrication : Prenez garde de trop produire, de nous encombrer de grains, de boissons,

d'étoffes, et que ferez-vous des bras ensuite?.... Et maintenant on me demande s'il est possible d'avoir jamais assez de toutes ces choses!... O Lymphatique, je le vois, ta raison est comme ta chair! Crois-le pourtant : si nos affaires étaient bien menées, non seulement personne ne manquerait du nécessaire, mais chacun même pourrait avoir le superflu. Le tout est de s'y prendre convenablement, et nos seigneurs et maîtres ne paraissent pas de grands docteurs sur ce point. Ecoute, Lymphatique :

Il y a pour l'homme deux besoins bien distincts : ceux du corps, de Sancho, de la bête; et ceux de l'âme, de l'esprit, de l'imagination, comme il te plaira: et l'un et l'autre doivent être satisfaits, sans quoi il ne saurait y avoir de bien-être véritable. Je vois en outre qu'ils peuvent l'être de bien des manières; car quelle variété infinie, par exemple, depuis la bouillie de Bretagne et les châtaignes du Limousin, jusqu'à la cuisine délicate de nos messieurs du ventre! Et quelle distance aussi de Racine à nos Pont-neufs, et de Raphaël et de David aux images de Crédit mort, bien que ces dernières soient à la fois un ornement pour la salle où l'on boit et un avertissement pour les consommateurs!

Partant de ces considérations comme de vérités incontestables, je prétends que la meilleure administration sera celle qui procurera à tous le moyen de satisfaire ces deux besoins de la manière la plus confortable, comme dit John Bull. John Bull dit aussi, et bien d'autres paraissent de cet avis, qu'avec la même fortune on vit mieux dans une petite ville que

dans une grande, et mieux encore dans un village.

LE LYMPHATIQUE.

Et parbleu, bilieux, voudrais-tu le mettre en doute?

LE BILIEUX.

Entendons-nous! Si cela veut dire que la viande coûte moins et qu'à pareil prix on peut en manger plus, John Bull a raison; et il sera toujours vrai qu'au village on engraisse à moins de frais que partout ailleurs. Si l'on entend par là, tenir maison, faire le beau, l'emporter sur le voisin, il a raison encore; et tel qui serait éclaboussé de son tailleur à la ville, peut éclipser aux champs son shériff et son maire. Mais, si vivre bien c'est n'être privé d'aucun des véritables avantages de ce bas monde, jouir des arts et de tous leurs plaisirs, vivre enfin de cette vie qui double nos jours et cependant les fait passer plus vite, ma foi! je tiens alors qu'il ne faut pas s'éloigner trop de ces Babylones, où Satan règne à la vérité, mais où l'on peut du moins satisfaire à la fois et le pur esprit et la chair qui lui sert d'envelope. Or voilà ce que je voudrais de nos ministres : qu'ils fissent de toutes nos villes des manières de Babylones; j'entends des Babylones où les jardins fussent de plain-pied et les mœurs honnêtes, sans palais ni merveilles, mais disposées avec intelligence, goût et propreté, et offrant un peu de ces ressources qu'on ne trouve aujourd'hui que dans une centaine d'endroits de ce globe.

LE LYMPHATIQUE.

Un peu de patience, Bilieux! cela viendra..... Et

n'y a-t-il pas déjà quelque énorme différence entre ton état et celui de tes grands-pères ?

LE BILIEUX.

Belle raison, dont on nous soûle !... Et quelle chose donc paraîtra mauvaise, en la comparant toujours à quelque autre plus mauvaise? Ainsi je dois me trouver au mieux, parce que mes grands-pères étaient pis!..... Mais à voir nos ramas de sales et puantes habitations, que nous appelons villes, nos chemins tout de boue en hiver et de poussière au temps chaud, nos ouvriers et paysans mal vêtus, ignorants, misérables : en somme notre chétive vie, qui pourrait être douce, joyeuse, brillante, ô bon Dieu ! comment ne pas se croire par moment à ces vilains siècles, dits treizième et quatorzième, où, vers midi, luisait à peine un jour brumeux et pâle? Car de penser qu'avec les capucins, les châtelains, les indulgences, le couvre-feu, il y eût de ces beaux champs, comme on en voit aujourd'hui, de ces fleurs qui embaument, de cette lumière si vive et si pure, je ne le puis en vérité. Nous commençons à prendre un peu plus la mine d'animaux civilisés ; mais qu'il y a loin encore de notre état présent à ce qu'il pourrait devenir et à ce qu'il deviendrait sans doute, si nous nous y prenions mieux !

Peut-être aussi nos idées sur la civilisation ne sont-elles pas des plus propres à nous y faire avancer beaucoup. Nous jugeons en général de ses progrès et de son état par le degré de perfection où nous voyons quelques arts, et surtout par le renom qu'ils procurent dans l'histoire. Delà l'éloge sans fin de ce qu'on

appelle les quatre beaux siècles ; car on en compte quatre tout juste, comme quatre saisons et quatre parties du monde. Mais, serait-il vrai que les tableaux, les vers, les statues, les colonnades suffisent au bonheur d'ici-bas, du moins faudrait-il que tous pussent en jouir ; et si les arts, bien cultivés, montrent qu'un peuple est éclairé, riche, poli, c'est, je crois, lorsqu'ils sont cultivés par le plus grand nombre. Mais s'ils le sont par quelques centaines de gens au plus, et que tout le reste croupisse dans l'ignorance et la misère, ne faut-il pas dire, malgré les quatre beaux siècles, que ce peuple est très misérable ?

LE LYMPHATIQUE, *bas.*

Il me la donne belle encore, le bilieux ! (*Haut.*) Quoi ! tous les arts en honneur, les monuments s'élevant comme par enchantement, de riches établissements fondés, les manufactures encouragées, notre commerce protégé, nos flottes triomphantes, les peuples étrangers tremblant à notre nom seul, nos drapeaux couverts de gloire, ce n'est pas là le dernier terme de la civilisation et de la grandeur d'un peuple !

(On entend un murmure d'approbation dans l'assemblée, et quelques bravos partent de l'île Saint-Louis.)

LE BILIEUX.

Ce sont là des phrases que tu nous fais, lymphatique, et pour lesquelles j'aurais eu un prix dans mon collége, c'est-à-dire un livre décoré d'un beau cartouche à l'aigle, une couronne de laurier à sauce,

et une petite fanfare. Voici mon langage à moi, qui est plus simple :

Un peuple peut être considéré de deux manières : ou en soi-même, c'est-à-dire quant à l'état propre des citoyens qui le composent, ou quant à ses relations avec les autres peuples. Sous ce dernier rapport, les belles considérations du lymphatique ont sans doute leur importance. En voyant d'un peuple ses flottes, ses armées, ses livres, ses tableaux, la richesse de ses banquiers et de ses grands commerçants, on dira qu'il est puissant, industrieux et riche, partant fort heureux ; et ce jugement en vaudra tant d'autres que nous portons sur le voisin, quand nous mesurons son bien-être à sa livrée. Mais s'il s'agit du peuple en lui-même, et c'est le grand point, il faut chercher autre chose. De l'Égypte, on dira bien que c'était un peuple superstitieux, de Tyr ou de Carthage, un peuple commerçant, de Rome, un peuple guerrier (j'entends pillard et brigand), de la Grèce, un peuple ingénieux et vain, car ce caractère attribué à la nation entière était celui de la plupart des individus qui la composaient. Mais dire des gens d'Angleterre qu'ils sont musiciens, parce qu'ils ont un opéra, de ceux d'Italie qu'ils sont dévots, parce qu'ils ont un pape, de tel ou tel qu'ils sont libres, parce qu'ils ont des chartes et paient de gros impôts, n'est-ce pas pour rire ? On disait aussi de ceux de France il y a quinze ans : « Les terribles gens, qui font trembler tous les rois ! » Terribles sans doute, quand ils entraient en triomphe à Vienne, à Milan, et y faisaient bombance ; mais à Paris, à Nevers, à

Clermont en Auvergne, Dieu sait!..... ce n'étaient plus que de pauvres bourgeois, tremblant devant leurs mouchards et gendarmes; et pendant qu'ils criaient victoire au loin, parlant bien bas au pays et traînant la chaîne.

LE LYMPHATIQUE, *se redressant.*

Nos chaînes du moins étaient couvertes de lauriers?

LE BILIEUX, *s'échauffant.*

Tant pis! Il les vaut mieux à nu! on ne peut trop les voir.

LE LYMPHATIQUE, *avec emphase.*

L'or brillait partout! nos chaînes étaient d'or!

LE BILIEUX, *sèchement.*

Je les aime mieux de vieux fer; on les brise plus vite.

LE LYMPHATIQUE, *montant sur le banc de sa chaire et agitant son mouchoir à carreaux bleus.*

Et la gloire! la gloire! idole des nobles âmes!

LE BILIEUX, *froidement.*

Bel appas pour les linots et les merles! .... O peuple, tu dis aussi : « la gloire de Dieu!» et tu crois que tes chandeliers et tes *allah* rendent bien glorieux celui qui ne l'est pas d'avoir fait la lune et tant de soleils, qui luisent autrement que tes cierges. La gloire sans doute est une belle chose; mais sais-tu pourquoi?... A t'entendre, les Alexandre et les César et tant d'autres étaient pour elle comme Werther pour Charlotte, des héros de sentiment. O bon, bon peuple!.. Les applaudissements, l'immortalité, la postérité, grands mots! mais les palais, les valets, le bon plaisir, les attelages brillants d'or, les bons dîners, les

belles femmes, valent mieux encore : voilà pour eux la gloire ! et je ne m'étonne pas qu'ils veuillent l'attraper à tes dépens. Mais pour toi, très bon peuple, dis-moi donc, au nom de Dieu, ce qu'elle est? A moins cependant que le vilain, à qui l'on prend son argent, son cheval et son fils, et que l'on emprisonne pour s'être plaint, ne se dise à lui-même, pendant qu'on pousse les verrous: « Je me vois traité dans mon endroit comme un misérable, et je le suis en effet; mais à la frontière c'est autre chose! Il est fâcheux seulement, pendant qu'on m'acquiert de la gloire au loin, qu'on me verrouille ici. »

LE LYMPHATIQUE.

Mais qu'est-ce donc enfin, bilieux médisant et colérique, que tu appelles grandeur et prospérité d'un peuple ?

LE BILIEUX.

Ce qui précède ne le montre-t-il pas?... Un peuple sera grand lorsque son gouvernement, fondé sur la volonté publique, n'aura d'autres règles que la volonté de tous; lorsque, dans ses relations avec les autres peuples, il montrera des intentions droites, des principes invariables, le respect de la foi jurée et toujours l'amour des hommes, de la justice et de la liberté. Il sera grand et heureux, lorsqu'au dedans chacun jouira de tous les avantages que peut procurer l'état de société; lorsque partout brilleront et l'aisance et le travail qui la soutient et la rend plus douce, et les lumières qui apprennent à en mieux user ; lorsque les arts utiles et les beaux-arts seront en honneur, et que des éta-

blissements publics procureront à chacun des plaisirs, auxquels, sans eux, l'opulence pourrait seule prétendre ; lorsque dans les moindres citoyens se montrera cette assurance qui naît du sentiment de ses droits, cette intelligence nette et prompte que donne une instruction saine, et cette probité que garantissent la certitude du bien-être et la conscience de la dignité propre bien plus que toutes les lois.... Mais si je ne vois au contraire que pauvreté, honteuse ignorance, préjugés, bigotisme et saleté ; si les chemins sont à peine entretenus, les rivières sans ponts, la moitié des champs en friche, la plupart des villes n'offrant rien qui ne blesse les yeux et tous les sens ; si je vois à la fois la peur et le mépris des lois, l'insouciance quant aux intérêts publics, et partout de prisons fétides, des bagnes, des loteries, des échafauds, des gendarmes et des mouchards : oh ! je vous le demande à vous tous qui m'entourez, ce peuple vous semblerait-il heureux et grand, eût-il dans sa capitale Saint-Pierre et Saint-Paul, et tous les génies présents et passés ; eût-il vingt milliards dans ses coffres et à ses ordres vingt flottes et vingt armées ?

«Ces derniers mots excitèrent un grand mouvement dans l'assemblée, et l'orateur fut applaudi et complimenté. Le lymphatique au milieu du bruit parla avec beaucoup de force et de raison ; mais on ne l'entendit pas. Les Auvergnats et les Périgourdins profitèrent de ce moment pour se rafraîchir, et Caton-le-Censeur pour s'essuyer le front.

«Il y eut une réplique du bilieux ; mais dont je ne

saisis que très peu de chose. Il dit, si je ne me trompe, que dans l'état actuel de nos sociétés, tout ministre qui ne parvenait pas en dix ans à changer la face d'un pays était un pauvre ministre, comme on dit un pauvre peintre, un pauvre danseur, un pauvre roi...

«Moi, Sébastien Pic, pendant qu'il en allait ainsi, me trouvant commodément assis entre une bouquetière et un perruquier de la rue Saint-Christophe, je sentis une légère pesanteur de paupières, et je fus ravi en extase, durant une heure et un quart. Quand je revins à moi, je ne vis plus rien sur le parvis Notre-Dame, hors quelques passants, et deux jeunes épicières qui jouaient au volant, ce qui est un signe certain que tout est dans le quartier comme à l'ordinaire. M'étant dirigé de leur côté, je les priai de me dire ce qu'était devenu Caton-le-Censeur; et la plus âgée me répondit fort poliment qu'après avoir levé la séance, il était parti pour Rome afin de saluer les deux consuls de l'année; mais qu'il n'y avait trouvé que notre Saint Père le pape, qui lui avait donné sa bénédiction.»

XXIV. Je réfute ce qui est dit dans un discours académique et dans un dictionnaire philosophique, touchant l'instruction du peuple.

Je pris l'autre soir, en me couchant, un volume de Jean-Jacques Rousseau le citoyen, et je lus, avant d'éteindre ma chandelle, un discours où il prouve, à l'aide du grand Fabricius, que la lettre moulée

est réellement l'ennemi capital de notre espèce. Oh!.... Pourtant le citoyen n'écrivait pas mal pour son temps, et pensait assez bien d'ailleurs. Je suis fâché que, par haine pour l'A B C, il se soit déclaré pour le Turc. Ce Fabricius, qu'il met en scène, avait sans doute une grande âme, puisqu'il aimait tant les ignorants; mais son timbre n'est-il pas un peu fêlé, quand il vient nous dire que la guerre est préférable aux livres et peintures, et que la vertu consiste à conquérir le monde, c'est-à-dire, à voler, violer, incendier, égorger? O le païen!.. Nous qui savons par les plus récentes expériences que la vertu c'est d'être obéissant, d'aller à complies, de mettre au tronc et de vivre pour le ventre et pour nosseigneurs!......

Un autre penseur encore, un homme d'esprit, on peut le dire, et que les marchands plâtriers considèrent comme le pendant du citoyen, fait aussi l'éloge de l'ignorance, et ne veut pas que trop de gens apprenent leur croix de Dieu et puissent lire dans les petits livres. Enfin j'entends crier : « Si le peuple mange de l'arbre de la science, il deviendra comme nous, et tout sera perdu. » Et pour empêcher qu'il y touche, on fait garder l'arbre par des ignorantins et des moines, lesquels ont dans la main, au lieu d'une épée flamboyante, un martinet dont ils fessent les petits garçons.

Tout cela donne à penser......... Qu'est-ce donc que cette instruction, dont le citoyen et le chambellan ont si grand peur? N'est-ce pas ce qui fait voir nettement les choses? car j'entends l'instruction véritable, celle qui convient à tous et qui est à la por-

tée de tous. Quant à l'autre qu'on appelle science, il n'est besoin des capucins pour l'empêcher de se répandre ; elle n'ira jamais loin, nous y pouvons compter.

L'instruction fait apercevoir les choses telles quelles sont, et l'on demande s'il est bon que le peuple soit instruit!.... Et moi je demande s'il est bon que le myope ait la vue meilleure et ne soit plus exposé à prendre le chien qui passe à vingt pas pour un cheval qui galoppe au loin? Encore n'y a-t-il pas grand danger à se tromper ainsi; et puis les besicles sont là. Mais y a-t-il des besicles pour le cerveau, et tous les besicliers du monde empêcheront-ils de prendre les feux follets pour des âmes qui reviennent, et la vaccine pour un péché mortel? O les beaux sages, qui se hâteraient de donner de bons yeux à tous, et demandent s'il faut donner à tous un bon esprit!.... Demanderont-ils aussi s'il faut que l'ouvrier ait plus de force, plus d'adresse, et entende mieux son métier; qu'il puisse acquérir à vingt ans l'expérience qu'il n'aurait pas à soixante; qu'il soit plus homme de bien, plus à l'abri des tentations du malin? — Comment donc! me dira-t-on; mais l'instruction c'est l'A B C, la bâtarde, le chiffre; et que peut-elle avoir de commun avec les métiers, l'expérience, les tentations? — Je réponds que l'A B C n'est pas en effet l'instruction dont je parle, mais un moyen de l'acquérir; qu'en mettant à même de lire, il dispense de chercher soi-même ce que d'autres ont découvert; que lire de bons livres c'est écouter des gens instruits et sages; que chacun

peut ainsi, par la seule lecture et sans efforts, sans études, sans perte de temps, apprendre ce qui lui importe le plus, ses droits et ses intérêts véritables, ce qu'il doit aux autres et ce qui lui est dû à lui-même; quels sont les avantages propres à l'état où il vit et comment il en peut tirer le meilleur parti.

Dans les capitales et grandes villes on fait de belles choses, je le vois de reste; mais que moi j'aie besoin de quelque charpente ou menuiserie, Dieu sait l'ouvrage! Il ne faut y appliquer la règle et le niveau : on me donne l'à peu près, le tant bien que mal, le nécessaire enfin; et, à tout prendre, les renards ne sont pas aussi bien logés que nous. — Et les expositions! et les chefs-d'œuvre qui arrivent en si grand nombre que les palais ne peuvent y suffire!.. — Faites donc venir, au lieu des chefs-d'œuvre, les œuvres manquées, et ma foi les palais y suffiront moins encore. Il est agréable sans doute de se promener, pendant une heure ou deux, au milieu de tant de richesses; mais las! si nos maisons étaient moins chaudes l'été, moins froides l'hiver; si les portes joignaient mieux, si les fenêtres nous garantissaient de la pluie; si tout cela était un peu plus propre, plus commode, plus élégant; s'il ne fallait pas tant de temps et d'argent pour se procurer à peu près le contraire de ce qu'on désire!.... Il est vrai qu'on vient de nous donner des professeurs chargés d'instruire les moindres apprentis; à la bonne heure! pourvu que ce ne soit pas un péché de les aller entendre. — Et vous aviez déjà de grandes écoles, des écoles toutes royales! —J'aimerais mieux toutes bour-

geoises; mais on veut du clinquant, de l'étalage ; on veut beaucoup d'employés dont on soit maître, beaucoup de dépenses, qui profitent à ceux qui s'en mêlent et point à ceux qui les paient. De même, il y a trente ans, nous demandions qu'on nous donnât au juste la longueur de l'aune, et l'on nous donna celle du méridien. O altitudo!... Aussi en sommes-nous au même point, si ce n'est pourtant qu'avec toutes les familles d'aunes, de boisseaux et de pintes, nous avons celles des litres, mètres et grammes, familles qui ne s'entendent pas du mieux entre elles; et bien heureux qui en connaît au juste tous les degrés d'alliance et de parenté!

J'ai souvent pris garde que, pour un ouvrier, les deux mains ne sont pas plus que le marteau, les tenailles, la gouge : s'il n'a l'instruction en sus, il n'a rien; c'est l'outil véritable. Car supposerait-on d'un côté la force, l'adresse, une longue habitude, si l'instruction se trouve de l'autre, c'est de l'autre aussi que se trouvera bien vite le bon ouvrier. Mais, quand tout se borne à faire comme on a vu faire, se peut-il qu'on fasse beaucoup mieux? Aussi, dans ceux de nos arts mécaniques abandonnés à des gens qui ne travaillent que de leurs deux bras et n'ont d'intelligence que pour compter les trente sous de leur journée, voyez les progrès!... Ils sont sensibles au contraire dans tous les arts qui procurent assez d'aisance pour être exercés par des hommes sortis de cette ignorance déplorable. Et cela s'explique aisément.

Le grand maître ici-bas, c'est, dit-on, l'expérien-

ce : soit ! Mais l'expérience n'est-ce pas le savoir ? Or pour quiconque manque de toute instruction première, que peut-elle être, sinon ce qu'il apprend lui-même, grâce au hasard ou à de confuses traditions, qui valent moins encore ? Mais donnez-lui la lettre moulée, et dans huit jours il saura ce qu'il n'eût pas trouvé en un siècle. Et, par exemple, un petit manuel, qui n'est pas le catéchisme, explique comment, la terre marchant toujours, les champs néanmoins ne se fatiguent jamais, et qu'il n'est pas nécessaire en conséquence de leur donner du repos. Il montre d'ailleurs ce qu'il faut pour ne les point épuiser et en tirer le meilleur parti. Qu'on le répande dans un village, où cinquante familles savent tout juste d'agriculture ce qu'elles tiennent de leurs grands-pères ou de leur curé, bien plus entendu lui-même aux moissons d'en-haut qu'à celles d'ici-bas, n'est-il pas vrai que si ce village, au risque de se damner, met en pratique les conseils du petit manuel, il s'en trouvera bien ? Car le compte est clair : c'est une jachère de gagnée ; c'est-à-dire qu'au lieu de deux boisseaux, il en récoltera trois. De sorte que pour lui la question de l'utilité de l'instruction revient à celle-ci: «Vaut-il mieux retirer de son champ trois boisseaux que deux?.... » A cela que répondraient maître Arouet et le citoyen de Genève ? que répondrait le grand Fabricius lui-même, qui ne labourait qu'un an sur deux? Aurait-il fait brûler aussi, avec les statues et tableaux, le petit manuel qui lui aurait appris à doubler ses revenus et à faire deux récoltes pour une ?

Mais il y a quelque chose de mieux encore que de

bien labourer, de bien limer et forger : c'est de bien vivre avec le prochain. L'ignorance est-elle le moyen? et empêchera-t-elle de commettre le mal, parce qu'elle empêche de le voir? Le citoyen qui a fait le beau discours dont je parlais tout-à-l'heure assure que la conscience est le véritable préservatif à cet égard; mais, mon Dieu! la conscience!.... En manquait-il, cet ours, qui, craignant que les mouches n'éveillassent son ami, le fit, à l'aide d'un pavé, dormir à tout jamais? Malheureusement il était peu instruit en physique. Feu M. de Ravaillac l'était-il plus en religion? N'ayant commis son crime dans aucune vue d'intérêt personnel, peut-on l'attribuer à une autre cause qu'au fanatisme, lequel est une stupide et brutale ignorance des plus simples vérités? Eût-il voulu servir ainsi le ciel, s'il eût bien compris que la loi consiste seulement à s'aimer les uns les autres, et point du tout à tuer les bons rois, d'autant qu'ils sont rares? Je trouve pour moi que cette conscience tant prônée n'est rien sans un savoir suffisant; ou plutôt que ces deux mots, très proches parents, comme il se voit à leur physionomie, n'expriment en effet qu'une seule et même idée. Qu'il y ait au fond de nous une voix qui crie d'éviter le mal et punit même, quand on l'a commis, je le veux croire; mais elle ne le fait pas reconnaître; et voilà ce qu'il faudrait. L'aveugle, aussi bien que le clairvoyant, a la ferme intention de suivre son chemin et d'éviter les faux pas; mais le peut-il à moins d'avoir un bon guide? Qui oserait dire qu'on soit malhonnête homme pour être homme de guerre? Pourtant, si chacun

voyait bien clairement que la guerre, hormis le cas d'une invasion de la part de l'ennemi, n'est en effet qu'une suite d'assassinats et d'abominables crimes, qui jamais voudrait consentir à en faire métier? Ainsi, faute d'un savoir suffisant, les gens les plus consciencieux et les plus probes sont exposés, comme Œdipe, à commettre de vilains actes.

D'un autre côté, quand il s'agit de méfaits bien reconnus, tels que vols et meurtres, comment expliquer qu'on s'y abandonne?.... Je sais que le besoin, grâce à nos bons gouvernements, est bien souvent le motif; mais bien souvent aussi n'est-ce pas un pauvre entendement et l'ignorance? Certains croient voir la richesse, les honneurs, le plaisir, au lieu d'un bagne ou d'une potence, auxquels ils arrivent tout droit: c'est le chien qui court après l'ombre. Du moins il en fut quitte pour ne pas dîner: chez nous, il eût eu en outre les galères ou mieux. Un autre, pour attraper un morceau aussi, voulut boire la mer et creva. N'est-il pas certain qu'avec un peu de savoir, ils auraient agi plus sensément. « Heureux les pauvres « d'esprit, a dit un sage et bon juif. » Il faut s'entendre. Les chiens ci-dessus étaient deux pauvres d'esprit, et ne s'en trouvèrent pas mieux. Heureux les pauvres d'esprit, c'est-à-dire les gens modestes, polis, point enflés d'un vain savoir, et ne prétendant pas soumettre la raison d'autrui à la leur. C'était là son idée sans doute: autrement il eût montré moins d'esprit lui-même, et n'eût pas, comme Socrate, employé sa vie entière à instruire le peuple, lui enseignant la morale et l'économie domestique, et lui

répétant qu'il fallait se défier des prêtres, que l'argent doit être placé à intérêt, qu'il est indifférent de manger des perdrix ou de l'anguille, que la religion ne consiste qu'à s'aimer les uns les autres, et beaucoup d'autres vérités, que ses apôtres ne prêchent plus aujourd'hui, sans doute parce qu'ils en jugent autrement que lui.

Mais puisque l'instruction a tant d'utilité, pourquoi donc certains d'entre nous s'en montrent-ils ennemis ?.... Oh! je vois !.... C'est que notre utilité n'est pas la leur. Ils savent, à n'en pas douter, que l'instruction nous procurerait en effet de grands biens; mais ils savent aussi que l'ignorance où nous sommes leur en procure de plus grands encore. Par exemple, si nous étions quelque peu physiologistes, nous diraient-ils gravement qu'eux et nous ne sommes pas de même espèce, et qu'en conséquence ils doivent vivre à nos dépens ? Si la mécanique d'en haut nous était plus familière, nous conteraient-ils que le ciel est un grand cul de four, rempli d'anges, d'archanges, de dominations, lesquels porteront malheur à nos froments et à nos vignes, si nous ne payons les décimes, comme disait Mahomet, autre compère ? Si nous avions les yeux bien ouverts enfin, nous berneraient-ils en politique, en finance, en économie, nous persuadant qu'il faut des mouchards pour être libres, des censeurs pour causer plus à l'aise; que notre industrie, pour prospérer, a besoin d'être entravée; qu'il est bon de leur donner beaucoup d'argent, pour qu'il nous en reste davantage; que nos fils doivent être soldats, afin que les pères, affranchis de tout service péni-

ble, n'aient plus qu'à payer et à être soumis ou à être sabrés, ce à quoi lesdits fils sont tenus de se prêter avec zèle et ardeur, conformément aux ordonnances et au commandement qui dit : « Père et mère sabreras, afin de vivre honnêtement et d'avoir de l'avancement. »

Il me vient une idée : pourquoi nos maîtres prétendent-ils nous conduire mieux que nous ne ferions nous-mêmes? ne disent-ils pas que c'est parce qu'ils en sont capables, parce qu'ils ont des lumières qui nous manquent, et qu'ils sont instruits de nos besoins et de nos intérêts véritables? donc, de leur aveu, l'instruction est utile; et, puisqu'elle rend propre à conduire ainsi les autres, à plus forte raison à se conduire soi-même : donc, s'ils ont vraiment à cœur notre bien être, ils doivent s'empresser de nous la procurer, et de nous apprendre à connaître nos affaires. Sinon, c'est que leurs intentions sont peu louables, et je les tiendrai même pour suspectes, si, au lieu de nous éclairer, ils tâchent de diminuer nos lumières. Quand ils parlent contre la lettre moulée, je crois entendre ce terrible chef, du nom de *Patte-sanglaate*, qui, entrant avec de bons compagnons, dans une maison écartée, cria tout d'abord : « Eteignons les chandelles! » Quelle parole pour les gens du logis!

L'instruction, c'est, vous dis-je, la paire de lunettes qu'on donne aux myopes : or tous les enfants des hommes sont naturellement myopes en politique et en bien d'autres choses; il faut donc leur donner des lunettes, et c'est ce que je tâche de faire dans le présent livre. Je souhaite qu'il aille à quelques nez.

XXV. Requête de plusieurs habitants notables de la ville de Châteaugourdin, département du Bas-Lot, relativement à la fontaine élevée sur la place des Blottis de cette ville.

A son excellence monseigneur le ministre de l'intérieur ont l'honneur d'exposer les soussignés, propriétaires et domiciliés de la ville de Château-Gourdin :

MONSEIGNEUR,

Le 4 novembre dernier, jour de la fête de Sa Majesté, à l'issue de la messe paroissiale et d'une grande revue des deux compagnies du troisième bataillon du vingtième de ligne et de la brigade de gendarmerie, en présence des autorités et de la majeure partie des habitants, a eu lieu l'inauguration de la fontaine monumentale élevée sur la place des Blottis de cette ville. Monsieur le sous-préfet a fait à cette occasion un discours contre l'esprit révolutionnaire et irréligieux du siècle, et monsieur le curé un sermon contre les sentiments irréligieux et révolutionnaires de l'époque. Après quoi chacun a dit son avis sur la fontaine monumentale, qui a sept pieds huit pouces de hauteur, et dix-sept pieds hors d'œuvre de longueur, sous la forme d'une cuve antique ; avec deux gros cul-de-lampe en bosse sur les côtés, et une inscription en lettres de cuivre bronzé au-dessus des deux robinets.

D'abord on a beaucoup admiré ; ensuite on a trouvé

à redire, et puis on a tout critiqué. Heureusement que les fonctionnaires indépendants, tels que Messieurs le sous-préfet, le procureur du roi, le receveur des contributions directes, le brigadier de gendarmerie, et quelques autres, ont été d'un avis contraire, et ont prouvé que les critiques n'étaient pas fondées. Par exemple, un épicier a dit que la fontaine était mal placée, attendu que tout près il y avait un puits, qui ne tarissait point, et donnait de l'eau excellente, tandis que du côté des rues Trousseveau, Saint-Jean, Petit-Pré, et de la ruelle des Croix, on en manquait absolument pendant six mois de l'année. Monsieur le sous-préfet lui a répondu aussitôt qu'il en avait menti; que d'ailleurs il était peu exact aux offices, et signalé pour ses mauvaises opinions. Qu'au surplus il ne serait pas étonnant que Mõnseigneur le ministre, par les soins duquel avait été élevée la fontaine, ne connaissant pas Château-Gourdin, se fût mépris sur le véritable emplacement; mais qu'il n'en fallait pas moins lui rendre grâce de la bienveillance qu'il avait montrée en cela à tous les habitants.

La construction aussi a été blâmée. On a remarqué même que le coin gauche de la façade était de plus de six pouces au-dessous de son niveau, et qu'il y avait dans toute cette partie un affaissement considérable. Monsieur l'architecte de la ville a répondu que ses principes étaient connus, aussi bien que son dévouement à la dynastie sous laquelle nous avons le bonheur de vivre; qu'il ne méritait aucun reproche pour le coin gauche de la fontaine, vu qu'arrivant dans le pays lorsqu'on en jeta les fondations, il connaissait

fort peu la nature des matériaux ; qu'il a pu dès lors employer une pierre trop molle, et qu'il ignorait d'ailleurs qu'il y eût dans cet endroit un égout comblé depuis peu. « Le mal n'est pas irréparable, a-t-il ajouté, et il est toujours facile de reconstruire la fontaine, moyennant que la ville paie : car le ministre ne refusera pas de nouveaux plans ?» Un peintre en bâtiment a répliqué qu'elle avait déjà assez payé, et que 42,800 fr. étaient même beaucoup trop, puisque M. Boche, l'entrepreneur, assurait que pour la moitié de cette somme il eût fait mieux. Monsieur le procureur du roi, qui est chevalier de Saint-Michel, a paru fort irrité, et a menacé le peintre de le faire arrêter, comme tenant des propos de Jacobin. Il a dit qu'au surplus tous les habitants de Château-Gourdin devaient sentir facilement que monseigneur, par suite de son éloignement et de ses grandes occupations, n'avait pu apporter dans une semblable entreprise une économie rigoureuse, et qui ne serait pas d'ailleurs en rapport avec la dignité administrative.

Cette observation, et surtout la menace d'emprisonnement, a fait changer de manière de voir à beaucoup de personnes. Cependant un autre défaut, plus grave peut-être que le précédent, n'a pu manquer d'être aperçu ; et l'un de nous, à tout risque, l'a fait remarquer : c'est que, par suite de l'élévation de la place des Blottis, à laquelle on n'a pas pris garde dans vos bureaux, Monseigneur, la fontaine ne donne pas d'eau. Le receveur des contributions a trouvé qu'il y avait une malice évidente dans cette observation, et le contrôleur a ajouté qu'il n'était pas éton-

nant que du ministère de l'intérieur on ne pût apercevoir au juste si la butte de l'Oratoire, où se trouvait la source, était ou non plus élevée que la place des Blottis. Mais le receveur et le contrôleur ne nous ont pas persuadés à cet égard, et il y a eu même dans la foule des rires et des murmures ; ce que nous ne pensons point à justifier. Alors monsieur le sous-préfet s'est écrié que tout cela n'était qu'irréligion, sédition et insurrection, et il a ordonné à la gendarmerie de dissiper par la force les attroupements, qui menaçaient la sûreté de l'état. La gendarmerie a donc sabré et dissipé le peuple ; après quoi il y a eu des réjouissances, et le soir illumination complète à l'hôtel de la sous-préfecture, à la caserne, aux trois fenêtres de monsieur le receveur, à celles de monsieur le procureur du roi et de son substitut.

Voilà les faits, Monseigneur, tels qu'ils se sont passés, et nous ne prétendons point les blâmer : car, comme on dit, ceux qui ont été sabrés l'ont bien voulu ; il leur était si facile d'être ailleurs que sur la place des Blottis ! Mais ces faits nous ont suggéré quelques réflexions, que nous prenons la liberté de vous soumettre très humblement.

Nous convenons d'abord que les habitants de Château-Gourdin ont eu tort de critiquer la fontaine, puisqu'ils pouvaient l'approuver purement et simplement, ce qui eût été agréable à l'autorité, et nullement préjudiciable à eux-mêmes. Il est manifeste d'ailleurs, comme l'a très bien remarqué M. Cujus, qui enseigne la philosophie de Lyon au collége royal,

que votre excellence n'a pas eu l'intention de faire une fontaine du goût de tout le monde, ce qui eût été peu raisonnable ; mais une fontaine telle qu'elle est ; et, sous ce rapport, il n'y a vraiment rien à dire. Nous excusons même messieurs les fonctionnaires de nous avoir reproché dans cette occasion, quoique bien à tort, un esprit de sédition et d'irréligion, attendu qu'ils ont pu se laisser tromper par un certain rapport, que nous n'apercevons à la vérité que fort confusément. Mais ce qui nous semble intolérable, c'est la mesure des coups de sabre, bien qu'elle prenne faveur à ce qu'on dit ; d'autant qu'elle ne va point à son but, suivant nous : car des coups de sabre peuvent nous estropier sans doute, nous tuer même ; mais peuvent-ils nous faire trouver peu cher ce qui l'est beaucoup, et nous faire voir de l'eau là où il n'y en a pas ? C'est une question que nous vous soumettons, Monseigneur.

D'après ce qu'ont déclaré nos autorités, comme l'a vu plus haut votre excellence, les défauts de la fontaine, s'il y en a, proviendraient de l'éloignement de messieurs vos commis, qui, faisant les plans et dessins, et décidant de tout loin des lieux et sans les connaître, sont exposés à faire le contraire de ce qu'il faudrait. Nous avons donc regretté vivement que le régime constitutionnel ne permît pas aux habitants de Châteaugourdin de se mêler eux-mêmes de ce qui les touche de si près. Et puis chacun s'est livré à des considérations peut-être un peu générales, un peu hasardées, pour trouver place dans la présente; mais nous avons cru devoir les mettre sous les yeux de vo-

tre excellence, qui y verra mieux le sujet de nos doléances, et les accueillera, nous l'espérons, avec sa bonté accoutumée.

Suivant M. Joucques, qui parle d'ailleurs avec une telle volubilité qu'on a peine à le suivre, « il y a de la part de messieurs les ministres un zèle excessif à vouloir, outre l'administration générale, fardeau déjà bien lourd, se charger encore de l'administration de chaque localité ; et cela suppose, ou beaucoup de confiance dans leurs propres forces, ou beaucoup d'indifférence pour les intérêts publics. Il en doit résulter, suivant lui, un grand préjudice pour l'état, parce qu'ils feront d'autant plus mal qu'ils auront plus à faire ; parce que surtout, en étendant ainsi leur action, ils mettent dans leur dépendance un bien plus grand nombre de fonctionnaires, ce qui leur donne un pouvoir qu'ils ne devraient pas avoir, et livre à leur discrétion tous les administrés, dont le moindre droit ne peut plus s'exercer qu'à leur bon plaisir. Mais le mal est plus grand encore pour chaque ville en particulier ; pour Château-Gourdin, par exemple, qui souffre d'abord de celui du pays entier, et qui voit en outre les affaires les plus importantes conduites par un ministre, c'est-à-dire par un commis, c'est-à-dire par un étranger, qui demeure à cent vingt-six lieues de ses murs, et n'en connaît au plus que le nom et la latitude. On nous interdit le choix de nos magistrats : n'est-ce pas supposer que nous manquons de lumières ou d'intentions droites ? N'est-ce pas nous tenir pour de pauvres ou de méchants citoyens ? Est-il bien convenant, d'un autre côté, que,

payant les dépenses de notre ville, nous ne soyons pas appelés à les consentir, à les contrôler, à veiller à ce qu'elles se fassent de la manière la plus avantageuse? N'est-il pas à craindre qu'en nous tenant étrangers à son administration, on ne nous rende indifférents à son intérêt, et qu'on ne la prive ainsi de ce qu'auraient pu lui valoir le zèle, les soins et les lumières de chacun de nous? N'y a-t-il pas tyrannie véritable et insupportable à nous empêcher d'administrer comme nous l'entendons nos affaires, pourvu que nous ne fassions rien qui nuise au pays entier; et l'action de l'autorité peut-elle aller au-delà de ce qui concerne absolument l'exécution des lois d'un intérêt général? N'est-il pas souverainement déraisonnable et contraire à toute espèce de justice, de délicatesse et de bienséance, qu'une administration, qui importe également à tous les citoyens d'une ville, ne soit dirigée néanmoins que suivant l'intérêt propre et le caprice de quelques uns d'entre eux, et quelquefois même d'étrangers?.... »

M. Joucques eût fait bien d'autres questions sans doute, si l'un de nous, pour l'arrêter, n'eût mis à sa portée un verre de limonade, boisson qu'il préfère à tout; c'est le moyen en usage quand on veut qu'il se taise. Et de là, par une petite transition, le proverbe de Château-Gourdin, où l'on dit : *avoir besoin de limonade* pour parler trop, déraisonner, fatiguer son monde.

M. Lejard, propriétaire à la Roche-Aupreau, a fait une observation qui nous a semblé importante aussi, relativement au paiement de l'impôt. « Je

vois bien, a-t-il dit, que les chambres consentent et règlent ce que doit payer la France entière ; mais je ne vois nullement par qui est réglé ce que doit payer chaque ville, et, dans chaque ville surtout, chaque citoyen. Nous sommes obligés à cet égard de nous en rapporter à je ne sais qui. De sorte que cette prétendue égalité d'impôts me paraît assez douteuse, puisqu'en définitive chacun paie, sans que rien lui démontre clairement et légalement qu'il ne paie que ce qu'il doit en effet. La politesse veut sans doute qu'on croie et qu'on dise que tout se passe pour le mieux ; mais le bon sens montre aussi que..... qu'il n'y a que manière de s'arranger et de s'entendre... Au surplus.... »

M. Lejard ayant éternué à cet endroit, M. Joucques, qui avait bu sa limonade, et qui épiait le moment, a repris aussitôt : « Les Romains, pourtant peu commodes à vivre, traitaient mieux leurs villes conquises que notre gouvernement ne traite ses villes du pays : car les premières conservaient au moins l'administration de leurs affaires intérieures et le choix de leurs magistrats, tandis que chez nous ils nous viennent, petits et grands, du dehors, et l'on nous soumet ainsi à des proconsuls, comme si nous avions été vaincus, ou tout au moins à des tuteurs, comme si nous étions des enfants. Cependant il n'y a pas d'experts-jurés pour la nomination aux emplois, et les ministres, qui ne peuvent tout faire au bout du compte, et qui même ne font rien pour avoir plus de temps à eux, sont obligés de s'en rapporter sur ce point à ceux qui les entourent, si bien que tel

grave fonctionnaire de nos villes n'est quelquefois que l'élu d'un commis ou d'un laquais, quand ce n'est pas le laquais lui-même. »

Vous pensez bien, Monseigneur, que nous avons tous crié à la limonade; et M. Cujus, qui enseigne la philosophie de Lyon, a relevé le propos avec chaleur, et a dit que toute personne attachée au service d'un ministre de S. M. était recommandable par cette seule raison. On assure, il est vrai, que ce M. Cujus doit sa place à la cousine du valet de chambre d'un collègue de Monseigneur; mais c'est un bruit de Château-Gourdin, auquel ne prennent pas garde les bons citoyens. Le moyen que la cousine d'un valet de chambre se mêle de philosophie!

Après M. Cujus a parlé M. le Goupillier, médecin de l'hôpital, percepteur de la commune de Poulcroix et titulaire du bureau de tabac de la rue Trousseveau, lequel a proposé une objection en ces termes:

« Messieurs, les conseils de département, d'arrondissement et municipaux, doivent représenter l'opinion de chaque localité, comme la chambre des députés celle de la France entière. Vous sentez qu'il y aurait un très grand inconvénient que cette opinion contrariât l'esprit et la marche du gouvenement. Il doit donc faire en sorte d'être toujours d'accord avec elle. Or le moyen le plus sûr et le plus simple n'est-il pas de choisir lui-même tous les hommes qui doivent en être les organes, comme il choisit les députés, par l'intermédiaire des fonctionnaires indépendants, d'où je tire cette conséquence que chaque localité ne peut manifester librement ses vœux

et ses besoins qu'autant qu'elle soit représentée par des conseils nommés et dirigés au gré de leurs excellences messeigneurs les ministres. Ce sentiment n'est pas d'un homme qui fasse l'entendu en bien des choses, mais qui se pique au moins d'avoir son franc-parler, et d'être absolument indépendant.» En disant ces mots, il nous a quittés pour aller faire une visite à la sous-préfecture et au maire, et de là un tour à sa perception de Poulcroix.

M. Cujus nous a déclaré que la conséquence du docteur était tirée suivant les règles et conforme aux principes; que Grotius, au chapitre vingt-six du livre deux, enseigne que la liberté de raisonner et la faculté délibérative sont imparfaites dans le sujet, *in subditis imperfectæ;* que cependant les autorités d'une ville sont chargées quelquefois d'affaires assez importantes pour exiger cette faculté délibérative, *deliberativam*, et qu'en conséquence il fallait que ces autorités fussent choisies par messeigneurs les ministres. Ce qu'il y avait à démontrer, *quod....*

—Je me soucie du quod et du Cujus, et du Grotius et de tous les raisonneurs en *us*, comme des rameurs du pape!» Cette apostrophe, Monseigneur, venait d'un lieutenant de vaisseau en retraite, qui est habituellement fort dur dans la discussion, quoique excellent homme d'ailleurs. Le pauvre M. Cujus en a pâli, et s'est mouché à plusieurs reprises. Le lieutenant a continué: « C'est une énorme effronterie, quand tous ces conseils ne sont composés que des hommes de l'autorité, de venir nous donner leur

opinion pour celle du pays. Autant nous donner un risque-tout pour un vaisseau de quatre-vingts. »

Nous aurions bien voulu, Monseigneur, offrir au lieutenant un verre de limonade; mais il n'en fait pas usage. Il a donc fallu essuyer tout son feu. « N'est-ce pas encore une sottise énorme (c'est toujours lui qui parle) de croire que pour la moindre chose il faille des gens à titres, à brevets, et qu'un ministre ait au crâne plus de cervelle que nous n'en avons tous. Pour quiconque a couru le monde ou seulement sa banlieue, et qui ne raisonne pas en *us*, les simples citoyens ont ce qu'il faut pour faire aussi bien et mieux que tous les gouvernants ensemble. Je n'en veux en preuve que ces compagnies particulières qui exécutent de si grandes entreprises. Selon moi, ces compagnies sont les vrais modèles de nos administrations locales; et, puisque des marchands et des bourgeois percent des routes, creusent des canaux, exploitent le Perou, gouvernent les Indes, à plus forte raison peuvent-ils administrer nos villes. Au reste, il en sera ainsi quelque jour; et même, si jamais les hommes sont raisonnables, il n'y aura plus sur terre que des municipalités, que des compagnies particulières: car, pour les intérêts généraux, il suffira de la paix et de la liberté absolue des relations. »

Un punch, que nous a fait servir M. Lejard, chez lequel nous étions, a coupé la parole au lieutenant, qui en a bu quatre verres, et nous a raconté, suivant son usage, toutes ses campagnes sur *le Foudroyant* et *le Jean-Bart*.

Votre excellence, Monseigneur, est instruite maintenant de ce qui s'est dit entre nous sur le sujet en question, et nous la prions très humblement d'y avoir, comme on dit, tel égard que de raison. Nous la supplions également que si une autre fontaine est construite à la place de celle qui vient d'être achevée on y mette une telle attention et de si bons matériaux qu'elle puisse durer davantage, que de plus, les mesures soient si bien prises, que l'eau y arrive. Et surtout, dans le cas où elle ne serait pas exempte de défauts, qu'on s'abstienne de sabrer ceux qui le diraient, et même ceux qui ne le diraient pas. Car il est à remarquer que les gens qui sabrent n'y regardent guère; allant vite à la besogne, ils frappent plutôt fort que juste, et, pourvu que les coups portent, ils se croient à l'abri de tout reproche.

Nous avons l'honneur d'être,

avec le plus profond respect,

Monseigneur,

De Votre Excellence,

Les très humbles, très obéissants et très soumis serviteurs,

François Joucques, *propriétaire;* Lejard, *propriétaire;* Louis Marie, *négociant;* Jousseau, *négociant;* Jousseau fils, *chirurgien;* Th. Le Couturier, *avocat;* Y. Toclin, *pharmacien;* Verignon, *propriétaire;* Em. Oufflard, *lieutenant de vaisseau;* Cormelin, *négociant.*

—

XXVII. Réflexions sur la police, rédigées en neuf paragraphes, et adressées par un bourgeois de Saint-Denis à un bourgeois de Saint-Cloud, son compère; suivies de pièces diverses.

§ I.

La police, mon compère, se charge de veiller à la sûreté et au bien-être des citoyens dans chaque ville et dans le pays entier. Il n'est rien de mieux, ni de plus important, et les citoyens ne pourraient s'en passer ni faire ce qu'elle fait : car ils n'y ont point assez d'intérêt, et manquent de l'intelligence nécessaire.

§ II.

Sans la police, la vie ne serait pas tenable ni la terre habitable. Car sachez bien, mon compère, que si tous les hommes et toutes les femmes ne se mettent pas à voler, tuer, incendier, révolutionner à qui mieux mieux, ce n'est aucunement parce que la conscience les en détourne ou la raison, ou même l'amour du prochain, ni parce qu'il y a un bon Dieu au ciel et des lois sur terre; mais seulement parce qu'il y a des mouchards partout, lesquels se dévouent pour nous.

§ III.

La justice ne remplacerait pas la police : car elle ne peut atteindre que les criminels contre lesquels il y a des preuves: or ce ne sont pas les plus à craindre. Il

est évident que quand on se prépare à commettre de grands crimes on s'arrange toujours de façon à être irréprochable en apparence : de sorte qu'il suffirait de ne rien faire contre les lois, pour ne pas être dénoncé et emprisonné. Où en serions-nous, mon compère?

§ IV.

La police est seule capable de soutenir le gouvernement établi : on ne doit pas compter sur le peuple à cet égard, attendu qu'il est incontestablement dans la nature de chaque individu, quelque bien gouverné, quelque heureux qu'il se trouve, de machiner et tenter toujours des révolutions, afin de se donner le plaisir de voir ses biens pillés, sa femme et ses enfants ruinés, lui-même emprisonné, chassé ou décapité. L'homme est ainsi fait, mon compère.

§ V.

Remarquez maintenant que la police est organisée de la manière la plus convenable. Car si on en chargeait les citoyens eux-mêmes, il ne se découvrirait peut-être pas un complot en vingt ans, et ainsi les plus terribles trames pourraient s'ourdir sans que personne s'en aperçût. Qu'on la confie au contraire, comme c'est l'usage actuel, à des hommes pour qui ce soit un métier, un moyen de vivre et de s'enrichir, alors rien n'échappe.

Ces hommes sont tout yeux, tout oreilles, et ne restent jamais long-temps sans éventer quelque machination plus ou moins dangereuse, autrement ils

s'exposeraient à être congédiés comme inutiles. Leur intérêt propre se confond donc à cet égard avec l'intérêt public ; ce qui est la meilleure garantie. Aussi doit on tenir pour vérité incontestable que, partout où il y a des gens de police, il y a de la besogne de faite, et beaucoup ; que si même on en établit dans une ville qui semblait n'en avoir aucun besoin, ils montrent bien vite qu'elle ne jouissait que d'un calme trompeur, et n'était si tranquille que faute d'apercevoir le danger.

§ VI.

Et non seulement il faut que les gens de la police dépendent d'elle pour leur existence ; il faut encore qu'il y en ait parmi eux à qui une certaine pratique ne laisse rien ignorer de tous les méfaits qui se peuvent commettre ici-bas. Or, vous en conviendrez, mon compère, il n'y a rien de mieux pour cela que des galériens et autres camarades ; bien entendu qu'on les choisit avec intelligence, et qu'on s'assure de leurs principes religieux. Car faites attention que d'honnêtes gens pourraient s'entendre avec les filous et les aider au besoin ; mais des galériens sont incorruptibles. Et c'est là un de mes sujets d'admiration qu'on soit parvenu à mettre la sûreté publique sous la sauvegarde de ceux qui faisaient métier de la troubler, et de faire surveiller les gens de bien par des malfaiteurs. Aussi ai-je coutume de dire que la police est comme l'abeille, qui tire un miel très pur de fleurs empoisonnées.

§ VII.

Il peut arriver que la police, pour s'assurer d'un mauvais garnement, tourmente vingt bourgeois honnêtes, et nous tracasse tous plus ou moins; mais il ne faut pas s'en plaindre, car c'est une preuve de son zèle et de son activité; c'est, sans comparaison, comme le chien, d'autant meilleur gardien qu'il importune et réveille plus souvent. Donc plus nous serons espionnés, mon compère, gênés, emprisonnés, sabrés même, et plus nous devons regarder notre tranquillité comme assurée, et plus la police doit nous paraître avantageuse et commode.

§ VIII.

Il peut arriver aussi qu'on reste un certain temps sans découvrir aucune conspiration; non qu'il n'en existe en effet : car les conspirateurs sont toujours nombreux; mais parce qu'ils se cachent mieux ou attendent une occasion plus favorable, ou par quelque autre raison. Il y aurait cependant un grand danger à leur laisser une sécurité qui ne ferait que les enhardir. La police dans ce cas emploie un moyen aussi simple qu'efficace, c'est de monter une conspiration, qu'elle poursuit chaudement. On a trouvé cela mal. O mon compère, que c'est peu s'y entendre!.... On ne veut donc pas voir qu'une conspiration supposée, pour peu qu'elle permette de décoller sept à huit hommes, qu'on choisit d'ailleurs avec soin, et d'en emprisonner une vingtaine d'au-

tres, suffit le plus souvent pour prévenir dix conspirations véritables? Voyez quel profit tout clair pour l'état et les mœurs!

§ IX.

Il me paraît donc que la police est morale et utile, et je trouve superflu de répondre aux reproches qu'on lui adresse. Par exemple, de venir nous espionner jusque dans nos maisons, comme s'il était possible de savoir autrement ce qui s'y passe; de décacheter nos lettres, comme si ce n'était pas le seul moyen de découvrir ce qu'elles contiennent; de n'inspirer que dégoût et mépris, comme si elle n'était pas la première à réclamer à cet égard, et à vouloir être considérée autant qu'elle est payée; de nous sabrer et fusiller dans les rues, comme si ce n'était pas pour nous empêcher de faire des attroupements et du tapage, et d'être ainsi condamnés à l'amende, peut-être même à la prison; d'entretenir des filles de joie, des maisons de jeu....

Mais je me sens fatigué, mon compère, ayant peu l'habitude d'écrire. Vous trouverez ci-après deux pièces, entre lesquelles je mets une grande différence: la première est une sorte d'appendice à mes neuf paragraphes, et je la dois à un excellent ami et d'une moralité à toute épreuve: la seconde est évidemment d'un homme enclin à tout blâmer.

—

Essai sur les filles de joie et les maisons de jeu, par un ex-mouchard et croupier.

Les filles de joie sont indispensables; cela saute aux yeux, et pour preuve, c'est que plus il y en a dans une ville, et plus les habitants et particuliers y ont des mœurs pures et vertueuses; et, quand elle manquent absolument ou sont en trop petite quantité, comme dans les chefs-lieux de canton, d'arrondissement, même de département, c'est que la licence y est portée au dernier comble. Dans les capitales surtout elles sont d'une grande conséquence : car c'est ce que j'ai beaucoup observé durant une longue pratique, que dans les capitales, à cause du nombre infini de boutiques, passages, équipages, hôtels garnis, etc., l'homme est fait autrement que dans la province, qu'il a la passion plus altérée, plus impétueuse; si bien que toutes les dames comme il faut seraient insultées et violentées journellement, sans la facilité que procurent les filles de joie, et qui doivent être considérées ainsi pour les véritables arcs boutans de la pudeur et de l'honneteté publique, et je m'explique. La population d'une capitale se compose le plus souvent de deux espèces de particuliers, savoir : de ceux qui y restent de coutume, qui paient les portes et fenêtres, et le mobilier, et de ceux qui viennent y passer plus ou moins de temps. Pour les premiers, ils ont donc la passion plus impétueuse, et, quant aux seconds, n'est-il pas agréable, après avoir terminé ses achats, commissions et visites, de trouver le soir des délassements variés et à un prix raisonnable?

Voilà qui est bien. Mais maintenant à quoi serviraient les filles de joie, même en quantité suffisante, si on ne pouvait les trouver du premier coup? N'y aurait-il pas à craindre que des individus insouciants ne voulussent pas se donner la peine de les chercher? Il convient donc d'en pourvoir abondamment les lieux les plus fréquentés, tels que les carrefours populeux, les jardins et promenades publiques. Quel avantage inappréciable d'ailleurs, lorsqu'un mari ou un bon père peut offrir continuellement à sa femme et à ses enfants un exemple des suites du vice dans des servantes, des paysannes, de pauvres ouvrières qui s'y donnent corps et âme, et sont richement habillées, n'ayant qu'à se promener et badiner tout le jour, protégées par la police, et assurées d'un refuge, en cas de syphilis ou autre contagion.

De plus, quoique la plus grande majorité des filles de joie aient un air et une mise assez remarquables, comme des particuliers peu au courant pourraient s'y tromper, il est convenable qu'elles s'annoncent par certains gestes et des propos gaillards et crus qui s'entendent de loin, et mettent à l'abri de tout quiproquo les mères de famille et les jeunes personnes honnêtes, obligées de passer auprès d'elles dans les rues.

Il n'est pas impossible encore qu'un jeune homme de famille, tout frais déballé, qui est ordinairement timoré, hésite pour s'aboucher avec les filles de joie: c'est donc bien vu que celles-ci puissent l'accoster elles-mêmes, lui faire des propositions engageantes, le saisir par le bras, l'entraîner à demi...... Après

cela, s'il refuse, ce qui n'est pas à croire, il est responsable des suites, et non pas certainement la police, qui fait de son mieux, comme on voit, pour le bon ordre et la moralité.

Aux filles de joie les administrateurs éclairés des capitales et grandes villes joignent communément les maisons de jeu. On ne peut calculer jusqu'où serait portée sans elles la funeste passion des cartes, du domino, du loto, qui a causé la ruine de tant de familles comme il faut et respectables. Car il est évident que si les particuliers des capitales, beaucoup plus impétueux, comme je l'ai dit, que ceux de la province, ne trouvaient point à se satisfaire par le moyen de la *roulette* et du *trente et quarante*, ils organiseraient entre eux des parties effrenées; et, n'ayant plus ni surveillance ni protection, feraient de leurs domiciles réciproques de véritables coupe-gorges, à l'instar de la maison Bancal de Rhodez. Or la police prévient ces désordres et malheurs par les maisons de jeu.

Les malveillants prétendent que ce sont de grands salons où l'on attrape l'argent des fils de famille avec des rateaux de buis; que c'est l'antichambre de Belzebuth, lequel fut le premier ponteur et croupier; que le plus grand plaisir qu'on y goûte, après le jeu, c'est de voir des grimaces très variées et des vieilles femmes piquant des cartes. Mais ce n'est pas cela. On y trouve des réunions décentes, où, avec beaucoup d'ordre et de politesse, règnent la plus grande liberté et égalité, ce qui doit plaire dans le siècle où

nous sommes. La petite aussi bien que la grande et moyenne propriété y a un accès facile et peut y passer de bonnes soirées avec l'agrément des autorités et de la loi, au lieu de jouer en famille, ce qui n'a rien de piquant, ou de ne pas jouer du tout, ce qui est encore pis.

Cet établissement est donc extrêmement profitable et utile à la société actuelle, sans compter un gros revenu pour le fermier, ainsi que pour la police, qui en dispose dans les meilleures vues. Le seul inconvénient est qu'il n'existe pas dans chaque chef-lieu d'arrondissement et de canton. Mais on y a obtempéré par la loterie, qui est un délassement plus à la portée des petites bourses. Par son moyen, le pauvre peuple n'est pas privé de tout plaisir; il peut tirer parti de ses économies, et ajouter à son aisance; et, ce qui est avantageux, sans être distrait de son travail.

On ne saurait donc trop engager tous les bons citoyens et amis des mœurs à soutenir les filles de joie et les maisons de jeu, y compris la loterie.

—

Questions que s'est adressées un rentier du faubourg Saint-Germain, en passant devant un bureau de loterie.

Si la loterie rapporte au gouvernement un bénéfice considérable et certain, n'en faut-il pas conclure que le peuple, qui consent à jouer un pareil jeu, en ignore tout-à-fait les combinaisons véritables, ou consent à être dupe (et ce dernier point n'est pas

probable)? Or profiter de l'ignorance et de la simplicité des gens pour attraper leur argent, n'est-ce pas les voler?

Si, pour les voler plus aisément, on les abuse par des livres de songes et autres moyens de cette espèce, n'est-ce pas les abrutir en outre?

Si, pour leur donner le goût du jeu, on leur ôte plus ou moins celui du travail, de l'ordre, de l'économie, n'est-ce pas les voler, les abrutir et les dépraver en même temps?

Un galérien peut-il avoir fait pis? et toutes les fausses clefs, fausses signatures, fausses pièces de cinq et vingt francs, causent-elles un aussi grand dommage à la société que les *extraits, ternes* et *quaternes?*

Est-il bien qu'on remette chaque année à ne plus voler; et quand un camarade vient dire: « Je ne saurais m'en passer pour le moment; l'état de mes affaires ne le permet pas; plus tard je tâcherai; » que d'honnêtes gens répondent: « Cet homme a de bonnes intentions; laissons-le donc voler jusqu'à l'an prochain, et puis nous verrons. »

Faut-il supprimer la loterie, qui procure chaque année des moyens d'existence à deux mille familles?.. C'est là une question; en voici une autre: Faut-il maintenir la loterie, qui ruine chaque années dix mille familles, et en met vingt mille autres à la gêne?

Les loteries n'existant plus au pays, le peuple ne mettrait-il pas aux loteries étrangères, si surtout on lui faisait bien comprendre les avantages de ce jeu? Pourrait-on l'empêcher de trouver partout sous sa

main les billets de ces loteries, et, plutôt que d'en manquer, n'irait-il pas en prendre à Milan et à Vienne, comme au bureau du coin ?

N'y a-t-il pas cinq choses qui doivent étonner par rapport à la loterie? A savoir qu'il se trouve des gouvernants assez probes pour en user; des législateurs assez consciencieux pour le souffrir, des employés assez délicats pour s'y prêter, des joueurs assez avisés pour en être dupes, et un peuple assez eclairé pour dire *amen* à tout cela ?

XXVII. Je médite sur l'avertissement qui m'est donné par mon percepteur d'aller payer le montant de mes cotes en principal et centimes additionnels.

Que l'homme est vain dans ses projets et que son espoir est facilement déçu!... Hier, 3 septembre, le baromètre étant au beau fixe, et un petit vent du nord rafraîchissant l'air, je pris les Nuits d'Young, et je résolus d'aller méditer sur la mort et l'éternité, qui sont des sujets propres à la méditation. Je quittais la maison à peine, et déjà mon âme était toute pleine de mélancolie. — « Monsieur! — Qu'y a-t-il, Jeanne? — C'est un papier qu'on a remis pour vous. — Bien! » Et je pris le papier et je lus au haut en grosses majuscules : *Avertissement pour l'acquit des contributions directes de l'an* 1827; et, continuant, je trou-

vai toutes sortes de renseignements utiles, et j'arrivai à la conclusion, portant que je devais payer un total de 60 fr. 66 c., plus cinq centimes pour le prix de l'avertissement, vu qu'en tête on me prévient qu'il est *gratis*.

Je pliai ce papier, et, gagnant les champs, j'ouvris mes Nuits d'Young, et je lus dans la première que l'homme est un être immortel. Mais il me sembla qu'une voix, sortant de ma poche gauche, où j'avais mis le papier, disait : « Et de plus, c'est un animal imposable »..... Young est très beau, et l'on ne voit pas facilement ce qu'il veut dire. Il s'écrie, à propos de la mort : « O homme, si amoureux de la vie, ne « sens-tu pas qu'il l'a faut payer d'un continuel tribut « de vains désirs, de regrets amers, d'ennuis et de « chagrins dévorants ? » Et la voix de ma poche gauche ajoutait : « Il faudra payer à ton percepteur, rue de la Monnaie, le total de 60 fr. 66 cent., plus 5 cent. pour l'avertissement, qui est *gratis*. » Cette voix, commençant à me causer des distractions, et Young, au bout de deux nuits, qui m'ont paru longues comme deux nuits sans sommeil, commençant à m'ennuyer étrangement, j'ai tiré le papier intitulé *Avertissement;* et, le soleil se couchant à ma droite, et trois merles sifflant de l'autre côté, je me suis mis à méditer sur cet avertissement et sur ma qualité d'animal imposable, comme s'exprime la voix de ma poche gauche.

J'ai d'abord regretté que cet avertissement qui dit tant de choses, et montre si bien comment l'impôt se doit payer, ne montre pas aussi comment il se dé-

pense. Mais bon ! les comptes de messeigneurs sont en règle ; et, personne ne pouvant les voir, ou, les voyant, ne pouvant y entendre, chacun s'assure facilement que tout se dépense pour le mieux, et qu'il ne paie que ce qu'il doit payer en effet.

Ma poche gauche n'a-t-elle pas bien trouvé? Animal imposable.... C'est cela! Tout homme paie, même le roi, qui paie beaucoup, ayant de gros biens: tout homme paie ; hormis celui qui n'a rien. Car il faut être ici-bas animal imposable ou animal très misérable. Grâce à Dieu, je suis dans la première de ces classes, et mon percepteur, qui le sait, et craint que je n'y prenne garde, a soin de me le rappeler au moins une fois l'an.

La loi, si je ne me trompe, veut que nous soyons tous égaux devant le percepteur. Cela est-il en effet? Il le faut croire ; cependant mon avertissement n'en dit mot ; il est vrai que la charte le dit. Alors, quand il n'en serait rien, c'est égal : car l'important n'est pas de jouir d'un droit ; mais qu'il soit bien assuré.

Celui dont il s'agit n'est pas d'ailleurs d'une application facile. S'il y avait égalité parfaite dans les fortunes, oui ! Chacun alors paierait autant que le voisin, et tout irait au mieux. Mais il s'en faut, comme on sait ; et tel a besoin de vingt heures pour faire le tour de ses domaines, et tel autre n'a valant que la râpure de ses ongles. Comment donc sortir de ce mauvais pas, et venir à bout de cette inégalité embarrassante ?.... Il y avait un moyen : c'était de n'en pas tenir compte ; et on l'a pris, ma foi ! On a dit, voyez-vous, que c'est la chose qui doit, le champ,

la maison, la futaille; l'affaire alors devient facile, jusques là que, s'agissant de contributions, on n'a pas même à s'occuper des contribuables, et la répartition se fait au plus juste. Toi, tu paieras le quart de ton nécessaire, et toi le dixième de ton superflu.....—Oh! oh!....—Comme je le dis! Le compte est clair. J'ai cent pistoles de revenu, une femme, trois enfants; et, l'hiver arrivant, le bois, le charbon se font cher, le pain même : que puis-je? Vivre, et voilà tout. Il est vrai qu'on ne me le défend pas, et j'aime à le reconnaître. Mais je reçois un billet en lettres moulées (cette fois la lettre moulée est pernicieuse au pauvre monde) qui m'engage de mes cent pistoles à en donner vingt pour le fisc, et cela sans délai. C'est tout juste le charbon, le bois et la viande, et quelques bouteilles peut-être pour la Quinquagésime et les Rois. Cependant le même officieux messager qui m'a remis mon billet vient de frapper à la porte bronzée du voisin, et remet aussi à son portier un billet semblable, lequel, suivant le grand principe ci-dessus, et eu égard à la règle des aliquotes, le taxe, sur vingt mille écus, à quatre mille. Il lui en reste bien seize; et c'est assez, je crois, pour avoir laquais, cochers, vins de Grèce et des amis. Qu'est-ce donc qu'on lui a demandé? Ce dont il aurait payé quelque équipage plus frais, une parure, une fête, un caprice. Avais-je tort, et le compte n'est-il pas clair?

Je sais tout ce qu'on peut me dire : par exemple, que les biens sont vendus en raison de ce qui s'en prélève chaque année pour le fisc, et que dès lors l'homme aux cent pistoles ne paie rien en définitive, non

plus que l'homme aux vingt mille écus. Soit! Aucun d'eux ne paie donc; or moi, je me plains que l'un ne paie pas plus que l'autre : cela ne revient-il pas au même ?.... Et qu'est-ce, lorsqu'il s'agit d'une lande que je défriche, d'une maison que je bâtis? Me dira-t-on que l'impôt est simplement alors un surcroît de frais, que j'ai dû calculer d'avance avec tous les autres, et que je ne bâtis et ne défriche au bout du compte qu'autant que j'y trouve profit, malgré l'impôt ? Sans doute! Mais de ce profit, qui devient partie de la fortune, ne puis-je dire ce que je disais de la fortune entière ? Et le bon sens ne montre-t-il pas toujours que, les fortunes étant inégales, la répartition doit l'être elle-même, ou bien qu'elle n'offre aucune justice véritable? Et qu'on ne crie point à l'impossible : car cet impossible se fait très bien en plus d'un pays.... Mais, ô vous tous, qui exploitez les peuples par intérêt pour eux et pour vous-mêmes, tâchez donc de vous montrer justes et raisonnables; et, si vous ne le pouvez, priez Dieu qu'il vous décharge de ce soin pénible, et offrez-lui votre démission.

Il y a d'autres impôts au reste que ceux payés par le taillis et la ferme : il y en a sur la laine, sur le cuir, sur le fer, le sel, le vin et sur bien d'autres produits; et comme le riche achète de tout cela en raison de sa fortune, il paie évidemment dans une autre proportion que le pauvre qui n'en achète que fort peu. Or voici cette proportion, et elle est assez bien imaginée aussi. Les choses de première nécessité sont celles qui paient les plus gros droits, et ne for-

ment qu'une partie de ce que consomme le riche, partie d'autant plus petite que sa fortune est plus grande ; et s'il emploie les cinq sixièmes de ce qu'il possède en meubles, équipages, livrées, bijoux, tableaux, il ne paie les gros droits que sur le sixième restant. Le pauvre, au contraire, ne consommant que des choses de première nécessité, paie ces gros droits sur tout ce qu'il possède et dépense. N'est-ce pas là une belle justice encore ?

Et je me demande pourquoi il en est ainsi? pourquoi on ne taxe pas le superflu des uns, puisqu'on taxe si rudement le nécessaire des autres? « Vous voulez courir voiture, dirais-je, avoir des laquais, des palais et le reste : eh bien! payez donc, et payez beaucoup....» Oui ! moi, je dirais ainsi ; mais ceux qui font les lois !.... Et qui fait les lois ?.... Ce sont les riches vraiment : or les riches ne veulent-ils pas avant tout le soulagement des pauvres?.... Et puis peuvent-ils changer ce qui dure depuis si longtemps ?.... Et puis.... Mon Dieu ! qu'il est facile de parler, et que les utopies coûtent peu dans les belles soirées de septembre !

Enfin nous payons, et, si c'est parce que nous le voulons absolument, il n'y a point à se plaindre. Je cherche dans mon papier, à la première, à la seconde page ; il ne dit rien encore à cet égard, si ce n'est que, faute de paiement, on y est contraint. Donc c'est malgré nous que nous payons ; et nous payons ce qu'on ne devrait pas nous demander en conscience !.. Mais il me viendrait de vilains mots à la bouche.... J'aime mieux chercher pourquoi les choses sont ainsi.

Ici je suspendis ma méditation pour regarder le soleil couchant, autour duquel se montraient des nuages de mille formes et couleurs. Il faut que l'habitude soit bien puissante pour rendre indifférent à un tel spectacle !..... Et à combien d'autres choses, non moins surprenantes et qui nous intéressent un peu davantage, ne nous rend-elle pas indifférents aussi ! C'est une merveille que le soleil couchant; mais n'en est-ce pas une que cette poignée de fainéants qui vivent partout aux dépens des travailleurs, et prennent leur argent, avec lequel ils mènent une vie joyeuse, s'amusant, s'en donnant à cœur joie, et disant des travailleurs? « Les vilains sont ici-bas pour nous, et pour produire ce que nous dévorons. » Et, si les vilains font mine de se fâcher et de vouloir se débarrasser de leur vermine, les dévorants ajoutent : « Holà, nos bons amis et bien-aimés enfants, c'est pour votre bien que nous agissons ainsi : vous ne donnez d'un côté que pour mieux jouir de l'autre. Tout ce que nous vous prenons, c'est pour votre service, et ainsi vous êtes d'autant plus à votre aise que vous payez davantage..... »

On doit, suivant le précepte, méditer une fois le jour sur la mort; et moi je voudrais que nos députés en outre méditassent une fois le jour sur cet avertissement de mon percepteur, et qu'ils eussent toujours présente à l'esprit cette grande vérité : que l'argent ne se trouve pas si facilement dans nos maisons qu'il se vote à la chambre, et que consentir tel ou tel impôt, c'est déclarer ce dont il faudra que neuf bonnes gens sur dix privent leurs femmes et leurs

enfants, et eux-mêmes. Et j'ajoute qu'il conviendrait d'examiner mûrement ce dont a besoin le grand fonctionnaire pour bien vivre, et nous toiser d'une hauteur suffisante, avant de nous retrancher à nous de notre nécessaire, que nous possédons et gagnons honnêtement. Or le député, qui décide de tous ces points aussi légèrement que moi de la couleur de mes pantoufles, est fort coupable, et nous ne boirons point à sa santé : d'autant que telle excellence ne peut faire boire de l'Alicante et du Constance à ses amis, à ses derrières, à son centre, à son ventre (tous ces mots sont synonymes, et montrent que la langue n'est pas si pauvre), qu'autant que nous autres nous nous contentions d'eau claire, laquelle cependant ne passe pas à tout le monde.

« Mais qu'importe, me dira-t-on, ô rêveur qui t'entends en finances comme en tout le reste ? et de quelque manière que tu veuilles envisager ta cote foncière et la mobilière et les autres, qu'est-ce au bout du compte, sinon de l'argent, qui, au lieu d'être dépensé par les uns, l'est par les autres ? En sort-il un sou du pays ? S'en produit-il ou consomme-t-il rien de plus ou de moins ? et, si ceux qui le reçoivent le dépensent à mesure, ne retourne-t-il pas au peuple, dont il alimente le travail et l'industrie ? »

Or voici ma réponse :

L'impôt qu'on prélève sans raison et à l'aide d'un garnisaire ou autrement, étant dépensé par ceux qui le reçoivent, revient sans doute à ceux qui le paient; mais la bourse qu'on obtient de messieurs les voyageurs, à l'aide d'une escopette ou autrement, ne leur

revient-elle pas aussi en définitive ? car les détrousseurs n'en font pas des reliques ; et les vols, petits ou grands, sont-ils autre chose que de l'argent dépensé par les voleurs, au lieu de l'être par les volés ?.......

Je ne songe ici, comme de raison, à aucune application, comparaison ou allusion : c'est simplement une question que je m'adresse à moi-même, étant seul. Et je continue en ces mots : Il n'est pas du tout indifférent que l'argent soit dépensé par les uns, quand ce sont les autres qui le gagnent : cela peut être fort bon pour les premiers ; mais les seconds y trouvent à redire, si surtout cet argent aide encore à les baillonner, garrotter, sabrer même et fusiller vers le soir.

Cela n'est pas indifférent non plus au pays, qui profite de la dépense quand elle sert à encourager un travail utile et non pas un sot luxe, qui n'est bon à rien.

Sachez surtout que le luxe enrichit
Un grand état, s'il en perd un petit.

Voilà qui est bien dit, et j'aimerais à dire ainsi ; mais voici ma prose ; c'est de la mathématique, du chiffre pur : je prie le mondain de donner son attention aux deux propositions suivantes et aux corollaires qui viennent après.

Ire Proposition, qui est de pur raisonnement, ou de la mathématique sans chiffres.

Le luxe c'est, avec le nécessaire, consommer beaucoup de produits, qui coûtent d'autant plus, c'est-

à-dire qui occupent d'autant plus de bras que ces produits sont moins utiles en effet. Or ces bras, s'il n'y avait pas de luxe, s'occuperaient nécessairement à fabriquer des produits utiles, qui deviendraient dès lors plus abondants, meilleurs et moins coûteux. Ainsi un état grand ou petit, dans lequel il y a du luxe, c'est un état dans lequel il y a un certain nombre de bras, procurant à quelques uns du superflu, au lieu de procurer à tous du nécessaire et de l'utile.

II[e] PROPOSITION, qui est en chiffres purs.

Nous sommes mille bonnes gens, ouvriers entendus et laborieux, dans une île absolument isolée, inconnue, mais bien pourvue de matière première. Voilà que cette île est découverte un beau jour par un grand roi chrétien, qui la confisque chrétiennement, à l'aide du mousquet et du sabre. Il y met un gouverneur, c'est l'usage; et ce gouverneur a beaucoup de luxe, c'est l'usage aussi, sans quoi il ne serait pas gouverneur. Alors il faut que sur les mille bonnes gens il y en ait un certain nombre, cinquante par exemple, qui ne travaillent plus que pour lui seul, au lieu de travailler pour tout le monde. Il lui faut en outre des valetons, et courtisans, et préposés, c'est l'usage encore, et cinquante ne sont pas trop. Voilà donc cent travailleurs de moins pour l'île; et la question de l'influence du luxe revient à celle-ci : une population quelle qu'elle soit aura-t-elle plus de bien-être, quand neuf cents ouvriers, au lieu de mille, travailleront pour elle?

Trois corollaires de la proposition en chiffres purs.

I. Les cinquante valetons, courtisans et préposés ci-dessus se contenteront-ils, ayant désormais des galons et des rubans sur le ventre, de leur ancien ordinaire de bonnes gens? Cela serait peu convenable; et la dignité de monsieur le gouverneur ne le permet pas. J'estime, d'après les calculs les plus modérés, que, ne faisant rien, il leur faudra quatre fois plus qu'à ceux qui travaillent; c'est le moins. Et les cinquante donnent ainsi deux cents consommateurs de plus.

II. Les cinquante valetons, courtisans et préposés, n'ayant plus qu'à flagorner et ribauder, auront-ils mêmes mœurs et conduite qu'avant? Cela ne convient pas encore; ou quel air vous aurait la cour de monsieur le gouverneur? Il faut donc que, pour lui faire honneur, ils deviennent un tant soit peu arrogants, gourmands, fainéants : c'est l'essentiel; le reste ne gâte rien, mais vient toujours.

III. Monsieur le gouverneur a besoin de soldats; non pour lui, car il est devenu tout d'abord le père de ses gouvernés, quoiqu'il y en ait de beaucoup plus âgés que lui; mais pour ces gouvernés eux-mêmes, pour les garder, préserver, recréer par des parades et sabrer au besoin. Or ces soldats seront bien cent; on ne peut lui en proposer moins.

Si maintenant je récapitule, je trouve qu'avant l'arrivée de Monsieur le gouverneur, il y avait, pour mille bonnes gens consommant, mille ouvriers produisant : chacun avait donc part entière.

Depuis cette arrivée, je trouve de consommants :

M. le gouverneur, qui consomme bien comme dix, ci.	10
Les cinquante valetons, courtisans et préposés, qui comptent pour	250
Les bonnes gens restés ce qu'ils étaient.	950
Total.	1210

Je vois d'un autre côté que le nombre des produisants a sensiblement diminué, et qu'il faut en retrancher :

Les ouvriers occupés au luxe de M. le gouverneur, ci.	50
Les valetons, courtisans et préposés.	50
Les soldats, qui font la parade et qui sabrent.	100
Les bonnes gens distraits et débauchés par le bon exemple.	100
Total	300

Il se trouve donc maintenant dans l'île, sept cents produisants pour douze cent dix consommants ; et, achevant mon opération, je m'assure que chacun de ceux-ci, au lieu de sa part entière, ne reçoit plus que les sept douzièmes, ou à peu près la moitié de cette

part. Ces trois corollaires simplifiant donc encore la question du luxe, elle revient à celle-ci : un peuple est-il plus riche et plus heureux, lorsque chacun de ses citoyens n'a plus pour vivre que la moitié de ce qu'il avait ?... Eh bien ! mondain? — Tu n'y prends pas garde, l'ami ; je parlais d'un grand état, non de ton millier d'ouvriers et de gredins. — Mondain, mon ami, n'ai-je pas des zéros en reserve ? et, si j'en fais avancer trois ou quatre seulement, ne vais-je pas, comme Urgande, changer mon île en un grand état, son gouverneur en un roi puissant, mes cinquante valetons, en illustres gentilshommes, chambellans, grands officiers et autres; mes cent soldats en une innombrable armée ? Mais las! je ne puis changer le sort de nos bonnes gens, car vous savez très bien que tous les zéros du monde, quand on en met pareil nombre au dividende et au diviseur, n'augmentent pas le quotient : or le quotient c'est ici la part des bonnes gens; et, quoi qu'on fasse et dise, avec le bel état-major ci-dessus, et son luxe, que vous chantez si bien, ils n'auront jamais que demi-part, au lieu de part entière. — Par saint Cucuphin, ne voudrais-tu pas, Velche, qu'un grand peuple s'interdît les arts et toutes les douceurs de ce bas monde ? qu'il n'eût plus d'orfévrerie, de bijoux, de beaux tapis veloutés, des cristaux de Bohême et de Venise, des glaces de Saint-Gobins, de la porcelaine de Sèvres ? — Par sainte Zaïre, ô digne patriarche, retirez cette lèvre d'en bas, que la colère vous fait avancer encore ! Je voudrais, Dieu le sait, que le moindre Velche eût un beau salon, dans ce salon un beau cabaret de ver-

meil, et que dans ce vermeil il pût boire chaque jour une demi-tasse de ce bon café

Que l'humaine industrie
S'en va ravir aux champs de l'Arabie.

Mais cela se peut-il, tant que les pauvres Velches n'auront de luxe que celui de leurs valetons et courtisans, c'est-à-dire tant que ceux qui travaillent paieront de grosses taxes à ceux qui ne font rien?

Le patriarche retira sa lèvre, me dit qu'en effet sainte Zaïre valait mieux que saint Cucuphin, et me souhaita le bonsoir, après m'avoir promis d'écrire une petite épître en decasyllabes bien tournés contre les cafards qui nous damnent, et les valetons qui nous sucent. Et moi, voyant qu'il était tard, je ramassai mes Nuits d'Young, qui n'est pas aussi gai que le mondain, et je m'en retournai chez moi.

XXVIII. Je continue à méditer pendant la matinée du 4 septembre, et je vais à Paris pour savoir ce que c'est que la Bourse et la rente et le reste.

Mon percepteur veut que je lui donne soixante francs soixante-onze centimes en monnaie bien courante, pour son papier intitulé *Avertissement*, qui n'est qu'un mauvais petit griffon, avec lequel on ne pourrait pas même envelopper des pruneaux. Ce troc n'est pas à mon avantage : cependant j'y consens, et

ne m'étonne pas de ma complaisance, car j'en vois les raisons; je ne m'étonne pas même que ce soit pour mon plus grand bien qu'on me prenne cet argent et que d'autres le mangent; mais qui me dira pourquoi celui qui le reçoit en définitive et le distribue s'appelle *ministre des finances?*.... Et qu'a-t-il donc à administrer? A recevoir, oui; à donner, et voilà tout, je crois. Et puis, des *finances!*..... Finances vient évidemment de *finer,* vieux mot pour, trouver à l'aide de finesses, de fourbes, de rapines ou autrement. Ci-devant, en effet, les trésoriers de nos royaumes étaient des financiers, des fineurs, des gens de métier, chaque jour imaginant quelque bon tour pour attraper l'argent du pauvre peuple; et, sous ce rapport, ce n'étaient pas des serviteurs de petite importance. Mais aujourd'hui, que je pense, il n'est besoin d'un grand savoir-faire. Le budget pourvoit à tout, et le budget c'est un canal profond et large, plus que tous ceux qu'on nous creuse, par lequel coulent les millions comme l'eau; et, grâce aux soins des percepteurs, receveurs, directeurs, bons éclusiers, tout cela roule vers la cour, qui, comme on l'a démontré, est toujours l'endroit le plus bas du pays. Et que faut-il donc, sinon un homme qui soit là au robinet, recevant ce bon argent et le distribuant à mesure qu'il arrive?

« Comment! et point de grands esprits pour tout ordonner, tout prévoir? Point de génies féconds en ressources?....»—Non! un caissier; je m'en tiens là. Un caissier qui, avec quelques commis, écrive en recevant ou payant: *Reçu tant tel jour; payé tant*

tel jour. Pour l'économie, c'est à nos députés d'y voir, de veiller aux dépenses, de les consentir, arrêter; et, ce qu'ils allouent pour chaque service, le caissier le délivre : voilà tout?

Mais les emprunts!... N'empruntons point! car il faut payer ensuite. Je comprends que l'un de nous emprunte : il peut y être forcé ; mais un peuple!..... Les besoins d'un peuple ne sont-ils pas ceux de chaque citoyen? Si donc il lui survient en effet un besoin inattendu, pressant, chaque citoyen le sentira, en souffrira et sera disposé par cela même à un sacrifice dont l'avantage est recueilli aussitôt. Que s'il est impossible d'ajouter aux impôts, c'est que ceux qui les paient ont déjà toute leur charge, même en sont écrasés, et je les plains. Ce surcroît, au reste, à moins de quelque cas plus qu'extraordinaire, et qui ferait sacrifier jusqu'à la fortune entière, ne saurait être considérable ; et, pour tout peuple, un dixième en outre de ses revenus ordinaires est une ressource fort honnête. Or y aurait-il beaucoup de contribuables à être gênés de ce dixième, même d'un peu plus? Et, si le besoin était tel qu'il ne permît aucun retard, ne pourrait-on, dans chaque localité, s'entendre avec les plus capables de faire les avances. Quelques inconvénients résulteraient peut-être de ce mode si raisonnable et si simple ; mais ils tiendraient sans doute à ce qu'il faudrait que, comme en toute autre chose, l'usage s'en établît, et l'expérience apprendrait bientôt à s'en garantir. Alors du moins nous ne serions plus réduits, comme des enfants prodigues, à n'éviter le besoin du jour qu'en l'ajoutant à ceux du len-

demain ; à toujours emprunter pour ne plus devoir, et à ne jamais payer que pour devoir davantage. Ainsi faisait Jacques-Simple, que nous avons tous connu, riche s'il en fut, économe autant, gagnant gros, vivant de peu, et si bien servi que, ne devant rien en effet, il paya toujours et jamais ne s'acquitta. Ses intendants assuraient qu'il n'y avait pas de leur faute, qu'ils étaient consommés en affaires : je le crois, car ce que Jacques perdait, eux le gagnaient tout juste.

Il y a pourtant une grave objection : avec mon simple caissier, que devient le maniement des fonds? Que deviennent les virements, les versements, l'escompte, les trois, les quatre, les cinq pour cent, l'agiot, le biribi, la bourse... Et toujours la bourse!.. Cette fois j'en aurai le cœur net! Jeanne!...—Monsieur. — Mon porte-manteau, trois chemises, un habit, et mon café bien vite! — Où donc va monsieur. — A Paris. — Jésus, si loin! » Je pris mon café; j'achetai ensuite un passe-port, moyennant deux francs, à la boutique de la mairie; car il ne serait pas juste qu'on nous délivrât gratis le droit d'aller où il nous plaît, et puis je montai dans la diligence, qui est sur un nouveau modèle pour ne plus verser, et je versai deux fois. Je voulus me plaindre; mais tout était en règle, et l'on me fit comprendre que l'autorité ayant décidé ce qu'il fallait pour empêcher les accidents, il n'en pouvait arriver, ou qu'il convenait de n'en point tenir compte. Enfin j'en fus quitte au bout de quarante heures, et l'on me déballa dans une rue étroite, à six pas d'un Auvergnat qui décrottait des bottes. J'allai vers lui : « Mon

ami, quelle est cette rue? — Du Bouloi. — Suis-je loin de la Bourse? — Non! — Quelle rue faut-il prendre? — Seconde à gauche, la place, seconde à droite, vous y êtes au bout. » Peste du laconien! et qui parle vite encore, comme à sa prière du soir. Les gens de ce pays ont la langue courte et la mémoire longue, à ce qu'il paraît... Je marchai donc, et me perdis vingt fois; et il était nuit quand j'arrivai à la seconde à droite, où l'on y est au bout. Ah!.... C'est un temple, ma foi! un temple à deux étages, où danserait tout l'Olympe.... Mais qui est venu mettre là son enseigne? «Pardon, monsieur; les réverbères me trompent: que signifient, je vous prie, ces lettres si grandes? — Que c'est la Bourse donc! » Et je compris que les gens de ce pays n'ont pas la mémoire si longue que j'avais cru d'abord, puisqu'ils sont obligés de mettre le nom sur leurs principaux monuments afin de les reconnaître. « Monsieur, on n'entre donc pas pour le moment? — Revenez demain à deux heures. » Et je compris que je m'étais encore trompé, et que le trois pour cent, se jouant le jour, n'était pas la même chose que le biribi, qui se joue la nuit. Revenir demain!... Il en parle à son aise, le passant. Au reste, je n'avais rien à répliquer. Le lendemain donc, à deux heures, j'étais rendu au beau temple, qui a une enseigne.

L'embarras était de trouver au milieu de tant de monde quelqu'un qui voulût bien me répondre: mais le hasard me servit au mieux. A l'entrée même, et pendant que j'en montais les degrés, un homme de moyen âge et de bonne mine vint au-de-

vant de moi, et me salua poliment. « —Monsieur est étranger ? — Comme vous le dites, Monsieur. — Il vient visiter la bourse ? — Oui! savoir ce que c'est au juste, et le cours, et la rente et le reste. — Parbleu ! mon cher Monsieur, vous ne pouviez mieux vous adresser ! ex-employé des finances, et Dieu merci à la veille d'y rentrer, je suis ici comme chez moi, et vous en ferai les honneurs..... Mais ce grand bruit vous gêne !! » Et il me prit le bras de l'air le plus amical, et me conduisit dans une embrasure, où nous pouvions causer à l'aise. « Vous voulez donc, mon cher Monsieur, savoir ce que c'est que tout cela ? — Ma foi ! je m'en doute, à vrai dire. — C'est, je vous assure une science compliquée que celle des finances; et il n'est pas facile d'y entendre. —Et c'est tout juste ce dont nous nous plaignons au pays : car, fournissant l'argent, nous aimerions à comprendre nettement comment on le dépense. — Il vous faudrait pour cela beaucoup de savoir. — Nous croyons qu'il ne faudrait, de notre côté, que des yeux, si, de l'autre, les comptes étaient bien clairs. — Oh ! pouvez-vous...... ? Songez-donc , mon cher Monsieur, que la fortune d'un grand état n'est pas celle d'un particulier. — Je songe que des recettes et dépenses par millions ne demandent pas plus que des recettes et dépenses par cent francs, comme les miennes. Aussi voudrais-je pour ministre des finances, puisqu'il faut l'appeler de ce nom , un calculateur terre à terre, et rien de plus. Aligner des chiffres, additionner, soustraire , est-ce la mer à boire ? N'ayant point un grand génie ,

il ne songerait point à ces belles opérations où les plus fins perdent l'esprit et nous autres nos rentes; nous n'aurions plus cet agiotage, ces jeux de bourse...... Mais expliquez moi donc clairement, mon cher Monsieur, ce que signifient ces mots et tant d'autres? » Le cher Monsieur me donna cette explication avec beaucoup de complaisance, et, l'ayant écouté de mon mieux, je n'y compris rien. « Je vois, lui répondis-je, que vous êtes instruit en ces matières, et qu'elles sont abstraites en effet; mais, quoi que vous puissiez dire, nous n'approuvons pas au pays qu'on expose la fortune publique aux chances de tout ce tripotage, qui ne convient même à un simple citoyen que parce qu'il est maître de se traiter comme il l'entend, et de risquer ce qu'il a, pour tâcher d'avoir davantage. Quant à nous autres, nous ne demandons point à faire la banque, et nous trouvons que ce n'est pas le métier d'un grand état; nous trouvons même qu'on ne devrait rien faire en son nom qui pût laisser douter un instant de sa loyauté et solvabilité.

—Allons! allons! mon cher Monsieur, je vous expliquerai tantôt.....

— Mon cher Monsieur, expliquez-moi de suite, s'il est possible, ce qu'il faudrait penser d'un homme qui trouverait bon que, de son aveu et devant lui, on négociât son papier à dix et vingt pour cent au-dessous de sa valeur nominale? Cela donnerait-il une haute idée de son crédit et de sa droiture? Et que serait-ce, si cet homme, tout à fait cynique en affaires, déclarait publiquement qu'il ne veut traiter que

sur le pied de cette dépréciation, et qu'il ratifiât par des actes authentiques le peu de cas qu'on fait de lui ?

— Et où voyez-vous, mon cher Monsieur, qu'il en soit ainsi ?

— Et parbleu ! ici même. Regardez tous ces gens qui courent et crient comme si on leur avait enlevé femme et enfants, n'est-ce pas pour devenir ou cesser d'être nos créanciers ? Ils s'informent en conséquence du plus ou moins de confiance que nous méritons sous ce rapport ; et, suivant ce qu'ils en pensent, prennent ou cèdent, pour quatre-vingt-dix, quatre-vingts et pour moins encore, ce que nous autres nous avons promis de payer *cent*. Et afin que tout le monde soit bien prévenu à cet égard, et n'aille pas s'imaginer que nous sommes gens à payer nos dettes, les journaux proclament fidèlement chaque matin ce que valait notre crédit de la veille. Ils disent à nos créanciers : « Vous avez chance aujourd'hui ; la France vous paiera peut-être. » Ou bien : « Prenez garde ? elle est mal dans ses affaires. » Cet avis n'est-il pas édifiant, et quiconque tient à un peu de considération ne serait-il pas charmé qu'on parlât ainsi de lui ?

— Oh ! oh ! mon cher Monsieur, c'est beaucoup dire !.... Comprenez donc que, quand bien même la dignité de l'état ne s'accommoderait pas de la hausse et de la baisse, on ne saurait empêcher que les porteurs de créances ne les vendent et négocient, et qu'il ne s'établisse dès lors un cours pour ces créances, comme pour tout ce qui peut s'échanger. En-

traver de pareilles opérations, ce serait nuire évidemment aux porteurs, augmenter la dépréciation, si elle existe, et servir fort mal le peuple, dont vous parlez si bien.

— Que le gouvernement ne puisse empêcher de faire commerce de son papier, et qu'il ait à cet égard moins de ressources que le dernier marchand, c'est ce dont je doute; mais qu'au lieu de rester étranger du moins à ce commerce, qui n'est fondé que sur la défiance qu'on a de lui, il l'autorise et le fasse lui-même, c'est, ma foi, ce que j'admire! J'admire qu'ayant pour cautions dix millions d'honnêtes gens, qui possèdent cent fois ce qu'ils doivent, il permette de rien dire ou faire pour montrer qu'il n'y a point à perdre avec eux. J'admire enfin qu'on puisse nous persuader que tout ce beau système n'est pas un reste de la barbarie de ci-devant, ou quelque moyen renouvelé des Grecs pour attraper notre argent.

— C'est que vous n'êtes pas encore bien au fait, mon cher monsieur.

— Il se peut. Au reste, je conviens que ce beau système a ses avantages, sinon pour nous, du moins pour ceux qui nous mènent; et la preuve c'est qu'ils le conservent de leur mieux. Exigeant en effet pour être mis en action un grand et profond savoir, et, pour être compris seulement, une dose de connaissances que bien peu d'entre nous peuvent acquérir, il met à l'aise les meneurs, leur permet de nager en plaine eau, ou, si l'on veut, de pêcher en eau trouble. Non qu'ils songent à profiter de cette impossibilité où ils nous tiennent de savoir au

juste ce qu'ils font ; mais, pour peu qu'ils aient de dévouement et de zèle, il doit leur être agréable de ne trouver de notre part aucun obstacle au bien qu'ils ont en vue. Je vois un autre avantage : c'est d'établir un grand tripot, un tripot principal et général pour tous ceux qu'une mauvaise honte ou le trop petit enjeu empêche d'entrer dans les bureaux de loterie et dans les autres bonnes maisons, toujours ouvertes par les soins de la police pour l'amélioration des mœurs. Et, à ce propos, ne pensez-vous pas, mon cher monsieur, que ce soit chose délicate de se trouver, par sa place, dépositaire d'une nouvelle dont la publication va opérer une baisse ou une hausse immédiate, c'est-à-dire ruiner nombre de familles? Ne pensez-vous pas que la chance est belle dans ce cas, si l'on veut risquer son argent?

— Sans contredit!

— Et puis-je dire qu'acheter ou vendre alors ce soit mettre sur la carte qu'on a vue? que ce soit pour me servir du vrai mot....?

— Oh!

— Eh bien, non! Je dirai seulement que c'est bien jouer, jouer heureusement, galamment, comme on l'entendait à la cour du grand roi.

— Mon cher monsieur!...

— Et qu'une fortune ainsi gagnée en vaut bien une autre et donne droit au respect et à la considération, comme on dit au bas des lettres. »

Et entendant sonner quatre heures, je saluai le cher monsieur et le remerciai de nouveau. Mais lui m'arrêta par le bras, assurant qu'il ne me quitterait

pas, qu'il voulait achever une connaissance si précieuse, qu'il m'apprendrait bien des secrets sur les finances. « Où dînez-vous ? ajouta-t-il. — Je ne dîne pas; je pars. — Vous partez? — Dans un quart d'heure! — Mais il faut dîner. — Je dîne en route. — Quel homme! attendez à demain. Ce soir je vous fais faire une chère de prince et vous mène dans une maison qui n'a pas l'apparence de celle-ci; mais.... » Je partis, malgré ce qu'il me put dire, et je compris que je m'étais fait là un honnête et solide ami.

XXIX. Note écrite pour un de mes amis, qui venait d'acheter un fond de fruitier-légumier et voulait se livrer à des recherches approfondies sur le commerce.

Je vous fais compliment de votre acquisition, mon cher Julien : le magasin paraît bien situé, bien achalandé ; et, pour peu que vous ayez soin d'être toujours assorti, et de donner à bon marché, je ne doute pas que, malgré la concurrence, vous ne parveniez à étendre encore, comme vous le dites, vos débouchés. Vous allez pouvoir d'ailleurs vous livrer à votre goût pour le commerce, et je vous vois ainsi dans la position la plus favorable.

Vous me demandez mon sentiment sur votre ma-

nière d'envisager cette nouvelle carrière. Je trouve, à vrai dire, que vous le prenez d'un peu haut, et que tant de théorie ne profite guère dans la pratique. Il convient sans doute, quand on cultive une branche d'industrie, d'acquérir des notions générales sur celles qui en dépendent ; ainsi je ne vous blâmerais pas de consulter quelques bons livres sur le jardinage, sur la nature de ses produits, leur conservation et la consommation qui s'en fait dans le pays. Mais est-il bien nécessaire, comme vous en avez l'intention, d'étudier à fond l'histoire naturelle, médicinale, philosophique et physiologique de tous les articles qui font le sujet de vos spéculations, et de vous livrer en outre à des recherches approfondies sur le commerce de tous les peuples tant anciens que modernes ? Vous auriez, mon ami, à dévorer plus de livres que vous ne vendrez de marrons et de chicons dans votre vie entière. Au reste, je puis me tromper en cela, et ne prétends pas décider.

Puisque vous l'exigez absolument, je vous envoie la note en question. Ce n'est rien, vous dis-je ; des idées rebattues, des pauvretés ou des énormités, comme les appelle votre cousin Léonard. Et il était difficile qu'elle offrît autre chose : car je ne sais de commerce que ce que j'en appris autrefois de mon grand-père, qui n'en savait pas beaucoup lui-même.

J'irai samedi vous demander à dîner, et nous causerons de tout cela plus au long. Portez-vous bien en attendant.

—

Note sur le commerce, pour mon ami Julien Bonafout, fruitier-légumier, rue Saint-Victor.

Tout est commerce en ce monde, mon cher Julien. On dit : commerce de lettres, de bons services, d'amitié, c'est le nôtre ; commerce de la vie, le plus étendu, sans patente, et dans lequel on finit toujours par manquer ; commerce d'esprit, celui où il se fait le plus d'affaires avec les fonds d'autrui ; commerce de galanterie, que le dévotieux et bon monsieur Tartufe voulait faire avec madame Orgon ; commerce de denrées, de marchandises, c'est celui dont il s'agit. C'est le commerce proprement dit qui rapproche et lie vraiment les peuples, et compense le mal qu'ils se font avec le patriotisme et les canons. Il a pour objet de faire jouir chaque homme en particulier du travail de tous, et de rendre communs au monde entier les biens qui, sans lui, ne profiteraient qu'aux seuls pays qui les produisent.

On dit : *la balance du commerce*, et ce mot paraît même vous avoir frappé. Vous avez cru naturellement que c'était quelque chose de semblable à la balance dans laquelle vous pesez vos petits fruits en été. Il y a bien quelques rapports, mais qui ne suffisent pas pour en donner une idée juste. C'est, je crois, la comparaison de ce qu'un peuple achète de l'étranger à ce qu'il lui vend en retour ; et la balance est dite en faveur de ce peuple, si en définitive il a le plus vendu, c'est-à dire s'il a livré le plus de produits, et reçu le plus d'argent. Je sais bien que, du temps de

mon grand-père, certains esprits traitaient déjà fort cavalièrement cette balance, et ne concevaient pas même comment l'idée en avait pu s'établir, tant c'était une fausse et pauvre idée; mais certains autres paraissent y tenir encore, et ont leurs raisons. « Pour un marchand, assurent-ils, faire un commerce avantageux, c'est augmenter sans cesse la quantité d'argent qu'il possède; et il en est ainsi d'un peuple. » Non, Julien, il n'en est pas ainsi d'un peuple ni même d'un marchand. L'important pour celui-ci n'est pas en effet d'avoir plus vendu qu'acheté, plus reçu que payé; mais de posséder en valeur, quelle qu'elle soit, plus qu'il ne possédait. Aurait-il dépensé tous ses capitaux en argent, emprunté en outre, son profit n'en serait pas moins certain, s'il en résultait pour lui augmentation de valeur. Autant et plus s'en peut dire des peuples, qui d'ailleurs ne sont pas de simples marchands. Acheter et vendre entre eux, c'est simplement échanger : l'un donne à l'autre ce qu'il a de trop, pour obtenir ce qui lui manque; et l'avantage dès lors est nécessairement égal.

Remarquez, mon cher Julien, que cette vérité devient plus frappante encore, s'il est possible, quand on considère l'argent ainsi qu'il doit l'être, c'est-à-dire comme une marchandise : car c'en est une, tout aussi bien que vos pruneaux et vos oranges, et qui ne doit absolument son rôle de valeur représentative qu'à l'extrême facilité de le transporter et de le conserver. Dès lors recevoir plus d'argent qu'on n'en paie, c'est simplement recevoir une plus grande quan-

tité de telle espèce de marchandise que de telle autre.

On vous dira peut-être qu'on n'entend plus aujourd'hui par ce mot de balance que la comparaison de la valeur des exportations à celle des importations, l'or et l'argent étant exceptés. Mais, quand cette définition vaudrait mieux, la chose serait-elle plus importante en effet ? On convient que l'or et l'argent sont des marchandises ; pourquoi donc les excepter plutôt que toute autre ? Quand en outre il serait avantageux pour un peuple d'avoir cette balance, comment l'établir ? Comment décider laquelle des deux valeurs l'emporte sur l'autre, de celle des importations ou de celle des exportations ? Cette valeur n'est-elle pas fondée uniquement pour chaque peuple sur son besoin actuel des produits échangés, et se peut-il dès lors que l'un en reçoive plus que l'autre ?

Cette belle idée de la balance a conduit à celle des débouchés, qui ne vaut pas moins ; et voici le raisonnement de John Bull et de bien d'autres sur les débouchés : « La richesse d'un peuple est en raison de ce que lui valent ses produits ; ses produits valent d'autant plus que les autres peuples en ont plus besoin ; les autres peuples en ont d'autant plus besoin qu'ils produisent moins eux-mêmes : donc l'intérêt d'un peuple est que tous les autres produisent le moins possible. »

—« O John, fais donc attention qu'un peuple n'est pas un simple marchand ; que vendre des produits ce n'est pour lui que les échanger contre les produits d'un autre peuple ; que cet autre peuple ne peut fournir dans l'échange qu'en raison de ce qu'il possède

d'échangeable, c'est-à-dire de ce qu'il produit lui-même; que si, par exemple, il vient tout à coup à produire la moitié moins, il faudra ne lui vendre que la moitié de ce qu'on lui vendait, ou se contenter de la moitié de ce qu'on en recevait; qu'au contraire, si ses produits augmentent, il pourra, pour le même prix, en fournir davantage: d'où il résulte évidemment que les relations avec un peuple sont d'autant plus avantageuses que ce peuple produit plus. »

N'importe, John se désole qu'il y ait en France tant de draperies et de forges. « Si je pouvais les détruire à tout jamais, s'écrie-t-il, le beau jour! et qu'il y aurait plaisir alors à forger et tisser! » — O John, tu es un insensé!... N'y a-t-il donc chez toi que des forgerons et des drapiers? et, s'ils ne forment que le cinquantième de ta population, n'est-il pas vrai que cette destruction ne profiterait qu'à un cinquantième, et que les quarante-neuf autres en retireraient pour tout avantage de payer beaucoup plus les draps et les fers? N'est-il pas vrai en outre que les ouvriers de France, ne pouvant plus tisser et forger, feraient autre chose, et s'adonneraient à quelque industrie nouvelle, et qui peut-être te nuirait plus encore? Qu'aurais-tu donc gagné?

Mais, pour te rendre content, je suppose que de Calais à Stamboul on ne trouve plus un seul de tous ces métiers, auxquels tu t'entends si bien toi-même: suivant ta manière de juger, te voilà au comble de la prospérité, te voilà maître de toute l'industrie, de tous les débouchés; et tous les peuples deviennent

tes tributaires. Quels beaux comptes, au bout de l'an! quelle exportation, quelle balance en ta faveur! quel paradis sur terre!.... Voyons pourtant.

Il me semble d'abord qu'il te faudra un travail prodigieux. Chausser et coiffer l'Europe, c'est déjà beaucoup; et, si tu veux achever de l'habiller, tu n'auras pas à te croiser les bras. Mais, comme le travail est une chose excellente, même lorsqu'il ne laisse le temps de manger ni de dormir, je ne m'arrête pas à ce premier résultat.

En second lieu, te trouvant maître des marchés, et le grand point étant de gagner autant que possible, tu tiendras tes produits au plus haut prix, et encore ne pourras-tu suffire aux demandes. Tout ira donc au dehors, et tu ne garderas pour tes consommateurs que le strict nécessaire, qu'ils seront obligés de payer au poids de l'or. Ainsi, travaillant beaucoup d'un côté, tu jouiras très peu de l'autre, et ta prospérité en viendra au point que tes ouvriers mourront à la peine, et que tes rentiers manqueront de tout. Je t'en félicite, ami John.

Tu exigeras sans doute que les étrangers te paient en bon argent: car dans ton système le bon argent est tout. Or les étrangers, à moins d'avoir des mines inépuisables, t'auront bientôt livré jusqu'à leurs bijoux et galons. Il faudra donc bientôt aussi que tu ne leur expédies plus, et que tu crèves de pléthore, ou que tu leur expédies *gratis* et pour le seul plaisir de les obliger. Fais attention en effet que tu n'as pu t'assurer une vente exclusive et telle que tu l'ambitionnais, qu'en te réservant la fabrication des pro-

duits les plus nécessaires, le pain et le vin exceptés, que le bon Dieu ne t'accorda pas en abondance. Que te fourniront donc les étrangers, hormis des curiosités, des modes, des pantins, que tu recevras, à la vérité, pour le prix qu'il te plaira de fixer? si bien que, par suite de ta position brillante, le superflu sera chez toi pour rien, et le nécessaire hors de prix.

Il est vrai que tu auras beaucoup d'argent, même tout l'argent de ce bas monde; et, comme Salomon, tu pourras en paver tes rues; mais qu'en feras-tu d'ailleurs, n'ayant pas le temps de le dépenser et ne pouvant rien acheter aux voisins? Tu auras un avantage cependant, ce sera de payer un chou autant que nous autres un bœuf. Je t'assure, John, que tu es un insensé; et je reviens à Julien le fruitier-légumier, qui veut se livrer à des recherches approfondies sur le commerce.

Mon ami Julien, remarquez avec moi deux ou trois belles conséquences encore des idées de John sur les débouchés.

« Le grand point, dit-il, c'est de les augmenter, de les étendre sans cesse, de les maintenir au moins : car, s'ils deviennent insuffisants, tout est perdu! » Vous entendez, Julien.

Or je suppose un peuple ayant assez de débouchés pour son industrie actuelle, et qui bientôt, grâce aux progrès qu'elle fait chaque jour, parvient à doubler ses produits. N'est-il pas évident qu'il n'en pourra plus vendre que la moitié, si ses débouchés d'ailleurs sont restés ce qu'ils étaient? Voilà donc un peuple, suivant les idées de John, que ses pro-

grès auraient fait tomber dans la détresse. Qu'en pensez-vous, Julien?

Que pensez-vous de ce qui suit? Un pays est si habilement administré que, chaque année, il ajoute sensiblement à la quantité de ses produits. On ne peut espérer que les peuples étrangers augmenteront leur consommation dans une proportion égale : même, s'ils sont bien administrés aussi, ils se suffiront toujours de plus en plus à eux-mêmes. Il arrivera donc que le pays en question produira bientôt beaucoup plus qu'il ne pourra leur vendre. Et, suivant les idées de John, voilà un peuple devenu très misérable pour avoir été très bien administré. Et voyez! peuples et gens font de leur mieux pour être riches, c'est-à-dire pour avoir plus qu'il ne faut; ils se plaignent de ne point réussir, et se plaignent encore s'ils réussissent. « Nous sommes perdus, s'écrient-ils : tout est encombré de grains, de vins, d'étoffes!... » De qui prendre pitié, Julien? Du pays qui souffre pour avoir beaucoup trop, ou de ces milliers de misérables qui m'entourent et qui manquent de tout? Leur mal, comme on voit, n'est pas celui du pays.

Ce pays aux abois produit donc trois ou quatre fois ce qu'il produisait : le laboureur y récolte quarante sacs au lieu de dix, le vigneron vendange à l'avenant, et ainsi du reste. Que faire, bon Dieu! de tant de produits? Sancho l'aurait dit : « d'en bien vivre! » mais c'était un esprit matériel; et moi, pour parler d'autre sorte, je propose de les vendre. Entendons-nous cependant : les vendre aussi cher que si la quantité n'en eût pas quadruplé, ou que les dé-

bouchés eussent suivi le même progès, cela serait difficile. Mais prenez garde, Julien! J'ai supposé que cet excédant des produits n'était dû qu'au perfectionnement de l'industrie, et non pas au travail d'un plus grand nombre de mains; il s'ensuit qu'il est gratuit, et que les profits s'augmenteront de la vente de cet excédant, à quelque prix qu'on le laisse. « Mais il finira par avilir les produits, direz-vous peut-être; et le producteur, forcé de donner à un moindre prix, ne s'en trouvera pas mieux. » — S'en trouvera-t-il plus mal, et ne serait-ce pas du moins pour le consommateur un profit tout clair que cette diminution de prix, qui mettrait à sa portée tout ce qu'il faut pour bien vivre? Or remarquez que le producteur est en même temps consommateur; que ce dernier rôle est le rôle véritable ici-bas, et que produire pour autrui n'est au bout du compte qu'un moyen de consommer pour soi-même; que dès lors l'intérêt du producteur ne diffère en rien de celui des autres citoyens, et qu'on ne saurait le plaindre de ne pas gagner beaucoup sur ce qu'il vend, quand il paie fort peu tout ce qu'il achète.

Vous voyez qu'il y aurait sagesse de ne pas nous faire des débouchés extérieurs un besoin de première nécessité; d'autant que par suite des progrès continuels de l'industrie dans le monde entier, ils tendent à se resserrer toujours de plus en plus. Avant cinquante ans, nous n'aurons plus besoin des sucres de l'Amérique, qui n'aura plus besoin de nos vins. — Que devenir alors? — Rassurez-vous, Julien, la terre peut regorger de biens, sans que les hommes s'en

trouvent plus mal. Encore une fois, regardez autour de vous, et voyez tous ces gens qui vous entourent ; ne sont-ce pas des hommes à l'instar de ceux du Mexique et des Indes, et n'y a-t-il pas à les pourvoir? — Avec quoi paieraient-ils? — Avec leurs bras peut-être! les autres n'ont pas plus et demeurent un peu loin. Que vous vendiez un fromage à ces Indiens et Mexicains, il faut six mois pour terminer l'affaire, tandis qu'au pays ce fromage se vendrait, se revendrait vingt fois, et donnerait vingt profits de plus.— Quoi! ce commerce lointain vaudrait moins que celui du pays? —Sans doute! Mais nous aimons les antipodes, et c'est un goût plus dispendieux qu'on ne pense.

Si du moins, en approvisionnant avec tant de soin l'étranger, on permettait qu'il nous approvisionnât aussi!... Mais Dieu sait! Et la balance et les débouchés étaient de trop belles idées pour n'avoir pas des effets à l'avenant. Aussi ont-ils engendré le système exclusif et prohibitif, lequel a engendré les douanes; et tout cela fait une famille autrement funeste à ce bas monde que celle des Atrides.

Exporter est au mieux, nous dit-on : importer est mauvais. Et cependant le grand Platon a défendu dans sa République de repousser le marchand qui apporte le nécessaire, et de rançonner l'étranger qui débarrasse du superflu. Vous voyez qu'il n'était pas pour la prohibition, et il avait raison. Je vous demande en effet, Julien, si l'étranger peut nous apporter ses produits, sans prendre les nôtres en retour? s'il peut y avoir importation, sans que par cela même

il y ait exportation, ou plutôt si ces deux mots n'expriment pas une seule et même idée, à savoir l'effet résultant immédiatement de tout échange? Donc empêcher l'introduction d'une marchandise, c'est empêcher la sortie d'une autre, et les douanes sont merveilleusement imaginées pour nous nuire; il ne se pouvait de meilleure entrave à notre commerce. Elles offrent deux autres avantages, c'est de nous coûter fort cher, et de former une seconde armée pour mieux nous régenter et bâillonner au besoin.

Je sais ce qu'on répond à cela; que si l'importation est libre, les voisins vont attraper tout notre argent, et ruiner tous nos fabricants.

Mon Dieu! Julien, les beaux raisonneurs que ceux qui raisonnent ainsi, et que l'argent leur tient au cœur! Ils ne veulent donc pas absolument le tenir pour marchandise: car, dans ce cas, un envoi d'argent à l'étranger serait tout simplement une exportation comme une autre. Et, s'ils s'entêtent à n'y voir qu'une valeur représentative, que leur importe d'en avoir plus ou moins? La quantité qui leur reste ne représente-t-elle pas toujours la même valeur, et une pistole n'en vaut-elle pas deux, si, avec cette pistole, on se procure autant qu'avec les deux? Quand donc la libre importation leur enlèverait, comme ils le craignent, la moitié de leur argent, vous voyez qu'ils n'y perdraient rien. Mais cela même ne saurait arriver: car puisque, suivant eux, cet argent n'est qu'un moyen d'échange, il est évident que l'étranger, pour en tirer parti, sera forcé de le rapporter à mesure qu'il le recevra.

Leur autre crainte n'est-elle pas bien fondée aussi? « Sans prohibition, point de salut, disent-ils; et si l'on admet tous les fers, nos forgerons ne pourront plus forger. — Je plains vos forgerons dans ce cas; mais je vois quelque chose qui passe avant eux: c'est tout ce qui ne forge pas; c'est le peuple entier, moins les forgerons; et qu'ils fassent le centième de la population, la question revient à savoir si l'on doit rejeter la mesure avantageuse à quatre-vingt-dix-neuf, parce qu'elle ne conviendrait pas à un.

Je suppose qu'un forgeron découvre un procédé nouveau, qui le mette à même de diminuer de beaucoup le prix de ses fers; lui sera-t-il permis d'en user? Que deviendrait alors le reste des forgerons? Cette diminution subite ne va-t-elle pas les ruiner aussi bien que la concurrence étrangère? Y a-t-il plus de raison de les défendre de l'une que de l'autre? Et, quant au pays, si, pour son bien, on a dû le priver des avantages de l'importation, ne doit-on pas, pour son bien aussi, le priver de ceux du procédé?

Il me semble, Julien, que l'on n'attache tant d'importance aux fabriques que parce qu'elles font la richesse du pays en l'approvisionnant au meilleur prix; autrement, à quoi bon les soutenir? Or, pour les soutenir, nous maintenons des prohibitions, qui nous font payer tout fort cher: donc nous payons fort cher pour obtenir au meilleur prix. N'est-ce pas s'y entendre?

On m'assure pourtant qu'il y a quelquefois bon parti

à tirer des prohibitions; quand il s'agit, par exemple, d'un nouveau genre d'industrie, éminemment avantageux au pays..., éminemment avantageux, Julien!.. C'est donc que les produits de cette industrie pourraient nous être offerts à bien plus bas prix que ceux de l'étranger. Dans ce cas, qu'auraient-ils à craindre de la concurrence? — Oui, direz-vous, quand ce genre d'industrie sera en pleine activité; mais jusque-là ne faut-il pas l'aider? — Soit! Mais quel sera, pour ceux qui l'exploiteront, l'effet de la prohibition? De leur procurer, je crois, une vente plus lucrative, ou, en d'autres termes, de leur procurer un argent qu'ils n'auraient point sans elle; et pour nous autres ne sera-ce pas d'élever le prix de certains produits, ou, en d'autres termes, de nous faire payer plus que nous ne paierions sans elle? Ne sera-ce pas en outre de porter atteinte à la liberté du commerce? Nous paierons donc dans l'un et l'autre cas; seulement, dans le second, il nous en coûtera un droit de plus. Bonne manière encore de s'y prendre!... Et resterait à savoir si jamais il est nécessaire qu'il nous en coûte quelque chose: car ne voyons-nous pas que nos betteraves, sans aucune aide, auront bientôt fait justice des sucres de l'autre monde?... Croyez-m'en, Julien, le plus sage est de prohiber tout ce qui ne peut se passer de prohibitions.

—Mais la guerre, la guerre! Faut-il, pendant qu'elle dure, s'exposer à manquer de fer ou de pain?... — N'ayons plus de guerre, Julien; c'est le mieux! Mais, le cas échéant, à moins de l'avoir à la fois avec tous les

peuples, nous en trouverons toujours, vous pouvez y compter, qui nous vendront du blé pour notre argent. La Hollande, qui a tant guerroyé, n'est point morte de faim; pourtant, on y récolte assez peu. Fiez-vous aux marchands : leurs bras sont désormais plus longs pour nourrir un pays, que ceux des conquérants ou brigands pour l'affamer. On ne meurt pendant la guerre que quand on ne sait pas se bien battre; et pour cela, il n'est besoin de fabriquer chez soi tant de fer et d'acier. Que chacun, comme il convient, ait un bon mousquet et un bon sabre, nous ne manquerons point d'armes, à moins que nous ne consentions à les rendre. Alors tout le fer d'ici-bas n'y pourrait rien, et ne serait bon qu'à nous faire des colliers, qui n'empêchent pas de vivre, au reste, comme nous le savons, quand on ne les serre pas trop.

Vous me direz peut-être encore ceci : « Que, l'étranger ne pouvant nous apporter ses produits sans prendre les nôtres, nous ne pouvons non plus lui envoyer les nôtres sans recevoir les siens; que dès lors les gouvernants, en favorisant l'exportation, favorisent par cela même l'importation, et font précisément ce que je désire. » — Je désire la liberté du commerce, Julien, et suis loin de compte avec nos gouvernants. Si nous l'avions, nous demanderions à l'étranger ce qui nous conviendrait le mieux, et ce qu'il pourrait nous donner au meilleur prix, c'est-à-dire en plus grande quantité. N'ayant pas cette liberté, nous sommes obligés de vendre moins, ou de prendre en retour ce qu'on permet de nous apporter,

quoique nous en ayons un besoin moindre, et qu'il faille le payer davantage. Vous semble-t-il que ces deux résultats soient les mêmes ?

La prohibition, je vous le dis, est une ogresse qui mange notre chair et nos os. Je la voudrais morte. —Mais nos fabriques le seraient bientôt avec elles! — O Julien, qu'on a peine à vous convaincre! Faites donc attention que si nos fabriques se mouraient avec la prohibition, c'est que les produits tomberaient à fort bas prix; ce qui prouverait que ces fabriques nous coûtaient fort cher: y voyez-vous une raison de les regretter?

Les produits ne peuvent tomber fort bas qu'autant qu'il y en ait une grande quantité; qu'il y ait, comme on dit à Liége, *abondance de tous biens*, et que chacun puisse manger son content et vivre en joie. Serait-ce encore une raison de se désoler beaucoup?

La prohibition étant défunte, ses serviteurs seraient congédiés. Adieu les petits et gros traitements, que nous payons! Adieu les douanes et ce qui s'ensuit! Adieu cette bonne bride, dont on nous mène aussi au besoin! Y aurait-il encore à se désoler?

Au reste, Julien, je puis vous assurer que nos fabricants ne s'en trouveraient pas plus mal; et, si vous aviez un esprit docile, déjà vous en seriez persuadé de reste. Comprenez en effet qu'ils se soutiennent et prospèrent, non par le haut prix de leurs produits, mais par le profit qui leur en revient en définitive. Or, dans la supposition ci-dessus, les matières premières et la main d'œuvre coûtant beaucoup

moins, ils pourraient évidemment vendre beaucoup moins cher aussi, et gagner tout autant. Ajoutez que les prix diminuant, la consommation augmente. Ainsi, n'auraient-ils plus à craindre l'étranger, qui n'est point à craindre d'ailleurs, quand, au lieu de fusillade, il apporte de quoi manger et s'habiller. Enfin, rappelez-vous cette vérité, qu'il faut rappeler sans cesse, et qui est la vérité capitale, c'est que nous vendre un plat de choucroûte, c'est nous acheter un plat d'épinard; c'est-à-dire que l'étranger ne nous inonde de ses produits, comme on dit, qu'autant que nous l'accablons des nôtres, et que si par là il pouvait nuire en effet à quelques-uns de nos fabricants, il ferait du moins grand bien à tous les autres et au pays entier. Rappelez-vous cette autre vérité, capitale aussi : que plus on produira sur terre, et plus chacun aura de quoi vivre; sauf la distribution, qui vaut toujours d'autant mieux que les gouvernants s'en mêlent moins.

Vous devez comprendre après cela, Julien, que les douaniers ne sont pas vraiment pour nous défendre de la mort et du besoin, mais pour nous faire payer huit et dix pistoles ce que sans eux nous paierions quatre ou cinq. Invitez-les à ne plus rôder le long de nos côtes, comme des oiseaux de mer, et vous allez voir changer le monde. Les peuples, débarrassés de leurs entraves, et bientôt par suite de leurs préjugés, comprendront leurs intérêts véritables. Chacun d'eux ne s'obstinera plus, par je ne sais quelle vanité de méchant écolier, à ne se reconnaître de supérieur ou d'égal en rien, et à vouloir tout faire mieux que les autres;

mais, s'attachant au genre d'industrie auquel il serait en effet le plus propre, il s'en reposerait sur les voisins de ce que leur situation, leurs ressources naturelles, leurs habitudes les rendraient capables de produire avec plus d'avantages que lui-même. Ainsi, le monde entier deviendrait un seul état, dont les provinces ne seraient plus divisées par mille barrières, comme l'étaient jadis les nôtres. Ce serait, Julien, un séjour rempli d'agréments, et où il y aurait plaisir à mener le métier d'homme. Mais il ne faut pas trop désirer ce temps, car ce sera sans doute alors qu'on entendra les sept trompettes, et que tout prendra fin, les hommes étant arrivés, par la liberté du commerce, au dernier degré de misère, et, par l'instruction et la lettre moulée, au comble de la dépravation; ce qui amènera le jugement dernier, et alors il y aura de terribles révélations, bien des cancans et du scandale.

XXX. Julien et moi nous convoquons une assemblée dans la plaine de Vaugirard, pour travailler au grand œuvre.

Le samedi suivant, comme je l'avais promis, j'allai dîner avec Julien, et nous causâmes de la note sur le commerce. Elle fut entre nous examinée, discutée avec soin; et il me fit quelques objections, entre autres la suivante : « Quand tout cela serait

convenable, comment le mettre en pratique, à moins qu'un peuple ne donnât l'exemple; or qui voudrait y consentir? ou bien que tous s'entendissent, ce qui est moins probable encore. » Je répondis que, les lumières se répandant, ces vérités deviendraient plus évidentes et finiraient par frapper les moindres esprits.—«Mais combien de temps faudra-t-il encore? dit Julien... » Nous en étions là, quand un Turc, que j'ai vu bien souvent sur les boulevarts, vendant des pastilles du sérail et des fèves de Tonca, entra pour demander une demi-douzaine de limons; et son turban fut pour moi un trait de lumière. « J'ai trouvé, j'ai trouvé, m'écriai-je aussitôt qu'il fut sorti; j'ai trouvé, Julien!... ce Turc... oh! la belle idée!... — Qu'est-ce? — C'est cela!... J'ai trouvé, vous dis-je. — Et quoi donc? —Ecoutez, Julien. N'est-il pas vrai que si nous pouvions assembler tous les peuples et leur adresser une petite allocution..... là..... comme nous l'entendons, n'est-il pas vrai que nous avancerions notre affaire? — Eh bien? — Or assembler tous les peuples cela est impossible; il n'y faut pas songer. Mais si nous faisions quelque chose d'approchant; si nous obtenions une espèce de députation de chacun, et qu'à ces députations fût adressée la petite allocution, cela ne reviendrait-il pas au même?— Eh bien! — Eh bien, eh bien! Julien, vous dites toujours eh bien!... Ne voyez-vous pas maintenant mon idée? — Non, ma foi! — Mais c'est la chose du monde la plus simple. Ecoutez : Paris est toujours plein de gens de tout pays, d'Anglais, de Russes, d'Américains, de sauvages même.... —

Eh bien! — Eh bien, Julien, je les convoque, je les réunis, je travaille avec eux au grand œuvre. — Au grand œuvre! — Oui, au grand œuvre, qui n'est plus de changer le cuivre en or, mais de changer tous les peuples, divisés jusqu'à présent et ennemis, en un seul qui sache vivre enfin comme il faut. — Mais... — Je vous en prie, Julien, ne faites pas d'objection!..... Refuseriez-vous de travailler au grand œuvre? — A Dieu ne plaise! mais...—Ecrivez donc les lettres d'invitation : vous avez une belle main, et ce sera l'affaire d'un moment. — Et à qui, mon Dieu! —Il faut vous informer de tous les étrangers qui sont à Paris. — Y pensez-vous! —Julien, le grand œuvre! le grand œuvre, mon ami! » Et je parlai avec tant d'éloquence qu'il devint tout feu, et jura qu'avant deux fois vingt-quatre heures il saurait l'adresse du dernier Savoyard, fût-il logé sur le pavé. Il s'employa si bien en effet qu'il réussit, comme il avait dit. Même il nous découvrit deux Samoïèdes, une Hottentote et un vieux Muscogulge. Les lettres donc furent écrites et envoyées, et le rendez-vous donné pour le jeudi 12 juillet suivant, à minuit, dans la plaine de Vaugirard. Julien d'ailleurs se chargea des autres dispositions, et moi du petit discours qui serait prononcé.

Au jour fixé, j'allai le prendre vers dix heures et demie, comme nous en étions convenus. Je le trouvai avec son cousin Léonard et ses deux garçons de magasin, qui chargeait sur l'impériale d'un fiacre un grand papier roulé, attaché à deux longues perches. Je voulus savoir ce qu'il prétendait faire d'un pareil

attirail, et il me dit pour toute réponse que je verrais, que je serais content.

Je montai donc avec les deux cousins, et nous arrivâmes à onze heures un quart, par un beau clair de lune et assez à temps pour recevoir notre monde. Julien, au risque de verser, ordonna d'avancer jusque sur le haut d'un tertre qui dominait toute la plaine. Là, il fit dresser ses deux perches avec le grand papier qui y était attaché, et le tout fut appuyé contre le fiacre, sur le haut duquel on plaça six gros lampions. Je vis alors que le papier était un transparent qui contenait ces mots, en lettres d'un pied au moins : *Le* GRAND OEUVRE, *c'est la réunion de tous les peuples en un seul; et la présente assemblée dans la plaine de Vaugirard a pour but d'y préluder par une petite allocution.* Cette inscription ne me parut pas dans le vrai style lapidaire ; mais, craignant de blesser Julien, qui l'avait composée, je n'en dis rien.

Ces arrangements étaient à peine terminés, que nous vîmes arriver un assez grand nombre de personnes du côté de Vaugirard ; d'autres se montrèrent à droite, du côté de la barrière d'Enfer ; et bientôt la plaine se couvrit de groupes, qui tous se dirigeaient vers le lieu où nous étions. Cet empressement nous fit grand plaisir ; car jusque-là nous avions craint qu'on ne répondît pas à notre invitation, moi du moins : pour Julien, il ne doutait plus de rien.

A minuit et demi, tout le monde était arrivé ; et c'est une justice à rendre aux différents peuples,

qu'ils se témoignèrent en cette occasion les plus grands égards. Les Parisiens, qui se trouvaient les plus nombreux, quoiqu'ils n'eussent pas été invités, s'empressèrent de faire les honneurs, laissant prendre les meilleures places aux étrangers, et ceux-ci agissant entre eux avec la même politesse. Je vis au clair de la lune deux grosses larmes couler sur les joues de Julien, qui me déclara que cette bonne amitié des peuples l'attendrissait infiniment, et je fus attendri moi-même. « Cependant, lui dis-je, songeons à nous expédier et à les satisfaire. — Lisez-leur donc votre discours. » Je m'y préparai, et il se fit un grand silence. Mais la vue d'une si grande foule m'intimida au point que je ne pus prononcer un seul mot. « Julien, je ne saurais parler; parlez vous-même, je vous en prie! » Julien, qui n'était point embarrassé, prit le papier, et dit, en élevant la voix : « O peuples d'ici-bas, ô bonnes gens de tous pays, moi Julien Bonafout, et mon ami que voilà, nous vous souhaitons le bonsoir, et vous engageons à vous le souhaiter réciproquement et à nous prêter un moment d'attention. » Et nous entendîmes un murmure général qui montrait que toutes les personnes de l'assemblée se donnaient en effet le bon soir avec beaucoup de cordialité, se prenant les mains et se disant des choses honnêtes. Et je vis une autre larme sur la joue de Julien, qui s'écria : « C'est cela, bonnes gens! bien! bien!... donnez-vous la main! là!... vous ne sauriez faire plus grand plaisir à Dieu : cela vaut tous les temples et toutes les pagodes!... » Puis voyant qu'on attendait, il reprit : « Nous vous avons

invités à venir ici pour travailler au grand œuvre, comme l'indique ce transparent, qu'il ne faut pas perdre de vue. Et si.... si vous me demandez ce que c'est que le grand œuvre, je vous réponds: Le grand œuvre... le grand œuvre c'est le secret, comme vous savez, de tout convertir en or... (Julien, mon ami!... — Laissez : j'y suis, j'y suis!) On ne veut avoir de l'or que pour être riche; on ne veut être riche que pour être heureux : or l'union des hommes est pour eux le meilleur moyen d'être heureux; donc cette union est vraiment le grand œuvre. « Trois Anglais, qui étaient près de nous, s'écrièrent : » Goddam, c'est là la bonne raisonnemente! » Et Julien s'enhardissant : « Maintenant, si..... si..... vous..... si vous..... » (Julien, lisez donc! lisez le papier! — M'y voici! ») Et Julien se mit à lire d'une voix très forte :

« Messieurs (j'aime mieux bonnes gens ; je vais dire bonnes gens. — Dites, dites, le nom n'y fait rien.) Bonnes gens, nous aurions pu vous... vous... (Ma foi! je ne peux pas lire, l'écriture est trop fine. — Approchez-vous du transparent, Julien.) » Mais le transparent était trop haut, et nous ne savions comment faire, quand un des trois Anglais, voyant notre embarras, nous proposa son cheval, qui était fort grand. Julien monta dessus; et, en élevant un peu les bras, se trouva presque à la hauteur des lampions, dont la lumière, lui frappant à moitié le visage, lui donnait un teint fort pâle. Il lut alors, sans hésiter, le discours suivant :

« Bonnes gens, nous aurions pu vous faire ici

beaucoup d'éloquence et de phrases : car quelle meilleure occasion! mais ce n'est plus ce qu'il faut; et désormais, grâce à Dieu, deux doigts de bonne raison valent mieux que vingt aunes de rhétorique. Nous raisonnerons donc simplement avec vous, comme on raisonne en allant et venant, en promenant, en causant à l'ombre ou au coin du feu.

« N'est-il pas vrai qu'un homme, quel qu'il soit, peut, en inventant, en perfectionnant et de cent façons, rendre service à tous les autres? L'intérêt de tous les hommes est donc qu'aucun d'eux ne vive pour lui seul. Et cela est plus vrai encore des peuples entre eux. Celui qui se sépare de la grande société, la prive évidemment des améliorations qu'il apporte à son propre état. Il se prive en même temps lui-même de tout ce qu'il pourrait en tirer, et perd ainsi plus qu'il ne fait perdre : juste châtiment de l'oubli de cette loi, qui commande de s'entr'aider ici-bas. La violer est un grand tort; mais vous voyez que c'est encore une plus grande sottise; et il ne faut pas faire de sottise, autant que possible.

«Nous savons que beaucoup de vos sages ont regardé comme le comble du bonheur pour un peuple de se suffire à lui-même et de pouvoir ainsi s'interdire toute espèce de relation avec les voisins. C'est le seul moyen, suivant eux, d'échapper à la corruption qu'amènent toujours et l'exemple des mœurs étrangères et la richesse, quand celle-ci s'accroît au-delà de certaines limites. Rome jadis en offrait, disent-ils, un assez bel exemple, et nos jours en offriraient qui ne seraient pas moins frappants.

« Mais, bonnes gens, la corruption pour un peuple c'est un changement quelconque contraire à son bien-être véritable. Or, s'il connaissait nettement ce qui peut assurer ce bien-être, le négligerait-il? La corruption ne peut donc résulter en effet que de l'ignorance, et non pas de la richesse, quelle qu'en soit la source.

« Ce qui sans doute a donné lieu à cette méchante opinion, c'est qu'on a voulu juger toujours du peuple par ses maîtres. En voyant ceux-ci regorger d'or, on a pensé que lui était fort riche ; et, comme il était en effet fort corrompu, on en a conclu que c'était par suite d'une richesse, qui n'était cependant pas la sienne. « Tant que Rome fut pauvre, s'écrie-t-on, elle fut vertueuse et heureuse!...... » D'abord nous ne comprenons pas, mon ami et moi, quelle pouvait être la vertu de bandits qui ne savaient que soumettre leurs voisins, les piller et massacrer. Mais, en faisant bon marché de cette vertu, nous voudrions qu'on changeât au moins la première partie de la phrase et qu'on la tournât ainsi : « Tant que Rome fut pauvre, c'est-à-dire tant que, l'égalité de fortune se maintenant à peu près, tous conservèrent des moyens suffisants d'existence et une idée juste de leurs droits et de leurs intérêts véritables. » Et quand on ajoute, « Avec les richesses de la Grèce et de l'Asie, s'introduisit la corruption, » il faut entendre : « Désormais le peuple, uniquement occupé de la guerre, oublia chez lui les droits qu'il violait sans cesse chez les autres : négligeant les arts utiles et l'instruction, il se trouvait, après ses triomphes, également

pauvre et ignorant, et finit par ne pas s'apercevoir que les richesses, qu'il allait piller au loin, ne profitaient en effet qu'aux ambitieux, dont il s'était fait l'instrument et la dupe. »

« La richesse corrompt.... Oui, les riches tout au plus; encore y aurait-il à s'entendre : mais qu'est-ce qu'un peuple riche? et jamais, depuis Adam, s'en est-il trouvé un seul dont tous les citoyens aient eu le simple nécessaire? Quand donc la richesse serait propre de sa nature à engendrer la corruption, n'est-ce pas railler que de lui reprocher celle des peuples?.. O maîtres d'ici-bas, vos manteaux de velours et d'or nous couvrent-ils les épaules? O maîtres loups, qui mangez gloutonnement, qui mangez jusqu'à nos os, est-ce nous qui sommes les intempérants, quand c'est vous qui tenez table?....... Voyez, bonnes gens, ce pays si renommé des Pyramides, du Labyrinthe et de tant d'autres merveilles : qui les éleva, sinon des misérables, vivant d'oignons et d'eau claire? Et cette Rome, qu'on nous rebat depuis des siècles, avait plus de merveilles encore; mais autour de ses mille palais, n'avait-elle pas aussi sa vilaine populace toujours affamée? Plus tard, il en fut de même dans les autres pays; et ainsi, toujours et partout, à la richesse des gouvernants vous pouvez mesurer la misère des gouvernés. L'ignorance aussi : car comment songeraient-ils à se nourrir l'esprit quand le corps vit à peine? Et la corruption enfin : car comment s'en défendre, quand on ignore tout ce qui est bien, et qu'on manque de tout ce qui est nécessaire?

« L'aisance, l'instruction, voilà le mieux pour les

mœurs! Et le diable n'est guère à craindre, quand le pain est assuré et l'esprit un peu décrassé. Tâchez donc de vous entendre entre vous, de vous rapprocher, d'être unis malgré les distances : c'est le moyen le plus prompt et le plus sûr pour que chacun ait de quoi vivre à l'aise, et pour que vous appreniez tous la manière de vous bien gouverner; car c'est là l'instruction et la vraie science d'un peuple, laquelle ne consiste pas plus dans les beaux travaux de ses génies et de ses académies, que sa richesse dans les beaux palais de ses rois. Être éclairé pour lui, ce n'est pas avoir de grands poètes, prédicateurs, historiens; mais être bien en état de ne pas se laisser piper par eux, et de comprendre nettement que s'ils cherchent à complaire au maître, au lieu de se rendre utiles à tous, ils font là sans contredit un sale et lâche métier; et jugez après cela de notre siècle si vanté. « Le grand roi! oh ! c'est un soleil véritable! disaient ses valets et valetons. » Et lui, qui n'était pas un aigle, le croyait bonnement; et nous deux, qui sommes d'un rang au-dessous des valetons, puisque nous ne sommes que des bourgeois, nous vous assurons que le grand roi était un corps très opaque, interposé, par la grâce de Dieu, entre la vraie lumière et les choses d'ici-bas; ce qui produisit une éclipse autrement fâcheuse que celle de vos Copernic et de vos Tycho.

«Unissez-vous donc, ô bonnes gens de tous les pays, et commencez, au nom de Dieu, par vous débarrasser de ce vilain patriotisme, qui vous a tant divisés jusqu'à ce jour... » Ici Julien s'interrompit,

comme s'il avait mal lu. « C'est céla, Julien! lisez donc, c'est bien cela! — Diable!.. » Et l'un des trois Anglais, qui étaient assis près de nous, s'écria: « Goddam! la patriotisme!.. Oh! goddam!.. » Et il s'éleva de tous côtés un grand murmure. « Lisez donc, Julien. » Mais Julien se troublait, et ses joues étaient devenues blanches comme le papier de son transparent. Un petit homme placé au pied du tertre, l'apostropha avec vivacité: « Je suis Suisse, Monsieur, et m'en fais honneur; et je vous demande à vous, qui parlez ainsi du patriotisme, où en seraient sans lui tous les Suisses de ce monde et bien d'autres peuples? » Il fallait une réponse, et Julien, quoique monté sur son grand cheval, ne paraissait pas en mesure de la donner. Pour moi, l'excès du trouble me fit oublier en ce moment ma timidité, et je répondis au petit homme: « Mon frère le Suisse, calmez-vous. C'est moi qui suis l'auteur du discours, et je le tiens pour mauvais d'un bout à l'autre, s'il a pu vous blesser en rien; cependant la suite, je crois, vous aurait satisfait, et.... — Comment! reprit-il sans m'écouter, préférer le pays à soi-même, aux siens; être prêt à lui donner sa fortune, sa vie, ce serait là... — Prenez garde, mon frère le Suisse! le patriotisme dont vous parlez est en effet une grande vertu, mais pourriez-vous me dire pourquoi? — Pourquoi?.. pourquoi?.. Parce que c'est une vertu donc... » Un Américain, voulant compléter la raison du Suisse, dit alors: « Permettez! le patriotisme, il est une vertu, parce qu'il faut vaincre les naturels sentiments; vous comprenez: et vaincre

soi pour faire bien aux autres, c'est la vertu; vous comprenez : et, pour exemple, moi je serai vertueux, si je mets ma ville de Cambridge avant ma famille; plus vertueux, si je mets le Massachussets avant ma ville de Cambridge ; et très vertueux, certainement très vertueux, si je mets tout le pays des États-Unis avant mon état de Massachussets; vous comprenez. — Je comprends, mon frère l'Américain; mais pourquoi vous arrêter en si belle route? Puisque la vertu ne consiste qu'à se vaincre, la vôtre ne serait-elle pas plus grande de préférer l'Amérique entière aux États-Unis, plus grande encore de préférer les deux continents à l'Amérique? Et si, d'un autre côté, l'unique but de cette vertu est l'avantage d'autrui, n'est-il pas raisonnable de la mesurer plutôt au bien qui en résulte, qu'à l'effort qu'elle coûte? Or, rendre service aux deux continents n'est-ce pas faire plus de bien que de rendre service aux États-Unis seuls?.. Et, par exemple, lequel est le plus vertueux, du médecin qui va mourir chez un peuple voisin pour en guérir les fiévreux, ou du soldat qui va s'y faire tuer pour servir son pays?.. O mon frère l'Américain, admirons ensemble les choses d'ici-bas, et comment c'est bien agir de guérir un peuple malade à l'aide de bons soins et de médicaments, quand c'est bien agir aussi d'estropier et massacrer en même temps ce peuple à l'aide de baïonnettes et de mitraille!» L'Américain allait répondre, mais un poète s'écria, en étendant les bras et roulant les yeux :

« A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère !
Et quand un triste exil nous enchaîne à la terre, -

Ah ! du moins qu'il est doux de vivre aux mêmes lieux
Où sourit notre enfance, où dorment nos aïeux;
De n'avoir qu'un seul culte et qu'un même langage;
De.... de sentir..... de..... de.....

Au diable ! la rime me manque !.. — Mon frère le poète, la rime n'y fait rien, et je vois ce que vous voulez dire. Sans doute, il est fort doux de vivre dans son pays, avec ceux qui ont les mêmes mœurs, la même religion, le même langage; mais à ce compte, la province passera donc avant le pays, la ville avant la province : vous, Brabançons, vous préférerez les gens d'Artois à ceux de la Frise; vous, Provençaux, les Piémontais aux Picards; vous, Navarrois, les Basques aux Andalous. — Oh ! dit un publiciste, les mêmes lois, les mêmes intérêts politiques attachent du moins les uns aux autres les sujets du même empire. — Mon frère le publiciste, sujet est un vilain mot, et il ne faudrait plus s'en servir. Vous parlez des lois et des intérêts politiques; mais tout cela dépend de la volonté des rois, qui sont maîtres de ce monde. Suivant donc qu'ils partageront de telle ou telle façon les pays entre eux, vous traiterez tour à tour en amis ou en ennemis les hommes de ces pays. Ainsi les congrès décideront de vos vertus comme de vos personnes, et vous donneront à savoir que votre patriotisme doit revenir aujourd'hui de l'Elbe au Rhin, ou demain passer les Alpes. — Mais enfin n'est-ce pas le patriotisme qui apprend à se réunir pour se mieux défendre, et, sans lui, se préserverait-on de l'invasion et de la conquête ? — C'est lui qui vous apprend

à vous haïr les uns les autres, ce qui est un sentiment peu charitable ; et à regarder comme un service rendu à son pays le mal fait à tous les autres, ce qui est un mauvais calcul. C'est lui qui est ainsi la cause véritable des invasions et conquêtes : car pour qui veut-on conquérir ? non pour soi, ni pour les siens, ni pour sa ville, qui ne s'en trouve pas mieux ; mais pour le pays, pour la gloire et la grandeur du pays, qui, au bout du compte, n'en est pas mieux lui-même. Si les peuples étrangers étaient regardés comme les autres provinces d'un même état, songerait-on à les envahir ? Et voit-on les Bretons aujourd'hui marcher contre les Poitevins, ou les Flamands contre la Hollande ?.. Ainsi, ce patriotisme tant vanté n'est bon que contre les ennemis, et, sans lui, il n'y aurait pas d'ennemis ; il est le remède d'un grand mal et il en est aussi la cause : enfin, ô peuples d'ici-bas, si chacun de vous n'avait pas tant d'amour pour son pays, son pays n'aurait pas besoin de cet amour.

Je conçois que, ci-devant, sous le règne des capucins et des barons, quand le soleil ne se levait qu'à onze heures, et que l'espèce humaine végétait au milieu d'un brouillard épais et humide, je conçois que ce fût beaucoup d'aider quelques compagnons de misère, de défendre son village contre le marquis ou le comte qui le venait piller ; je conçois que ce fût une vertu, et grande, de préserver sa ville, sa province, de ces hordes de Lansquenets, hommes d'armes, chevaliers et autres détrousseurs, que les princes payaient de l'argent volé au peuple pour lui en voler encore, et lui en voler toujours ; je conçois même

que lorsque vous n'étiez que des sujets par la grâce de Dieu, la première vertu, après votre ardent amour pour lesdits princes et leurs laquais, fût une haine vigoureuse contre tout ce qu'ils haïssaient eux-mêmes, et que le patriotisme fût alors la chose par excellence, attendu qu'il vous commandait de vous entre-tuer pour leur complaire : mais aujourd'hui, oh!.. aujourd'hui que vous commencez à y voir; que vous commencez à parler de droits, de liberté, d'humanité; que, grâce à la prodigieuse sollicitude de vos gouvernants, sur vingt d'entre vous, il y en a un qui sait lire, un sur cent qui ose raisonner, comment ne voyez-vous pas plus humainement et plus raisonnablement? comment ne voyez-vous pas que vous êtes tous des mêmes os et de la même chair; que vos intérêts, vos besoins, vos sentiments, sont les mêmes sous les pôles et sous la ligne; que la vie est la même pour tous, et qu'il ne s'agit pour les uns et pour les autres, que de sentir, de souffrir, et, autant que possible aussi, de jouir de ce qu'il y a de bon ici-bas? Or, est-ce comme Anglais, Français, Américains, que vous souffrez et jouissez, ou comme hommes? Soyez donc hommes, croyez-m'en, si vous voulez être quelque chose. Qu'importent ces lignes rouges ou vertes qui se voient en vos mappemondes? C'est au front, c'est aux yeux qu'il faut voir. Es-tu homme? il suffit : appuie-toi sur moi. Que ta peau soit noire ou blanche; que ta poitrine soit recouverte d'une tunique, d'une veste ou d'un doliman, je ne m'en informe point. L'habit ne saurait nous empêcher d'être frères, et de nous traiter comme tels. Car ces

mots, qu'il faut répéter toujours : *aimez-vous les uns les autres*, ne signifient pas : aimez les gens de votre quartier, de votre banlieue, de votre république ou royaume, mais bien tout ce qui lève le front au ciel, tout ce qui sent et pense, tout ce qui est homme enfin ; et nul ne s'y trompe. »

Ici un nouveau murmure se fit entendre ; mais qui ne ressemblait en rien au premier, et qui était évidemment un murmure d'approbation. Le petit Suisse lui-même, qu'entouraient plusieurs Hambourgeois, ne laissait plus voir aucun geste inquiétant. Le publiciste s'était rapproché de l'Américain, et convenait qu'il y avait du vrai dans ce que je venais de dire, et le reste de l'assemblée paraissait dans les mêmes sentiments ; aussi Julien avait-il retrouvé toute son assurance, et même quelque peu de couleurs.

Le silence s'étant rétabli, je proposai de finir la lecture du discours, et on y consentit. Alors j'indiquai à Julien cinq ou six alinéas, qui n'étaient, ou à peu près, que la répétition de ce que j'avais dit : il les passa, tourna le feuillet, et reprit en ces termes :

« Les hommes donc sont destinés à vivre unis, et, quoi qu'ils fassent, chacun d'eux se ressent plus ou moins de l'état où se trouvent tous les autres. Il est évident, par exemple, que si les récoltes d'Amérique venaient à doubler tout d'un coup, les produits en seraient à plus bas prix jusqu'au fond du Thibet et de l'Inde, même jusqu'au fond de l'Auvergne et du Limousin, et que, par conséquent, chaque habitant de ces pays reculés s'en trouverait d'autant mieux chez lui. Dans le cas contraire, il est évident aussi

que les Thibétains et les Auvergnats s'en trouveraient d'autant plus mal. Or, ce qui est vrai de l'Amérique, l'est également de tous les pays, quelle qu'en soit l'étendue; seulement, l'effet dont il s'agit sera plus ou moins sensible, suivant que le pays en question fournit habituellement plus ou moins de ses produits aux autres peuples. De tout quoi je déduis cette vérité, qui me semble mathématique, à savoir que chacun vit d'autant mieux en ce monde, qu'il s'y trouve plus de bonnes choses, en quelque endroit d'ailleurs qu'elles soient produites, et de quelque manière qu'elles se partagent entre les hommes.

«Et cette vérité m'en fait apercevoir une autre, non moins mathématique et logique, ou plutôt qui est la même en d'autres termes; c'est qu'empêcher un peuple de produire, ou détruire ce qu'il a produit, c'est nuire non-seulement à ce peuple, mais à tous les autres. Que faites-vous donc, avec vos *Te Deum* pour des victoires qui ont ravagé les campagnes, incendié les villes, détruit des milliers d'ateliers et de magasins, anéanti des milliers de vos semblables (ô bon Dieu, te rendre grâce et chanter pour du sang répandu!)? n'est-ce pas, par un aveuglement tout-à-fait imbécile et véritablement diabolique, comme si vous vous réjouissiez que les récoltes eussent manqué dans une partie de la terre, et que vous allez en être plus mal pendant quelques années? Car le temps nécessaire pour réparer tant de dégâts et de pertes, ne pourra être employé à augmenter ce que vous possédiez déjà. Notez en outre que parmi tant d'hommes, tués par vous, pour le plaisir de tuer, et

qui eussent ajouté à vos produits, se fût trouvé sans doute l'inventeur de quelque machine ingénieuse, de quelque procédé meilleur, de quelque nouveau moyen d'ajouter à votre bien-être. N'ai-je donc pas raison de me sentir au fond de l'âme une haine vigoureuse et une horreur sans seconde contre tous les partisans de combats et de batailles, contre les héros, conquérants et autres fléaux de ce bas monde?

«Il est vrai que, pour rendre édifiante cette manière de vous traiter les uns les autres, vous la prétendez fondée sur un droit que vous appelez droit des gens: ce n'est pas du moins le droit des bonnes gens. Je ne m'amuserai pas vraiment à chercher ici ce que peut être ce beau droit, qui permet tout. Je dis seulement que, s'il rend la guerre moins déplaisante à vos yeux, il faut le maudire ; car je la voudrais si horrible, si hideuse, qu'on n'osât pas même en prononcer le nom. Mais il la décore de je ne sais quelles règles : et voilà qu'aussitôt vos poètes et prédicateurs se mettent à la chanter de leur mieux, et vos sages à l'enseigner dans de gros livres, où ils déclarent pompeusement que sans ce droit nous nous traiterions comme des bêtes féroces. Oh ! oh ! les bêtes féroces!.. Les voit-on passer sottement, à se déchirer, le temps qu'elles pourraient employer à se procurer une vie meilleure?... O hommes, ne faites pas tant les fiers, et parlez avec moins d'irrévérence des loups! Si dans quelque demi-siècle vous vous trouvez à cet égard aussi avancés qu'eux, vous n'aurez pas peu gagné, je l'ose dire. En attendant, ne faites pas plus les délicats dans vos guerres. Pendant

que vous y êtes, donnez-vous-en à cœur-joie; achevez-moi tous ces blessés avec vos ongles et vos dents; dévorez-moi ces chairs encore vivantes, soûlez-vous de sang, puisque vous l'aimez; peut-être au moins n'y reviendrez-vous plus.... »

Julien s'échauffa tellement en lisant ces dernières phrases, que tout son corps s'agitait avec violence. Alors le grand cheval sur lequel il était monté, se sentant frappé à coups redoublés, partit comme l'éclair; et les deux chevaux de fiacre, séduits par l'exemple, partirent aussi, emportant le transparent et les lampions. Et toute l'assemblée, pour rattraper Julien et le transparent, partit avec la même vitesse. Si bien que je me trouvai seul, et je m'écriai tristement, en regardant la lune, qui se perdait à ma gauche derrière un gros nuage : « Hélas donc! quand s'accomplira le *grand œuvre*?... »

XXXI. Mes réflexions en rentrant à Paris par la barrière du Mont-Parnasse.

Après m'être fait cette question, je descendis du tertre et me dirigeai lentement à droite, pour rentrer par la barrière du Mont-Parnasse. La nuit était si belle, le silence si profond, que, malgré mon aventure, je me laissai aller à mille projets encore. Je songeai à opérer d'abord une grande révolution morale dans l'Europe, sauf à m'occuper ensuite de

l'Afrique et des Indes... » Mais je ne veux plus d'assemblée de nuit ; je n'en veux plus!... Si cependant je me sentais glisser sur une mer brillante, là, en face de Naples, et tout l'amphithéâtre qui la domine, couvert de gens qui m'écouteraient avec attention... Ou mieux ! être au haut de la tour de Galata, et tous les peuples d'ici-bas, représentés par les trois grandes familles *chrétienne*, *musulmane*, *brahminique*, occupant les beaux rivages de l'Asie, depuis les hauteurs de Scutari jusqu'à la pointe de Calcédoine... Quelle tribune aux harangues ! Surtout si l'on était applaudi par tout ce monde, et qu'à l'issu de la conférence, les trois grandes familles donnassent des fêtes splendides, avec des illuminations en verres de couleur et des joûtes, qui pourraient être plus belles encore sur le Bosphore qu'elles ne le sont à Paris au-dessous du Pont-Royal... »

J'en étais là, quand mon pied gauche heurta contre une pierre, que je n'avais point aperçue du haut de la tour de Galata ; ce qui me causa une douleur assez vive, et mes idées se rembrunirent. » Qu'est-ce donc quand un boulet vous emporte la cuisse, ou qu'un biscaïen vous entre dans la nuque ou dans les hanches ?... Je disais cela, je crois, dans mon discours, et bien d'autres choses... O Julien, rends-moi mon discours !... Aller frapper des deux talons un grand cheval qui ne demande qu'à galoper !....

Cependant je n'appuyais point assez sur cette fureur de guerroyer. Que d'idées me viennent maintenant, que je n'avais point aperçues ! La guerre !... Mais c'est, entre deux peuples, se faire le plus de

mal possible, en se pillant, incendiant, estropiant, massacrant; et cependant je vois qu'on la chante et qu'on l'a chantée toujours. Les hommes aiment donc qu'on leur fasse beaucoup de mal, ou ne sentent pas celui qu'elle leur fait... Et ces Juifs qui appellent leur Dieu, *le dieu des armées :* Quel nom!... Je conçois qu'ils le représentent tantôt comme un lion rugissant ou une ourse furieuse; tantôt comme un maçon qui crépit une muraille, ou comme l'herbe aux foulons, ou comme un ver qui ronge, ou comme la pourriture même qui devait consumer Israël; et je veux croire que ces images ont pour but de donner une grande idée de sa puissance, de sa justice et de sa majesté; mais l'appeler Dieu des armées!.. C'était donc un Bon-dieu militaire?... Aussi voilà les docteurs et rabbins, voilà les hommes du Seigneur, les hommes de paix, qui nous vantent de leur mieux la guerre, disant que c'est une chose glorieuse, une espèce de culte religieux; qu'il faut la faire saintement... Piller, massacrer, incendier saintement!...

Quand on parle d'un grand prince, et qu'on veut montrer combien il est au-dessus des autres hommes, on le peint rempli d'ardeur pour la gloire, ne se plaisant qu'au maniement des armes, et ne respirant que pour les nobles travaux de la guerre. Voyez Achille, quand il se jette sur les sabres et javelots d'Ulysse! Voyez jusqu'au cheval de Job qui dit : « Allons! » en entendant sonner la charge... Le bourgeois au contraire, le sang roturier, se reconnaît à cela, qu'il ne veut que la paix. Or, la guerre, c'est piller, massacrer; et l'on aime la guerre, comme on aime la mu-

sique ou le jardinage; mais c'est un goût plus noble...

Qui n'a visité les abattoirs de Montmartre et de Saint-Antoine? Quelle étendue! quel bel ordre!... Mais, malgré cette eau qui coule partout, malgré ces ombrages et cette architecture savante, le cœur ne se soulève-t-il pas, et peut-on se défendre de dire, en sortant: « Mon Dieu! même ici, quel métier!... » Un champ de bataille est tout autre chose; on y voit quelquefois jusqu'à vingt mille hommes coupés, déchirés de toutes façons; on marche au milieu de têtes, de troncs, de jambes, de bras en lambeaux; on enfonce dans le sang... Auprès de tout cela, le beau métier que d'abattre des veaux!...

Mais j'entends parler de gloire... Et puis cet éclat des armes, tant de mouvement, de bruit! les canons, les fanfares, les triomphes!... Qu'est-ce qu'une vie tranquille, qu'est-ce que le travail et l'ordre, qu'est-ce qu'une famille, au prix des campagnes détruites et des villes en cendre?... O héros! votre nom ne périra point, non plus que celui de l'Hydre, non plus que celui des autres fléaux qui ont désolé la terre... Vous vous disiez enfants des dieux... Du moins ne sais-je pas trop pour moi si vous étiez des hommes...

Cependant, la guerre que se font les rois, avec tant d'appareil et de pompe, avec des manifestes, des états-majors, des parcs d'artillerie, des régiments habillés de rouge, de bleu, de vert, après avoir fait bénir leurs drapeaux et entendu la messe, peut-elle s'assimiler vraiment à des assassinats et brigandages, et César ne serait-il qu'un Mandrin?... A Dieu ne plaise!... Mandrin sans doute ne demandait, comme

les autres, qu'à piller et tuer; mais, attendu qu'il a tué et pillé beaucoup moins, je crois, pour moi, qu'il valait beaucoup mieux. Chacun, bien entendu, peut voir autrement la chose...

Quand deux rois sont épris de cette noble ardeur que chantent si bien les poètes, l'un d'eux écrit à l'autre : « Monsieur mon frère, vous avez eu grand tort de refuser mon fils pour gendre, ou de ne pas approuver les idées de mon premier ministre, d'autant que c'étaient celles de mon confesseur et de ma maîtresse ; vous aurez donc pour agréable que, cinq ou six mois durant, je fasse dévaster et saccager les champs et villes de vos sujets, lesquels doivent être châtiés pour vos dits et gestes. Il est bien convenu que votre personne sacrée et celles de vos parents et courtisans seront respectées, et qu'il en sera de même à mon égard. Je vais ordonner incontinent à cent mille bonnes gens de mes sujets de se mettre à l'ouvrage. Si vous voulez leur opposer pareil nombre ou à peu près, nous aurons le plaisir de voir qui de nous deux a les meilleurs capitaines, et chantera le *Te Deum.* » L'autre roi s'empresse de répondre : « Monsieur mon frère, ce que vous me proposez n'est pas de refus ; j'ai l'âme trop haute et trop généreuse pour vous dire non ; surtout quand je considère, ainsi que vous le faites vous-même, qu'il ne saurait m'en coûter un poil de la tête. D'ailleurs les bonnes gens que nous chargeons de cette besogne semblent y prendre plaisir ; et quand ils se seront, tout leur soûl et le nôtre, bien sabrés et mitraillés, comme nous savons bien d'avance qu'il en faudra finir, nous

finirons; et les bonnes gens, qui sont d'une pâte convenable, remercieront, chanteront, et nous trouveront tout resplendissants de gloire, et par-dessus paieront les frais... »

... Si quelque hère, mourant sur son grabat, disait au prêtre qui l'assiste : « J'ai, pour satisfaire mon pitoyable orgueil, et me procurer quelques pistoles, assassiné trois hommes et deux femmes, et commis quelques méfaits en sus ; » le prêtre ne reculerait-il pas ?.. Mais qu'un autre homme, étant roi, au lieu de n'être qu'un mal vêtu, dise, en mourant aussi, mais sur un lit de pourpre et d'or, au milieu de cent cierges, entouré de prélats en rouge et de courtisans en pleurs : « Mon fils, évitez de suivre mon exemple : j'ai fait bien des guerres injustes. » Alors toute l'assistance éclate en murmures d'admiration. Quel noble aveu ! N'achève-t-il pas de rendre sa mort digne en tout de sa vie si glorieuse ? Un grand roi, qui a peur d'aller à tous les diables, confesser qu'il a eu tort de faire égorger pendant sa vie cinq ou six cent mille hommes !.. Et toute l'assistance s'écrie avec des sanglots :

Vous leur fîtes, seigneur,
En les croquant, beaucoup d'honneur.

Il y a des gens qui s'étonnent de tout cela : pour moi, non, ni de ce qui suit :

Un grand ministre donne l'ordre à un général d'entrer avec vingt régiments dans une riche province, et là, se glissant dans chaque ville, d'escamoter

argent et bijoux. Comme on pense, le capitaine et ses soldats s'indignent, et refusent d'obéir; mais il y avait mal entendu, et l'ordre véritable n'est pas d'escamoter dans la riche province, mais de la mettre à feu et à sang. « A la bonne heure, disent-ils aussitôt, c'est notre affaire!... » et ils se mettent à l'ouvrage...

Et moi, je rêvais ainsi, en suivant la rue du Cherche-midi, et, quand je fus arrivé dans celle du Sépulcre, qui est une rue fort tranquille à deux heures du matin, je continuai de me parler à moi-même :

« Que j'aimerais donc aussi à être roi !..... La bonne musique ! La jolie campagne ! avec des grottes, des haha, des ponts chinois à l'infini !... Et puis nombre de gentilshommes illustres pour me verser à boire, brosser mon frac, me donner mes pantoufles !.... Comme tout cela doit vous entendre le service, auprès de nos paysans de province !.... Mais je ne me chargerais point des déclarations de guerre : c'est trop sérieux !.... et sur ce point j'admire vraiment les autres rois, mes confrères. Que je dise à l'un d'eux, « Sire, mon fils est fort mal ; les médecins proposent une opération qui peut le sauver, mais le tuer aussi : que faut-il faire ? » ne me sera-t-il pas répondu : « Bonhomme, le cas est grave, et je ne veux pas avoir à rendre compte de la mort de ce fils. » Que je lui dise encore, « Sire, depuis six heures les juges sont là délibérant, et ne savent s'ils doivent absoudre ou condamner un homme

accusé de meurtre : ils vous prient d'en décider ; » ne me sera-t-il pas encore répondu : « Bonhomme, le cas est grave ; je ne veux point me charger de la condamnation de cet accusé. » Et cependant si je dis à ce même roi, « Sire, faut-il nous ruer sur le Flamand, l'Espagnol, l'Autrichien ; tuer cent mille hommes, saccager, brûler villes et bourgs ? Nous attendons que vous en décidiez ; » ce même roi me répond aussitôt : « Oui dà ! Voilà qui est de ma compétence, et la chose est des plus simples. »..... J'ai lu, et, s'il m'en souvient, chez un penseur de renom, que déclarer la guerre à un peuple, c'est condamner à mort une partie de ce peuple ; ce qui est vrai, je crois. Mais un roi ne fait rien, ne décide rien : c'est son ministre ; et ce n'est pas le ministre, c'est un commis, une maîtresse, un laquais, une suivante. Or, un peuple voisin étant condamné à mort par un laquais, une suivante, même par un grand ministre, même par un grand roi, voudrais-je, moi, me charger du rôle d'exécuteur ?.... Mon Dieu ! ne me suis-je pas trompé?... Rue...? non...! Rue des Saints-Pères; c'est bien ma route.

..... Il y avait un juge ; et devant lui furent amenés deux hommes, dont les mains étaient sanglantes. Le premier, interrogé, répond : « Je viens de tuer trois douaniers par l'ordre de Mandrin. — Quel est ce Mandrin? demande le juge. — Mon chef, à qui je dois obéir. » Le second répond : « Je viens de tuer deux Russes, par l'ordre de Charles XII. — Quel est ce Charles XII ? demande le juge. — Mon chef, à qui je dois obéir. » Le juge ne condamna ni

l'un ni l'autre, et se retira pensif. Comment donc ! Ne pouvait-il déclarer au moins que l'homme de Mandrin avait commis trois meurtres; celui de Charles XII, deux seulement; et que celui-ci dès lors était le moins coupable ? Cela ne se voit-il pas ?.... ..... Mais oui, je suis dans ma route !.... Quai Voltaire : c'est bien cela !....

Et si cependant quelque porteur d'épaulettes, ne voyant dans son métier de militaire que le pays à servir et défendre, me venait quereller, que lui dirais-je ?.. Je lui dirais ceci : « O! qui que tu sois, sache que la guerre est une chasse aux hommes, du moins Aristote l'assure; or faut-il faire une telle chasse, encore qu'elle soit la plus amusante et la plus noble ? Un autre sage ajoute, dans son traité *de la république*, qui est un gros traité, que *la guerre est médecine purgative et nécessaire pour nettoyer l'Etat des belitres et fainéants;* or, faut-il se mettre à administrer des purgatifs de cette force ?.... O ! qui que tu sois, songe que tu es homme avant d'être lieutenant, capitaine, colonel ou mieux, et que tous les rois ensemble ne peuvent faire que ce qui est mal soit bien. Soumets-toi, s'il le faut, à cet ordre de choses qu'on ne saurait te reprocher, non plus qu'à moi ; mais ne t'irrite point si j'en suis peu édifié et si j'en cause avec moi-même le long des quais ».....

XXXII. Je vois et entends à Bourg-en-Bresse des choses dignes d'être rapportées.

Le lendemain de l'assemblée de Vaugirard, me trouvant bien guéri de la manie des réformes, je partis pour Rome par la galiote de Saint-Cloud, afin de prêcher les villes et gros bourgs, que je trouverais sur ma route. Et je n'eus aucun succès d'abord. Mais un matin, que je traversais la Brie par un temps pluvieux, je rencontrai Astolphe revenant de la lune. Il s'arrêta devant moi avec un air d'intérêt, et soufflant dans l'oreille de son hippogriffe, il en tira un bidet café au lait, qui en moins de deux jours me fit entrer à Bourg-en-Bresse, comme on sonnait l'*Angelus*.

Je descendis à l'auberge de la Tête-Noire, au coin de la place de Médisance ; et, après dîner, je me rendis en litière chez un riche fabricant de passementerie, logé sur les bords mêmes de la Reyssousse. C'était un amateur passionné d'antiquités ; et j'ai vu, je dois le dire, peu de maisons aussi magnifiques et fréquentées par une meilleure compagnie.

J'entrai, par une longue galerie, dans un péristyle, entouré de portiques rhodiens, éclairés au gaz. Puis, montant deux marches, je traversai un vestibule en

mosaïque, au fond duquel quatre grands Etruriens ouvrirent devant moi une porte de cèdre, qui représentait la chute d'Icare et le Labyrinthe de Crète. Je me trouvai alors dans un vaste salon, lambrissé de stuc et de lapis-lazuli, où je vis trois momies et une cinquantaine de personnes, sans compter quarante-deux symphonistes grecs, qui, dans ce moment, exécutaient l'ouverture de la *Pie voleuse*. Amphion tenait l'archet; et l'ouverture fut suivie d'un hymne à Calliope sur le mode hypo-phrygien, et d'un concerto de violon, qui me parut fort long.

Après ces trois morceaux et quelques autres qui furent très applaudis, on se mit à causer de musique : de musique de théâtre et de salon, de musique d'église, de musique militaire; et l'on agita la question de savoir si la flûte valait mieux, pour marcher à l'ennemi, que le trombone et la grosse-caisse. Isocrate, dont le père vendait des flûtes, dit avec timidité qu'il tenait pour le premier de ces instruments, n'imaginant pas qu'il pût en exister un plus fier et plus propre à enflammer les courages. Un capitaine du 7e léger, alors en garnison à Bourges, assura que le tambour et le fifre étaient préférables. Xénophon déclara qu'il avait vu tirer bon parti aussi des trompettes de cuir écru, et que sans doute la grosse-caisse était quelque chose d'approchant. Enfin, le célèbre Gyppon, ancien maître de Sambuque et de Crotale à Rome, allait prendre la parole, quand un homme, que je n'avais pas encore remarqué, parce qu'il se tenait dans une embrasure de fenêtre, l'arrêta d'un air impérieux. C'était le grand Pyrrhus,

que je reconnus à son poil roux, et surtout à son casque orné de deux cornes de bouc, ce qui m'a toujours paru d'un goût bizarre. Il avoua qu'il s'entendait assez peu en musique d'église; mais que la meilleure, suivant lui, pour une bataille, était la voix d'un bon général sachant se faire obéir. Il partit de là pour raconter ses campagnes en Macédoine et en Italie; et bientôt il ne fut question que de guerre et d'armées. Hérodote parla des trois millions de soldats de Xerxès, qui mirent à sec, pour un seul repas, la mer de Zabache et quatre ou cinq rivières considérables. On se récria; et Plutarque, à côté duquel je me trouvais, dit à demi-voix que le bonhomme était sujet à caution, et qu'il s'en fallait que tout chez lui fût parole d'évangile. Xénophon assura que les armées de Cyrus n'étaient pas non plus des poignées d'hommes, et plusieurs autres personnes dissertèrent assez longuement sur le système militaire des différents peuples. Mais un Franc-Comtois, d'une figure simple et ouverte et d'un caractère décidé, s'avança au milieu du cercle et dit avec une sorte d'impatience : « Au nom de Dieu, messieurs, qu'avons-nous besoin de savoir si bien ce qu'étaient les armées anciennes? ne vaudrait-il pas mieux nous occuper des nôtres; ou plutôt, puisque vous êtes des gens d'esprit et des sages, ne devriez-vous pas faire de petits traités, pour montrer clairement que toutes ces armées, tant anciennes que modernes, ne peuvent jamais servir à rien de bon? — Ah! voilà François, s'écria le maître de la maison : c'est sa marotte; il ne veut point d'armées. —

Non, sans doute, répondit le Franc-Comtois. Et quel homme raisonnable en peut vouloir ? » Un murmure général de surprise et de désapprobation se fit entendre. Mais le Franc-Comtois n'était pas facile à déconcerter. « Ma foi, messieurs, dit-il, vous m'étonnez !.... Comment donc ! les armées ne sont-elles pas à la disposition des gouvernants, qui les font aller comme le tailleur ses ciseaux ou le faucheur sa faucille ? Et quelle peut être dès lors la sauvegarde des peuples ?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

N'avons-nous pas les chartes ?

LE FRANC-COMTOIS.

Mon Dieu ! Saturnin, que vous êtes d'un bon esprit ! Vos chartes, vos chartes !... Ne dirait-on pas que ce sont de terribles femelles, qui, lorsqu'on leur manque d'un mot, ont les dents assez longues pour en estropier vingt rois ?.. Prenez donc garde, Saturnin, que ce n'est rien que du papier, qui souffre qu'on le déchire, comme il souffre qu'on le barbouille; et deux cent mille sabres et baïonnettes me semblent assez pour le mettre en morceaux.

LE MAÎTRE DE LA MAISON ET PLUSIEURS AUTRES.

Oh ! oh !....

LE FRANC-COMTOIS.

Je vous dis qu'il n'en faudrait pas tant, et que le pauvre papier n'y pourrait mais, ni vous non plus.

PLUTARQUE.

Vos chartes, ce sont sans doute vos lois ?

PLUSIEURS VOIX.

Oui, la loi constitutive, la loi première.

PLUTARQUE.

Et vos armées ne la respecteraient pas !... Mais elles sont donc composées d'étrangers?

LE CAPITAINE du 7e léger.

Non pas ! non !

PLUSIEURS VOIX.

Non ! non !

LE FRANC-COMTOIS.

Non !... Entendons-nous. Quel serait le grand mal, s'il vous plaît, qu'elles fussent ainsi composées?

XÉNOPHON.

N'en parlez pas, au nom des dieux ! C'est ce qui peut arriver de pis à un peuple. Des soldats étrangers, obéissant aveuglément au chef qui les paie, sont toujours prêts à l'assister dans ses entreprises les plus funestes, et peuvent devenir dans sa main un instrument qui détruise toute espèce de liberté. Nous en avons vu assez d'exemple dans nos républiques.

LE FRANC-COMTOIS.

Et vous autres, messieurs, pensez-vous comme ce petit vieillard si frais et si sensé?

TOUS (*excepté Pyrrhus, qui vient d'ôter son casque et qui s'essuie le front, en affectant un air distrait.*)

Sans doute ! sans doute !

LE FRANC-COMTOIS.

Et vous pensez donc aussi comme moi ; car les armées d'aujourd'hui ne doivent-elles pas une obéissance aveugle aux gouvernants? Et jamais un soldat, dans quelque cas et pour quelque raison que ce soit, a-t-il le droit d'examiner les ordres

qui lui sont donnés, et d'hésiter un instant à les exécuter?

LE CAPITAINE du 7e.

Cependant.....

LE FRANC-COMTOIS.

Cependant!.... Allons! parlez, capitaine.

LE CAPITAINE, *hésitant.*

On peut dire.....

LE FRANC-COMTOIS.

Eh bien! que peut-on dire?... beaucoup de choses, sans doute.... Ecoutez, capitaine. (*Lui prenant la main d'un air d'affection.*) Je vous connais depuis long-temps: vous êtes Champenois et brave homme, brave homme de capitaine et de citoyen; et vous n'aimez pas plus que moi le bon plaisir et ce qui s'ensuit; mais répondez-nous ici... Je suppose que votre colonel vous ordonne de faire feu sur un gros de bourgeois, se promenant le soir dans les rues; feu de file ou de peloton, il n'importe, obéiriez-vous?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Allons! François, ce sont là des questions.... !

LE FRANC-COMTOIS.

Pourquoi non? nous sommes ici en bonne compagnie; en compagnie de gens sensés, discrets: le capitaine est Champenois, brave homme, je le dis hautement, mais obéirait-il?

LE CAPITAINE, *un peu ému, et regardant le maître de la maison.*

La question est en effet..... et puis, il le faut dire, c'est une chose terrible que notre discipline, et je pourrais à cet égard.....

PYRRHUS.

Oui, la discipline ! la discipline avant tout !....... Ce malheureux Amiclée, dans ma dernière bataille contre ces damnés de Romains, s'il n'avait pas hésité à m'obéir, mon aile droite était sauvée, et j'enfonçais l'ennemi. Mais représentez-vous....

LE FRANC-COMTOIS, *à Pyrrhus.*

Permettez, monsieur, permettez ! c'est le capitaine qui doit répondre. (*Pyrrhus fait une grimace effroyable, à laquelle le Franc-Comtois ne prend pas garde.*)

LE CAPITAINE, *se tournant du côté de Pyrrhus.*

Je serais fâché d'interrompre monsieur.

LE FRANC-COMTOIS.

Pardon, capitaine ! c'est vous qu'on veut entendre ; nous vous en prions, et monsieur comme les autres. (*Pyrrhus recule de deux pas, en regardant le Franc-Comtois d'un air menaçant.*)

LE CAPITAINE.

Que voulez-vous que je vous dise, moi ?... Notre discipline est telle que dans certains cas le refus d'obéir nous expose à être fusillés sur l'heure.

LE FRANC-COMTOIS.

Grand merci, capitaine ! je n'en veux pas davantage.... Eh bien ! Saturnin, vos chartes, mon ami, vos chartes !....

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Mais cela détruit-il nos chartes ?

LE FRANC-COMTOIS.

O Saturnin ! n'y voyez-vous pas plus clair que vos momies et votre ibis empaillé ?

PLUTARQUE, *au capitaine.*

Dites-moi, capitaine, puisque vos soldats sont gens du pays, citoyens, peuvent-ils rien faire vraiment contre les lois, qui protégent le pays et les citoyens, et n'y va-t-il pas de leur intérêt, comme de celui du reste du peuple ?

LE CAPITAINE.

Sans doute, monsieur ! Aussi en est-il ainsi ; et, quoi qu'on dise, l'armée ne veut pas plus que le peuple le renversement des lois.

LE FRANC-COMTOIS.

Dieu me préserve de rien dire contre cette armée ni contre ceux qui la composent. La plupart s'y trouvent malgré eux, et c'est assez pour les plaindre, au lieu de songer à les blâmer. Mais enfin, et vous le confessez, tout est arrangé de manière qu'ils n'ont de volonté que celle des gouvernants ; la question reviendrait donc à savoir si l'intérêt des gouvernants peut jamais être contraire à celui des gouvernés : car, dans ce cas, pour qui serait l'armée ?

XÉNOPHON.

Tout cet arrangement, si je comprends bien, est peu avantageux pour les citoyens, et je m'étonne que les plus éclairés d'entre eux ne s'efforcent pas d'y apporter remède.

LE FRANC-COMTOIS.

Oui dà, ma foi ! c'est à quoi ils songent ! Vous n'avez qu'à leur parler de se faire soldats, et....

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Se faire soldats !... François n'en démordra pas !.. Se faire soldats !.... Il faut que moi je laisse là mes

affaires pour aller apprendre la charge et courir les garnisons. En vérité, François.....

LE FRANC-COMTOIS, *se tournant du côté de Xénophon, de Plutarque, d'Isocrate et des autres étrangers.*

Ne vous le disais-je pas, messieurs? voilà nos gens sages, nos citoyens éclairés!... Ils veulent des armées, ce qui est fort raisonnable; et surtout n'en veulent pas faire partie, ce qui est plus raisonnable encore.

LE CAPITAINE.

Tout cela, ce me semble, s'explique facilement et n'est pas si déraisonable qu'on pense.

LE FRANC-COMTOIS.

Voici, pour moi, comment je l'explique, capitaine. Ceux qui possèdent quelque chose refusant d'être soldats, il faut bien de toute nécessité que ceux qui n'ont rien se chargent du métier. Or les pauvres d'argent ne sont pas généralement les plus riches en savoir; car il en coûte encore plus pour être écolier que pour ne pas être voltigeur et grenadier; de sorte que les armées, dans nos états, se trouvent composées des hommes, à la fois les moins pourvus de moyens d'existence, c'est-à-dire les moins intéressés au maintien du bon ordre et de la loi, et les moins éclairés, c'est-à-dire les moins capables de reconnaître ce qui est propre à maintenir l'un et l'autre. Les gouvernants peuvent-ils rien désirer de mieux? Aussi voyez avec quel soin ils conservent ce bel ordre et quel parti ils en savent tirer. De fonctions qui seraient en effet les plus honorables, si elles avaient pour unique but d'assurer le repos et

l'indépendance de la société, ils sont parvenus à faire une domesticité véritable, un servage rebutant, et tel, que, sans les galères, nul ne consentirait à les remplir. Combien auriez-vous d'hommes sous les armes, capitaine, si la crainte du bagne n'était là pour les retenir ?.... Bonne preuve au reste que le plus grand nombre fait encore passer la liberté avant le potage et la chaussure...... Mais cela même est inquiétant pour nos seigneurs et maîtres : aussi tâche-t-on d'y remédier ; et, si l'on trouve au soldat quelques idées saines, on les lui redresse en même temps que la tournure. Croit-il, par exemple, que, l'autorité ne produisant rien par elle-même et n'étant riche que de ce qu'elle reçoit des contribuables, ceux-ci doivent être comptés pour quelque chose? On lui démontre, avec les douze temps et la conversion, que les gouvernants sont tout sous la lune, et qu'il leur appartient corps et bien, attendu que ce sont eux qui le paient avec notre argent. Croit-il encore, par hasard, que, hors les devoirs du chrétien, un homme, qui ne s'est pas réduit au rôle d'animal domestique, doit consulter en tout sa raison ? On lui apprend que cette règle n'est pas pour lui ; qu'il doit laisser la sienne avec les sabots et la blouse, et ne conserver de son libre arbitre que ce qu'il en faut pour obéir à point et viser juste : on lui apprend bien d'autres choses ; surtout à mépriser ce qui n'est que paysan, artisan, bourgeois, peuple enfin.

LE CAPITAINE.

C'est aller un peu loin, oh!

LE FRANC-COMTOIS.

Je vous dis ce que dirait le premier venu, ce q
frappe tous les yeux, et certes..... (*Il s'interromp*
entendant Plutarque, qui parlait à demi-voix
Xénophon et à Isocrate.)

PLUTARQUE, *à Xénophon et à Isocrate.*

Je vous assure que ce ne peut être autre chose.

XÉNOPHON ET ISOCRATE, *à Plutarque.*

Cela est impossible!

(Et tous trois regardant le capitaine à la ceintur

LE CAPITAINE.

Il y a quelque chose en moi qui paraît vous occ
per beaucoup, messieurs?

LE FRANC-COMTOIS.

Parbleu! je devine, capitaine.... Je parie que
messieurs parlent de ce que vous avez là au c
gauche!

(Les trois Grecs font, en souriant, un signe af
matif.)

LE CAPITAINE, *tirant son épée.*

Puisque ces messieurs en sont curieux, la vo
J'espère qu'ils la trouveront de bonne trempe et
bon état. (*Il la remet à Plutarque.*)

PLUTARQUE, *la montrant à Xénophon et à Isocr*

Je ne me trompais pas!

XÉNOPHON.

Par Pollux! pouvions-nous le croire?.... Au
lieu de la ville, chez un hôte!...

LE FRANC-COMTOIS.

Et que serait-ce donc, messieurs, si je vous di

que chacun de nos soldats marche partout accoutré d'un pareil instrument, dans les rues, dans les promenades, jusqu'au théâtre ?

PLUTARQUE, *rendant l'épée au capitaine.*

En pleine paix!

LE FRANC-COMTOIS.

Mon Dieu, oui!

LE CAPITAINE.

Pas tous, pas tous! Cette distinction, comme on sait, n'est accordée qu'à certains corps.

LE FRANC-COMTOIS.

Il est vrai; mais qu'importe le nombre?... Et pourriez-vous, capitaine, nous apprendre le motif d'une pareille distinction ?

LE CAPITAINE.

Le motif?..... Que voulez-vous, c'est un usage comme tant d'autres... Ci-devant il suffisait d'être gentilhomme, homme de robe, homme comme il faut, pour avoir l'épée..... et il me paraît assez naturel que le militaire, qui fait des armes sa profession, en porte surlui quelque marque.

LE FRANC-COMTOIS.

Il serait donc naturel aussi que le charpentier traînât partout sa bisaiguë, l'accoucheur son forceps, le jardinier son râteau.....

LE CAPITAINE.

Vous pouvez dire beaucoup de belles choses sur ce sujet, dont je ne vois pas en vérité l'importance; mais toujours est-il que cet usage tient désormais à l'honneur du soldat, et qu'il serait difficile peut-être d'y rien changer.

LE FRANC-COMTOIS.

Et ceux à qui cette distinction est refusée en sont donc tout honteux et doivent s'en tenir pour offensés ?

LE CAPITAINE.

Ils savent que par les règlements ils n'y ont pas droit.

LE FRANC-COMTOIS.

Eh bien! que par les règlements personne n'y ait droit, et personne n'y prétendra. Cela n'est-il pas clair?... Et quel homme en effet peut aller mettre son honneur à pendre un sabre à sa hanche ? Passe pour les petits garçons, qui sont glorieux aussi de dire : *ran-tam-plan !* pour les maîtres-d'hôtel, quand ils servent le chapeau sur la tête ; pour un laquais, quand il est grimpé derrière son landaw... Mais un brave homme, mais vous, capitaine, qui valez deux Francs-Comtois comme moi (*Le capitaine baisse les yeux*), est-ce là que vous mettez votre honneur, même dans vos rubans et vos moustaches?....

Au reste, honorable ou non, cet usage d'avoir toujours un coutelas sous la main peut entraîner de terribles inconvénients. Car enfin il n'est pas qu'un camarade ne s'oublie quelquefois, quand on remplit trop son verre ou qu'on lui échauffe la bile ; et, pour peu qu'il rencontre alors la poignée du briquet, gare aux porteurs d'oreilles, gare à tout ce qui est de chair et d'os!... Le capitaine soutiendra-t-il aussi que les gouvernants soient sans reproche à cet égard?

(Le capitaine ne répondit pas et se contenta de donner un petit coup d'épaules, en avançant la tête et

enflant ses lèvres, comme un homme qui dit en lui-même : « Que diable voulez-vous que j'y fasse? » Et moi qui, jusqu'à ce moment, avais approuvé en tout le Franc-Comtois, je fus surpris de sa question; et, m'enhardissant, je lui dis) :

« Si vous le permettez, monsieur, il me semble que vous blâmez à tort les gouvernants, et que vous ne saisissez pas bien leur intention véritable. »

(Et tous les yeux se tournèrent vers moi, et je devins rouge comme le manteau du grand Pyrrhus, que j'apercevais toujours dans son embrasure de fenêtre.)

LE FRANC-COMTOIS.

Parlez, monsieur, parlez! je vous écoute.

MOI.

Voici, monsieur, comment je vois la chose. Il ne convient pas que le peuple se familiarise trop avec le soldat, qu'il y ait compérage entre eux, amitié: car, tout grenadier qu'on est, on pourrait ainsi devenir à moitié citoyen; et bonjour alors de la discipline! On a imaginé en conséquence les roulements de garnisons, qui font rouler le soldat de ville en ville, et ne le laissent assez long-temps dans chacune que pour qu'il se trouve étranger dans toutes. Cependant, comme il était difficile de le faire vivre sur les grands chemins et de le tenir absolument séparé de tous tant que nous sommes, on a eu recours en outre à la mesure que vous blâmez, et qui est dans un bon esprit : on l'a accoutré d'un sabre, petit ou grand, avec lequel il pût nous estropier à l'occasion et empêcher que la bonne intelligence n'allât trop loin et ne donnât om-

brage aux gouvernants. Il convient donc qu'il en use à nos dépens ; sans quoi il serait aussi par trop ridicule de le lui faire traîner ainsi partout.

(Le Franc-Comtois, qui avait paru soucieux quand je commençai, se dérida aussitôt et m'approuva en ces termes) :

LE FRANC-COMTOIS.

Soit, monsieur ! Je l'entends comme vous ; et le capitaine lui-même n'est pas pour nous démentir.

(Mais le capitaine dans ce moment était occupé à considérer une des momies et n'entendait pas le Franc-Comtois.)

ISOCRATE, *rougissant légèrement.*

Si l'assemblée me le permettait, il me semble qu'un discours sur ce sujet, disposé, conçu, écrit avec soin, pourrait éclairer vos Archontes et faire corriger ces abus.

LE FRANC-COMTOIS.

Nous n'avons point d'Archontes dans notre pays, monsieur : ce sont des ministres, et Dieu sait ce qu'ils valent le plus souvent. Les discours les mieux écrits ne leur apprendraient rien à cet égard qu'ils ne sachent, et ils en ont assez à entendre, sans aller encore s'amuser à en lire.

MOI.

Monsieur a raison, et nos excellences, d'ailleurs, ne manqueraient pas de réponse. J'ai connu, près de ma ville, un pauvre jardinier, qui, en défendant sa clôture, eut l'oreille abattue par un grenadier brutal ; imaginez ce pauvre homme chez monseigneur, et lui disant, avec les génuflexions convena-

bles : « Monseigneur, je vous porte plainte, et voilà les pièces à l'appui. Dites, je vous en prie, un mot afin que moi et mes pareils ne soyons plus traités ainsi, quand nous voudrons empêcher de voler nos abricots et nos pommes. » L'excellence ne répondrait-elle pas avec dignité : « Mon ami, faites-vous guérir, et ne me rompez pas les oreilles, parce qu'on vous a coupé les vôtres. Profitez seulement de la leçon, et comprenez bien que, si le soldat vous estropie pour son plaisir, il vous tuerait au moins pour le nôtre. Vous auriez envie sans doute qu'il en fût autrement; mais ce n'est pas une raison pour rien changer. Vos villes aussi auraient envie de bien des choses : de voir, par exemple, éloigner de leurs murs les magasins à poudre, qui les exposent à des accidents que, dans leur langage, elles appellent effroyables, parce que les maisons sautent en l'air et que les gens sont mis en morceaux; mais il y a toujours peu de dignité à écouter des importunités de bourgeois, et nous aimons qu'ils vivent dans une crainte salutaire. Remportez votre oreille, dont je n'ai que faire, mon ami, et ne criez pas trop haut, si vous voulez conserver l'autre. »

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Oh!... oh!... c'est bien fort!... monsieur va bien loin!...

LE FRANC-COMTOIS.

Ma foi! non!... non! Je dis comme monsieur, et je trouve qu'il y a dans tout cela en effet quelque intention vraiment diabolique et une impertinence, à laquelle il est difficile de rien comparer ici-bas....

vu. La discipline, morbleu! la discipline! comme dit le grand Pyrrhus. *Qu'on se taise, ou les arrêts! A la messe, ou le cachot! Et qu'on me prenne aujourd'hui le pantalon de coton, car le colonel trouve qu'il fait chaud; ou de drap, car il tousse!....* »

Le Franc-Comtois paraissait en belle humeur et commençait à s'animer, quand, la porte du salon s'ouvrant à deux battants, je vis entrer un escamoteur très renommé, qui venait amuser la compagnie. Je me plaçai tout près de lui et j'eus tort. S'imaginant que je voulais surprendre son secret, il me regarda avec des yeux de basilic, et m'ordonna de disparaître. Aussitôt je roulai, avec une rapidité prodigieuse, à travers un tourbillon ténébreux et bruyant, qui m'emporta comme un grand vent emporte un cornet de papier.

XXXIII. Je retourne à Bourg-en-Bresse, ne pouvant résister à l'invitation du Franc-Comtois et à la tentation de revoir le riche passementier et ses amis les Grecs et les Romains, et surtout de disserter de nouveau, touchant les armées, contre le capitaine du 7e léger.

J'étais donc près de mon feu, tout occupé de ce terrible escamoteur, du fabricant si magnifique, de son beau salon lapis..... Quelle demeure! Et les bonnes soirées avec de tels hommes!.... Mais j'entends monter.... On frappe. « Entrez.... Qu'est-ce, bon dieu! .... — Eh bien, mon cher monsieur,

n'êtes-vous pas des nôtres? Il y a demain grande fête chez le patron... « Moi, je demeure interdit, car c'était le Franc-Comtois en personne. « Nous aurons chambrée complète, ajoute-t-il: Platon, Diogène, Pythagore, Panurge et bien d'autres; et nous pousserons le capitaine et l'ami Saturnin.... Allons, allons, mon cher monsieur, la fête doit commencer avec le jour; il faut être rendu ce soir, et nous n'avons que le temps. » Le Franc-Comtois était pressant, l'invitation de mon goût; je m'habillai donc au plus vite et sortis avec lui.

Mais à peine étions-nous au détour de la rue, qu'il s'arrêta: « Nous n'arriverons jamais de ce pas, me dit-il, car il nous reste encore plus de deux cents lieues. Avez-vous le jarret bon?—Mais... — Tenez! faites comme moi. » Et aussitôt, pliant les genoux et se courbant jusqu'à terre, il se redressa avec une telle raideur que je le vis se perdre dans les airs. Comme j'avais toute confiance en lui et que je commençais à me faire aux aventures, je n'hésitai pas à l'imiter; et, ma foi, la recette était bonne, car je fus rendu en moins de trois minutes. Malheureusement je n'avais pas pris assez d'air, et je faillis être suffoqué en route; et, m'étant mal orienté, je ne tombai pas tout-à-fait à la porte de mon hôte, mais un peu plus bas, au coin du champ de foire. Le Franc-Comtois, qui m'y attendait, me conduisit alors chez son ami.

Là on nous apprit qu'une affaire importante l'avait obligé de s'absenter jusqu'au lendemain, et l'on nous proposa de nous conduire dans nos chambres. Mais la

soirée était si belle, que nous préférâmes aller faire un tour dans les jardins, que je ne connaissais pas encore, et qui étaient dans le genre chinois, anglais et japonais, avec des cavernes, des torrents, des cataractes, des châteaux en ruines, des rochers et des volières. Rien ne peut donner une idée de ces beaux lieux, qu'on aurait pris volontiers pour l'Arcadie, tant on y rencontrait de bergers vêtus à la grecque et de bergères jouant de toutes sortes d'instruments.

Cependant le Franc-Comtois, m'ayant conduit près d'un petit ermitage, tira de sa poche un rouleau de papier et me dit :

« Vous rappelez-vous la conversation d'hier soir?

— Sur les armées?

— Oui! eh bien, demain on y reviendra sans doute, et j'ai eu l'idée d'un petit mémoire, que je vais vous lire.

—Ah!....

— Je veux que vous m'en disiez votre avis. »

Il s'assit alors sur un banc et lut ce qui suit. Moi, je l'écoutais en me promenant sur la petite esplanade de l'ermitage.

Mémoire sur les armées.

« Le capitaine et Saturnin prétendent que les armées sont nécessaires; moi, je dis que non. Or je suppose que le bon Dieu, pour montrer qu'il partage ma façon de penser, fasse disparaître d'un coup tout ce qu'il y a de shakos en ce monde, de gibernes, de tambours, même de moustaches (je ne parle pas, comme on pense,

de ceux qui les portent : ce sont des hommes, et il nous importe à tous qu'aucun ne disparaisse avant son heure). Je suppose que les casernes deviennent de belles usines, les canons des métiers à filer, tisser, brocher, les boulets des pains de Gonesse et de Nanterre, et qu'ainsi il n'y ait plus en nos pays que des citoyens ou bourgeois, qu'arrivera-t-il ? Les fils de Bélial vont-ils se réjouir et profiter de l'occasion pour avancer leurs affaires ? Je n'en crois rien : car les fils de Bélial sont en minorité ; et les honnêtes gens sentiront aussitôt la nécessité de se mettre à l'abri des coups de mains. Ils feront ce que j'ai vu faire dans une ville qui, avec quatre ou cinq mille hommes de garnison, voulait se préserver des voleurs : les habitants, dans quelques rues, se chargèrent tour à tour de la surveillance commune. Il est vrai que cette garnison, qui n'arrêtait pas les filous et malfaiteurs, sabrait dans le même temps ceux qui demandaient qu'on jouât Tartuffe. Demander Tartuffe!... Passe pour être Cartouche.

Les citoyens s'entendraient donc entre eux s'il n'y avait plus d'armée, et chacun consentirait à sacrifier un jour par mois pour être maître des vingt-neuf autres, et libre pendant l'année entière. Et la chose pourrait être établie de manière que, sans gendarmes, espions, agents de police et autres saletés et calamités sociales, l'ordre fût enfin maintenu, comme il doit l'être et comme il ne l'a pas été encore. Au lieu de quelques surveillants, qui ne surveillent que les honnêtes gens, on verrait tous les honnêtes gens surveiller ceux qui seraient tentés de ne pas l'être, et les rôles

changeraient alors. Je ne dis rien de l'exécution des lois et jugements, du respect de l'autorité légitime et de ses actes : car l'intérêt de chacun répond suffisamment qu'il n'y aurait à cet égard aucune inquiétude fondée. Mais les gouvernants pensent d'autre sorte. Que je dise à l'un d'eux : « Personne ne veut de toi et on ne te supporte que parce qu'on y est forcé : donc tu es un tyran. Il répondrait en me faisant emprisonner, pendre, fusiller, empaler, suivant l'usage des lieux. Et, comme je répugne à ce genre d'argumentation, je me hâte d'ajouter : «J'ai tort ! tu n'es pas un tyran sans doute ; mais tu es au moins bien inconséquent. Comment ! le peuple t'aime et te bénit, assures-tu ; il est prêt à mourir pour défendre tes droits : et cependant tu prends d'infinies précautions contre lui ; tu l'empêches de se réunir, de s'entendre, de parler même ; d'avoir aucune force qui lui permette de te résister en rien ; enfin tu as toujours sur pied une armée qui te coûte fort cher, c'est-à-dire à lui ; de sorte que tu es si assuré de l'amour de ce peuple, que tu ne crains pas de le ruiner par tes impôts, afin de le mieux contenir par tes soldats. »

Le Franc-Comtois s'arrêta et me dit : « Eh bien, mon cher monsieur, qu'en dites-vous ?...

— Ce sont assez mes idées.. Mais n'ajoutez-vous rien sur les avantages de cette disparution des armées, tels que des dépenses beaucoup moindres et quelques autres?

— Cela se voit de reste.

— Non pas ! non pas ! et l'on ne peut trop le montrer : deux mots suffisent. Vous pouvez dire par exemple, dans cet endroit, que congédier les armées

serait, en fait d'économie, un des plus beaux coups de maître : car il en coûte dans nos états cent, cent cinquante, deux cents millions. Et quel bon usage ne pourrions-nous pas faire d'une telle somme, ne serait-ce que de la dépenser dans nos ménages et d'en mieux vivre! En outre, nous n'aurions plus à craindre ces belles charges de cavalerie et d'infanterie; ni, comme il s'est vu et peut se voir encore, que le soldat, connaissant sa force, ne nous donnât des maîtres à sa guise, lesquels, n'ayant pas acheté à bas prix le droit de nous régenter, nous le feraient payer ensuite un peu cher. Vous pourriez dire autre chose; mais voilà, je crois, l'essentiel. » Le Franc-Comtois écrivit cette observation en marge de son manuscrit, et continua de lire :

« Un grave motif à mes yeux pour ne plus vouloir d'armées, c'est la manière dont elles sont composées. Quels gens y voyons-nous en effet, sinon ceux qui devraient le moins en faire partie? De pauvres diables qu'on y a mis de force, qu'on y retient malgré eux, vivant ainsi à la gêne, sans fortune, sans droit ni liberté? Le bel intérêt alors qu'ils doivent prendre à l'ordre de choses où ils sont ainsi traités! La belle garantie pour nous contre les révolutions, qui ne peuvent à la vérité les rendre plus misérables, mais pourraient fort bien les mettre plus à l'aise! Peut-être les liens de famille, les sentiments naturels, une instruction bien entendue, suppléeraient-ils... Mais allez aux casernes! la consigne, c'est pour eux famille, amis et nature; la discipline, comme je le disais hier soir, c'est la vraie lumière, et pourvu qu'ils obéissent, ils sont accomplis de tous points.

Aussi les gouvernants comprennent-ils l'excellence de ce système, et sont loin de vouloir y rien changer ; même se propage-t-il, et nous le verrons fleurir bientôt jusqu'au bout du monde. Cependant le plus important dans un état c'est la force publique, puisque tout dépend d'elle : il semblerait donc que son organisation devrait dépendre de la nature du gouvernement. Mais non ! en France, en Espagne, en Russie, c'est même chose ; et Mahmoud tantôt aura aussi ses tambours, ses uniformes, sa discipline. C'est que Mahmoud sans doute ne veut plus de despotisme, ou que ses confrères ne veulent plus que la liberté ! »

— Prenez garde, monsieur ! dis-je ici au Franc-Comtois. L'armée est organisée en effet de la même manière dans la plupart des pays de l'Europe, parce que ce sont les gouvernants qui l'organisent et qu'ils y trouvent leur compte ; mais dans les pays vraiment libres, c'est-à-dire bien gouvernés, croyez-vous qu'il en soit ainsi ? Croyez-vous que, sous ce rapport, il en soit à Washington comme à Madrid, à Paris ou à Vienne ?

LE FRANC-COMTOIS.

Oh ! vous parlez là d'une république !

MOI.

Il est vrai. Je n'y prenais pas garde.

LE FRANC-COMTOIS, *reprenant son manuscrit.*

« N'y aurait-il donc pas moyen d'organiser cette armée de telle sorte qu'il n'en résultât aucun inconvénient pour les citoyens ? Peut-être ; mais les gouvernants.... »

MOI.

Non pas, mon cher monsieur, non ! cela n'est pas possible !

LE FRANC-COMTOIS.

Vous croyez que d'une certaine manière....

MOI.

D'aucune. Qui dit armée (j'entends armée permanente), dit un corps distinct du reste des citoyens, ayant par cela même des intérêts distincts, lesquels passeront avant tout, et une force propre, contre laquelle il faudra se précautionner sans cesse, et qui obligera, pour la contenir, à faire tout ce qu'on ferait pour s'en passer.

LE FRANC-COMTOIS.

On pourrait redire à cela.

MOI.

Sans doute ! c'est une opinion comme une autre. Mais lisez, lisez.

LE FRANC-COMTOIS.

Je continue : « Les gouvernants ne s'y prêteraient guère (à une nouvelle organisation de l'armée); et puis cette armée, étant composée d'hommes, s'en ressent plus ou moins : il est impossible qu'il en soit d'elle comme d'un animal ou d'une machine ; et, pour agir, il faut qu'elle ait un motif quelconque. Or je dis que ce motif est autre chose que la seule discipline, que la seule nécessité ou habitude d'obéir ; ou, en d'autres mots, je dis qu'elle délibère. Que ce soit en corps ou individuellement, haut ou bas, de telle ou telle façon, je ne sais ; mais je soutiens qu'elle délibère, et voici ma démonstration, qui est simple :

« Depuis ces belles armées de onze et douze cent mille hommes, qui se voyaient jadis en Israël et Juda (quoique ce fût beaucoup pour ces petits pays), jusqu'à celles de nos jours, il y en a eu certes de bien disciplinées. Entre toutes ces armées, je choisis celle qui l'était le mieux; et, dans cette dernière, la légion, la phalange, le régiment, qui a possédé au plus haut point cette vertu si noble, et je publie l'ordre suivant: « Soldats, mon thermomètre de Réaumur, qui est un bon thermomètre, marque dix degrés au-dessous de zéro; vous aurez en conséquence à mettre bas vos pantalons, et à passer la nuit prochaine dans ce beau canal qui coule au pied de votre caserne. » Obéiront-ils? allons! est-ce possible? Voici autre chose: «—Soldats, vous allez prendre le roi et ses ministres, et me les sabrer jusqu'à ce que mort s'ensuive. » Quoi donc! ils grincent des dents et menacent de se révolter. Et la discipline, soldats! — Mais vous ne commandez que des actes impraticables ou abominables! — Oh bien! mes camarades, puisque cela vous déplaît encore, veuillez au moins m'expliquer nettement, s'il se peut, quelle différence vous apercevez entre refuser d'obéir par telle et telle raison, et n'obéir que parce que vous le jugez convenable; entre délibérer, car c'est le grand mot, et examiner, avant d'agir, si vous n'avez pas de motif de vous en dispenser. J'aimerais que tous les prôneurs d'obéissance passive comprissent bien ce qui suit: qu'agir, c'est vouloir; que le moindre mouvement, hormis le nerveux, le péristaltique et les autres de cette espèce, exige une détermination quelconque de la volonté; que vouloir donc par la volonté d'au-

trui est aussi difficile que marcher avec les jambes de cet autrui ou digérer avec son estomac ; qu'on se soumet, il est vrai, à cette volonté, mais toujours parce qu'on a pour obéir plus de motifs que pour n'en rien faire. Ainsi le musulman consciencieux s'étrangle au premier mot de sa hautesse (et c'est là le modèle, le type du loyal et fidèle sujet); mais que cette hautesse lui commande de cracher sur le saint Alcoran, il dira non. Dans l'un de ces cas, l'obéissance lui vaut le Paradis, et quant au second, il aime mieux être empalé en ce monde que damné dans l'autre. Ainsi de tout esclave ! Un nègre obéit, pour ne pas être torturé ; un directeur, un préfet, un valet, pour ne pas être chassé ou pour être mieux payé ; mais tous, malgré les apparences, examinent cependant, comparent, veulent enfin : car pour cela il suffit d'être homme. Et le soldat n'est-il pas homme aussi ? donc, s'il obéit, c'est qu'il a ses motifs : or apprécier des motifs d'action, n'est-ce pas délibérer? Donc l'armée délibère, aussi bien que les nègres et les préfets ; avec cette différence cependant que ceux-ci ont au dessus d'eux un pouvoir qui les déciderait au besoin à vouloir comme il convient, tandis que l'armée étant elle-même ce pouvoir, il me paraît assez difficile qu'on l'empêche de vouloir à sa guise. Je conviens que, suivant qu'elle est animée de tel ou tel esprit, soumise à telle ou telle discipline, il est plus ou moins probable qu'elle voudra ce qui lui sera commandé ; mais quiconque regarde au fond des choses doit voir que ce mot d'obéissance passive ne signifie rien, sinon qu'on a réduit le soldat à ne plus écouter, au lieu de sa

raison, que la voix de son chef de file ou de son capitaine, sauf à n'écouter en effet, suivant les occasions, que celle de son intérêt propre.

« Et tout cela me paraît clair avec le moindre examen, et ne l'est pas moins, si l'on en croit l'histoire, chaude amie pourtant des armées. Ne les montre-t-elle pas le plus souvent montées sur le dos du peuple, et de là lui donnant des gouvernants tels quels, ou lui retirant ceux qu'il avait choisis lui-même, et faisant sauter les César, les Moustapha, les majestés, comme si c'était chose de peu ?

« Personne donc ne contestera cette vérité, que toute armée a une volonté propre, ce qui, je crois, est un grand mal. — Mais le remède est simple, dira-t-on; c'est de la soumettre au chef de l'état. — J'entends : qui par cela même est aussi chef de l'armée ; et, pour qu'on ne s'y trompe, il prend l'uniforme. Que puis-je voir en lui cependant, si ce n'est un homme de plus ? Et qu'importe, quand l'armée agit, que ce soit par la volonté propre de chacun des soldats, ou par l'autorité de quelques uns d'entre eux, ou enfin par les ordres de son chef ? Que des Prétoriens vendent le peuple, ou que des Césars s'emparent de lui ; que des soldats l'écrasent de leur roi, ou qu'un roi l'écrase de ses soldats, tout cela ne revient-il pas au même ?... »

Le Franc-Comtois fut interrompu en cet endroit par un grand bruit de flûtes, de haut-bois et de cornemuses.... « Eh bien ! lui dis-je, quelle conséquence tirez-vous de votre vérité ?

— L'article est un peu long, et l'on n'y voit plus;

mais je dis que, pour maintenir les armées......

— Quoi ! vous maintenez les armées, les armées permanentes !

— Attendez donc....

— Non pas, non pas, mon cher Monsieur ! je vous rends grâce de votre petit mémoire ! il y a du bon peut-être ; mais vous avez manqué la vraie conséquence.... Oh ! oh ! voyez donc : voilà, ma foi ! tous les bergers de Théocrite et du vieux temps. Si vous voulez, nous allons regagner la maison avec eux, et nous causerons une autre fois de soldats. » Et bientôt en effet nous nous trouvâmes au milieu de jeunes garçons et de jeunes filles, vêtus en Tyrcis et en Amaryllis, portant houlettes, rubans et chapeaux de fleurs, et conduisant de beaux troupeaux de brebis mérinos, de chèvres du Tibet, de vaches normandes et tyroliennes; tout cela bêlant, mugissant et bondissant, par des chemins montueux et pittoresques, tantôt sur le penchant des collines, tantôt à travers des bois sombres, ou sur les bords émaillés de la Reyssousse. Enfin nous arrivâmes au logis ; et, cette promenade m'ayant fatigué, je demandai ma chambre. Deux Circassiennes m'y conduisirent aussitôt, et me servirent une colation des plus galantes. Après quoi, ayant manifesté le désir de me mettre au lit, je vis entrer deux Maures de six pieds au moins, en livrée ponceau et or, qui s'emparèrent de moi sans dire mot, et me déshabillèrent avec une adresse et une promptitude que je n'ai retrouvées depuis dans aucun valet de chambre.

A peine venaient-ils de se retirer, en me saluant à

l'orientale, que le Franc-Comtois parut, son manuscrit à la main. « Demain, me dit-il, il ne sera plus temps, et je tiens à vous achever cette lecture...

— Conservez-vous les armées permanentes, lui répondis-je ?

— Mais.....

— Les conservez-vous, oui ou non ?

— Il faut bien que j'avoue....

— Alors votre serviteur ! nous ne pouvons plus nous entendre, et encore une fois vous avez manqué votre conséquence.

— Et quelle est-elle donc cette conséquence ?

— Comment ne l'avez-vous pas vue, mon cher Monsieur ? La voici en deux mots : « C'est que toute armée permanente, ayant à la fois un intérêt distinct de celui des citoyens, et une volonté propre, il faut être fou, tant qu'il en existera, pour compter sur une liberté véritable ; et que dès lors, tout peuple qui veut cette liberté doit apprendre à se passer d'armée, ou à être lui-même cette armée..... Mais il sera question de tout cela demain, assurez-vous ; alors nous en pourrons causer au long : car, pour ce soir, je me sens plus envie de dormir que de discourir. »

Le Franc-Comtois n'ajouta rien, et me regarda d'un air pensif ; et, comme son regard ne suffisait pas pour me tenir éveillé, je m'endormis.

—

XXXIV. Du grand dîner de Bourg-en-Bresse. Je découvre la recette incomparable pour n'avoir plus de guerre, et pour que la paix universelle règne par toute la terre, comme dans la pastorale.

Mon sommeil fut très agité. Il me semblait que je me retournais, que je me repliais de cent façons sur moi-même, et que je tâchais de trouver quelque chose qui m'échappait toujours; et, au milieu de mes recherches, des historiens et stratégistes me faisaient la grimace, des héros me tiraient par les bras, des conquérants par les jambes, et des poëtes, des prédicateurs, des publicistes me tourmentaient de mille façons, chantant et criant : « La guerre est très noble ! la guerre est très sainte ! la guerre est très bonne ! »

Enfin je m'éveillai tout en sueur, et je parvins à découvrir que ce qui m'avait tant occupé pendant cette nuit fatiguante était une recette pour n'avoir plus de guerre.... Et je me mis à la chercher de nouveau. Il me fallut, comme on pense, un grand travail ; mais j'en vins à bout, ou à peu près ; et quand le Franc-Comtois entra vers huit heures pour me souhaiter le bonjour, je lui parlai de ma découverte.

— Une recette pour n'avoir plus de guerre ! s'écria-t-il ; elle doit être curieuse. Dites-moi donc vite ce que c'est.

— Il faut que j'y pense encore.

— Une recette pour n'avoir plus de guerre !... Ma foi ! ce soir, l'occasion serait belle pour la proposer.

— Sans doute ! et si j'en suis content..... Mais il faut que j'y pense.

— A la bonne heure ! pensez-y donc : je vous laisse. A bientôt ! » Et il répétait en se retirant : « Une recette pour n'avoir plus de guerre !.... Oh ! oh ! oh !... Pour n'avoir plus de guerre !.... »

Quand il fut parti, je me renfonçai dans mes draps, et travaillai de plus belle ; ce qui ne laissa pas d'exciter mon appétit. Je sonnai donc vers dix heures, et aussitôt parurent les deux Maures de la veille, qui me levèrent, habillèrent, rasèrent, lavèrent et parèrent ; et il ne me resta, durant cette opération, qu'à élever mon cœur à Dieu. Ils me firent passer ensuite dans un petit salon octogone, en bois de citronier, où je trouvai les deux belles Circassiennes et un excellent déjeuner, relevé d'entremets fort délicats, et d'un grand nombre de fruits secs, confits, tapés et glacés.

J'étais encore à table, prenant le café, et lisant les journaux du matin, lorsque, vers onze heures, la décharge de vingt-un petits pierriers annonça le commencement de la fête. Je me rendis alors chez le maître de la maison. Il s'y trouvait déjà une compagnie fort nombreuse, et qui augmentait sans cesse par l'arrivée de célérifères, diligences et con-

currences, chargées de la meilleure compagnie, sans compter les galères à sept, huit et neuf rangs de rames, et les bateaux à vapeur. Jamais la Reyssousse n'en avait tant vus.

On commença par des divertissements de toute espèce : pugilat, mâts de cocagne, jeu de Siam et dominos, boxeurs, sauteurs, escamoteurs et voltigeurs. Puis un ballet fut exécuté par les premiers sujets de l'Opéra, qui firent force pirouettes, tournant sur eux-mêmes comme des totons, et ouvrant leurs jambes à angle droit ; ce qui est d'un belle effet. Le mieux de ce ballet fut une polonaise, dansée avec le plus grand aplomb par les éléphants de Pyrrhus : c'etait vraiment une danse de caractère. A quatre heures, il y eut des courses de char et une brillante naumachie ; à cinq, une distribution de prix dans le genre de l'Énéide ; à six, la cloche sonna le dîner, et ce fut le signal qui parut faire encore le plus de plaisir.

La table était dressée dans un grand salon, en marbre pantélique, où je comptai cent lits à pieds d'argent et d'ivoire, et nombre de fauteuils et autres siéges. On servit à la grecque, à la syriaque et à la romaine, avec une magnificence infinie. Mais les convives me frappèrent encore plus que les mets. C'était Hercule le mangeur de bœuf, Platon le mangeur de figues, Socrate, que je reconnus à son gros ventre, Cyrus, coiffé d'un bonnet de pape ; c'était Diogène, en habit très propre de coating rayé ; Panurge, qui sentait encore le lard ; le grand Alexandre, le grand César, le grand don Quichotte,

le grand Pantagruel et mille autres personnages que je ne connaissais que pour en avoir entendu parler dans mon collége.

Hercule fut élu roi du festin, mangea comme quatre et but autant. Chacun l'imita de son mieux, et la conversation languit d'abord ; mais elle s'anima insensiblement. Les Grecs, les plus grands parleurs du monde, agitèrent plusieurs questions, entre autres: Quel a été le premier de l'œuf ou de la poule ? de quelle main Venus blessa Diomède ? et si le froid s'engendre vraiment des formes triangulaires à côtés inégaux qui sont en nous? Et ils déployèrent dans ces questions beaucoup de savoir et de finesse. Pourtant on en fut bientôt fatigué ; et Diogène, qui n'avait pas voulu prendre place à table, et se promenait au milieu des échansons et laquais, ne put s'empêcher d'interrompre Platon. » Vraiment, s'écria-t-il, voilà qui m'ennuie terriblement ! Ne pourriez-vous donc, tous tant que vous êtes, parler d'autre chose ? »

—Oui, dit Pyrrhus, qui venait de vider une coupe, ne serait-ce que de ta casaque rayée et de ta tournure de mulet sauvage. »

Le cynique ne fut pas en reste : il lui répondit par une grimace très méprisante, ajoutant qu'à tout prendre, une tournure de mulet valait au moins une face de bouc, et de bouc à dents gâtées et puantes. Ce qui jeta le roi d'Épire dans une si furieuse colère, qu'il saisit un cochon de lait, farci aux huîtres.... Mais Charlemagne, placé près de lui, parvint à le contenir, et Sénèque et Sancho Pança achevèrent de l'appaiser, en lui citant nombre de sages maximes

sur le pardon des injures. Diogène continua donc à faire les cent pas, évitant seulement le côté de la table où se trouvaient Charlemagne et le grand Pyrrhus.

Il y eut alors un moment de silence, et le Franc-Comtois, assis presqu'en face de moi, me lança un coup-d'œil, comme pour me demander si j'étais prêt, et dit : « Messieurs, je vous propose d'entendre quelque chose qui vous intéressera.

— Voyons ! dit Socrate.

— Il s'agit d'une découverte, d'une recette....

— C'en est une belle, cria Panurge, si elle guérit du manque d'argent.

— C'est mieux, reprit le Franc-Comtois, mécontent de l'interruption ; c'est pour empêcher toute guerre ici bas.

— Ah ! ah !.... Oh ! oh !.... Voyons !.... voyons donc !.... Parlez !... oui, oui !... parlez ! parlez !... »

Je compris qu'il y avait dans ces exclamations plus de raillerie que de curiosité, et le cœur me battait avec violence ; et l'on continuait à crier : « Oui, oui ! parlez !... parlez !...

— Or ça, dit le Franc-Comtois, d'une voix haute, il faudrait donc commencer par faire un peu de silence, messieurs. » Et l'on se tut en effet. Puis, se tournant vers moi : « Allons, mon cher monsieur, voilà le moment : vous n'aurez jamais de meilleur auditoire. Allons, nous vous écoutons ! » O cruel Franc-Comtois !... Je me sentais mourir de confusion... « Allons ! allons ! disait-on à mes côtés, un peu de hardiesse ! » Il me sembla que ces dernières

voix avaient quelque chose d'amical, et je crus voir Socrate et Montaigne, qui me faisaient, en souriant, un petit signe d'encouragement. Au reste, il n'y avait pas moyen de reculer, et, parvenant à vaincre ma timidité, je me mouchai et parlai en ces termes :

« Messieurs, il est vrai que je crois avoir découvert la recette en question ; mais elle est si simple que je crains bien que vous doutiez de son efficacité, et j'ose à peine vous la proposer.

— Voyons! voyons! proposez toujours, s'écria-t-on.

— Pardon! dit alors un homme d'une figure fort douce, et qui portait un beau collier d'or, j'ai indiqué le moyen dont il est question sans doute, c'est de recourir à l'abouchement, au compromis ou au sort. » Je répondis au digne Grotius que ma recette était tout autre.

— C'est peut-être la mienne, dit l'abbé Saint-Pierre (Saint-Pierre le *polysynodique*) : une confédération des peuples, une manière de sainte alliance.

— Non plus, monsieur! »

Quelques autres convives rappelèrent les moyens imaginés par eux ; mais ils ne se rencontrèrent point avec moi : de sorte que l'invention me restera, j'espère. « Voyons! voyons donc!...

—N'est-il pas vrai, messieurs, que pour faire la guerre il faut des armées?

— Sans doute!

— Que sans armées il est absolument impossible de la faire?

— Après? après?

— Comment après?.... La chose ne se voit-elle pas?.... (Il se fit un grand silence.) Vous convenez que sans armées il est impossible de faire la guerre : si donc on veut qu'il n'y ait plus de guerre....

— Eh bien?

— Eh bien, il faut qu'il n'y ait plus d'armées.

— Et c'est là tout, dit Grotius?

— Que voulez-vous de plus, répondis-je? »

A ces mots, il éclata un terrible bruit dans toute la salle. « Bravo, bravo! La belle recette!... la grande recette!... Ah! ah! ah! ah! ah!... » Et Démocrite et Héraclite, qui étaient à côté l'un de l'autre, se prirent à rire ensemble aux éclats, ce qui ne s'était jamais vu.

J'avoue que je fus un peu déconcerté. Cependant plusieurs personnes m'engagèrent à me remettre, et à faire tête à l'orage.

—« Messieurs, dit le maître de la maison, j'ignore, ainsi que vous, si monsieur a voulu parler sérieusement; mais sans doute il a quelque chose de plus à nous dire, et il convient qu'il puisse s'expliquer librement.

— Oui, oui! ajouta le Franc-Comtois; il faut qu'il s'explique à l'aise. »

Le silence se rétablit, et l'on m'invita à reprendre la parole. « Ma foi, Messieurs leur dis-je, la manière dont vous m'avez accueilli n'est pas fort engageante... Et cependant, j'en appelle à tous vos maîtres en raisonnement, depuis Aristote jusqu'au grand Scot et à Raymond Lulle lui-même, fut-il jamais un meilleur argument : sans armée on ne peut faire la guerre; donc s'il

n'y avait plus d'armée, il n'y aurait plus de guerre. » Et un nouveau tumulte se fit entendre, au milieu duquel une voix aigre et un peu nazillarde cria à plusieurs reprises : « Je demande la parole! je demande la parole ! » C'était Cyrus, le roi persan, avec son grand bonnet. Il me dit poliment, quoique d'un air un peu dédaigneux : « Mais, s'il vous plaît, monsieur, concevez-vous un état sans armée? Comment maintenir l'ordre au dedans? comment résister à l'ennemi au dehors?

LE CAPITAINE DU 7e léger.

C'est cela ! c'est cela !... Comment? voilà le mot!

LE GRAND CÉSAR (*en souriant et à demi-voix.*)

Le comment n'est pas trouvé.

MOI.

Quant au premier point, j'espère que monsieur (en montrant le Franc-Comtois) ne refusera pas de m'assister du petit écrit qu'il m'a lu hier au soir.

LE FRANC-COMTOIS.

De tout mon cœur!

« Et il lut son mémoire, auquel il avait fait quelques changements, et qui finissait ainsi : « Si donc les lois sont ce qu'elles doivent être, et que les citoyens aient un peu de raison, comme leur plus grand intérêt est de les respecter, l'ordre ne saurait être troublé, car l'ordre c'est le respect des lois. De même si le gouvernement convient aux citoyens, il sera soutenu de reste; mais, s'il se défie d'eux, et que pour se maintenir il ait besoin d'une armée, c'est une preuve sans réplique qu'il ne leur

convient pas, et qu'il n'est rien qu'usurpation et tyrannie. »

DIOGÈNE (*à Cyrus*).

Eh bien! que réponds-tu à cela, beau sire?

(Mais Cyrus, dans ce moment, assaisonnait une tête de bécasse et n'eut pas l'air d'entendre.)

SOCRATE (*se tournant du côté de Platon*).

Cet homme n'a pas dû chercher beaucoup pour trouver ce qu'il vient de nous lire; mais enfin c'est assez vrai.

PLATON (*qui venait d'avaler une figue de Bordeaux*).

Je n'y vois point de spiritualité.

PYTHAGORE.

Ni moi de nombres.

ARISTOTE.

Ni moi d'entités.

DIOGÈNE (*tirant Plutarque par l'oreille*).

Et toi, n'y vois-tu rien, bonhomme de Béotie?

PLUTARQUE.

J'y vois que Cyrus aime fort les assaisonnements, et qu'il prend bien son temps pour demander le sel et le Cumin.

LE GRAND CÉSAR.

En supposant qu'on eût répondu sur le premier point, resterait le second : comment, sans armée, se défendre des peuples étrangers?

MOI.

Et pourquoi y a-t-il des peuples étrangers?

UNE FOULE DE VOIX.

Pourquoi!

MOI.

Je vous prie de me dire, Messieurs, si les hommes

ont autre chose à faire ici bas qu'à vivre de leur mieux? Or, que pour cela ils labourent la terre, en retirent les métaux, établissent des usines, des ateliers, des métiers, c'est très bien : mais à quoi bon se diviser en peuples différents, en Français, en Autrichiens, en Prussiens, en Russes? Est-ce donc un moyen de mieux échapper aux loups, à la colique, à la faim, et de tirer meilleur parti de leurs dix doigts et de la matière première?

LE GRAND CÉSAR.

Et l'on ne compte pour rien la mer, les fleuves, les montagnes, la différence des langues, des mœurs, des religions, et bien d'autres causes de divisions?

MOI.

Je vois qu'un fleuve ou une montagne n'empêchent pas deux villages de n'avoir qu'un roi, qu'un gouverneur, même qu'un curé; que l'Égypte et l'Asie, et Stamboul, et la Moldavie et la Valachie, sont exploités par le glorieux Mahmoud; que la moitié de l'Amérique, malgré la distance, fait partie, comme on sait, de l'Espagne, et les Indes, de l'Angleterre. Je vois que les langues, et les mœurs, et la religion, n'y font pas plus : car y a-t-il vraiment beaucoup de Bas-Bretons à entendre l'Alsacien, le Basque ou le Corse? Y a-t-il beaucoup d'Irlandais à fêter Luther et Calvin, et vit-on chez les Cosaques comme à Moskou?... Je vois que ce sont les rois et leurs congrès, non la nature, qui se chargent de la division de ce bas monde en belles propriétés à leur convenance. Il est vrai qu'entre nous autres bonnes gens on se console en disant fièrement qu'on appartient à telle de

ces propriétés plutôt qu'à telle autre : on disait fièrement jadis : « Je suis Romain ! » et aujourd'hui : « Je suis Anglais ! je suis Français ! je suis Russe ! ».... Mon Dieu ! pour moi, que j'aimerais à être homme tout mon content, et rien de plus !

SOCRATE.

Mais est-il possible de changer tout cela, et n'y a-t-il pas nécessité pour les peuples actuels de prendre les choses comme elles sont ?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Ah !...

MOI.

Il est trop vrai que tant de pauvretés ne s'en iront pas en un jour : car les mauvaises herbes ont les racines longues. Il faudra sans doute que pendant longtemps encore les hommes restent séparés ; mais ne pourraient-ils, en réformant dès aujourd'hui leurs méchantes idées sur ce point, tâcher de se rapprocher de plus en plus ? Ne pourraient-ils au moins cesser de s'entrepiller, de s'entr'égorger, de se traiter en animaux aussi stupides que féroces ? Ou, en d'autres mots, ne pourraient-ils renoncer à leurs armées ?

LE CAPITAINE DU 7e léger.

Phrases, phrases !... (Montrant le grand César.) La remarque de monsieur subsiste : comment se défendre des voisins ? voilà !

MOI.

Je l'ai dit, je crois ; et la chose est bien simple. Puisqu'il faut qu'il y ait des voisins, eh bien ! que les voisins n'aient pas d'armées pour nous attaquer, et nous n'en aurons pas besoin pour nous défendre.

LE CAPITAINE ET BEAUCOUP D'AUTRES.

Oh!

XÉNOPHON.

Vous convenez, je crois, que les hommes ne se rendent pas facilement à la raison : pensez-vous dès lors qu'ils s'entendront sur une pareille réforme? Cependant si tous ne l'adoptent pas à la fois, quel peuple osera commencer.

MOI.

Il est des vérités si simples, si frappantes, que tous les hommes s'y rendraient bientôt, s'il était permis de les leur montrer à tous.... Au reste, pour ne pas vouloir d'armées, je suis loin de ne pas vouloir de moyens de défense, tant qu'il y aura à se défendre : bien au contraire!

LE CAPITAINE.

Au contraire!... Allons, voilà qui va bien!

LE FRANC-COMTOIS.

Parbleu, je vois la chose!... Eh oui, sans doute, capitaine, monsieur a raison, et je crois comprendre son idée.

LE MAÎTRE DE LA MAISON ET SOCRATE.

Voyons! voyons!

LE FRANC-COMTOIS.

C'est qu'une armée, bonne pour attaquer, ne vaut rien pour se défendre. Vaincre chez les ennemis est toujours un bon coup pour le soldat; il lui en revient plus ou moins, sans compter la gloire, comme on dit; mais vaincre au pays, que lui en revient-il? Tout le profit n'est-il pas alors pour le citoyen? Et le soldat prend-il grand intérêt au citoyen, c'est-à-

dire au bourgeois, au paysan, à l'ouvrier? En d'autres termes le soldat combat au dehors pour son propre compte, au dedans pour celui d'autrui : la conséquence est-elle bien difficile à tirer?..... Et voyez l'histoire de tous les peuples! Cette Rome si redoutable au loin, n'est-elle pas sur le point de disparaître devant quiconque l'attaque sérieusement, devant Annibal, Mithridate, Pyrrhus, les Gaulois, devant même une poignée d'esclaves? Carthage aussi, pendant qu'elle fait de si belles prouesses en Italie, ne se laisse-t-elle pas battre trois fois dans ses murs? Et de nos jours, le plus grand homme et le plus terrible éteignoir qui jamais ait paru sur terre, avec ces mêmes soldats qui avaient conquis l'Europe, a-t-il pu défendre la France? J'en appelle à la plupart d'entre vous, messieurs, en cas d'invasion peut-on compter sur des armées?

XÉNOPHON, TACITE, PLUTARQUE, BOSSUET, CICÉRON ET PLUSIEURS AUTRES.

Il n'est que trop vrai!

LE FRANC-COMTOIS.

Et j'aperçois une autre conséquence : c'est que les armées étant éminemment et uniquement propres à guerroyer, quiconque aura des armées guerroiera : car comment résister à la tentation de faire une chose d'ailleurs si glorieuse et si belle, quand on a sans cesse sous la main tout ce qu'il faut pour la bien faire? et les armées elles-mêmes ne demanderont pas mieux, ne serait-ce que pour fuir un repos, toujours insupportable aux grands cœurs, et parce que le métier de la guerre, comme tous

les autres, n'est profitable qu'autant qu'on soit occupé.

GROTIUS (*maniant sa collerette de point de Venise*).

Mais enfin, Monsieur, quels que soient les inconvénients des armées, et elles en offrent sans doute, il faut bien pourtant s'en arranger : car comment les remplacer ou s'en passer ? »

(Le Franc-Comtois paraissant hésiter, je me hâtai de répondre à Grotius le pindarique et le politique, comme on l'appelait en son temps :)

« Monsieur, que pensez-vous de ceci? un homme riche dit à un homme qui n'a rien : « Mon ami,
« tu comprends facilement que si l'ennemi entrait
« chez nous, il ravagerait mes champs, pillerait
« et brûlerait mes maisons, tuerait ma femme et
« mes enfants ; toi donc, qui n'as rien de tout
« cela, va-t'en à sa rencontre, pendant que je
« resterai tranquille ici, et fais-lui ferme. Tout ce
« que tu risques de pis, c'est d'être tué ; mais il
« ne faut pas que cela t'arrête. Chacun de nous
« ainsi remplira son rôle : moi je profiterai de ce
« qu'il y a de bon dans l'état, toi tu le défendras.
« Or c'est assez de l'un sans l'autre, car je n'aurais
« guère le temps de jouir de mes biens, s'il fallait
« encore les défendre... »

GROTIUS.

Et suivant vous, ce seraient donc les riches qui devraient être soldats ?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Ah ! par ma foi, c'est tout juste l'idée de François ! La garde nationale ! il ne voit que ça.

UNE VOIX FLUTÉE (*qui part du côté de la salle où se trouvent Alexandre, César et plusieurs autres grands princes*).

Oui, monsieur Pigeon! monsieur Pigeon!

UNE VOIX FORTE (*qui part d'un côté opposé, où sont la Boétie, Montaigne, Morus et plusieurs autres*).

O peuple amoureux de servage, ne ris pas au moins de ton cou pelé, si tu ne peux rompre ta chaîne!

CYRUS (*au maître de la maison*).

Qu'est-ce que c'est que cette garde nationale?

LE FRANC-COMTOIS.

Une armée composée de citoyens au lieu de prolétaires.

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Oui! des marchands, des ouvriers, des médecins, des gens de tout âge et de tout métier, qui font l'exercice quatre fois par mois....

CYRUS (*riant*).

Oh!....

LE GRAND CÉSAR (*se grattant la tête*).

Si je n'avais eu à Pharsale que de pareils champions....

DIOGÈNE (*qui s'était rapproché*).

O méchant paillard! ne vois tu pas qu'on va servir tout à l'heure la volaille et les grosses pièces, et qu'il est temps d'aller, suivant ta coutume, t'enfoncer les deux doigts dans le gosier. (Le dictateur ne parut pas prendre garde à l'apostrophe, et affecta de s'arranger les cheveux, d'un air insouciant.) Oui! oui! tâche de nous cacher ton front sans poil : cela

te sera plus facile encore que de cacher ta vilaine âme, qui nous est connnue de reste.

LE GRAND ALEXANDRE.

Holà ! Diogène, te voilà bien en colère ! C'est que tu es encore à jeun, mon garçon. Tiens, vide-moi cette coupe de Chambertin : c'est à réjouir un mort !

DIOGÈNE.

Autre bon compagnon ! Tu ne parleras pas si bien dans une heure ou deux, beau fils de Jupiter. Et je prie ces honnêtes serviteurs de ne pas oublier de te chercher ce soir sous la table. »

(Le fils de Jupiter n'était pas si endurant que le grand César : il saisit un couteau à découper, et, sans le bonhomme Grandgousier, son voisin, qui lui arrêta le bras, la chose eut pu devenir sérieuse.)

DIOGÈNE (*de l'autre côté de la table, et ne paraissant point effrayé*).

Oui da ! tu voudrais me traiter en ami.... Bois-moi plutôt du Chambertin ! Cela vaut mieux pour ressembler à un petit Bacchus que de courir le pays en brûleur de maisons et en farceur.

SOCRATE (*souriant à demi*).

Fi ! Diogène, fi !

DIOGÈNE (*allant à lui, et lui caressant la barbe*).

Oh ! toi, tu es un bon petit homme, malgré ta figure de satyre, un bon camus, un bon vivant !...

SOCRATE (*le repoussant*).

Laisse-nous donc écouter ces braves gens.

DIOGÈNE (*s'éloignant et continuant à se promener*).

Oui ! oui ! tu écouteras de belles choses !

LE FRANC-COMTOIS.

Ces messieurs semblent rire des bourgeois qui font le coup de feu ; ils ne se rappellent donc le passé, ni le présent. Et moi je leur dis que ce n'est point avec de beaux régiments et de beaux états-majors qu'on défend le pays jusqu'au bout, et qu'on finit par l'affranchir. C'est tout bonnement avec des bourgeois, qui ne portent à la vérité ni baudriers ni casques, mais qui sont encore moins disposés à porter un bât....

LE CAPITAINE DU 7e.

Mon cher monsieur...!

LE FRANC-COMTOIS (*s'échauffant*).

Avec des bourgeois, capitaine, qui n'étonnent pas l'ennemi de leurs évolutions et de leur bonne mine, mais le fatiguent et l'épuisent à la longue et l'écrasent à la fin ; avec les bourgeois de Tell, de Washington, de Guillaume, de Dumouriez, de Bolivar, de Canaris ; et ceux-là du moins respectent chez les autres ce qu'ils défendent si bien chez eux. Car, quant à moi, s'il le faut dire, je ne me fie point pour ma liberté à quiconque est toujours prêt à faire main-basse sur celle du voisin.

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

C'est cela!... Il nous faut monter la garde, faire l'exercice, la patrouille et le reste!

LE FRANC-COMTOIS.

Non, Saturnin! Il faut rester mouton : car il n'y a qu'à paître et dormir; et d'ailleurs bien peu à craindre, si ce n'est d'être mangé, après avoir été tondu.... Oh! les hommes conséquents que nous fai-

sons!.... nous chantons la liberté ; sans elle tous les autres biens ne sont que fumée, et rien ne les peut assurer : or, pour ces biens, nous travaillons tout le jour, nous courons la nuit, nous bravons fatigues, dégoûts, dangers, souffrances ; pour devenir riches, nous devenons plus qu'hommes.... Et que faisons-nous pour la liberté?.... Nous jasons éloquemment, fièrement.... Qu'un passant, qu'un ami nous dise non pour oui, il faut aller bien vite se faire ouvrir le ventre : car nous aimons les vieilleries et farces, les jugements de Dieu, l'honneur de ci-devant, l'honneur des courtisans et des valets. Que les courtisans et valets, au reste, veuillent le respect qu'on porte aux guêpes et vipères, à la bonne heure! Mais nous, qui voulons autre chose, et ne vivons de bassesses ni de grimaces, notre point d'honneur, Saturnin, c'est le maintien de nos droits et de notre dignité d'homme; nos armes, c'est le mousquet de Jemmapes, et non des fleurets d'amphithéâtre et de ruelles.... »

Une musique très brillante interrompit le Franc-Comtois, qui s'animait de plus en plus.

XXXV. Second service du grand dîner de Bourg-en-Bresse. Je continue, aidé du Franc-Comtois, à défendre ma recette pour n'avoir plus de guerre ; et je profite de l'occasion pour mettre fin au présent livre, déjà trop long peut-être.

La musique qu'on venait d'entendre annonçait le second service : je le trouvai digne en tout du pre-

mier. Quatre cents jeunes garçons, fardés et parfumés, et vêtus de tuniques de thibetaine bleu clair, défilèrent dans un bel ordre, portant chacun un plat des plus fins. Pendant qu'ils les plaçaient sur la table, on fit circuler une infinité de petits hors-d'œuvre, pour réveiller l'appétit, tels que des radis à la moutarde, des cigales confites, de la vesce grillée, des colymbades à la vinaigrette, et surtout du rhum de la Jamaïque, que Socrate trouva très bon, et dont Alexandre et Sancho burent trois coups. Les quatre cents jeunes garçons s'étant retirés, une brillante fanfare annonça les pièces d'honneur. La première, portée par six pêcheurs à la ligne, en casaques jaune-orange, était un esturgeon aux ananas, glacé d'alicante. La joie fut grande à cette vue. Entrèrent ensuite six pâtissiers suisses, en casaques terre de Sienne, au milieu desquels paraissait un pâté de foie de Strasbourg, haut de cinq pieds, large en proportion, orné de bas-reliefs en croûtes grasses, du travail le plus exquis. Mais Diogène, dont l'appétit sans doute commençait à devenir pressant, s'écria que ce pâté était tout exprès pour lui, qu'il en faisait son tonneau, et n'en voulait plus d'autre. Il s'en empara donc, malgré la résistance des pâtissiers, et le roula dans un des coins de la salle. Cet incident troubla pour un instant la joie des convives; mais elle éclata en acclamations unanimes, quand on servit la troisième pièce. Elle était portée par vingt-quatre bouchers, en grand uniforme rouge et or. C'était un bœuf entier, rôti et farci; ses cornes étaient plaquées d'or, et son dos couvert d'un caparaçon de sain-doux

d'une blancheur éblouissante, sur lequel une main savante, à l'aide des anchois, du jaune d'œuf et des menues herbes, avait représenté au naturel les amours et la triste fin de Didon. Cette peinture trop vraie fit couler les larmes du pieux Énée, assis entre le fidèle Achate et l'abbé Trublet, qui lui récitait son *Panégyrique des saints*. Le pauvre amant, ayant beaucoup mangé au premier service, put à peine toucher au second, et se garda pour le dessert.

Cependant l'enthousiasme était général. Pindare, s'abandonnant au sien, saisit une lyre et improvisa un pæan admirable, encore inédit; Hérodote tout ému assura que ce bœuf était le vrai bœuf Apis, le vrai bœuf-dieu, et qu'il le fallait honorer. Hercule dit qu'il le fallait découper et manger pendant qu'il était chaud. Enfin les compliments furent unanimes, et l'on regretta que Diogène eût dérangé ce beau service. Platon même ne put s'empêcher de remarquer que ces trois pièces si remarquables eussent fait son nombre favori, le ternaire, le nombre par excellence. « D'autant, ajouta-t-il, que la première, un esturgeon aux ananas, c'est la figure de la mer, du liquide incréé, où nagent les purs et subtils esprits; la seconde, un bœuf rôti et farci, que je tiens pour une forte pièce, pour une pièce de résistance, c'est la terre, la matière solide, compacte, irrationnelle; pour la troisième... » Ici Platon jeta un regard sur le pâté, dans lequel Diogène avait déjà fait une large brèche. « Pour la troisième... — C'est du foie d'oie, mon digne Monsieur! » dit Sancho, qui se tenait derrière son maître, et fut grondé par lui pour s'être mêlé de

la conversation des nobles chevaliers et châtelains. — « L'oie! s'écria Platon, la belle Hercyne, c'est l'empire de l'air, de l'immortelle et brillante lumière!... O cynique! quelle harmonie tu as troublée là! — Ne vous désolez pas, reprit Pythagore: il reste la terre et la mer, cela fait deux; c'est mon nombre à moi: c'est le binaire, c'est l'âme évidemment. — C'est un manger du bon Dieu! » cria Panurge, qui était parvenu à s'introduire dans les derrières du pâté, Diogène n'occupant que le devant. Et le bon Pantagruel, entendant ce mot, parut inquiet. « Panurge, dit-il, d'un air affectueux, mon petit fils, mon petit compagnon mignon, prends garde de t'engourgoulifer dans ces viandes! » Mais Panurge était tout à son affaire.

Les autres convives de leur côté ne se croisèrent pas les bras. Il semblait que la faim se fût éveillée en eux à la vue de tout ce qui pouvait si bien la satisfaire; et véritablement chez ces grands hommes les facultés de l'âme ne nuisaient point à celles de l'estomac. La belle ordonnance du festin devint le sujet de la conversation, et chacun vanta de son mieux cette manière si noble d'user de la fortune. « C'est ainsi que j'ai vécu, disait Lucullus; c'est ainsi qu'il faut vivre, ou ne pas s'en mêler. — Pourtant, répondit le maître de la maison, qui sans doute voulait ramener la conversation sur les armées, et tirer sa modestie d'affaire, ce n'est pas le genre de vie que nous souhaiterait mon ami François. N'est-il pas vrai, François?... L'arme au bras, le long d'un corps de garde, ou l'exercice sur le champ de foire, voilà qui vaut mieux!

LE FRANC-COMTOIS.

Holà! Saturnin, chaque chose son temps, mon ami! On peut dîner très bien, même très longuement, et faire nonobstant son métier de citoyen.

GROTIUS.

Ma foi, comme vous l'entendez, Monsieur, c'est à vrai dire un métier dont tout le monde ne se souciera pas. Et, sous ce rapport, je trouve que l'idée de monsieur, qu'il appelle sa recette, est assez peu praticable : il faudrait que les peuples tombassent tous d'accord, et je doute....

ALCIBIADE (*bâillant*).

Ah!... la recette encore!... Que l'Olympe nous soit en aide!.... (Appelant son lévrier.) Tai, tai! Filos!.... O Filos! toi du moins ne pourrais-tu nous aller chercher quelques danseuses?

LE GRAND ALEXANDRE (*demandant à boire*).

La recette!.... par Jupin, mon père, la recette, c'est de bien boire. Buvons donc!... et vivent Bacchus et le bon vin!

PLUTARQUE.

L'ivrogne!... »

(Pour faire taire le fils de Jupiter, Grangousier remplit son assiette de bœuf et d'esturgeon, et mit devant lui une coupe contenant huit pintes de chambertin. Ce moyen réussit, et le demi-dieu en eut pour quelque temps.)

LE FRANC-COMTOIS (*à Grotius*).

Vous doutez, Monsieur, que la recette fasse fortune, et que les peuples en veuillent user! Pourquoi non? Les croyez-vous donc destinés à se refuser

toujours aux vérités les plus claires, et à rejeter un moyen par la seule raison qu'il serait efficace?

GROTIUS.

Il faudrait au moins que cette efficacité fût bien démontrée.

LE GRAND CÉSAR.

Ce qui n'est pas fait.

LE FRANC-COMTOIS.

Ce qui n'est pas fait!... Quoi! il serait besoin de démonstration!...

LE CAPITAINE DU 7e.

C'est bien le moins qu'en pareille matière on ne prétende pas être cru sur parole.

LE FRANC-COMTOIS.

Vous m'étonnez, capitaine!... Comment! si tous tant que nous sommes, nous rappelant enfin que nous avons de la barbe au menton, nous renoncions à nous faire garder comme des filles; s'il n'y avait plus dans chaque état, au lieu de deux ou trois cent mille soldats, toujours prêts à marcher au loin, que deux ou trois millions de citoyens bien armés et équipés, vous demandez si la guerre serait possible?... Et moi, je vous demande, capitaine, si ces deux ou trois millions de citoyens se décideraient, pour quelque motif que ce fût, à laisser là leurs affaires, leurs foyers, leurs familles, pour aller faire le métier de brigands chez les voisins? Je vous le demande, capitaine?

LE CAPITAINE (*se mouchant*).

Dame!...

SOCRATE (*souriant*).

Allons, capitaine, il faut s'expédier de bonne grâce...

UN ASSEZ GRAND NOMBRE DE VOIX.

Eh non! non sans doute, c'est évident!

LE FRANC-COMTOIS.

Je vous demanderai même si ces deux ou trois millions de citoyens consentiraient à faire un simple voyage de plaisir en Suisse ou aux Pyrénées?

SANCHO PANÇA.

Pour moi, non, par là mardi! car pierre qui roule....

DON QUICHOTTE (*l'arrêtant*).

Taisez-vous, maître butor! vous allez lâcher des sottises... (Se tournant du côté du Franc-Comtois, et relevant son armet de Mambrin, qui lui tombait sur les yeux.) Noble seigneur, je ne vois pas qu'on ait encore parlé de la chevalerie errante.... »

Il n'en put dire davantage, et fut interrompu par des éclats de rire, des cris de «Vive le plat à barbe!» et un si grand bruit, que tout en tremblait. Il en parut plus attristé que surpris, et dit à Sancho que c'était là un nouveau tour des enchanteurs, ses ennemis, qui voulaient lui ravir la gloire de parler devant une si noble assemblée, laquelle était évidemment sous l'influence de quelque charme, comme le montraient ces rires immodérés. Enfin au bout d'un quart d'heure le silence se rétablit.

LE MAÎTRE DE LA MAISON (*au Franc-Comtois*).

Mais, François, vous n'avez pas répondu à l'objection de ces deux messieurs (montrant Grotius et

Xénophon) : ils vous ont demandé comment mettre en pratique votre belle recette, et quel peuple voudrait commencer?... Vous convenez en effet que les armées sont commodes pour guerroyer chez autrui; eh bien! si les voisins conservent les leurs, que deviendrions-nous sans les nôtres?... Ne pouvoir pas seulement jeter une compagnie de trente hommes hors de la frontière, pour voir d'où vient l'ennemi! et, celui-ci une fois entré, la belle chose que des bourgeois et des paysans, pour arrêter un Alexandre ou un Tamerlan!

LE FRANC-COMTOIS.

Vous conviendrez, Saturnin, que, même en leur temps, votre Alexandre et votre Tamerlan furent de grands fous...

UNE VOIX (*que je crus reconnaître pour celle de Montaigne*).

Dites, vraiment de grands vauriens, de grands pendards. »

(Alexandre, tout occupé de son esturgeon et de ses huit pintes de Chambertin, ne parut pas entendre.)

LE FRANC-COMTOIS.

Soit! de grands pandards, je ne dispute pas sur les mots; mais enfin, c'étaient de grands fous, et je dis qu'ils le seraient bien plus aujourd'hui, s'ils venaient attaquer un peuple organisé comme on le propose.

Il me semble en effet qu'un conquérant ne se met point en campagne avec ses deux ou trois cent mille camarades de pillerie et tuerie, sans qu'on le sache au loin et bien avant qu'il s'y mette en effet. Le peuple donc chez lequel il se disposerait à venir

exercer son noble métier serait prévenu à temps ; et, en ne dirigeant vers le point menacé qu'une partie de ses forces, il pourrait opposer aux assaillants cinq ou six hommes contre un. Pour peu d'ailleurs que ses frontières fussent disposées d'une certaine façon, que les communications pussent être suspendues, j'aimerais à voir ce que feraient ledit conquérant et ses soldats, fussent-ils tous des héros comme lui. Que si, malgré les obstacles, ils pénétraient dans le pays, ce serait malheur pour eux ; car ils n'en sortiraient plus. Le peuple alors, protestant, à la face du ciel, de la justice de sa cause, et voulant que le châtiment égalât, s'il se pouvait, le crime, se lèverait tout entier ; et, couvrant de ses innombrables bataillons son sol souillé par des barbares, les exterminerait jusqu'au dernier. Il y a miséricorde pour l'assassin même ; l'ignorance et la passion ont pu l'égarer : il ne doit point y en avoir pour le conquérant. Et si ses complices venaient parler de la nécessité de lui obéir, qu'il leur soit dit : « Puisque vous avez eu assez de force pour attaquer tout un peuple, vous en aviez assez pour résister au misérable qui vous commandait. Il est bien sans doute de consentir à ramper devant lui ; non, de venir nous égorger. Mourez, brigands ! Et que vos pareils, s'il en restait, sachent bien que cette terre engloutit quiconque ose y entrer le fer à la main. »

ALCIBIADE.

Voilà qui est sévère !

LE CAPITAINE DU 7[e].

Comme vous le dites, Monsieur.

LE FRANC-COMTOIS.

Je conviens, capitaine, que cela ne ressemble guère aux révérences que se faisaient ci-devant les armées avant de livrer bataille, ni aux brillantes réceptions que recevait et que reçoit encore le roi vaincu du roi vainqueur.

UN POÈTE (*levant les yeux au plafond.*)

Quoi donc! nulle pitié pour d'augustes malheurs!

LE FRANC-COMTOIS.

Le loup que je prends au piége n'est-il pas malheureux aussi? Et la faim le poussait. Mais ceux qui viennent nous attaquer ont-il faim de notre chair?... Tenez, Saturnin, je ne saurais me contenir : tous ces abominables préjugés me font bouillonner le sang. »

(Le bon Franc-Comtois était en effet tout hors de lui; et, pour se remettre, il but deux verres d'eau.)

UN LAQUAIS, EN GRANDE LIVRÉE (*d'une voix éclatante*).

Son excellence, Monseigneur le duc, ministre d'état, va prendre la parole et demande du silence.

LE MINISTRE (*avec un ton suffisant et plein de noblesse et de dignité*).

Il est bien fâcheux que chacun ne s'en tienne pas à son métier; tout en irait mieux. Nous serions moins fatigués de sornettes et de beaux projets : on s'occuperait de bien gouverner sa maison, s'il était possible, au lieu de vouloir gouverner l'état, ce qui nous regarde.... Voilà qu'on en vient à ne plus vouloir de guerre! La chose est curieuse!.... Et l'on n'oublie qu'un point : ce serait au moins d'en détruire les

causes. Car pour empêcher deux hommes de se battre, il suffit de ne leur laisser sous la main qu'une arme au lieu d'une autre ?

(Quelques applaudissements se firent entendre, qui parurent étonner beaucoup l'assemblée.)

DIOGÈNE (*au laquais*).

C'est là, mon ami, ce que tu appelles ton excellence ? Il vaut donc mieux que ce qu'il dit, et surtout que la manière dont il le dit. (*A l'excellence.*) Et toi, mon ami, par quel hasard te trouves-tu ici ? Il n'y a point dans cette honnête maison à flagorner, intriguer, faire le maître et le tracassier. Qu'y viens-tu chercher ?

(Tout le monde se prit à rire. L'excellence se retourna d'un air menaçant, et, se redressant de deux pouces, ouvrit sa redingotte, et laissa voir dix-neuf grands rubans et vingt-trois petits, avec trente-deux croix, médailles, figures d'aigles, de moutons, de pigeons, en or, argent et brillants, croyant que cette vue allait confondre Diogène et toute l'assemblée. Le cynique fut surpris en effet, et dit :)

« Je m'étais donc trompé, car je croyais, sur le mot de ce garçon, que tu étais un orateur, un homme d'état; et je vois maintenant que tu n'es qu'un petit marchand mercier et bijoutier. Mais tu ne fera pas ici tes affaires : va-t'en plutôt dans l'appartement des femmes, qui pourront s'accommoder de toutes ces babioles. »

(Et les ris redoublèrent, surtout quand l'excellence furieuse, boutonnant sa redingotte et fermant sa petite boutique, sortit avec son laquais, son chasseur

et les six claqueurs qui l'accompagnent toujours lorsqu'elle a quelque chose à dire.)

LE MAITRE DE LA MAISON.

Je serais bien fâché de l'aventure, s'il s'agissait d'un hôte ; mais Dieu sait quel est ce personnage et d'où il vient..... Toutefois, Messieurs, si je l'ose avouer, son propos ne me semble pas si déraisonnable ; car enfin, comme il le dit, tant qu'il y aura des causes de guerre, n'y aura-t-il pas guerre ?

SOCRATE (*à Diogène*).

Allons Diogène ! A toi, mon garçon ! Tu as traité un peu cavalièrement ce qu'a dit l'homme aux bijouteries, et voilà que le maître de céans l'approuve. Allons !

DIOGÈNE.

Qu'ils s'arrangent entre eux ! Je ne réponds pas de ce qui se dit ici. Cependant, ô Jupiter, les bons esprits ! Ils conviennent que sans armée la guerre ne peut se faire (ce qui est une belle trouvaille, ma foi !) Et puis ils demandent si certains motifs ne la rendent pas nécessaire. Et le chien à l'attache, quand vient la faim, poursuivra-t-il un lièvre ? Car c'est un bon motif aussi que la faim.

GROTIUS.

Si bien qu'il faudra tout souffrir sans se plaindre, sans rien faire pour obtenir réparation ou se préserver à l'avenir ! Il faudra laisser tel peuple s'agrandir, au risque de ne pouvoir plus lui résister ensuite ! Il faudra laisser attaquer impunément nos alliés, insulter nos ambassadeurs, massacrer même nos concitoyens, troubler et empêcher toutes nos rela-

tions de commerce, piller nos vaisseaux, dévaster nos colonies; et tout cela pour ne plus voir des soldats qui aient des sabres et des moustaches !....

LE MAITRE DE LA MAISON.

Oui, c'est cela !

LE CAPITAINE DU 7e ET PLUSIEURS AUTRES.

C'est cela ! c'est cela !

(Le Franc-Comtois étant occupé dans le moment à servir des beignets, je pris la parole :)

»Si, dis-je, il n'y avait plus d'Anglais, de Français, de Russes, d'Américains, y aurait-il une balance politique, des ambassadeurs, des concitoyens ; et tant d'autres belles choses ? Et s'il n'y avait plus d'armées, y aurait-il des Anglais, des Français, des Russes, des Américains; et tous les hommes, n'ayant qu'un seul et même intérêt, ne finiraient-ils pas par ne faire qu'un seul et même peuple ?

ALCIBIADE.

Par la chaste et brune Vesta, voilà un homme qui prend de l'âge ! Il se répète.

CYRUS.

Si du moins il répondait à ce qu'on lui objecte!

LE CAPITAINE DU 7e.

En effet !... On vous demande, Monsieur, s'il convient de tendre l'autre joue, comme les quaker, et de remercier l'ennemi du dommage, au lieu d'en obtenir réparation et de s'en préserver à l'avenir? Voilà qui est précis.

MOI.

Sans doute, capitaine! Et je m'en vais donc tâcher de mieux répondre.

Monsieur (montrant le Franc-Comtois) vous a expliqué comment nous proposions de recevoir les bandits, que vous appelez conquérants. Il me semble que cette manière est assez peu quaker. Il me semble d'un autre côté que la guerre n'est pas le moyen le plus sûr de réparer le dommage qu'on a pu souffrir, vu que, pour rattraper une province, on en perd deux quelquefois et plus; que pour se faire payer six francs, on en dépense douze, que pour venger la mort d'un homme on en sacrifie mille; que.......

LE CAPITAINE.

Mais l'honneur, Monsieur! l'honneur!

MOI.

Oh! le bel outil que cet honneur, avec lequel on fait ici-bas tant et de si digne besogne! Dans le grand siècle, et plus tard, l'honneur c'était d'adorer le prince et ses catins, de voler au jeu, de séduire, violer femmes et filles, d'être bon buveur, bon ferrailleur et tueur....

PLUSIEURS VOIX.

Oh fi! fi!...

MOI.

Mais, quoi qu'on dise, pour quiconque a de la raison et de l'âme, c'est tout bonnement d'être homme de bien, et de ne servir son intérêt propre qu'en respectant celui d'autrui. Je n'entends rien du reste aux rubans, à la mode, aux grands mots, au qu'en dira-t-on.

CYRUS.

Et cette belle doctrine vous donnera des alliés?

MOI.

Le peuple, dont je parle, est l'allié de tous les autres, et ne s'engage envers aucun. Si les alliances ont pour objet d'attaquer, il n'en a que faire; car il ne vit aux dépens de personne. Si de se défendre, encore moins; il se défend seul, ou plutôt n'est point attaqué. J'admire d'ailleurs ce grand principe que les alliances conviennent avec les états éloignés, et que les voisins sont ennemis naturels. Il semblerait que les rapports de langage, de mœurs, de religion, devraient rapprocher de plus en plus des hommes déjà voisins. Mais bon! comment guerroyer à deux et à trois cents lieues les uns des autres? Il faudrait marcher un mois peut-être, avant d'en venir aux mains!.... Le mieux donc est d'être amis de loin, ennemis de près : sans se déranger alors, on s'entre-pille, on s'entr'égorge, et c'est le plaisir sur terre.

LE MAITRE DE LA MAISON.

Vous raisonnez d'or, mon cher Monsieur! Mais sera qui voudra votre ambassadeur. Pour moi, grand merci! Même vos citoyens feront bien de rester chez eux; car au loin le bon Dieu les protégerait sans doute, et leur ange gardien; mais ce n'est pas assez quelquefois.

MOI.

Je conviens, Monsieur, que les rois et les peuples tuent volontiers en gros, au millier, dans les siéges et batailles; mais non pas, je crois, à la descente des diligences. Je suis donc fort tranquile sur le

compte des voyageurs, même des ambassadeurs, dont je reconnais, comme on pense, l'utilité : d'autant que si nous avons chez les voisins des voyageurs et ambassadeurs, les voisins en ont aussi chez nous ; et les uns, ce me semble, répondent suffisamment pour les autres.

SOCRATE (*écartant ses moustaches, qui lui retombaient sur la bouche*).

On a dit, je crois, quelque chose de plus sérieux. Un grand peuple trafique au loin, a des vaisseaux, des colonies : or, qui protégera tout cela ?

MOI.

Le jour viendra sans doute où les peuples comprendront nettement que le mal fait à autrui en est un pour soi-même ; mais nous n'y sommes pas, et, en attendant, j'en conviens, il est bon de se préserver.

GROTIUS.

Oui ! mais comment ?

LE MAITRE DE LA MAISON ET LE CAPITAINE.

Comment ? comment ?

MOI.

Et n'avez-vous pas une marine ?

LE GRAND CÉSAR (*souriant d'un air moqueur*).

Une marine ! ah !... Et si vos vaisseaux attaquent ceux d'une autre puissance ou sont attaqués eux-mêmes, ce ne sera donc pas la guerre ?

XÉNOPHON.

Ce sera bien la guerre en effet.

PLUTARQUE.

Vous n'y échapperez pas.

MOI.

Est-ce ma faute, Messieurs, si j'ai dit trop vrai? Ayez des armées, armées de terre ou de mer, et vous aurez la guerre : il est difficile en effet d'y échapper. Cependant voyez bien la différence : un peuple entier ne peut courir aux antipodes, et dès lors est bien obligé de confier à une partie seulement des citoyens, la force qui doit protéger au loin les intérêts communs. Il est clair en outre qu'à moins de changer toutes nos villes en ports de mer, cette force, de quelque manière qu'on en use, ne saurait compromettre beaucoup nos droits. Cent vaisseaux me paraissent moins à cet égard qu'un régiment : car enfin des vaisseaux n'iront pas bombarder Rambouillet ou Saint-Flour. Il faut ajouter encore que la guerre maritime n'offre pas les terribles inconvénients de celle qui se fait sur terre : elle ne compromet la sûreté du pays entier, ni les propriétés et la vie de ses habitants; je ne vois d'exposés que des vaisseaux, et les hommes qui se font gloire et métier de les monter.

GROTIUS.

Et donc il y aurait guerre maritime et paix sur terre! Je crains fort que les choses ne puissent s'arranger ainsi.

MOI.

Il le faudrait bien, s'il n'y avait pas d'armées sur terre. Au reste, le pis serait une rupture de relations entre les deux peuples, laquelle ne pourrait même se prolonger beaucoup; car il n'en résulterait pour l'un et pour l'autre que privations et misère, avec le plaisir pourtant de s'être vengé tant bien que mal.

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Comment donc, Monsieur, la guerre maritime n'expose, dites-vous, que les vaisseaux de l'état! Et le commerce, Monsieur!.... N'est-ce donc rien que des corsaires qui vous enlèvent corps et biens?

MOI.

Hélas! Monsieur, pourquoi y a-t-il des corsaires? Pourquoi y a-t-il des hommes pour faire un tel métier, d'autres hommes pour les payer et en profiter?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Diable! Monsieur, que la guerre soit une vilaine chose, j'en conviens; mais quand on y est, ma foi, il faut y être: et je dis, pour moi, que le moins est de rendre à l'ennemi tout le mal qu'on en reçoit.

MOI.

Oh! que nos gouvernants nous ont rendus d'habiles raisonneurs à leur manière!... Au reste, voici la mienne: tant que les peuples (et j'entends les citoyens qui les composent) ne décideront pas eux-mêmes de la guerre, on ne peut y voir qu'un acte des seuls gouvernants, lesquels, pour un intérêt personnel quelconque, la déclarent et la font à nos dépens. Or, est-il honnête, raisonnable, que nous autres, simples citoyens, nous nous rendions complices des crimes de toute espèce que ces gouvernants font ainsi commettre, et que nous ajoutions de notre mieux à toutes les misères dont ils nous accablent? Ou plutôt, que, comme de lâches malfaiteurs, nous profitions des désastres publics, en les augmentant; et, pendant que les rois saccagent les villes et pro-

vinces, que nous détroussions les malheureux qu'ils auraient épargnés eux-mêmes ?

LE MAÎTRE DE LA MAISON ET PLUSIEURS AUTRES.

Oh! Monsieur !... oh!...

MOI.

Plût à Dieu que la laideur de la chose vous fît crier encore plus haut... Mais écoutez ! qu'un Alsacien ou Provençal vous vienne dire : « J'arme une centaine de gaillards jusqu'aux dents; ils vont entrer dans le pays ennemi, et là, faisant main-basse sur les châteaux et fermes, ils les pilleront, incendieront, et puis nous rapporteront le butin, qui sera partagé entre eux et nous : voulez-vous être de la partie? voulez-vous une action, deux actions...? »

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Peut-on comparer ?...

LE FRANC-COMTOIS.

Nenni, Saturnin ! nenni, mon ami ! on ne peut comparer des bâtiments qu'on prend, à des maisons qu'on pille, des marchands et matelots qu'on tue et qu'on ruine, à des bourgeois et laboureurs qu'on ruine et qu'on tue !... Et d'ailleurs n'a-t-on pas des *lettres de marque?* n'est-on pas en règle? et morbleu! quand on est autorisé à piller et égorger en détail, par les gouvernants qui pillent et égorgent en gros, qu'y a-t-il à dire ?

Au reste, je vais plus loin que Monsieur (me montrant), et je ne vois nullement la nécessité de tout cet attirail de marine. Car les peuples, si on les veut éclairer, verront bien vite que leur intérêt le plus clair, indépendamment de toute considération de

purgatoire et d'enfer, est de ne se faire aucun tort qui compromette leurs relations. Voilà, quoi qu'on fasse, la plus solide garantie. Et par exemple, que l'un de vos pays, celui de John Bull, si l'on veut, ait mille vaisseaux, et que les autres états n'en puissent armer un seul à eux tous, vous allez crier : «Nous sommes perdus! les mers nous sont fermées!... que devenir! que faire!... »

GROTIUS.

Et que faire en effet?

LE FRANC-COMTOIS.

Mon Dieu! le voici. C'est bien simple.

PLUSIEURS VOIX.

Écoutez! écoutez!...

LE FRANC-COMTOIS.

Les gens du continent diront à John Bull: « John, il faut à l'instant même retirer vos flottes, ou mieux, les partager chrétiennement entre tous tant que nous sommes, vous compris; sinon, vous ne vendrez dans quelque village que ce soit de nos pays pour six pence de calicots ou de quincaillerie. » Je vous demande, Messieurs, si John pourrait dire non, et quelle figure il aurait en se carrant sur les mers, dont il se dit maître? N'est-il pas vrai que trois mois de ce régime à l'eau le jetteraient dans l'épuisement et le marasme?... Et remarquez que tout cela vous coûterait moins que quelque guerre que ce pût être. Il s'agirait au plus de vous passer de la demi-tasse, d'infuser du tilleul au lieu de thé, et de râper des betteraves, pour vous procurer quelques douceurs.

LE CAPITAINE.

Et les forbans?...

LE FRANC-COMTOIS.

Quoi! les grands princes de Tunis et d'Alger, les cousins de vos rois, qui leur font fête?... Mais ne pourrait-on dénicher une fois tous ces vautours?... Il est vrai qu'on leur paie tribut, et c'est plus honnête. Au reste, une vingtaine de vaisseaux entretenus à frais communs suffiraient, je crois, pour être bien tranquille de ce côté.

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Et les colonies?

LE FRANC-COMTOIS (*comme embarrassé*).

Les colonies... les colonies...

MOI.

Mais il n'en faut point de colonies!

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Point de colonies!.. en voilà d'une autre encore!..

MOI.

Non, Monsieur!... Et à quoi bon, s'il vous plait?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

A quoi bon des colonies?... à quoi bon!... parbleu, c'est fort!

MOI.

Elles coûtent plus qu'elles ne rapportent, et sont traitées en peuples conquis : partant, que fait la métropole en cela, sinon de se gêner pour gêner plus encore des gens sur qui elle n'a aucun droit?

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Mais les débouchés, Monsieur!... ne nous offrent-elles pas au moins de bons débouchés?

MOI.

Il se peut à la vérité que certains marchands y fassent leurs affaires ; mais ce que je sais, encore une fois, c'est que l'état y dépense plus qu'il n'en retire ; que les consommateurs paient plus cher tout ce qui en vient : et ce que j'ignore, c'est comment nous pouvons y trouver de meilleurs débouchés que si elles ne dépendaient de nous en aucune façon.

LE MAÎTRE DE LA MAISON.

Le comment n'est pourtant pas difficile à voir ; c'est que nous n'avons point à y craindre de concurrence, mon cher Monsieur.

LE FRANC-COMTOIS.

Saturnin a raison. La métropole se réserve le commerce exclusif avec les colonies, c'est-à-dire qu'elle a le bon esprit d'user de sa force pour leur vendre ses produits au-dessus du cours, et acheter les leurs moins qu'ils ne valent. C'est bien les voler de deux façons ; ce qui me paraît un métier peu honnête : et, comme d'ailleurs elle y perd au bout du compte, c'est de plus un métier peu profitable, un sot métier : ajoutez qu'elle les tient hors la loi, de sorte qu'avoir une colonie c'est avoir un peuple qu'on pille sans profit et qu'on tyrannise à grands frais. »

Ces derniers mots causèrent une explosion de oh ! de ah ! même de holà ! et, au milieu du bruit, j'entendis un homme, placé non loin de moi, homme de bonne mine, quoiqu'ayant les cheveux crépus et le teint olivâtre, qui disait : « .....Et ce n'est pas tout, Messieurs ! car si les colons ont droit de crier, qu'est-ce de nous, gens de couleur ?... Tout

le monde aujourd'hui s'appitoie sur les Grecs (à ce mot on fit silence, et chacun prêta l'oreille) : c'est très bien sans doute ; mais nous cependant, sommes-nous mieux qu'ils n'étaient, et y eut-il jamais de pires Turcs que nos blancs?....

— Comment! comment! s'écria un riche plantenr de la Martinique, un vil mulâtre qui a l'audace....

DIOGÈNE (*interrompant le planteur*).

Le vin te trouble-t-il la raison, mon ami? Où vois-tu de l'audace dans ce que dit cet honnête Éthiopien? Il se plaint et voilà tout. Est-ce que parmi vous il y a de l'audace à se plaindre?

LE FRANC-COMTOIS.

Il se plaint à tort.

LE MULATRE.

A tort!... nous!...

LE FRANC-COMTOIS.

Sans doute! ne parlez-vous pas des Grecs?

LE MULATRE.

Eh bien?

LE FRANC-COMTOIS.

Mais les Grecs, Monsieur, sont de la couleur des Turcs, et toutefois l'autorité de ceux-ci est légitime, comme on sait; or, vous êtes mulâtre, et un mulâtre est évidemment d'une autre espèce que le blanc; on ne doit donc pas le lui assimiler. Les lois le veulent ainsi, et l'on doit obéir aux lois, pour peu qu'on ait de conscience et d'honneur. D'où je conclus que vos blancs, qui sans doute ont l'une et l'autre, ne peuvent vous traiter autrement qu'ils ne vous traitent.

LE MULATRE.

A ce compte, Monsieur, que direz-vous donc des nègres ?

LE FRANC-COMTOIS.

Je dis que si, à cause de votre peau demi-noire, vous ne devez pas être regardés tout-à-fait comme des hommes, eux, vu leur noir foncé, doivent être traités tout-à-fait comme des bêtes.

LE PLANTEUR (*battant des mains*).

Voilà qui est parlé! c'est cela! bravo!

SOCRATE (*souriant*).

C'est cela en effet!

LE FRANC-COMTOIS (*au planteur*).

Oui, Monsieur, tant qu'on vilipendera et maltraitera les mulâtres, et qu'on vendra, fouettera, torturera les nègres, tout ne sera pas perdu en ce monde, et les honnêtes gens pourront espérer encore.

UN GRAND NOMBRE DE VOIX.

C'est cela ! c'est cela !

XENOPHON.

Mais il me semble qu'il y a dans tout ce qu'on vient de dire quelque chose de singulier, par rapport aux colonies. De mon temps c'étaient des citoyens qui, pour vivre plus à leur aise, allaient s'établir ailleurs, et restaient les fidèles alliés de la mère-patrie, tout en se gouvernant librement comme elle-même. Il n'en est donc plus ainsi ?

LE FRANC-COMTOIS.

Oui dà ! Nous entendons mieux aujourd'hui le droit des grands parents et nous raisonnons d'autre sorte. Une colonie, c'est un enfant : or un enfant

dépend de ses père et mère : donc la mère-patrie a tout droit sur sa colonie. Car il est évident que les habitants de celle-ci sont de petits garçons qui ne grandissent ni ne vieillissent, et doivent dès lors avoir des tuteurs à tout jamais.

LE MAITRE DE LA MAISON.

Quoi que vous puissiez dire, François, je trouve pour moi que l'image est juste, et que la mère-patrie....

LE FRANC-COMTOIS.

Et moi, Saturnin, en fait d'images, j'aime mieux l'Aurore aux doigts de rose et la belle Iris. Dans celles-ci du moins, je ne vois aucune intention de vivre aux dépens du prochain et de le mettre à la chaîne. Mais nous autres nous nous disons les pères de tous ces hommes, vivant à deux ou trois mille lieues de nous, Dieu sait la raison ! Mieux vaudrait pour eux qu'on les appelât de leur vrai nom : Peuple conquis, asservi, peuple sous le joug ; car, s'ils venaient à le secouer, notre droit des gens n'empêcherait pas au moins de les assister, et peut-être rattraperaient-ils leur liberté : mais avec tous ces beaux liens de famille, il leur faut garder le collier ; car les gouvernants, qui s'entendent bien entre eux, ne les aideront point à le rompre.

LE MAITRE DE LA MAISON.

Diable ! François, ne voudriez-vous pas que dès qu'une colonie se révolte, on lui prêtât aussitôt la main ?

LE FRANC-COMTOIS.

Nenni vraiment ! Des enfants rebelles !...

LE CAPITAINE.

Au reste, les exemples ne manquent pas de princes qui ont généreusement secouru des colonies insurgées; mais seulement lorsqu'une longue et constante résistance et des avantages incontestables permettaient de leur accorder une assistance qui ne pouvait plus être accusée d'encouragement à la révolte.

LE FRANC-COMTOIS (*frappant sur la table*).

C'est cela, capitaine ! Voilà raisonner, corbleu !... Il ne sagit pas de savoir, en effet, quand une colonie se révolte, si c'est l'excès du mal qui l'y oblige ; si même on peut conserver aucun droit sur elle, dès quelle n'en veut plus reconnaître : le seul point c'est comment elle résiste. Ne peut-elle empêcher qu'on brûle ses villes, qu'on tue ses habitants, c'est qu'elle a tort ; cela se voit. Il faut alors l'abandonner à son mauvais sort, et complimenter par ambassade les honnêtes gens qui l'ont si justement châtiée. Mais le désespoir, doublant ses forces, lui permet-il de traiter sa métropole, ses dignes parents et maîtres, comme ils le méritent, c'est-à-dire comme d'insignes brigands, alors on peut la secourir généreusement, pourvu, s'entend, qu'elle paie : c'est la règle. Cette doctrine me paraît belle et je m'y complais. La voici en langage plus simple et pour l'usage de chacun : Si quatre ou cinq bandits attaquent un passant, il ne faut pas les déranger ; il faut voir. Est-il le plus faible ? il n'y a rien à faire, qu'à le laisser achever à l'aise : la délicatesse et la conscience le veulent ainsi. Mais parvient-il en se débattant à terrasser deux ou trois des bandits et à faire recu-

ler les autres, alors il faut voler à son secours, si surtout il est en fonds pour reconnaître un si généreux service.

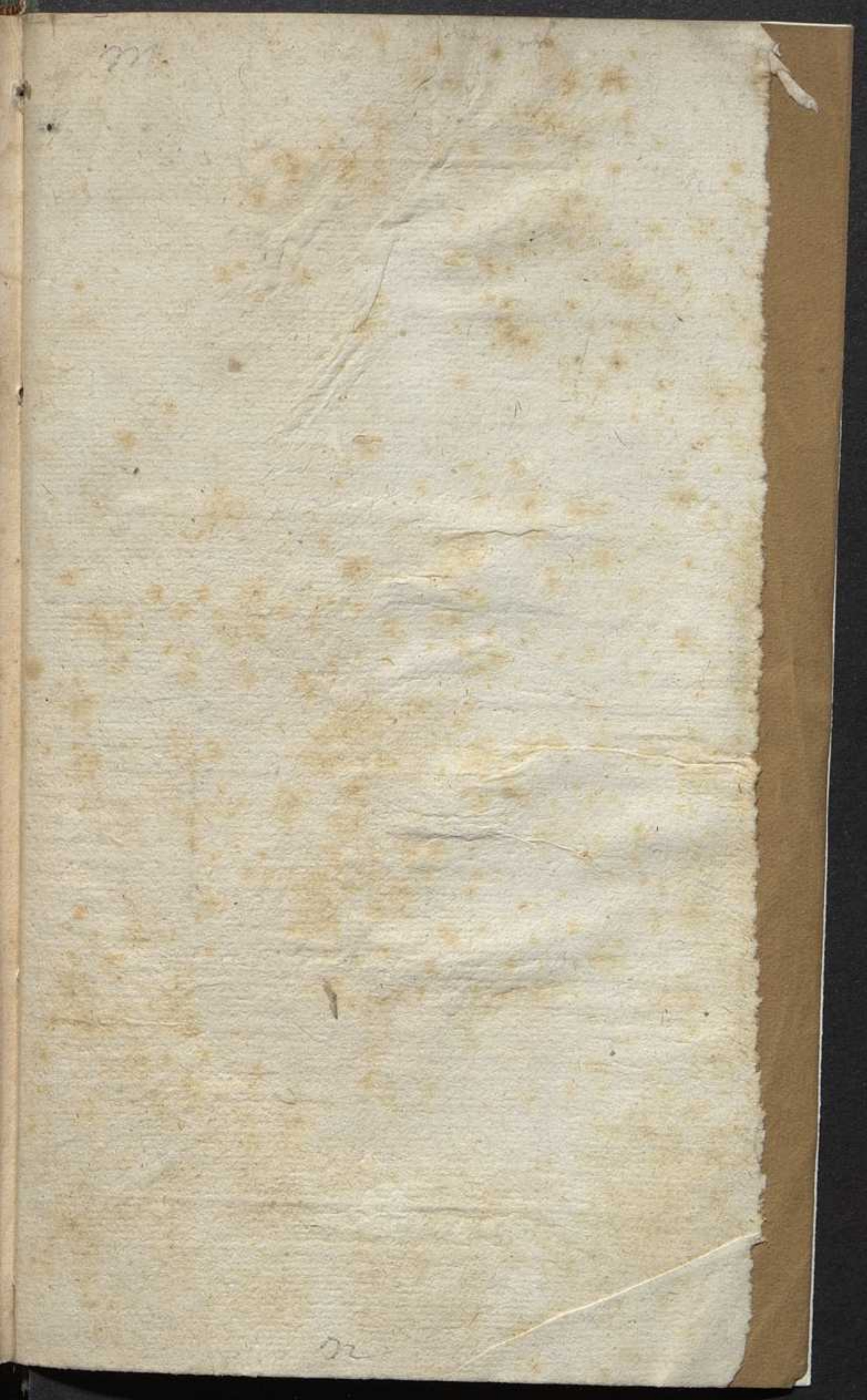
DON QUICHOTTE (*se levant furieux*).

« Par le Dieu vivant, je ne saurais souffrir ce langage! Vous en avez menti, maître conteur du diable, et jamais vrai chevalier errant n'en agit ainsi.... » Les rires immodérés, qui sont la marque d'un enchantement, l'interrompirent de nouveau ; mais cette fois il ne prit pas si bien la chose. « Je le vois maintenant, cria-t-il, que vous n'êtes rien que des excommuniés et mécréants... » Et sa voix fut couverte aussitôt ; car au bruit qui se faisait déjà se joignit celui d'une symphonie à grand orchestre, annonçant l'arrivée des danseuses. Elles entrèrent en agitant des guirlandes de fleurs, des écharpes, des tambours de basque ; et alors tout fut oublié, et la guerre et les armées, et le dessert et Don Quichotte même, qui venait de sortir avec son écuyer, d'un air menaçant. L'assemblée entière n'était plus occupée que du ballet et des quatre-vingts belles Milesiennes, Mauresques et Arabesques qui l'exécutaient. Les Grecs surtout ne se possédaient plus, c'était un vrai délire..... Tout à coup des cris confus partent du fond du portique qui conduisait à la salle du festin ; les échansons, les laquais, les pages accourent effrayés, et Don Quichotte paraît, la visière rabattue et la lance au poing. Dans son ardeur de vengeance, il n'avait pas même pris le temps de chercher Rossinante, et s'était emparé d'un gros cheval de gendarme, qui se trouvait sous sa main ; et, en entrant, il lui donna de l'éperon

dans le ventre avec une telle furie, qu'il le fit sauter sur le beau milieu de la table. Là, s'escrimant comme il n'avait jamais fait, il frappe à droite et à gauche, brise plats et bouteilles, fait jaillir les jus, les sauces, les crêmes et crie à tue-tête : « Canaille maudite, race de mécréants et d'enchanteurs, vous n'en réchapperez pas de ce coup !.... » Le pieux Enée mord le premier la poussière, et rend l'âme en pleurant, suivant son usage : Pyrrhus, qui se levait, a le ventre percé, et jure sacrebleu en retombant : Isocrate et son ami Démonique, et maint autre sont estropiés plus ou moins, sans compter les habits tachés et déchirés, la colerette du digne Grotius toute perdue de beurre d'enchois, et la barbe de Platon inondée d'œufs au lait qui lui coulent sur les cuisses. Aussi l'indignation et le désordre sont-ils au comble. Le grand Alexandre, réveillé par un éclat de bouteille, s'élance plein de fureur et de vin contre l'ennemi ; le capitaine du 7e le suit en dégaînant, et un combat terrible allait s'engager, quand Hercule, frappé d'un coup de lance, qui lui avait crevé un œil, saute sur la table à son tour, et, culbutant Alexandre et le capitaine, saisit le gros cheval de gendarme par les jambes de derrière et se met à faire avec la bête et l'homme un moulinet effrayant. Don Quichotte tient bon un instant, et crie que cette façon est déloyale et contraire à tous les usages de chevalerie. Mais bientôt s'échappant de la selle, comme une pierre lancée par une fronde, il vient me frapper de la tête tout au travers de la poitrine, et me tue raide......... Alors tout disparut, Grecs et Romains,

combattants et danseuses, et la belle maison et ses jardins, et la Reyssousse, et jusqu'à Bourg-en-Bresse, que je n'ai pas revu depuis.

FIN.



NOUVELLES ET DERNIÈRES

CHANSONS

DE

P. J. DE BÉRANGER.

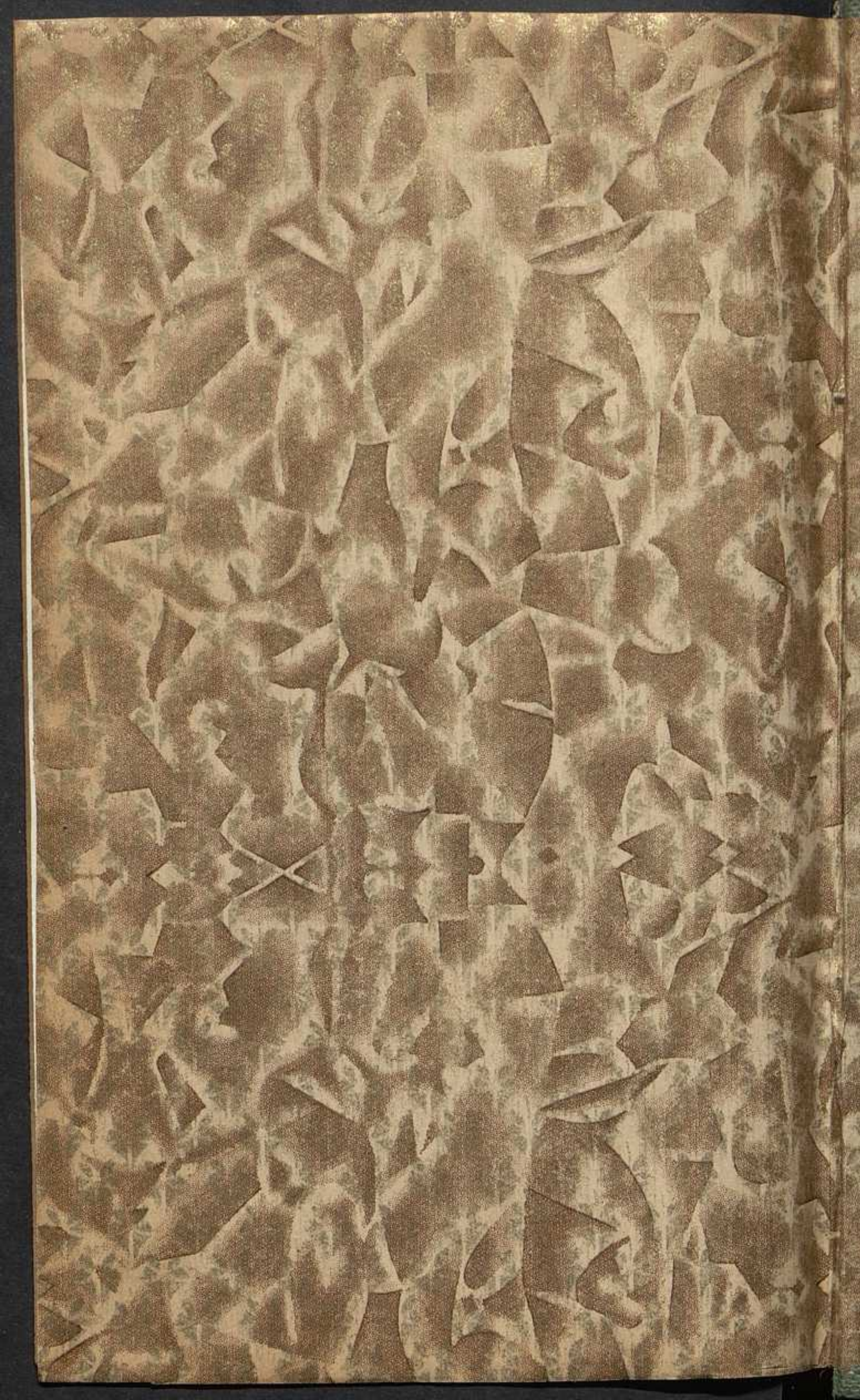
Un fort volume grand in-18,

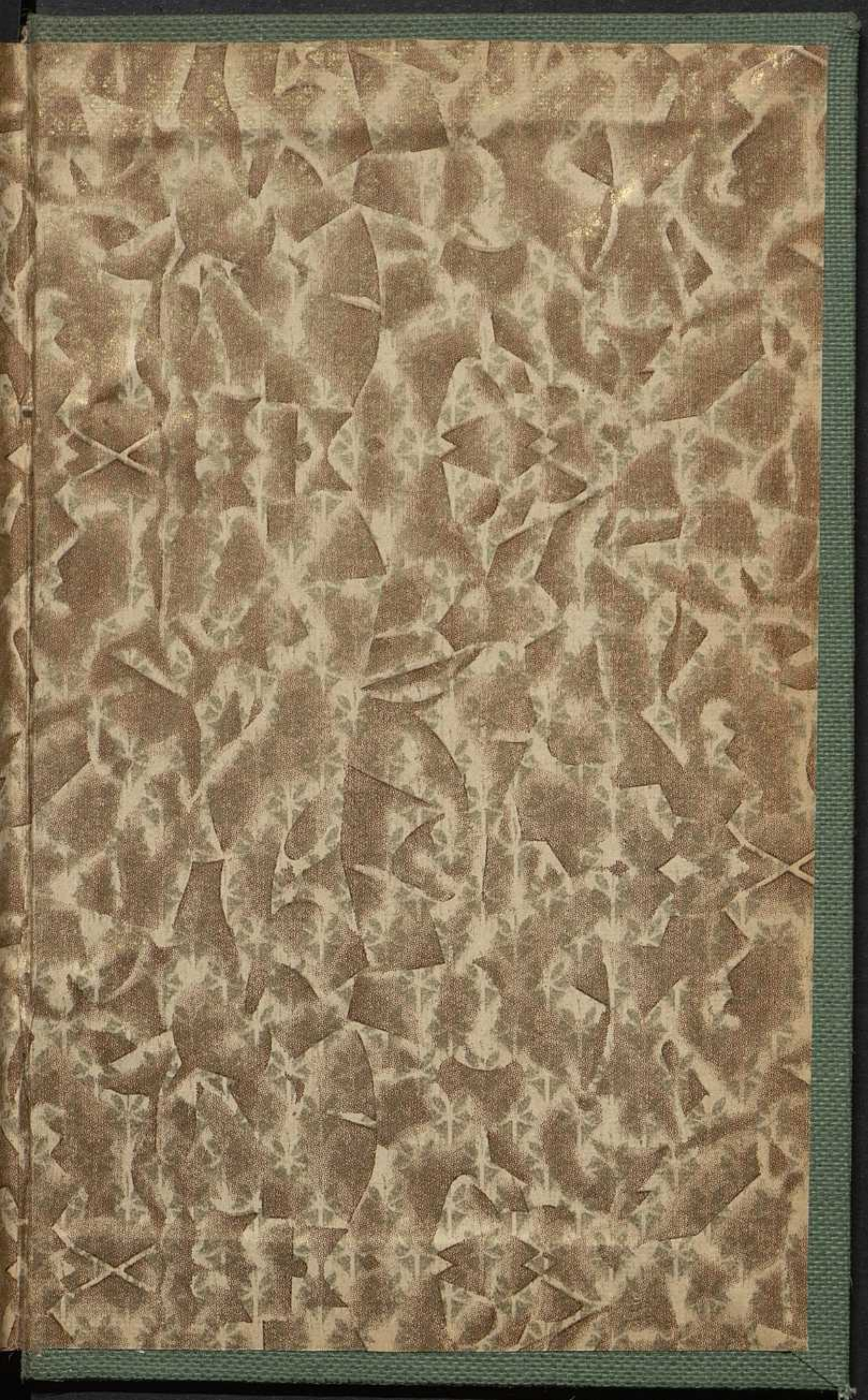
POUR COMPLÉTER TOUTES LES ÉDITIONS DE CE FORMAT.

Prix, 5 fr.

On trouvera dans ce recueil une préface de Béranger, où il apprécie lui-même son influence politique et littéraire pendant ces quinze dernières années.

IMPRIMERIE DE GUIRAUDET.





J. BERNARD

LE BON SENS
D'UN HOMME
DE RIEN



